G G Böhmer. 17

Ex auct. Riccia

bei [illegible] i Dransfeld
8 Oktobr 1868.

OTIUM HANO[...]
Sive

MISCEL[...]

Ex ore & ſchedis Il[...]
piæ memori[...]

GODOFR. GU[...]
LEIBNI[...]

S. Cæſ. Maj. Conſiliarii, & S. Reg[...]
à Conſiliis Juſtitiæ intimis, ne[...]
Hiſtoria,

Quondam notata & [...]

Cum ipſi in colligendis & exc[...]
Hiſtoriam Brunſvicenſem pe[...]
ram navaret,

JOACHIMUS FRIDERIC[...]
Secretarius Ducalis Saxo-[...]

Additæ ſunt coronidis loco Epiſ[...]
bea LEIBNITII & PELISSO[...]
Religionum & de controverſiis [...]
logicis, jampridem editæ, [...]

Quibus præmiſſum eſt ſupp[...]
Leibnitianæ[...]

Cum Privilegio Reg. Polon. &[...]

LIPSIÆ M DCC[...]
Impenſis JOANN. CHRIST[...]

J. F. FELLERI

Supplementum Vitæ Leibnitianæ *in Actis Eruditorum Lipsiensibus, mense Julio hujus anni (MDCCXVII.) delineatæ.*

Vitalem auram hausit *Godofredus Guilielmus Leibnitius* Lipsiæ Anno 1646. die 23. Junii juxta stylum Julianum, Patre *Friderico Leibnitio*, Moralium Professore & Universitatis Actuario, matre vero Catharina, Guilielmi Schmuckii, J. U. D. & in Academia Lipsiensi Professoris publici, filia.

In patria fidelissimos Præceptores nactus magis magisque cœpit explicare ingenii * dotes & ostendere, quantopere bonæ notæ & illustris ordinis complures adolescentes superaret. Deinde Academica stu-

 dia

* Ingenii sui caracterem ipsemet depingit in Miscellaneis p. 161.

dia anno ætatis XV. ingreſſus, ducibus *Jacobo Thomaſio*, Profeſſore Eloquentiæ & Philoſopho inſigni, *Erhardo Weigelio*, Mathematum Profeſſore Jenenſi, *Bartholomæo Schwendendörffero* & *Quirino Schachero*, Jurisconſultis Lipſienſibus, in Philoſophia, Matheſi & Jurisprudentia tantos progreſſus fecit, ut anno ætatis vigeſimo Juris utriu que Doctor Altorffi magno cum applau renuntiaretur.

Anno 1668. *Novæ Methodo diſcendæ d dæquæ Jurisprudentiæ*, Francofurti ad num, in forma, ut vocant, duodecim gatæ, addidit Catalogum *Deſiderato Jurisprudentia*, unde intelligi pote nævos in ea detexerit & quam med ferre ſtuduerit. Cupit ſcilicet *partitiones, Sciagraphiam Juris i digendi, novum Juris Corpus, E ris, Reformationem Brocardicor dium Menochii & Maſcardi de & præſumptionibus, Theatrum am mutationum Juris* (non e Forſterus & Jac. Gothofredus uſi, adumbratam, ſed do quolibet Tribuno per Pleb libet Conſule per SCta, P & Imperatore per Co

innovatum ſit, donec in eam, quam nunc videmus formam Jus Romanum excrevit.) *Hiſtoriam Irenicam Philologiam, item Philoſophiam Juris, Concordantias Juridicas, Tropos, formulas, adagia Juris, Arithmethicam Juris, Antinomicum minorem* (hoc eſt, brevem Antinoniarum recenſionem vix quatuor plagulis conſtantem, ubi unâ ſolum primaria ſolidaque ſolutione in medium allata, allegaturus erat ejus primum inventorem, aut ſi ſolutu admodum difficilis Antinomia eſſet, id ex magni alicujus Viri autoritate indicare, fuſis ac variis autorum ſolutionibus & earum rationibus in alium librum, quem *Antinomici Majoris* titulo moliebatur, rejectis.) *Inſtitutiones Juris univerſi, item Cæſarei & Saxonici, Summam Titulorum, verſionem legum Germanicarum, Artem hermeneuticam, Juris naturalis elementa demonſtrativè tradita, ſcientiam nomotheticam, Breviarium controverſiarum, Tractatum Tractatuum reformatum; loca claſſica ſeu ſedes materiarum, Vitas JCtorum, Leges numeratas*, id eſt, in quibus ſingulis annotandi autores, qui eam legem, vel titulum, vel librum explicuerunt; *Indicem Juris univerſalis, ſeu locos communes Juris,* in quibus congerendis Juriſconſultos per

Germaniam præſertim, qui in Academiis otio fruuntur, conſpirare debere cenſebat, item *Pandectas Juris novi.* Addit deniq; Autor verba hæc ætati ejus juvenili condonanda: *Plura nunc non ſuccurunt, & aliquid mihi ſervandum eſt, revelavi tamen plura, quam deſtinaram, nullus prope paragraphus ſine nova vel inventione vel contemplatione abiit. Non gloriam ſed utilitatem quæſivi publicam, alioqui nomen præſcripſiſſem.* (ſcilicet literas tantum initiales G. G. L.L. id eſt, Godofr.Guil.Leibnitius Lipſienſis, in titulo libri poſuerat.) *Si quid me effeciſſe videro, tentabo minuere propoſitum proxime Catalogum; ſin minus, ego me invidiæ nota abſolvi. Contemptoribus ſatis ſupplicii ignorantia erit. Veniet fortaſſe aliud tempus dignius noſtro.*

Eodem anno *Rationem Corporis Juris reconcinnandi*, cujus in memorato Catalogo meminerat, peculiari ſchediaſmate explicans, Corpus Juris omnibus Chriſtianis Rebus publicis aptum & conveniens ſecundum methodum Pandectarum promiſit, ita tamen ut univerſam Jurisprudentiam ad novem capita reduceret, videlicet 1.) Ad generalia Juris & Actionum 2.) Jura perſonarum. 3.) Judicia. 4.) Realia jura, 5.)Con-

5.) Contractus. 6.) ſucceſſiones. 7.) delicta. 8.) Jus publicum 9. Jus ſacrum. Hæc cogitata impugnavit inſequenti Anno 1669. perſonatus quidam *Veridicus à Juſtiniano, in Ratione Corporis Juris reconcinnandi ad obruſſam exacta,* ubi monuit inter alia, Leibnitianum corpus omnibus Chriſtianis Rebuspublicis accommodari non poſſe, propter diverſas formas Imperii & ſcopos Gallorum, Anglorum, Suecorum &c. Cui & diſplicuit quod potius Pandectarum, quam Inſtitutionum methodum eligere, & ultimo loco de Jure publico agere voluerit.

Moguntiæ munere Conſiliarii & Aſſeſſoris Curiæ Electoralis, favente *Boineburgio,* functus Leibnitius, aliquot annos ibi exegit, eodemque primario Status Miniſtro admodum familiariter uſus eſt, poſtquam ejus fata, quæ paulo ante expertus eſt, meliores habere exitus cœperunt. Eaque de re paucula quædam ſubindicavit Leibnitius Jacobo Thomaſio, in literis ad eum Moguntia Anno 1668. perſcriptis: *Et ne neſcius ſcis, alia nunc rurſus quam paulo ante fuit rerum ejus*(Boineburgii)*facies. Nam cum triennio abhinc incidiſſet in Moguntinam illam calamitatem, toto illo tempore, quo*

Francofurti & Coloniæ privatus vixit, rursus expetitus est, & secuta tandem solida non ita pridem reconciliatio, quando eminentissimi Electoris ex fratre nepos ejus filiam duxit, &c.

Cum Anno 1671. iter in Galliam ingrederetur, *Monconysii Itinerarium*, tanquam viæ monstratorem in indagandis rebus literariis, physicis & mathematicis, secum „asportavit. Memini illustrem Virum optasse „se aliquando, ut de rebus hodiernis visu „dignis similis liber conficeretur, vel ex „Itinerariis colligerentur ad emendatio„nem generis humani profutura, aut in re„bus moralibus, politicis &c. imitabilia, quum & Barbari sæpius optimis institutis abundarent. Parisiis à *Duce Montauserio* qui tum autores classicos latinos in usum Delphini edi curabat, ut ad *Martianum Capellam* illustrandum se accingeret, monitus, satius fore putavit, si tam effusi sumtus in detegenda naturæ arcana & scientias parum excultas impenderentur, quam quod autores illi, post nitidas Belgarum editiones & notis variorum exornatas, paucis immutatis alia tantum veste in lucem ederentur.

Perlustrata Gallia & Anglia Anno 1673. com-

commercium epiſtolicum inſtituit cum Viris eruditiſſimis ſui temporis; In Germania cum *Obrechto*, *Pregizero*, *Alberto ab Holten*, *Heſenthalero*, *Gerickio*, *Conringio*, *Reinhardo Blumio*, *Strauchio*, *Thomaſio*, *Weigelio*, *Mauritio*, *Bœclero*, *Boſio*, *Nitſchio*; In Italia cum *P. Kirchero* & *Lana*; In Gallia cum *Carcavio*, Bibliothecario regio & *Ferrando*; In Anglia cum *Oldenburgio*, Societatis Regiæ Secretario; In Belgio cum *Williſio*, *Grævio*, *Velthuyſio*, *Diemerbrockio*. Vidimus inter alia Excerpta quædam ex literis cum Viro quodam docto commutatis de *Atramento Sympathetico*, quæ, quoniam Miſcellaneis Leibnitianis inſerere obliti ſumus, huc apponere placuit.

Excerptum ex epiſtola quadam ad Leibnitium.

Obtigit mihi curioſus & intuenti mirificus ſcribendi modus beneficio duorum liquorum, quorum uno ſi charta conſcripta & denuo ſiccata fuerit, nil ſcripturæ diſcernere poteris, antequam altero modo proceſſeris. Charta ſcilicet memorato uno liquore conſcripta inſeritur volumini chartaceo 25. vulgo phylirarum pro lubitu, quo facto altero aſſervato liquore ſupernam pa-

 ginam

ginam ſolum illinito, ſic antequam quadrantis aut ad ſummum ſemihoræ ſpatium effluxerit, hic liquor per omnia volumina illæſa penetrando, ſolam inſertam chartam legibilem reddet, & accurate conſcriptam exhibebit. Quod ſi vero quinque aut ſex phyliris inſerta, & ſuperior liquore ſecundo illita fuerit, ſpatio momenti penetrabit, &, ac ſi atramento notata eſſet, apparebit. Jucundum viſu. Inſervit egregie in *commercio epiſtolico inter magnates clam habendo*, quoniam labor & ſcriptura nitidiſſimi ſunt.

Reſponſio Leibnitii.

Mihi de *Atramento Sympathetico* communicatum fuit aliquid in Gallia, quod ita ſe habebat:

Si aprês avoir fait bouillir un demy d'heure durant un demy ſeptier de Vinaigre [illegible], dans lequel on ait mis environ une once de Litarge d'argent, & ſi aprés avoir fait infuſer pendant vingt & quatre heures un morceau de chaux vive dans une quantité d'eau ſuffiſante, (ſe ſervant â cet effét de pots de terre vernis, qui ſoient nets & neufs) l'on filtre ſeparement ces deux liqueurs, on les trouvera parfaitement tranſparentes, mais ſi on les mèle enſemble elles

elles deviendront opaques & de couleur fort brune. C'eſt dans l'uſage de ces déux eaux que conſiſte tout le ſecret de l'encre, que quelques uns appellent *l'encre de Sympathie.* Ils ecrivent avec premiere ce, dont ils ne veulent point qu'on s'apperçoive, & l'écriture diſparoit au moment qu'elle eſt ſèche. Mais celuy qui reçoit la lettre paſſant ſur le papier une èponge tant ſoit peu humectéé de la ſeconde eau l'ecriture commence à paroître ſous la couleur d'un roux tirant ſur le noir. Lorsque ces eaux ſont fraîchement faites, & que l'on a eu le ſoin de bien couvrir le pot, dans le quel on a fait infuſer la choix vive, il n'eſt pas neceſſaire que l'éponge humectée touche l'ècriture pour la faire paroitre, il ſuffit de la paſſer à un peu de diſtance. Et j'ay vû même pluſieurs fois, que l'eau de chaux étoit ſi efficace, qu' aprés [illegible] ètendu ſur une table la lettre [illegible] premiere eau, & l'avoir couverte d'une main de papier en verſant de la ſeconde eau ſur la feuille de deſſus, qui en ètoit ſeule mouillèe, l'ècriture de la lettre ne laiſſoit pas de ſe noircir.

Excerptum ex alia epiſtolâ.

Modus tuus *atramento Sympathetico* utendi

utendi cum meo convenit, ſed præparatio liquoris poſterioris differt, atque ita habet:

Rec. Auripigmenti ſubtiliſſime triti ℥ij.
Calcis vivæ ℥iß.

Miſce & affunde aquæ communis ℥xij. in olla nova per octavam horæ bulliat, & ſic uti liquor alter in vitro bene clauſo ad uſum ſervetur.

Retulit aliquando ὁ πάνυ, ſe in itinere Anglico reperiſſe alicubi typis Anglicis exſcriptam, & paucis pagellis conſtantem *Erneſti Soneri Demonſtrationem Theologicam & Philoſophicam* rariſſimam, quà æterna impiorum ſupplicia argumentis, ut vocant, in forma oppugnavit. Potuiſſemus hâc occaſione excerpta quædam ex illâ cum lectoribus æquis communicare, ut oſtenderemus, ſolam eorum lectionem ſubactis ingeniis ad refutandum ſufficere, ſed cum difficile ſit, opiniones à longo tempore conceptas ex animis hominum evellere, qui nova quæque aut paucis viſa magni æſtimare ſolent, ea ſupprimenda duximus, monuiſſe contenti, *Erneſtum* illum *Sonerum*, Norimbergenſem, Philoſophiæ & Medicinæ Doctorem, ut & Phyſices Profeſſorem Altorfinum Anno 1612. ætatis 39. ſupremum diem obiiſſe, & reliquiſſe *Diſputati-*

tati.

tationes & Orationes varias à Felvvingero Anno 1644. in Philoſophia Altorfina editas, *Epiſtolas quasdam medicas* , & *Commentarium in Metaphyſicam Ariſtotelis*. In hoc libro diſſeminavit opiniones quasdam minus probas, cum p. 686. putat remanere animam hominis in materia prima eique aſſiſtere. Videtur & pag. 688 favere Pſychopannychitarum errori, cujus accuſantur & Photiniani. Ac factum hinc fortaſſe, ut *ſuſpectus* eſſe quibusdam *Photinianiſmi* cœperit *Sonerus*, qua de re vide Præfationem Felvvingeri præmiſſam Philoſ. Altorfinæ & appendicem p.708. Quem licet excuſare nitatur Petrus Bertius Epiſt. ad G. Richterum p.158. non alienum tamen fuiſſe à Socini doctrina ſatis innuit Demonſtratio, cujus jam mentionem injecimus. Notum præterea eſt in Academia Altorfina ſeculo XVII. ſtudioſis quibusdam ſemina Photinianiſmi fuiſſe injecta.

In eodem itinere Anglico memorabilem hiſtoriam de duobus fratribus doctiſſimis, *Johanne & Guilielmo Rainoldo*, Reginæ Eliſabethæ ævo florentibus ſibi narratam recitavit Illuſtris Leibnitius. Vivebat in Belgio Hiſpanico *Johannes Rainoldus*, Romanæ formulæ addictus, in Anglia

vero

vero *Guilielmus*, frater ejus, Reformata
religionem amplexus. Cum itaque p
literas de controversiis religionis invice
disceptarent, nec alter alterum in su
partes pertrahere posset, diem & locu
sibi condixerunt, ubi viva voce concerta
dum esset. Venit in Belgium Guilielmu
præstituto die, ut fratris opiniones excu
teret. Ambo eundem scopum sibi pr
fixerant nec deerravit uterque. Ambo v
cerunt, ambo victi sunt. Alter se ab alte
ro persuaderi passus, doluit se arte persu
dendi polluisse. Permutarunt ergo ta
religionem, quam regionem. Johannes i
Angliam tendit in locum fratris sui, Gui
lielmus in Belgio mansit. Quisque sua
fidem postea defendit acerrimè. Joan
nes *contra Bellarminum* scripsit, de *Scri
ptura Sacra*, *de Romanæ Ecclesiæ idolola
tria*, & alia quædam; Guilielmus *contr
Whitakerum*, & contra Berengariu
libros edidit, item *Calvino-Turcis
mum*, in quo ostendere ausus, Calvin
asseclas à Turcarum religione haud procu
abesse. Uter horum Glaucus fuerit, ute
Diomedes, aurea arma ferreis commutans
& an patriam cœlestem ambo assecuti sint
terrestrem linquentes, nostrum non est de
cide-

cidere. Dicamus potius cum Leibnitio, Deum utriusque Rainoldi, pio quodam zelo opinionem ſuam propugnantis, miſertum fuiſſe, & caveamus, ne facile ad damnandum alios prolabamur.

Quæ poſtea Hanoveræ à Leibnitio inventa, ſcripta & actitata fuerunt, tam ex Vita ejus, quam ex plurimis Ephemeridibus cognoſcitur.

Anno 1691. à Sereniſſimo Duce, *Antonio Ulrico*, glorioſæ memoriæ, munere Conſiliarii & *Bibliothecarii* mactatus fuit. In diplomate conceſſo juſſit eum Princeps in id incumbere, ut Catalogi Bibliothecæ à Secretariis perficerentur; ut exteris, honoribus & eruditionis laude florentibus, & notitiam librorum rariorum aut Manuſcriptorum deſiderantibus, ne deeſſet; nec apographa rerum arcanarum ad Sereniſſimam illam domum ſpectantium (ſi quando munere ſuo ſe abdicare vellet) ſecum auferret, reſque ſuas ita diſponeret, ut, ſi eum mori contigiſſet, quæcunque inter ſchedas ejus reperta, reddi poſſent; ut ii, qui Manuſcripta ex Bibliotheca Guelfebytana ad ſcribendos libros ſibi concedi poſtulaturi ſint, teneantur illos ante, quam ederentur, cenſuræ ſubjicere, ne detrimentoſum quid aut ingratum irrepat.

Catalogum Materiarum hoc modo confici posse putabat. Jubebat Autorum & librorum nomina & editiones in singulis foliis, & quidem in una tantum facie paginæ in duas columnas fissæ, consignari, alterâ inani relictâ, deinde totum Catalogum in minutas schedas discindi, & has secundum ordinem materiarum & scientiarum, prout in *Lambecii Prodromo historiæ literariæ*, vel *Lippenii Bibliotheca* reperitur, disponi, dispositas vero iterum describi. Optabat etiam, ut quis *Catalogum secundum ordinem annorum editionis librorum* ab incunabulis Typographiæ ad nostra usque tempora contexeret, hac ratione incrementa scientiarum, tot librorum editionibus amplificatarum, veluti in tabula uno obtutu perl[...] strari posse; aut si nimis operosum h[...] videretur, ut saltem ab initio seculi XV[...] tales librorum Eclogæ, quales nunc ha[...] mus, evulgarentur. Qui *studium hist[...] cum* amant, eos debere inprimis coll[...] *Bibliothecam Historicorum nostri tem[...]* ut haberent, quod in hoc genere [...] tum cumulatumque videretur, e[...] *Raphaelis Trichet du Fresne*, * qui [...]

* Catalogus Historicorum Italicor[...]

thecam Hiſtoricorum Italiæ omnibus numeris abſolutam collegit, eamque Galliæ Regi poſtea vendidit.

Acta publica Leibnitium Anno 1693. ſub titulo *Codicis Diplomatici* edidiſſe notum eſt, ſed eos falli, qui omnia pro ineditis habuerunt, & maximam eorum partem ex libris editis, parum obviis, decerptam, annotarunt obiter Clar. Autores Bibliothecæ Hallenſis Tom. 2. p. 788. Ex illo Codice & ejus Mantiſſa à Belgiis in collectionem Tractatuum Pacis, ægrè hoc ferente Leibnitio, translata fuerunt.

Anno 1696. emiſit *ſpecimen hiſtoriæ arcanæ de vita Alexandri VI. Papæ* ex diario MSC. Jo. Burchardi, Ceremoniarum Magiſtri, cum præfatione. Egregie hoc fragmentum illuſtrari potuiſſet *ex vita Ducis Valentini*, à *Tomaſo Tomaſi* italice ſcripta, & à *Gregorio Leti* anno 1670. in 12. publicata. Ibi enim extant literæ Papæ ad Turcarum Imperatorem cum ipſius mandato, nec non ſatyrica epiſtola latina Papæ vitia ſcitè perſtringens, correctior & plenior il-

ſcriptus extitit penes filium Raphaelis du Freſne, in clauſtro Jacobinorum Pariſienſi latitantem, cum anno 1702. Pariſiis eſſem.

la, quæ in Burchardi Diario habetur, ut plura alia notabilia taceamus.

Eodem anno, postquam Guelfebyti occasionem nactus fui salutandi Illustrem *Leibnitium*, invitatus ad labores historicos suscipiendos, cum ipso Hanoveram abii. Heic commoratus per tres annos, in ejus museo ex Historicis medii ævi, mihi ex Bibliotheca Electorali suppeditatis, operose congessi *Excerpta & Collectanea secundum ordinem annorum*, ab initio Imperii Henrici Sancti sive ab anno 1002. usque ad excessum Henrici VI. Imperatoris & finem seculi XII. Antiquiores quosvis scriptores aut coævos primum perlegi, deinde recentiores cum veteribus comparavi. Gesta præsertim & itinera Imperatorum, festa Nativitatis Christi, Paschatis, Pentecostes &c. passim celebrantium, aliaq; memorabilia, adhibitis accuratissimis Chronologis, diplomatibus, chronographis ineditis, quanta fieri potuit diligentia, annotavi & excussi; Quicqvid sub eorum Imperio *de rebus Brunsvicensibus* reperire potui, eò retuli, ita ut potius Annales rerum ab Imperatoribus seculi XI. & XII. gestarum quam Historia Brunsvicens. appellari mereatur. Hoc labore perfunctus (quod præfiscinè & obiter dictum velim) operam meam commodavi celeberrimo Viro, *Joho Ludolfo*, Francofurti ad Mœnum, in Parte secunda Theatri Mundi sive *Historiæ* Universalis, ex recentioribus Histori-

stori-

brarii omiſſa, aliaque minoris momenti ex Theatro Europæo & ſimilibus Scriptoribus arrepta fuiſſe.

Quæ de *Inſtrumento Numerico* ſive Machina arithmetica, & de *meditationibus ſuis pſychologicis* narravit Leibnitius, ex ipſius epiſtola ad Chauvinum anno 1696. data, videre eſt in diario Berolinenſi menſe Majo & Junio. *Scientiam* ejus *novam Dynamicam* ob alia negotia abſolvi non potuiſſe, dolet Autor Vitæ ejus. Mihi hæc legenti in mentem venit reſponſum, quod ſciſcitanti, num illos libros affectos aut prelo paratos haberet, dedit aliquando: *Se illos habere in ideâ & in poteſtate, ſed necdum in chartam eſſe conjectos.*

Anno 1698. *Acceſſiones Hiſtoricæ*, Chronographos aliquot medii ævi ineditos continentes, prodierunt. Vidi tum apud Leibnitium Codicem *Chronici Alberici* membranaceum, cui annexum erat fragmentum ex *Cronica S. Huberti*

dunensem, guerram habuit contra *Comitem Burgundiæ Odonem*, quem tandem occidit. Hui ergo Gotzeloni filius successit, *Godefridus cum barba*, prudens & strenuus excellenter, ac dile ctus singulariter Imperatori. Hic ex *uxore su nobili Alamanna* filium genuit *Godefridum Gib bosum*. Et cum dictus Godefridus cum barb frequenter iret in Italiam cum Imperator mortua uxore prima, aliam duxit uxorem *Mar chisam Anconitanam & Pisanam, nomine Beatri cem*, quæ primo suo marito unicam peperit fi liam *Machtildem*. Hanc ergo duxit Godefridu gibbosus in uxorem. Et postmodum Roman dictum Godefridum cum barba Patrem totiu patriæ Patricium fecerunt. Hujus itaque tem pore fuit *Abbas* apud S. Hubertum *Theoderic* nomine, vir prudens & sanctus, quem quia d ligebat & multum in ejus orationibus Du confidebat, Ecclesiam sub castro Bullonii, i qua Canonici lubrice nimis & male se gerente erant, dicto tradidit Abbati, ut ibi monachi pc nerentur, alias possessiones adjungens, & *ca tam* super hoc tradens *sigillo* filii sui *Godefri gibbosi*, *Comitis Alberti de Namurco, Henrici fr tris sui Comitis de Durbio, Hescilini Comitis grandi Prato, Balduini fratris ejusdem Comiti Walerami de Evlons, Comitis Arnulfi de Cysgni, C mitis Hugonis de Maceriis, ac Domini Roseri de R soit* sigillis roboratam. Postmodum auditis ru moribus, quod *Imperator Henricus* injurias eide Godefrido cum barba inferret in terra Anc nensi, accessit versus partes illas secum duce uxorem suam, sed filium relinquens in Arde

na ad terram cuſtodiendam. Pertranſitis ergo montibus, & intellecto quod *Imperator aliquas poſſeſſiones ſuas occupaverat*, * de gente & amicis ſibi providit & guerram Imperatori fecit, & ad hoc eum perduxit, quod tandem Italiam ipſum relinquere fecit, quem & in Alemanniam ſequendo plures villas & caſtra combuſſit, ac etiam *Virdunum* ſimul cum Eccleſia Dominæ noſtræ & aliis Eccleſiis, eo quod cum Imperatore ſe tenebat. Poſtea *Romam* reverſus, ibi diu moratus tandem diſſenteria correptus de conſilio Medicorum ad aerem nativum reverſus eſt. *Duciſſa* vero *Beatrix* ab eo petiit remanendi, ac ædificandi monaſterium in patria ſua, ubi ſe Deo redderet, benigniter impetravit, ac *in manu Papæ Alexandri ambo caſtitatem pariter voverunt*. Deinde poſt reditum Ducis cum intellexiſſet, quod *Godefredus filius* ejus Monaſterio S. Huberti magnam partem poſſeſſionum ei donatarum abſtuliſſet, multum commotus *paribus Bullonii convocatis* filium ſuum aſperè reprehendit, dicens, quod ei ſufficere deberet eleemoſynam dediſſe tam modicam, cum ipſi tam magna res, ut erat *Ducatus Bullonii & Lotharingiæ Comitatus Virdunenſium*, atque *Marca Antonæ & Piſarum* remaneret, præſertim qui monachi pro ipſo deberent orare Deum. *Filius* igitur *Godefridus cum gibbo* patrem ſic audiens benigne & pie loqui, motus eſt pietate, & dixit patri: Domine, parvo ſum uſus conſilio, unde pœniteo, & ſcitote, quod nunquam contra voluntatem tuam faciam ali-

* vid. Lambert. Schaffnab. ad A. 1053. 1054. 1055.

quid. Tunc Pater volo, inquit, juramentum tuum super hoc habere, & quod in fide hac meos tuleris. Quod ille libenter fecit videntibus omnibus *Baronibus*, omnia, quæ pater suus dicto Monasterio contulerat, confirmando. Demum Dux prædictus mille dedit libras ad dictam Ecclesiam ædificandam, & sancte mortuus est in Domino. *Filius* autem ejus *Godefridus cum gibbo* ei succedens in *Ducatu Bullonii & Lotharingiæ* ex *Uxore sua Machtilde* filiam unicam * genuit *Ydam* nomine, quæ nupta *Comiti Boloniæ* supra mare *Eustachio*, cognomine *cum Ghernonibus*, ei peperit *Godefridum Regem Hierosolymitanum*.

Godefridus cum barba Dux Lotharing. uxor 1.) nobilis Alamanna. 2) Beatrix, Bonifacii Marchionis vidua, improlis.

Ex I. thoro

Godefridus Gibber, Mathildis maritus.	Ida, Eustachii II. Comitis Bolon. conjux.

Godefridus Bullonius, Rex Hierosol.	Balduinus II. Rex Hierosol.	Eustachius III. Comes Bolon.

Chronicon Alberici ad anno 1099. p. 180. Dux *Godefridus* in Regem electus filius fuit Comitis Eustachii Boloniensis, qui per maternum genus ad Caroli Magni lineam spectabat, mater ejus *Ida* fuit, filia Godefridi Lotharingorum Ducis, *habuit fratrem* Godefridum Gibbosum, cujus uxor fuit Mathildis Marchisia. *Idem ad ann. 1096.*

* Fallitur autor, nam *Ida* non fuit filia, sed soror Godefridi Gibberis, ut patet ex hoc Schemate probationibus illustrato.

1096. Ida Bolonensium Comitissa tradidit Afsligensibus Ecclesiam, quæ est in villa Genapia cum decimis & universis ejus reditibus, consentientibus *filiis suis, Godefrido Duce Bullonii, Eustachio & Balduino. Idem ad ann. 1076.* Henricus Leodiensis Episcopus fuit *Tutor juvenis Godefridi*, nepotis ex *Sorore* Gibbosi; Qui Godefridus juvenis frater Balduini & Eustachii per matrem suam *Idam* factus est *heres Bellonii*, Comes vero Namurcensis Albertus per aliam Idam uxorem suam dictum Bullonium reclamabat. *Sigebertus ad Anno 1099.* Dux Lotharingiæ Godefridus, & fratres ejus Eustachius & Balduinus &c. *Idem ad ann. 1081.* Godefrido, Godefridi Gibbosi *ex Sorore* nepoti tandem datur Lotharingia. *Continuator Sigeberti* ad ann. 1118. Balduinus secundus Rex Hierusalem moritur, *frater* Godefridi Ducis Lotharingiorum, & primi Regis Hierosolymitarum, qui Godefridus Princeps nobilissimus, cum in Regem constitutus fuisset, nunquam tamen in ea civitate, in qua Dominus spinis coronatus est, diadema portare consensit. Fuerunt autem filii Eustachii Comitis de Bolonia ex *Ida Sorore* Godefridi Gibbosi Ducis Lotharingorum, quibus de medio factis, tertius regnat Balduinus, filius Comitis de Reitesta.

Quantum ad *vitam* & *studia Leibnitii* attinet, proferam nonnulla viginti abhinc annis in juvenili ætate à me observata. Vixit ille in otio literario, cælebs & genio suo convenienter, titulo quidem & emolumentis Consiliarii Justitiæ intimi, nec non Historio-

graphi Brunſvicenſis gaudens, ſed ordinatæ & pragmaticæ vitæ rationi ſe adſtringi haud paſſus, nec in conſeſſum Miniſtrorum Status admiſſus, niſi cum de rebus ad Hiſtoriam & Jus publicum ſpectantibus conſultaretur; ut in cauſa *Saxo Lauenburgica*, & in ſcriptis *contra Ducem Wurtenbergicum* edendis, accidiſſe memini, quæ Vicecancellario Hanoverano, *Ludolpho Hugone*, Viro omni laude majore, dirigente, ſtylumque germanicum Leibnitii corrigente, poſtea in publicum emiſſa fuerunt. Temporis & ætatis maximam partem contrivit aut in literis ſcribendis, aut in mathematicis ſtudiis expoliendis, aut in diverſas Principum Aulas, vel in loca, ubi artifices *machinæ arithmeticæ* inſudantes magnis impenſis alebat, excurrendo, aut vaga & ſubita cujuscunque generis librorum lectione, multa inde excerpta ſchedulis parvis inſcripta, congerendo, pauca tamen redigendo in juſtum ordinem. Inde factum, ut ſæpius me inaudiente conquereretur, jampridem ſe legiſſe, quæ ſecundum ordinem temporum ex Scriptoribus medii ævi collegiſſem, (his enim tanquam locis communibus uti volebat, quò lecta referre poſſet,) ſed nullum ſibi tempus relictum ad ſchedas ordinandas, imò earum copiam ſe feciſſe inopem. Si tamen veritati litare licet, egregios Viros, non ut Idola & Semones, aſſentatorio Panegyriſtarum more colenti, ſed ut homines, qui ſuos quoque manes patiuntur, intuenti, dicam apertè ani-

animi ſententiam: Nimium πανεπιστημοσύνης & famæ ſtudium magnum illum Virum tot aliis occupationibus implicatum tenuit, ut officio Hiſtoriographi rite fungi non potuerit. Hanc veram eſſe cauſam, ſcias velim Lector Benevole, cur intra *triginta annorum* ſpatium, ab anno nimirum 1687, quo primum de ſcribenda Hiſtoria Brunſvicenſi ſeriò cogitare cœpit, usque ad hunc diem, & poſt factos infinitos ſumtus, nil comparuerit, præter ſcriptorum Brunſvicenſium Collectionem, quæ eo abſente & aliorum cura (verius incuria, eo quod folia numeris carent, uſusque libri & Indicis difficilior redditus, ut alia taceam) prodiit. Fatetur Autor Vitæ ejus p. 336. Hiſtoriam Brunſvicenſem ab initio regni Caroli Magni usque ad annum tantum 1005. (à quo anno noſtra olim Excerpta orſi ſumus) à Leibnitio perductam fuiſſe. Ergo nonniſi poſtremo vitæ tempore manus demum admovit operi tamdiu promiſſo. Lætamur interim nos aliis mellificaſſe, quibus nunc demandatum inceptos labores revocare, atque viam per duorum ſeculorum decurſum ipſis expeditiorem reddidiſſe.

Bibliotheca Electorali tanquam ſua uſus fuit, quippe in domum, quam incolebat, tranſlata. In conclave, ubi libros ſuos aſſervabat, non facile quempiam introire ſinebat, ne quis rimari poſſet, unde profecerit; nam ipſe me docuerat, ex catalogis & libris doctorum Virorum ſtudia eorum cognoſci poſſe; Obſer-

servavi tamen ejus supellectilem magna ex parte constare ex dissertationibus, Tractatibus & libellis parvis & fugientibus (pieces fugitives) summo studio & cura conquisitis, eosque secundum classes scientiarum tunc fuisse dispositos, ita ut libri in folio, in quarta & octava forma, ut loquuntur, permiste iisdem loculis inclusi conspicerentur.

Præter libros inventu raros possedit quoque Leibnitius, ut ipse mihi narravit, *Ottonum Imperatorum Diplomata plurima inedita, Epistolas quasdam Berengarii Turonensis, Ricobaldum, descriptionem Regionum Urbis Romæ, Chronicon Ongarelli, Chymicum librum Græcum MSC. Critopuli Introductionem in lingvam vulgarem Græcam. Vitam Sigismundi Imperatoris à Windeckio germanicé scriptam; Bodini librum de abditis rerum sublimium causis, Theologica quædam Theophrasti Paracelsi, Scripta quædam inedita Pascalii, P. Valeriani Magni, Cartesii Tractatum MSC. de Methodo plane diversum ab edito. Campanellæ Monarchiam Messiæ MSC. ubi prolixe de Papa agitur*, & plura alia, quorum memoria temporis diuturnitate in oblivionem adducta est.

Illustres & clari Viri, quibuscum ei Anno 1696. 1697. 1698. 1699. commercium epistolicum intercessit, hi fuerunt: *D. Behrens*, Medicus Hildesheimensis, *Bernardus*, Professor Oxoniensis, *Bernoullius*, Professor Groningensis. Baro de *Bernstorff*. *Bertram*, Secretarius Imperatoris. Monsr. des *Billettes* à Paris, Baro de *Boineburg*, Monsr. *Busch*, Conseiller

pri-

privé, à Diepholtz. *Burnetus*, Episcopus Salisberienſis, *Burnetus*, Scotus nobilis. Mſr. *Chauvin* à Berlin. *Ciampinus*. Monſr. *Cuneau*, Secretaire d'Etat à Berlin. *Dransfeld*, Gymnaſiarcha Göttinganus. *Eybenii*, pater & filius. *Faber*, JCtus Wetzlarienſis. *Fardella*, Profeſſor Matheſeos Patavinus. *Grævius*. *Greiffenkranzius*, Conſiliarius intimus Principis Oſtfriſiæ. Hermannus *von der Hardt*, Profeſſor Helmſtad. Monſieur *Hertel*, Conſeiller du Duc de Wolfenbuttel. Monſr. le Marquis *de l'Hôpital* à Paris. *Horchius*, Theologus Herbornenſis, Monſr *d'Hozier*, Conſeiller du Roy, & Juge des Armoiries de France. *P. Janingus*, S. J. *Imhofius*, Patricius Norimb. *Kettwigius*, Doctor Juris Bremæ. *P. Kochanski*, Jeſuita Polonus. Jobus *Ludolfus*. *Magliabechi*. *Menckenius*, Prof. Lipſ. *Meyerus*, Theologus Bremenſis. *Morellus*, Antiquarius Arnſtadienſis. l'Abbé *Nicaiſe* à Dijon. *Papin*, Profeſſor Marpurgenſis, *Papebrochius*, S. J. *Pfeffingerus*, Profeſſor Luneb. *Placcius*, Monſr. *Pinſſon*, Avocat à Paris, *Rabenerus*, Conſiliarius Regis Boruſſiæ. *Reyherus*, Conſiliar. Regiomonti. Monſr. de *Reſſuge*. *Schilterus*, JCtus Argentor. *Schmidius*, Theologus Helmſtad. Thomas *Smith*, Anglus. *Schraderus*, Conſiliarius Ducis Zellenſis. Monſr. *Sparvenfeld*, Introducteur des Ambaſſadeurs à Stockholm. Ezech. *Spanhemius*. *Tenzelius*. *D. Thomaſius*, Medicus Norimb. de *Tſchirnhaus*. *Vagetius*, Profeſſ. Matheſ. Gieſſenſis. Monſr. *Vignole* à Berlin. *Wallis*, Anglus. *Weigelius*, Matheſ. Profeſſor Jenenſis.

Anno

Anno demum 1716. d. 14. Novembris Leibnitium lectioni *Argenidis Barclaji*, qua delectabatur, intentum mors repentina oppreſſit, ut Nova literaria Germanica Lipſienſia prodiderunt. Sunt qui narrant, cum ab amico quodam de fato ſupremo admonitum, compoſito & frigido oris habitu hoc dediſſe reſponſi: *Cæteris quoque hominibus eſſe moriendum*, hiſque dictis mox efflaſſe animam. Fides ſit penes autores: Nos certe jubet Chriſtiana charitas ab omni temerario judicio abſtinere, & meliora ſperare de defuncto, quam voluit obtrectator ille clancularius, qui ſatyrico epitaphio mortuo leoni inſultare auſus fuit. Ringentibus licet iſtis irriſoribus, Leibnitianæ probitati, ſinceritati, pronæ erga quosvis voluntati, cæterisque virtutibus ac præclaris tam de republica, quam de omni ſcientiarum genere meritis, dignus apud omnes bonos conſtabit honor. Jactent priſca ſecula ſua lumina, celebret Gallia ſuos *Carteſios*, *Malebranchios*, *Hoſpitalios*, Belgium *Hugenios*, & *Bernoullios*, Anglia *Boyleos* & *Newtonos*, habet etiam Germania, habebitque noſtrum ævum & ſera poſteritas decus immortale, LEIBNITIUM inquam noſtrum, Philoſophum, Hiſtoricum, Jurisconſultum, Mathematicum incomparabilem, & ut multa paucis comprehendam, veram ac genuinam, dum viveret, Encyclopædiam, de quo jure meritoque poſt fata gloriari, & cum quovis alio de principatu contendere poſſit.

I. Ex.

I. *Excerptum ex Epiſtola Leibnitii ad Amicum; munus Bibliothecarii Cæſarei ambientis.*

IVeram ego juſſu Principis mei ad Hercyniæ noſtræ fodinas &c. Mirabere forſan, quid cum fodinis mihi commune ſit civilium ſtudiorum homini; Sed ego ita dudum ſtatui, *rem Oeconomicam* eſſe multo maximam civilis ſciẽntiæ partem, ejusque ignoratione aut neglectu Germaniam perire. Fodinæ autem magnam partem faciunt proventuum noſtrorum; Hæ nunc egregiè adminiſtrantur. Nam Joannes FRIDERICUS glorioſæ memoriæ Princeps inter cætera præclare acta etiam in hanc curam magno ſtudio incubuerat. Huic Principi cum forte narraſſem obiter, *veniſſe mihi in mentem aliquid, qvo fodinis, aquarum incommodo laborantibus, ſubveniri poſſet*, magno applauſu propoſitionem meam excepit, &

 con-

convocatis illis, quorum intereſt, mihi ſi deſtinata efficerem atque unius integri anni ſucceſſu comprobarem, præmium annuum mille ducentorum Imperialium conſtitui curavit. Cumque jam in eo eſſem, ut verba rebus confirmarem, triſtisſimus nuncius Auguſtæ mortem Principis ferens cœpta interrupit. Itaque de integro mihi tractanda res fuit, & multa certamina ſubeunda cum hominibus invidis, aut talium ignaris, donec ipſe Sereniſſimus ſucceſſor, (Erneſtus Auguſtus) qui nunc feliciter rerum potitur, negotio penitus excuſſo, ac me coram diu multumque audito, tandem fratris beneficium firmavit. Jamque in opere verſor magno intelligentium applauſu, qui bene procedere vident: & vero ſpero intra paucos menſes confectum iri. Contractus autem hoc modo initus illud habet commodi, quod, elapſo ſemel probationis anno, beneficio ſupra dicto frui debeo, nulla exinde impoſterum obligatione ubicunque etiam terrarum agam. His ego me nunc cogitationibus oblecto, &, quod ab officio otii eſt, ſubinde mathematicis ſtudiis impendo, quibus video pleraque tum oeconomicæ tum etiam militaris ſcientiæ arcana contineri.

Petri Lambecii mortem ex tuis primum literis didici: Fuit ille vir multiplicis lectionis & felicis memoriæ; judicio tamen atque ingenio non perinde valuit, adeoque apud eruditio-

ditionis veros æſtimatores, inprimis exteros, fama ejus intra mediocritatem ſtetit. Ego tamen induſtriam ejus ſemper laudavi, tametſi hominem neſcio, qua de cauſa inimicum expertus ſim: Erat enim non ſatis candidus atque æquus aliorum æſtimator. An forte æmulum verebatur? Sed ego alio plane itinere mihi ad famam contendendum putavi. Nam in omni vita ſinceritatem ſemper amavi, in ſtudiis autem Jurisprudentiam & meliores literas conatus ſum dirigere ad uſum reipublicæ potius, quam ad criticas ſubtilitates, & ſtudia illa profundiora Philoſophiæ naturalis diſciplinasque Mathematicas mihi neceſſarias putavi; in quo genere me exercui cum in Gallia atque Anglia agerem, inexpectato applauſu: *machinasque* etiam nonnullas executus ſum vitæ humanæ utiles, & ſpectantibus jucundas. Quanquam enim ab ineunte ætate me in literis exercuerim, putavi tamen ſemper verbis res jucundas eſſe. Expertus ſum etiam magnos Principes hoc ſtudiorum genere delectari, ac Machinothecas Bibliothecis jungere, idemque mihi de Cæſare relatum eſt, cujus celſiſſima mens, poſtquam ab orbis cura in ſe rediit, pulcherrimis contemplationibus delectatur. Ego me jam olim felicem judicaſſem, ſi licuiſſet tali domino ſervire, ſed ſcis, quam multa obſtiterint. Et nunc cum Conſiliarii Aulici locum

reapſe apud Sereniſſim. Principem meum teneam, ſexcentorum Imperialium ſtipendio, accedentibus præter habitationem victumque illis emolumentis, ut in ſumma millenos excedam, locum præterquam in conſilio Cæſaris aulico honeſte invenire vix poſſem. Illuc autem aſpirare forſan temerarium foret, tametſi eò pervenerint, quibus ego ſane ingenio & rerum uſu, non tamen optima voluntate atque fide concedo. Cæterum multa ego meditata habeo in rem Cæſaris & Imperii, quæ *Conſultationum Germanicarum* inſcriptione complecti decreveram; ſed tædet verba in ventos effundere & Declamatorum ritu, qui in ſcholis de republica Athenienſi aut Carthaginenſi recte conſtituenda deliberant, ſucceſſu caritura proponere. Quin imo vileſcunt optime cogitata, ſi publice proſtituantur, & hoſtes noſtri admonentur potius, quam coërcentur. Sed ipſa tecum confabulandi dulcedo longius me abripuit, Vir Ampliſſime, jamque epiſtolæ metam exceſſi: nonnulla etiam velut ad amicum juſto liberius ſcripſi, quæ ad alios pervenire nollem. Vale.

P. S. Separata in ſcheda.

Has literas ita compoſui, ut licet nihil recta via poſtulem, nihilominus animi ſenſa exponam, & non modo devotionem erga Cæſarem teſter, ſed & aliud agendo indicem, in quibus rebus forte induſtria mea utilis eſſe

poſ-

possit. Facile judicas, me cum reapse intersim consilio mei Principis, non esse libenter ab eo gradu discessurum: hoc autem futurum esset, suscepto nudo Bibliothecarii & Historiographi munere, quo à negotiorum luce ad umbram traducerer. *Sed si Cæsar me in consilium aulicum admitteret, ac Bibliothecarii munus & commoda adderet*, quod etiam hic fecerat Sereniss. Jo. Fridericus noster, locus mihi daretur explicandi industriam meam, ac tum demum ego me felicem arbitrarer, omnemque animi vim eo converterem, ut Cæsaream gratiam non contemnendis fortasse conatibus tueri possem. Literas Cancellario mittere potes, si è re videtur: sin aliquid in illis Tibi displicet, admone, quæso, ut mature corrigam. Velim tamen, ut me inscio illi mitti videantur, & optaverim, esse Tibi aliquem, a quo Cancellarii sententiam discere possis. Mitto carmina à me composita in memoriam Seren. Principis nostri Joannis Friderici, de quibus judicium tuum flagito. Cæterum in literis tuis ad Hocherum ipse adjicies, quæ tibi videbuntur apta ad persuadendum. Nimirum aliquam me apud Germanos pariter exterosque famam consecutum, &, si quid cum applausu publice tractandum sit, valere nonnulla scribendi facultate. Præterea habere inventa multa atque meditata, quæ insignibus etiam Viris magni sint momenti visa, &

publico his præſertim temporibus profutura, denique, quod potiſſimum arbitror, eſſe in me fidem & boni publici amorem.

II. *Au R. P. Verjus 1695.*

JE trouve, que rien ne ſert davantage à juger des connexions des peuples, que les langves. Par exemple la *langve des Abyſſins* nous fait connôitre, qu'ils ſont *une colonie des Arabes*. Et comme nos peuples Germaniqves & apparemment auſſi *les Celtes* ſont venus de la Scythie, & que les Scythes ont inondé l'Europe & l'Aſie plus d'une fois, je ſouhaiterois particulierement d'être inſtruit des langves, qui reſtent dans ces vaſtes pays du ſeptentrion Oriental.

Nous avons perdu en Allemagne un excellent homme, nommé *Mullerus*, qui etoit admirable pour les langves orientales, & même pour la Chinoiſe. Il faiſoit eſperer *Clavem Sinicam*, croyant de voir quelque jour pour donner une analyſe de leur characteres. Je le fis connôitre au P. Grimaldi, & ils ont eu quelque commerce enſemble. Mais ce Mr. Mullerus etoit un peu capricieux. Cela faiſoit tort à ſon merite, & a prive le public des fruits, qu'on en devoit attendre.

III. *A un Ami 1695.*

C'eſt depuis quelque tems que j'ai des demelés avec Meſſieurs les *Carteſiens*. Car les ayant

ayant attaqué dans leur fort, c'est à dire dans les mathematiqves, ou j'ai montré, combien la Geometrie Cartesienne étoit bornée; & ayant fait voir de plus, combien leur regles sur la force mouvante sont mal entenduës, j'ai entrepris en même tems de rehabiliter en quelque façon l'ancienne Philosophie, comme l'on pourra juger par ce que Mr. Pelisson a fait imprimer. Car quoique je demeure d'accord, que le detail de la nature se doit expliquer mecaniqvement, il faut qu'outre l'étenduë on conçoive dans le corps une force primitive, qui expliqve intelligiblement tout ce qu'il y a de solide dans les formes des écoles.

Il m'arriva un jour de dire, que le *Cartesianisme* en ce qu'il a de bon n'étoit que l'Antichambre de la veritable Philosophie. Un homme de la compagnie, qvi freqventoit la Cour, qvi avoit de la lecture, & qvi se méloit même de raisonner sur les sciences, poussa la figure jusqu' à l'allegorie, & peut être un peu trop loin. Car il me demanda là dessus, si je ne croyois point, qu'on pourroit dire sur ce pied-là, que les anciens nous avoient fait monter l'escalier; que l'école des modernes etoit venuë jusque dans l'Antichambre; qu'il me souhaitoit l'honneur de nous introduire dans le cabinet de la nature. Cette tirade de paralleles nous fit tous rire, & je lui dis, vous

voyez, Monſieur, que vôtre comparaiſon a rejoui la compagnie, mais vous ne vous etés point ſouvenu, qu'il y a la chambre d'audience entre l'Antichambre & le cabinet, & que ce ſera aſſez ſi nous obtenons audience, ſans pretendre de penetrer dans l'interieur.

IV. *Remarques de Mr. Leibnitz ſur le livre d'un Anti-Trinitaire* Anglois, *qui contient des conſiderations ſur pluſieurs explications de la Trinité, & qui a été publié l'an 1693-4.*

N'ayant point veu ce que Meſſieurs *Wallis*, *Sherlok* & *le Dr. S-ht* ont écrit ſur la Trinité, & n'ayant pas preſentement en main le *Syſtéme intellectuel du feu Docteur Cudworth*, où j'ai lû quelque choſe autresfois, & qve j'ai trouvé fait par un tres habile homme; je ne veux pas entrer dans la diſcuſſion de leur ſentimens, & je parlerai de la choſe en elle même.

Premierement je demeure d'accord, que le commandement du culte ſupreme d'un ſeul Dieu eſt le plus important de tous, & doit etre conſideré comme le plus inviolable. C'eſt pourquoi je ne crois pas, qu'on doive admettre trois ſubſtances abſoluës, dont chacune ſoit infinie, toute puiſſante, eternelle, ſouverainement parfaite. Il paroit auſſi que c'eſt

c'eſt une choſe tres-dangereuſe pour le moins de concevoir le Verbe & le S. Eſprit, comme des ſubſtances intellectuelles inferieures au grand Dieu, & neantmoins dignes d'un culte, qvi approche du culte que les Payens rendoient à leur dieux, ou qui le ſurpaſſe plutôt. Ainſi *je crois, qu'on ne doit rendre des honneurs divins, qu'à une ſeule ſubſtance individuelle, abſoluë, ſouveraine & infinie.*

Cependant l'opinion *Sabellienne*, qui ne conſidere le Pere, le Fils, & le S. Eſprit, que comme trois noms, comme trois regards d'un même etre, ne ſçauroit s'accorder avec les paſſages de la Sainte Ecriture, ſans les violenter d'une etrange maniere. Auſſi faut-il avouër, que de même les explications, que les *Sociniens* donnent aux paſſages, ſont trés violentes. Qvant à nous, lorsqu'on dit, le Pere eſt Dieu, le Fils eſt Dieu, & le S. Eſprit eſt Dieu, & l'un de ces trois n'eſt pas l'autre, & avec tout cela il n' y a pas trois Dieux, mais un ſeul; cela pourroit paroître une contradiction manifeſte, car c'eſt juſtement en cela que conſiſte la notion de la pluralite. Si A eſt C. & B eſt C. & ſi A n'eſt pas B, ny B n'eſt pas A, il faut dire qu'il y a deux C. c'eſt à dire; Si Jean eſt homme & ſi Pierre eſt homme, & Jean n'eſt pas Pierre, & Pierre n'eſt pas Jean, il y aura deux hommes, ou bien il faut avouër, que nous ne ſçavons pas ce que c'eſt que deux.

Ainsi si dans le *Symbole* attribué à *S. Athanase*, ou il est dit, que le Pere est Dieu, que le Fils est Dieu, & que le S. Esprit est Dieu, & que cependant il n'y a qu'un Dieu, le mot ou terme de Dieu etoit toujours pris au même sens, tant en nommant trois dont chacun est Dieu, qu' en disant qu'il n'y a qu'un Dieu; ce seroit une contradiction insoutenable. Il faut dont dire, que dans le premier cas il est pris pour une personne de la divinité, dont il y en a trois, & dans le second pour une substance absoluë, qvi est uniqve. Je sai, qu'il y a des autheurs scholastiques, qui croyent, que ce Principe de Logiqve ou de Metaphysiqve: *Quæ sunt eadem uni tertio, sunt eadem inter se*, n'a point de lieu dans la Trinité: Mais je crois, que ce seroit donner cause gagnée aux *Sociniens* en renversant un des premiers principes du raisonnement humain, sans lequel on ne sçauroit plus raisonner sur rien, ny assurer aucune chose. C'est pourquoi j'ai eté fort surpris de voir que des habiles gens parmi les Theologiens Scholastiqves ont avoué, que ce qu'on dit de la Trinité seroit une contradiction formelle dans les creatures. Car je crois, que ce qvi est contradiction dans les termes, l'est par tout. On pourroit se contenter sans toute d'en demeurer là, & de dire seulement, *qu'on ne reconnoit & n'adore, qu'un seul & uniqve Die[u] tout puissant*, & que dans l'essence unique

Di[…]

Dieu il y a trois perſonnes, le Pere, le Fils, ou Verbe, & le S. Eſprit; Que ces trois perſonnes ont cette relation entre elles, que le Pere eſt le principe des deux autres, que la production eternelle du Fils eſt appellée *naiſſance* dans l'Ecriture, & celle du S. Eſprit eſt appellée *proceſſion*, mais que leur actions exterieures ſont communes, excepté la fonction de l'Incarnation avec ce qui en depend, qui eſt propre au Fils, & celle de la Sanctification, qui eſt propre au S. Eſprit d'une maniere tout particuliere.

Cependant les objections des Adverſaires ont fait, qu'on eſt allé plus avant, & qu'on a voulu expliquer ce que c'eſt *perſonne*. En quoi il a été d'autant plus difficile de reuſſir, que les explications dependent des definitions. Or ceux qui nous donnent des ſciences ont coutumes de nous donner auſſi des definitions, mais il n'en eſt pas ainſi des legislateurs, & encor moins de la religion. Ainſi la S. Ecriture auſſi bien que la tradition nous fourniſſant certains termes, & ne nous en donnant pas en même tems des definitions preciſes, cela fait qu'en voulant expliquer les choſes, nous ſommes reduits à faire des hypotheſes poſſibles, à peu prés comme on en fait dans l'Aſtronomie. Et ſouvent les Juris Conſultes ſont obligés d'en faire autant, cherchant à donner au mot un ſens, qui puiſſe ſatisfaire en

même

même [illegible] à tous les [illegible] & à la raison. La difference est, que l'explication des myste-res de la religion n'est point necessaire, au lieu que celle des Loix est necessaire pour ju-ger les differends. Ainsi *[illegible]* *[illegible]* *[illegible]*. Je ne sçai pas assez comment s'expliquent Messieurs *Cud-worth* & *Sherlock*, mais leur explication qui est si [illegible], que je ne doute point qu'ils n'ayent donné un bon sens à ce qu'ils ont a-vancé. Cependant j'oserois bien dire, que trois esprits infinis [illegible] posés, comme des substances absoluës, ce seroient trois Dieux, non obstant la parfaite intelligence, qui fe-roit que l'un entendroit tout ce qui se passe dans l'autre. Il faut quelque chose de plus pour une unité numerique, autrement Dieu qui entend parfaitement nos pensées, seroit aussi uni essentiellement avec nous jusqu'à faire un même individu. De plus ce seroit une union de plusieurs natures, si chaque per-sonne a la sienne, sçavoir, si elle a sa propre in-finité, sa science, sa toute puissance: & ce ne seroit nullement l'union de trois personnes qui ont une même nature individuelle, ce qui devroit pourtant etre.

Je n'ai point vû non plus ce que Monsieur *Wallis* & le Docteur *South*, qui ont eté cité ici, ont ecrit sur ce sujet, & je ne doute point, qu'ils

qu'ils ne ſe ſoient expliqués d'une maniere conforme à l'orthodoxie; Car je connois la penetration de Mr. *Wallis*, qui eſt un de plus grands Geometres du ſiecle, & qui ne ſe de. mentira jamais, de quelque coté que ſon eſprit ſe puiſſe tourner, outre que l'autheur de ce livret avouë que l'explication de Mr. *Wallis* a eu l'approbation publique. Cependant j'oſe dire qu'une perſonalité ſemblable à celle dont *Ciceron* a parlé, quand il a dit: *Tres perſonas unus ſuſtineo*, ne ſuffit pas. Ainſi ſuis-je comme aſſuré, que Mr. *Wallis* aura encore ajouté autre choſe. Il ne ſuffit pas non plus de dire, que le Pere, le Fils, & le S. Eſprit different par des relations ſemblables aux modes tels que ſont les poſtures, les preſences ou les abſences. Ces ſortes de rapports attribués à une même ſubſtance, ne feront jamais trois perſonnes diverſes exiſtentes en même tems. Ainſi je m'imagine que ce Mr. S-ht, quelqu'il puiſſe etre ne ſe ſera point contenté de cela. Il faut donc dire, „qu'il y a des relations dans la ſubſtance divi„ne, qui diſtingvent les perſonnes, puisque „ces perſonnes ne ſçauroient etre des ſub„ſtances abſoluës: Mais il faut dire auſſi, que „ces relations doivent etre ſubſtantielles, qui „ne s'expliquent pas aſſez par des ſimples mo„dalités. De plus il faut dire, que les perſonnes divines ne ſont pas le même concret ſous

dif-

differentes denominations ou relations, comme seroit un même homme, qui est Poëte & orateur, mais *trois differens concrets respectifs dans un seul concret absolu.* Il faut dire aussi, que les trois personnes ne sont pas des substances aussi absoluës, que le tout.

Il faut avouer, qu'il n'y a aucun exemple dans la nature, qui reponde assez a cette notion des personnes divines. Mais il n'est point necessaire, qu'on en puisse trouver, & il suffit que ce qu'on en vient de dire n'implique aucune contradiction ny absurdité. La substance divine a sans doute des privileges, qui passent toutes les autres substances. Cependant comme nous ne connoissons pas assez toute la nature, nous ne pouvons pas assurer non plus qu'il n'y a, & qu'il n'y peut avoir aucune substance absoluë, qui en contienne plusieurs respectives.

Cependant pour rendre ces notions plus aisées par quelque chose d'approchant, je ne trouve rien dans les creatures de plus propre à illustrer ce sujet, que *la reflexion des esprits*, lorsqu'un même esprit est son propre objet immediat, & agit sur soi même en pensant à soi même, & à ce qu'il fait. Car le redoublement donne un image ou ombre de deux substances respectives dans une même substance absoluë, sçavoir de celle qui entend, & de celle qui est entenduë; l'un & l'autre de ces etres est

eſt ſubſtantiel, l'un & l'autre eſt un concret individu, & ils different par des relations mutuelles, mais ils ne font qu'une ſeule & même une ſubſtance individuelle abſoluë. Je n'oſe pourtant pas porter la comparaiſon aſſez loin, & je n'entreprends point d'avancer que la difference, qui eſt entre les trois perſonnes divines, n'eſt plus grande que celle qui eſt entre ce qui entend & ce qui eſt entendu, lorsqu'un eſprit fini penſe à ſoy, d'autant que ce qui eſt modal, accidentel, imparfait, & mutable en nous, eſt reel, eſſentiel, achevé & immutable en Dieu. C'eſt aſſez que ce redoublement eſt comme une trace des perſonalites divines. Cependant la S. Ecriture appellant le Fils, *Verbe* ou λόγος, c'eſt à dire verbe mental, paroit nous donner à entendre que rien n'eſt plus propre à nous éclaircir ces choſes, que l'analogie des Operations mentales. C'eſt auſſi pour cela que les Peres ont rapporté *la volonté* au S. Eſprit, comme ils ont rapporté *l'entendement* au Fils, & la *puiſſance* au Pere, en diſtinguant *le pouvoir*, *le ſavoir*, & *le vouloir*, ou bien le Pere, le Verbe, & l'Amour

V. *Lettre de Mr. Greiffenkranz, Chancelier d'Oſtfriſe à Mr. Leibniz, 1695.*

L'on n'a encore nul advis de la ſuite de l'*Aſ-ſaſſinat*

ſaſſinat de l'Ambaſſadeur de Portugal ſi non qu'il s'eſt retiré à Veniſe. J'ai eu aprés ſon malheur du Secretaire de l'Ambaſſadeur un grand Livre in folio, qui traitte *l'Hiſtoire de la Maiſon de Souſa*, dont Madame ſon epouſe eſt heritiére. Je trouve cette Dame, qui n'a encore que 24 à 25. ans, & qui eſt une ſi riche heritiére, bien malheureuſe, de devoir étre aſſujetie à un perpetuel veufvage, vûque Mr. l'Ambaſſadeur eſt encor jeune, qu'il n'a pas envie de ſe faire faire le procés, & que chez les Romains il n'y a nul ſuiet qui puiſſe diſſoudre un mariage, ny adultere, ny deſertion, hormy la mort ſeule.

Je ne puis pas bien concilier cette *rigueur des Canons d'aujourdhui* avec les paſſages de l'hiſtoire, où des femmes ſeparées ſe ſont mariées du vivant de leur premier mari. Ce qui a été juſte & conforme au droit de ce tems la, le devroit étre encore. Toutes les hiſtoires ſont remplies de tels exemples. Un des plus illuſtres eſt de cette *Eleonore* * heretiere des Aquitaines, repudiée du Roy de France, & repouſée de celui d'Angleterre.

Je ne ſai pas ſi noſtre Ermingarde epouſe d'Azon n'en fournit auſſy un: Car l'hiſtoire ne marque pas bien, ſi elle a epouſe Azon du

Le

(* Huic exemplo reponi poſſet, Papam iſtud matrimonium ſtatim ab initio pro nullo declaraſſe.)

vivant de Thibault III. Comte de Champagne ou apres ſa mort.

Le *Livre de la Maiſon de Souſa* eſt écrit en Eſpagnol avec des tailles douces bien travaillées. L'Auteur n'y paroît point, mais il ne ſe fonde toujours ſur d s bonnes p euves. On y trouve, que la premiere Maiſon de Souſa ayant pour tige un nommé *Don Sveyro Belfaguer*, qui fleurit ſous Alphonſe le Chaſte, Roy de Caſtille, au ſiecle VIII. defaillit en la 13me. Generation, vers la fin du 13me ſiecle; Qu' une Fille heritiére en porta le nom, & la ſucceſſion en la famille de Port l, & que de celle-cy, qui defaillit bien-tôt, une fille la porta avec le nom en mariage à Don Alfonſo Dyniz, fils d'Alphonſe III. Roy de Portugal; Que de ce mariage il y eut pluſieurs enfants, ſeparés enſuite en pluſieurs branches, tellement qu'au ſiecle paſſé il y a eu en un même tems XIV Seigneurs d'age & renommez du nom de Manuel de Souſa; Et que de la Branche aiſnée des Marquis d'Arronch s, l'Epouſe de Mr. l'Ambaſſadeur eſt l'heritiére unique. J'en ay extraict une Table Genealogique, qui manquoit à ce bel ouvrage.

VI. *Epiſtola Leibnitii ad Reverendiſſ. Patrem, Claudium Philippum Grimaldum, Soc. Jeſu Theologum & præſidem mathematici Tribunalis in Imperio Sinenſi.*

SCio per gradus eundum eſſe in animis hominum capiendis, neqve facile eſſe ea, qvæ Deus humano generi per Chriſtum revelavit, iis per argumenta perſuadere, quibus noſtra hiſtoria ſacra & profana non ſatis eſt explorata demonſtrataqve. Interea tamen tanta eſt Dei benignitas, ut his qvoqve, qvibus revelatio nondum innotuerat, alio gratiæ nunqvam deficientis genere ſuccurrat, modo nihil ipſis ad bonam voluntatem deſit. Excitati enim naturæ contemplatione, intusqve adjuti ex alto, eum ſuper amare poſſunt, qvem ſuper omnia pulchrum perfectumqve eſſe intelligant, donec præparata mente etiam fidei lumen ipſis infundatur. Itaque conandum eſt, ut amor divinus interim excitetur, qvem maxime Chriſtus urſit, & ratio ipſa commendat. Certum autem eſt, neminem amari poſſe, cujus non eſt cognita pulchritudo, nec divinam ſapientiam & poteſtatem, in qvibus ſupre-

fupremæ intelligentiæ ſpecioſitas conſiſtit, qvantum à nobis illa capi poteſt, melius noſci qvam cognitione rerum, qvas fecit.

Unde conficitur, *tria agi debere ad augendum in nobis naturale Dei lumen.* Nimirum, ut primum colligatur notitia rerum egregiarum iam inventarum; Deinde ut eruantur adhuc invenienda; deniqve ut omnia vel inventa vel invenienda referantur ad hymnos ſummo rerum autori canendos, & incrementum divini amoris, cui charitas erga homines eſt innexa. Qvod ſi tanta eſſet mortalium felicitas, ut magnus aliqvando Monarcha tria iſta tanqvam rem ſuam agenda ſumeret ſibi, plus uno decennio ad gloriam divinam & beneficia humani generis, qvam multis alias ſeculis, proficeremus.

Analyſis ſpecioſa ſive ars inveniendi mathematica mira augmenta accepit, opera inprimis mea & aliqvot amicorum, qvi novam qvandam à me propoſitam literaliter calculandi rationem in uſum tranſtulerunt, qva ratione ſuppleta ſunt ea, qvæ *Carteſius* ipſe fatebatur in ſua analyſi deeſſe. * Nam *novam excogitavi formam in calculo exprimendi motuum progreſſus infinite parvos*, & ipſa progreſſuum rudi-

B 2

* Monſieur le Marquis de l'Hôpital dans la preface de ſon Analyſe des infiniments petits en parle ainſi: En un mot, il ne paroît

rudimenta, quæ ſunt infinities infinite parva. Cum enim motus, qvippe qvi in tempore fit, fit ut linea ordinaria, oportet ut impetus tanqvam initium motus inſtantaneum ſit, ut linea infinite parva ſeu infiniteſima; At conatus (e.g. gravitas aut vis recedendi à centro) cum infinitis demum repetitionibus conſtituant impetum, erit qvantitas infinities infinite par-

roît pas, que les Anciens en ayent pû faire davantage pour leur tems: Ils ont fait ce que nos bons eſprits auroient fait en leur place; & s'ils étoient à la nôtre, il eſt à croire, qu'ils auroient les mêmes vuës que nous. Tout cela eſt une ſuite de l'egalité naturelle des eſprits, & de la ſucceſſion néceſſaire des decouvertes. Ainſi il n'eſt pas ſurprenant, que les Anciens n'ayent pas été plus loin: mais on ne ſçauroit aſſez s'étonner que de grands hommes, & ſans doute d'auſſi grands hommes que les Anciens, en ſoient ſi long tems demeurés là: & que par une admiration presque ſuperſtitieuſe pour leurs ouvrages, ils ſe ſoient contentés de les lire & de les commenter, ſans ſe permettre d'autre uſage de leurs lumieres, que ce qu'il en falloit pour le ſvivre; ſans oſer commettre le crime, de penſer quelques fois par eux mêmes, & de porter leur vuë au

parva. Has notiones infiniti ubi traduxi in calculum geometricum, inventæ ſunt ſolutiones problematum phyſico-mathematicorum, qvæ hactenus in poteſtate non eſſe videbantur, nunc autem paruére facilius calculo infiniteſimali, qvia natura ubiqve aliqvid infiniti voluit, ut veſtigia oſtendat autoris immenſi.

Galilæus fruſtra qvæſierat *lineam catenariam*, qvum ſcilicet catena ſumme flexilis, & annulis qvam minimis conſtans, ex duobus datis punctis ſuſpenſa format. Hanc ad amicorum exhortationem aggreſſus ſolvi omnium primus, &, qvod mirum eſt, reperi pendere ex Logarithmis; ita ut ſi nulla extaret Logarithmorum tabula, aut ductæ ex iis inſtrumentorum diviſiones, poſſent tamen ope talis catenulæ affabre elaboratæ Logarithmorum effectus ea accuratione, qvam catenæ magnitudo dare poteſt, exhiberi. Veritatem rei poſtea etiam alii comprobarunt. Hujus ex-

 emplo

au delà de ce que les Anciens avoient decouvert. De cette maniere bien des gens travailloient, ils écrivoient, les livres ſe multiplioient, & cependant rien n'avançoit: Tous les travaux des pluſieurs ſiecles n'ont abouti, qu'à remplir le monde de reſpectueux commentaires, & de traductions repetées d'originaux ſouvent aſſez mépriſables.

emplo Mathematici ingeniosissimi meo calculo utentes determinavere figuras velorum & varia optica & mechanica qvæsita. Qvemadmodum & *novum genus linearum* excogitavi, qvas, tanqvam tangentes arctioris naturæ, voco *osculantes*, earumqve insignem in praxi mechanica usum ostendo: qvibus perspectis *Hugenius*, nulli Mathematicorum nostri seculi secundus, fassus est publice & privatim, posse nos ope calculi a me propositi ea obtinere, ad qvæ alioqvi vix dabatur aditus. Et *Marchio Hospitalius*, qvi peculiarem *librum de hac nova Analysi infinitesimali* nuper in Gallia edidit, agnoscit, incepisse me, ubi omnes alii desierant, & hoc calculi genere perfringi qvodammodo parietem, qvi physicam separat à mathesi. Et jam ars inveniendi eò provecta est, ut appareat nihil invium nobis fore, ubi sufficientia sunt data, modo homines sibi ipsis non desint.

Cœpi etiam condere novam qvandam *Dynamices* scientiam, &, detectis *Cartesii erroribus*, veras dedi *leges motus* demonstratas, ducendo ad absurdum, qvia scilicet iis non admissis violaretur æqvalitas inter causam integram & totum effectum, adeoqve posset *motus perpetuus* excogitari, qvem absurdum esse assumo. Mirificæ autem hic qvoqve se ostendent harmoniæ, unde maxime apparet; *Naturam esse opus Sapientiæ supremæ, in quo uno agnoscendo &*

& celebrando maximus consistit meditationum, imo totius nostræ vitæ fructus; in id enim conditi sumus, ut divinam sapientiam amemus & colamus.

In *Astronomia* qvoqve magis magisqve progressus fiunt. Viri docti magno labore incumbunt in *motus lunares* extricandos. Et sane videntur aliqvæ inesse ei deviationes, ex ipsa actione corporum planetariorum inter se ortæ; qvales verisimile est inesse planetis omnibus, sed in Luna nobis proxima facilius notari. Interea hæ ipsæ deviationes, si rite observentur, iugum aliqvod admittunt in usum prædicendi accuratius, qvam hactenus est factum. *Hugenius* posthumum opus reliqvit, cui titulus *Cosmotheoros*, in qvo multa vulgo parum nota explicavit de rebus cœlestibus. Reliqvit etiam machinam, sidera repræsentantem ab ea diversam, cujus *Romeri* cura fabricatæ exemplum Patres Gallos in Sinas pertulisse puto. Deprehendi ego posse explicari mechanice ellipticum motum planetarum, si concipiamus corpora planetarum circa solem circulari harmonice, id est, ut celeritates circulandæ sint in progressione harmonica, qvando ejusdem planetæ diversæ distantiæ à sole sunt in progressione arithmetica.

Qvod *Optica* attinet, inventa nunc ars est efficiendi specula ex vitro, incredibiliter majora prioribus. Nam habentur iam, qvæ sunt

altitudinis pollicum pedis Parisini octuaginta, id est $6\frac{2}{3}$ pedum, quale qvid ante paucos annos, Veneti ipsi in Murano impossibile pronunciassent. De modo fabricandi nihil satis certi distinctiqve adhuc ad me relatum est, puto tamen artificium mox vulgatum iri.

Experimentum Cassellis in vicinia nostra sumtum est *Navis subaqvaticæ*, ipso spectante Principe, Hassiæ Landgravio, nec malus fuit successus: ut adeo dubium nullum sit posse hæc aliqvando in usum transferri, ubi familiariora opificibus facta fuerint. Autor rem ita instituerat, ut inclusus intra navim profunditatem demersionis ope Hydrargyri, ut in Barometro æstimare posset.

Nuper Gothæ in Thuringia effossa sunt ossa prægrandis animalis ex genere elephantino. Mirantur curiosi, unde illud in has oras. Sed similia etiam in Brunsvicensi tractu, & Brabantia, & alibi passim deprehensa sunt. Non dubito etiam apud Sinenses interdum effodi, qvæ hodie illic supra terram non visuntur, qvorum notitia prodesset Europæis ad instituendam comparationem.

VIII. *Lettre de Mr. B. Gentilhomme Ecossois, à Mr. Leibnitz, de Westmunster 1696.*

JE vous communique la notice d'un *Manuscrit* en forme de l'histoire des affaires publiques

ques, écrite par le feu *Chancelier Hyde* depuis l'an 1640. de ce ſiecle, jusques à ſa mort, qui eſt à cette heure entre les mains de Mylord Comte de Rocheſter, un de parens de l'autheur.

On a traduit ici *l'Hiſtoire des Revolutions de Suede*, qu'on éſtime fort dans ce païs ici. Mr. Burnet l'Evêque m'a fort loue ce livre, comme auſſi un autre intitulé *la Vie de Tekeli*, qu'il dit d'avoir été écrit d'une belle maniere, avec methode, à l'exemple de Mr. Clerc, ou de celui qui eſt l'autheur de la vie de Richelieu, non obſtant, qu'il ne paroiſſe pas comme un original, qui connoiſſe les faits de ſource.

La pluspart de nos Anglois deviennent extremement pareſſeux. Il me ſemble à cette heure, que tout le genie de la Nation roule ſur les affaires du tems. Il n'y a pas un Acte du Parlement ſur le tapis, qui ne produiſe dix ou douze papiers imprimés des projects medités là deſſus. La Theologie, la Philoſophie, & la Phyſique même ſont quaſi hors du Camp de diſpute. Comme les travaux de Mars ſont les plus grandes occupations par tout, on n'écoute autre ſujet, que de politique civile ou militaire.

On reimprime icy la paraphraſe du fameux Dr. *Hamond* ſur les Pſeaumes & ſur les Proverbes du Salomon: Item le *Doctor dubitantium de Mr. Taylor*, qu'on eſtime icy le meilleur autheur

theur, qui ſe trouve pour les cas de conſcience.

Je n'ay pas beſoin de vous parler des vers de Mr. Prior à l'arrivé du Roy à la Haye, ny des Globes, que Mr. *Coronelli*, Geographe de la Republique de Veniſe, a preſenté icy au Gouvernement. Les Savans & Mathematiciens d'icy, à ce qu'on dit, les eſtiment fort defectueux & pleines des fautes. Je ſuis ſûr, qu'ils ne valent pas le preſent, que les Seigneurs Regens lui firent, des 200. Guinés, outre la grande medaille & la chaine d'or.

VIII. *Lettre de Mr. Leibnitz à Mr. B. 1696.*

CE que je vous ay envoyé de *mes Reflexions ſur l'important livre de Mr. Lock* eſt entierement à vôtre diſpoſition. Vos Meſſieurs n'ont pas mal fait de faire ceſſer les *diſputes ſur la Trinité*, & le plus sûr eſt de s'arreſter aux termes de l'Ecriture & de l'Egliſe. Car de diſputer ſur des termes, dont on n'a point de definition, c'eſt *in tenebris micare.* Pour le dire entre nous, quoyque *Mr Sherlok* ſoit habile homme & eloquent, j'ay jugé par une piece, que vous m'envoyâtes de ſa part, & ſur la quelle je vous envoyai des notes, quand vous n'étiez pas encor ſorti hors de l'Allemagne, qu'il ne ſe donne pas tousjours la peine de ſe former des notions diſtinctes.

Je

Je feray bien aife de voir un jour l'edition du MS. fameux du nouveau Teftament, fur lequel il y a eu une difpute entre Mr. Arnauld & Mr. Simon.

Il feroit à fouhaiter que quelque habile homme chez vous oppofât quelque chofe à *l'Hiftoire du Pere d'Orleans*. Monfieur l'Evêque de Salisbury, ou Mr. Temple, ou bien Mr. Johnfton, y feroient propres.

Je crois avec vous que vous avez quantité d'habiles gens. Cependant *je fais grande diftinction entre les connoiffances folides, qui augmentent le trefor du genre humain, & entre la notice des faits, qu'on apelle erudition volgairement.* Je ne méprife point cette erudition, au contraire j'en reconnois l'importance & l'utilité. Mais je fouhaiterois pourtant, qu'on s'attachât davantage au folide. Car il y a par tout trop peu de perfonnes, qui s'occupent au plus „important. Il n'y a rien de fi beau ni de „fi fatisfaifant, que d'avoir une veritable „connoiffance du fyfteme de l'Univers, non „feulement à l'egard des Corps, mais encor à „l'egard des fubftances en general, & fur tout „á l'égard de la Nature divine, & de celle de „nôtre ame, & de même des ames en gene„ral. Je croi d'y avoir contribué par quelques decouvertes. Mais fi beaucoup de perfonnes s'y attachoient, on iroit bien loin non feulement pour les commodités de la vie &

pour

pour la ſanté, mais encore pour la ſageſſe, la vertu & le bonheur; pendant que le plus ſouvent nous ne nous amuſons qu'a des bagatelles, qui nous divertiſſent, mais qui ne nous perfectionnent point. *Je ne mets entre les perfections que ce qui nous peut reſter aprés cette vie; Et la connoiſſance des faits eſt à peu prés comme celle des ruës de Londres, qui eſt bonne pendant qu'on y demeure.* Cependant il m'a tousjours paru, qu'il n'y a gueres de nation, dont les eſprits ayent des vuës plus grandes & plus belles, que *les Anglois.* Le deſſein de la *Societé Royale* a eſté admirable, mais par malheur on ne prit point de bonnes meſures pour un établiſſement ſolide, & le feu Roy, bien loin de la favoriſer en qualité de protecteur & comme il pouvoit, eſtant luy même verſé dans les belles connoiſſances, tachoit plutôt de la tourner en ridicule. J'en ſçay des nouvelles. Sauf ce qu' on doit á la memoire des Roys, *Charles II.* avoit l'eſprit propre aux grand es choſes, & l'inclination portée á la bagatelle.

Lorsque j'ay veu *le Pere Coronelli* à Veniſe, j'ay trouve, qu'il cherchoit plûtoſt à ſe depécher, qu'à donner quelque choſe d'exact. Je ne croi pas qu'on puiſſe faire grands fonds ſur ſes cartes.

Je voudrois, que le jeune *Mr. Ashley Cooper* nous fit donner des meilleurs *Mémoires de la*

vie

vie de son Grand Pere, que ceux, qui sont imprimés & qui ne valent rien.

Je ne m'étonne point, que la plus part des esprits chez vous se tournent maintenant à écrire sur les affaires publiques. Cela est conforme au genie de la liberté, & au caractere de la nation. Le mal est, que les meilleurs avis ne sont pas tousjours écoutés, & j'ay peur, qu'en matiere de monnoye on trouvera de n'avoir pas choisi le meilleur expedient. *Vos Loix seroient excellentes, si vôtre Jurisprudence estoit un peu moins attachée à la lettre, & si on avoit un peu moins égard aux temoins.* Je suis de vôtre sentiment, que *la morale* & *la politique* pourroient estre établies d'une maniére solide & incontestable. Mais pour l'appliquer à l'usage, il faudroit une nouvelle espéce de *Logique* toute differente de celles qu'on a jusqu' icy. C'est ce qui manque principalement dans ces sciences practiques. Quant *à l' Histoire*, il n'est pas necessaire, que la posterité soit informée de toutes les intrigues, qui souvent n'en valent pas la peine. Il suffit, qu'elle apprenne ce qui est le plus instructif. Peu d' Historiens s'attachent à ce que je souhaiterois le plus.

Vous avez raison de souhaiter, qu'on continuë à travailler sur *la verité de la Religion Chrestienne.* Monsieur *le Clerc* y seroit tres-propre. Car il est fort versé dans les langues

&

&dans l'hiſtoire, qui ſont neceſſaires pour cet effét. Il faudroit ſour tout éclairer quantité des paſſages de la ſainte Ecriture, qui ſont ſujets à des difficultés. Cependant comme *le but de Jeſus Chriſt a eſté d'élever les hommes à Dieu*, le principal eſt de s'attacher à ce grand point, quand même on ne ſeroit pas inſtruit de tous ces points hiſtoriques ou literaires. *Et il n'eſt que trop vray, que ceux qui ſont fort ſavans, ne ſont par tousjours fort éclaires par la veritable lumiere*; & il y en a bien peu qui ſçachent ce que c'eſt que cette lumiere. Je doute fort, que vos *trembleurs* le ſçachent, quelque bruit qu'ils en faſſent, ſur tout vôtre *Monſieur Penn*, qui eſt en guerre maintenant avec un de ſes confreres nomme *Mr. Reith*, que Mr. Helmont m'a dit eſtre habile, & avoir traduit en Anglois du Latin de feu *Mr. Pocockius le livre tout-à-fait excellent d'un Auteur Arabe*, intitulé *Philoſophe Autodidacte*, que j'ay lû autres fois avec un plaiſir extraordinaire.

IX. Epiſtola Leibnitii ad Buſſingium, Profeſſorem Hamburgenſem, 1696. d. 24. Decemb.

MIhi perplacet, quod ais in *diluvio generali* aquas ex ipſa terra ſubſidente fuiſſe expreſ-

pressas. Hunc tamen subsidentis superficiei descensum non putem factum sine fracturis & ruinis; iam enim credo firma erat crusta. At quorsum ivit postea tanta aquæ copia? An effractis repagulis in hiatus quosdam interiores pererravit? Nescio, an videris, quæ Dn. *Tenzelius edidit de sceleto animalis elephantiformis in Thuringia effosi.* Assentior prorsus ex animali esse regno, non minerali. Sed nescio, an probabiliter dicatur per diluvii Noachici aquas animal ex longinquis oris huc fuisse advectum, ut ipsi videtur. Quid si olim in his regionibus animalia habitaverint, quæ nunc nescimus? Et credibile est, non multa olim marina vel amphibia fuisse, quæ nunc terris propria habentur.

Ex Anglia mihi scribitur, novissime *Whitsonium* quendam * novam Theoriam telluris *Burnetiana* opposuisse, quæ plurimum approbetur.

Pro communicata vestrorum Arithmeticorum *Euclidis germanice edendi* destinatione gratias ago. Non spernendus erit labor, si omnia lucide accurateque germanico sermone

* Mr. Whitson, Chapelain de Mr. l'Evêque de Norvvich, a intitulé son Livre: *The new Theorie of the earth, vindicating the Mosaick account of the 6. dayes creation, the deluge, with ane dissertation concerning the veritie of the mosaick style.*

ne reddantur, cui rei efficiendæ ſpero ipſos pares fore. Svadendum tamen erit, ut viros doctos in conſilium adhibeant. Laudanda ſemper voluntas erit, magis tamen laudabitur effectus, ſi tantus ſcriptor pro dignitate tractetur. Sæpe neceſſe erit ὀνοματοποιεῖν, aut certe conſtantes quasdam phraſes Geometricas introducere in linguam germanicam. Sed hæc, ut recte fiant, poterunt obtineri te velut Apolline conſulto.

Cum *veſtra Arithmeticorum ſocietas* laudabilia conſilia præ ſe ferat, hortandos putem, ut artem Analyticam exemplo Belgarum & Gallorum illuſtrent, & problemata non vulgaria nec inelegantia ſolvere tentent. Dolendum eſt à viris induſtriis tantum laboris impendi in exempla computanda, quæ id parum merentur. Sunt etiam multa practica ope novæ Analyſeos inventa, quæ ipſis non puto ſatis explorata; e. g. à me in Actis Eruditorum publicatus eſt modus ſolvendi problemata Trigonometrica, etiamſi Tabulis deſtituamur.

X. Lettre de Mr. Leibniz á Mr. Sparvenfeld, (qui avoit le ſoin de ſervir les Miniſtres étrangers, qui étoient à Stockholm.)

On

ON m'asſure, que le *Pere Benier* eſt autheur de la *Præface* miſe devant l'edition poſthume *des Origines Françoiſes*, ou Etymologique *de feu Mr. Menage*; & la connoiſſance, qu'il a euë avec vous, le confirme. Ce qu'il dit de vôtre merite eſt peutêtre ce qu'il y a de plus juſte dans ſa Preface. Car du reſte, quoyque il y paroiſſe de l'erudition, il me ſemble, qu'il y a auſſi bien de choſes peu dignes d'etre miſes à la tête d'un livre de Mr. Menage. Les Menagiana avoient attribue à ce ſçavant homme d'avoir dit, qu' Ariſtote avoit écrit des Etymologies. Le P. Benier s'imagine, que Monſr. Menage, ou quelque Critique Hollandois, à qui il ſe feroit fié, auroit mal pris, ou corrigé le paſſage d'un ancien qui dit, qu' *Ariſtote* a ecrit *Nomina Barbarica*, des Toix des Barbares, & l'auroit changé en *Nomina*; comme ſi on trouvoit Nomina dans les verſions latines, qui n'eſt que dans le grec, ou comme ſi Mr. Menage, ou quelque Critique Hollandois pouvoit etre capable d'une ſottiſe pareille. Il mépriſe l'Etymologicon de Gerard Jean *Voſſius*, & les travaux de Monſieur *Meninski*, & cependant il parle avec un air d'eſtime de quelques livres Italiens & Eſpagnols, qui ne le meritent gueres, en quoy il garde le caractére de ſa Nation, qui a coutûme de faire cas même des bagatelles, qui viennent d'Italie & d'Eſpagne, & ne rend pas aiſement juſtice à ce qui

vient d'Allemagne, d'Angleterre, d'Hollande, ou des pays encore plus ſeptentrionaux. Et ce Pere ſe fait une plaiſante imagination de croire, que les Etymologiſtes Anglois ont du chagrin de ce que leur langue tire pluſieurs mots de la Françoiſe, au lieu que je ſçay, que les Anglois ſont gloire d'avoir enrichi leur langue par la depoüille de beaucoup d'autres. En parlant des Danois, il ſe trompe de leur attribuer le *Magog Aramaus*; dont il dit, que l'auteur Danois ne luy eſt connu que par ce titre de ſon livre, qu'il apelle bizarre. Cependant c'eſt *Mr. Sternhielm*, qui en eſt l'autheur, & je ne voy pas, pourquoy ce titre ſoit plus bizarre que celuy de *Phaleg de Bochart*. Enfin c'eſt grand dommage, que Mr. Menage n'a pas fait luy même une preface à ſon ouvrage, nous y aurions trouvé bien des belles choſes. Le *P. Benier* a beaucoup d'eſprit aſſeurement, mais il va un peu viſte, & je me ſouviens que lorsque j'étois à Paris, quand on voyoit ſon *Projet* imprimé *de la reunion des Langues*, Mr Huet me diſoit, que cela ne pouvoit venir que d'un avanturier. Mais je voy, que vous connoiſſez ce Pere mieux que je ne le connois, & que vous n'en jugez pas trop avantageuſement en remarquant, qu'il n'eſt pas tousjours bien ſeur de ſe fier à ſes rapports.

Je ſuis bien aiſe d'apprendre d'ou feu *Monſ. d'Herbelot* aura puiſé ſa *Bibliotheque Orientale*.

Ce-

Cependant il ſera tousjours bon que nous l'aions, traduite ou faite n'importe. Je vous ſupplie de me marquer un jour le nom même de l'Auteur Arabe. On m'avoit aſſuré, que Mr. d'Herbelot avoit dechifré un Itineraire Perſan, (comme je crois) trouvé dans la Bibliotheque du grand Duc, qui étoit plein de mots Tartares, & qui donnoit la deſcription d'un *voyage de la Perſe dans la Chine par les Uſbecs*, & qu'il en avoit preſenté la traduction à ce Prince. J'en ay écrit au Bibliothecaire, qui eſt d'ailleurs de mes amis; mais il eſt un peu ſinguli r, & je crois, qu'il a mieux aimé de dire que cette traduction n'y eſt plus, que d'avouër, que la choſe ne luy eſt pas connuë.

Je ſuis bien aiſe auſſi d'apprendre que *Mr. de la Croix* a traduit *la vie de Timur Chan.* Quand j'étois à Paris, il avoit déia traduit celle de *Chingir Cham*, ſi je m'en ſouviens bien. Ces deux vies meriteroient d'être jointes; ſi la paix ſe fait, comme il y a de l'apparence, il trouvera moyen en France de les faire imprimer, & le Roy même y contribuera.

A propos de las *Deſconocidas d' Eſpagna*, j'ay le livre, que *Laſtanoſa* a fait ſur les medailles, qui contient ces caractéres inconnus. On en trouve quelques fois encore hors de l'Eſpagne. *Laſtanoſa* a eu raiſon de ſoutenir, qu'elles ne ſont pas des Gots, ny Vandales, mais des anciens Eſpagnols du tems des Romains &

des Cartaginois. Mais si l'on peut justifier, qu'elles conviennent assez avec les Runes, il faudroit l'attribuer à une ancienne migration, ou communication des Septentrionaux, qui pouvoient avoir passé par mer jusqu' en Espagne.

La *Grammaire Russienne de Mr.* [*Ludolf* me paroist trop maigre aussi bien qu'à vous. Et puisqu'il dit, qu'une certaine langue Slavonne est la langue des sçavans en Moscovie, il auroit été bon d'en dire un peu davantage, & de la comparer avec la langue courante des Moscovites; il falloit aussi un petit Dictionnaire.

Nous avons aussi un petit *reste des Slaves dans le pays de Lunebourg* le long de l'Elbe. Je me suis enquis d'eux, & en ay demandé le Pater noster, ou je trouve des mots, qui ne sont pas dans les Oraisons Dominicales des autres langues Slavonnes, & qui semblent venir du Prussien, de sorte que je m'imagine, que cette espéce des Windes est venuë de ce costé là. J'ay obtenu un fragment de la *Grammaire des Tartares de la Chine*, les caractéres en sont plaisans. Il n'expriment pas les choses, comme ceux des Chinois, ny les letres, comme les nôtres, mais les Syllabes d'une façon assez singuliere. Je souhaiterois fort de pouvoir apprendre un jour plus de particularités des langues & peuples de la Tartarie, & comment

diffe-

different les Siberiens, les Czircaſſes, les Kalmucs, les Mugalles, les Usbecs, & les Lamas à la Chine. On m'aſſure, que la *langue des Hongrois* ſe trouve encor proche de la mer Caſpienne. Qand je conſidere les déſcriptions, que les Anciens faiſoient des *Hunnes*, & celles, que les voyageurs nous font des *Kalmucs*, il ſemble que c'eſt un même peuple. Car on donne aux uns & aux autres un viſage plat & large, & des yeux extremement petits, & la ſituation ſe rapporte auſſi. Je ne ſçay, ſi la langue de ces Kalmucs ſe rapporte à la langue du Turqueſtan, comme celle des Tartares de la Crimée, dont la langue, comme je croy, a aſſez de convenance avec celle des Turcs.

Mr. Ludolf dans l'Appendice de ſa Grammaire Ruſſienne parle de *Buchartzi*, Marchands Mahometans, qui viennent jusque dans la Siberie. Je m'imagine, que ce ſont les Usbecs de Bochara. S'il eſt vray, que les *Calmucs* auſſi bien que les Mugalles & les Tartares de la Chine, dependent du grand *Lama* en matiere de religion, peutêtre qu'il y a encore du rapport pour les langues & les origines des peuples. Si ce n'eſt que la taille & la conſtitution des corps ſe trouve trop differente entre eux. Je me ſouviens d'avoir lû quelque part, mais je ne ſçaurois le retrouver, qu'un certain voyageur avoit partagé les hommes en certains tribus, races, ou claſſes. Il donnoit

une race particuliere aux Lappons & Samoje-des, une autre aux Chinois & peuples voisins, une autre aux Negres, encore une autre aux Cafres, ou Hotentots. En Amerique encore il y a une difference merveilleuse entre les Gallibis ou Caribes, qui ont beaucoup de valeur, & même de l'esprit, & entre ceux du Paraguay, qui semblent étre des enfans, ou des écoliers toute leur vie. Cela n'empeche pas que tous les hommes, qui habitent ce globe, ne soient tous d'une même race, qui a été alterée par les differens climats, comme nous voyons, que les bêtes, & les plantes changent de naturel, & deviennent meilleurs, ou degenerent.

On attend un *Ouvrage posthume du Pere Tomasin* de l'Oratoire, où il pretend nous donner *l'Harmonie des Langues*, & en rapportant toutes à la Hebraique montrer, que le genre humain vient tout entier d'Adam. C'est une grande & belle entreprise que celle de l'harmonie des Langues; mais je doute, que ce Pere, quelque sçavant & laborieux qu'il ait été, ait pû traiter dignement cette matiere.

Je ne connois que vous, Monsieur, presentement, qui puissiez y apporter toutes les lumieres, qu'il faut avoir, puisqu' outre l'erudition & le jugement vous avez fait des grands voyages, que vous connoissez les langues anciennes & modernes, & que vous pouvez seul marier les Orientales aves celles du Nord, sans

étre

être entêté des opinions outrées, comme quelques uns de vos Messieurs. Je conçois bien, que vôtre tems, vos emplois de Cour, & vos affaires ne vous permettront pas de faire un aussi grand ouvrage, que la matiere pourroit meriter; mais il suffit, que vous nous donniez un ristretto dequantité de vos belles observations & meditations, qui fournissent des lumieres, que les autres puissent suivre.

Je vous remercie cependant du present d'un *livre rare*, fait autres fois par ordre *du Senat de Suede* contre le Roy Sigismond. Ces sortes d'ouvrages donnent des grandes lumieres à l'histoire.

XI. *Excerptum ex epistola Meieri, Theologi Bremensis, ad Leibnitium, 1696.*

S*ikius* Bremensis *Alcoranum* vertendum ex Manuscriptis, qvæ multa possidet, recepit meis hortatibus. Opus constabit duobus voluminibus, qvorum prius ipsam versionem proferet; alterum, qvod seqvetur cum tempore, Commentarios Arabum in Coranum. Prior pars sex intra septimanas perfecta typographo extradetur.

XII. *Responsum Leibnitii ad literas Meieri. 1696.*

DOmini *Sikii*, vestri laudabile est vertendi

Corani institutum, cui parem esse non dubito, te præsertim probante; qvanqvam consultum sit etiam doctissimos alios consulere in re, qvæ merito habetur magnæ difficultatis. Itaqve valde velim cum *Acoluthò*, egregio apud Uratislavienses in his literis viro, communicare possit, cum qvo subinde Dominus Abbas Molanus literas commutat. Nam ille ipse diu hæc agitavit, & omnino conjungi operas interest ad operis perfectionem. Qvod Romanum opus attinet, *P. Maraccius* senex diu jam versionem & notas in Alcoranum molitus est, & notæ dicuntur illustrare textum ex Arabum commentariis. Innocentio XI. displicuerat institutum, verenti, credo, ne de Turcis mollius sentiremus. Postea *Cardinalis Barbadicus*, Patavinorum Præsul perdoctus, editionem procurare in se recepit, qvæ etiam sic satis processit. An absoluta sit nondum intellexi, nec qvicqvam de nova prohibitione audivi. Fieri tamen potest, ut à Censoribus præfatio in Indicem expurgatorium sit relata, zelo qvodam præpostero interdum in congregationibus prævalente, ubi numero suffragiorum res deciditur, sæpeqve pars maxima meliorem vincit.

Magnum *opus tuum* non posse tam subito procedere, qvam optaremus, non miror. Tempore opus est optimis qvibusqve fructibus, ut maturescant. Vide, qvæso, qvantum studii

con-

contulerit *Menagius*, ut magnum Etymologicon fundaret. Videris mihi animo tanto majora complexus, qvanto longius Teutonica diffunduntur, altiusqve assurgunt in antiqvitatem.

In adversariis meis reperio Bibliothecam Serenissimi Hassiæ Landgravii Cassellis habere *vitam S. Marchionis Wilhelmi* ante 300. aut 400. annos rhythmis germanicis scriptam. Is non est alius meo judicio, qvam *S. Guilielmus Dux Aqvitaniæ*, (cujus vitam nuper qvidam Jesuita edidit) tamesi narratio poetæ mihi fabulosa visa sit. Sed de eo non agitur.

Saxones nondum fuisse in cismarinis tempore Taciti, fortasse ex ejus silentio concludat aliqvis, nescio tamen, an satis tuto, cum meminerit Ptolemæus; qvanqvam nec tu id dicas, & videaris potius ex ipso Tacito affirmativum admigrationis indicium eruisse. Cluverius *Fosos* Taciti pro Saxonibus habet, non satis probabiliter mea sententia. Qvantum judicari potest, *Saxonicum nomen latius sub Romanis posterioribus accipiebatur*, eosqve comprehendebat, qvi postea *Normanni* sunt dicti, atqve adeo & *Danos*.

XIII. *Excerptum ex epistola Leibnitii ad Horchium, Theologum Herbornensem.*

SEmper judicavi Analysin vel potius inveni-

 endi

endi artem non contineri finibus Algebræ, sed hanc velut sibi subordinatam habere.

Fuit, ni fallor, olim Herbornæ *Alstedius*. Narratum mihi est, fuisse in vestris oris Bibliopolam, qvi habuerit *Encyclopædiam* ejus, manu auctoris multis modis auctam. Mihi qvoqve olim narratum est, *Nicolai Vigelii*, magni olim Jurisconsulti, labores qvosdam ineditos apud vos adhuc superesse.

XIV. *Excerptum ex Epistola Leibnitii ad Thom. Smith, Anglum.*

INdicem Cottonianæ Bibliothecæ percurrenti multa occurrere *Rogerii Baconi*, cujus viri opera collecta edi, credo, mererentur, neqve enim id hactenus factum est. Vellem etiam edi scripta *Suisseti*, vulgo dicti *calculatoris*, qvi mathesin in philosophiam scholasticam introduxit, sed ejus scripta in Cottonianis non reperio.

XV. *Ex alia qvadam epistola ad Amicum.*

QVod si, uti suspicor, svades in *Irenicis* tuis, ut Protestantes inter se coëant arctius, habes me assentientem. Multi jam anni sunt, qvod cum doctis nostratium Theologis ea de re disserui, & Pontificios multo longius abesse

agno-

agnovi. Et ſæpe miratus ſum poſt *Duræum* non fuiſſe, cui res ſatis curæ eſſet, cum tamen omnia nunc maturiora videantur, & vel ſola Regis Guilielmi & Electoris Brandeburgici apud Germanos auctoritas magnum pondus pacificis conſiliis, aſpirante divina gratia, dare poſſit. Sed hæc tibi. Etſi enim ſenſa animi non premam; nolim tamen affectaſſe videri, qvæ aliis diſplicere qveant.

XVI *Lettre de Mr. Leibnitz à Mr. Bournet Gentil homme Ecoſſois.*

J'approuve fort ce que vous dites, Monſieur, de la methode de Mr. *Lock*, de penſer & repenſer aux choſes, qu'il traitte. C'eſt auſſi fort ma methode. Et je n'ay pris parti enfin ſur des matieres importantes, qu'aprés y avoir penſé & repenſé plus de dix fois, & aprés avoir encore examiné les raiſons des autres. C'eſt ce qui fait que je ſuis extremement preparé ſur les matieres, qui ne dependent que de la meditation. *La pluspart de mes ſentimens ont été enfin arrêtés aprés une deliberation de 20. ans.* Car j'ay commencé bien jeune à mediter; *Et je n'avois pas encore quinze ans, quand je me promenois des journées entieres dans un bois pour prendre parti entre Ariſtote & Democrite.* Cependant j'ay changé & rechangé ſur des nouvelles lumieres. Et ce n'eſt que depuis environ

ron douze ans, que je me trouve satisfait, & que je suis arrivé à des demonstrations sur les matieres, qui n'en paroissent point capables. Cependant de la maniére que je m'y prends, ces demonstrations peuvent être sensibles, comme celles des Nombres, quoyque le sujet passe l'imagination.

XVII. *Excerptum ex epistola Leibnitii ad qvendam, qvi omnia a Gothis derivare volebat.* (Ad Meierum, opinor, Theologum Bremensem, qvi Glossarium Germanicum molitus est.)

HÆreo, an conveniat nostra a Gothicis derivari. Etsi enim ob veterum testimonia verisimilitudine non careat, Gothos in Scandia fuisse; ob Cluverii tamen argumenta & rerum ipsarum dissonantiam, plurimum adhuc dubitationis habet. Qvod igitur pro conjectura ingeniosa alicubi asserere licet de Gothis Jutis, Caucis iisdem, nescio, an tuto pro basi ubiqve substernatur. Et præterqvam qvod immodicam septentrionalium jactationem alant, qvi omnia nostra illinc profecta volunt, *ego non video, cur magis nostra à Gothicis qvam à Cimbricis sint petenda,* aut cur non pro Go-

Gothico præſtet antiquam radicem Germanicam vel Teutonicam nominare, cujus aliquando apud Scandinavios & Islandos, aliquando apud Anglos, aliquando apud Gothos Ulfilæ, aliquando apud Francos Otfridi, aut alibi veſtigia extant, ne ſcilicet incertitudo totam inficiat operis ſtructuram. *Anglo-Saxonica* tutius adhibentur: nam conſtat Anglo-Saxones à nobis egreſſos. Mihi certum videtur, ipſos potius *Scandinavios Ciſmarinæ Germaniæ propaginem* eſſe, etſi illi poſtea forte colonias aliquas remiſerint nobis, de quo tamen non ſatis certo conſtat.

Ego *Scythica* malo vocare, non quæ Scandica, ſed quæ *Sarmatica, Hunnica, Ugrica* ſunt.

Incertitudinis & ambiguitatis cauſa malim ea ſola appellari *Gothica*, quæ ex Codice argenteo ſumuntur: hæc enim talia eſſe indubitatum eſt. Alia Scandica appellari malim.

XVIII. *Remarque ſur la lettre del Signor Moſcardo de Verone.*

Les livres du *Pigna* & du Pere *Riccioli* nous ſont connus, mais on ſouhaite des preuves, qui ſe trouvent dans les vieux papiers, particulierement des Egliſes & Monaſteres. L'on ſçait, qu'un *Marquis Fulco* a donné des biens au Monaſtere in Monte S. Oliveti de Verone, quelques années aprés l'an 1100. *Ce Marquis*

eſt

eft de la Maifon d'Efte. On feroit bien aife d'en apprendre des particularités, & fi les Eglifes de Verone ou aux environs pouvoient fournir quelques autres notices de ce Prince, ou de ceux de cette maifon, on en feroit ravi. Le moyen d'apprendre ces chofes eft entre autres de voir les *Pancartes* des Eglifes, ou Monafteres. Ce font des livres, qui contiennent des copies d'une bonne partie des Inftrumens ou papiers plus importans. On eft cependant fort obligé à Mr. Mofcardo de la bonté, qu'il a eu de s'informer.

XIX. *Sur les lettres del Signor Tarioli di Rovigo & del Signori Saltarini della Badia.*

ON eft fort obligé à ces Meffieurs de la bonté qu'ils ont eus de s'informer. Il eft tres feur par le livre de Pigna, & par d'autres preuves, *que les Anceftres des Princes de Bronfvic & d'Efte ont été enterrés alla Badia,* & entre autres Guniguldis ou Cunigunde, femme du Marquis Azon. Ce Marquis avec fon fils Hugo, qu'il a eu d'une autre femme, a donné quelque chofe au Monaftere della Badia en l'an 1095. dont j'ay une copie, mais imparfaite, & que je defirerois obtenir plus complete. Il eft feur, que ce Marquis avoit une partie du pays à l'entour & le *Polefine* ont éte long tems dans le pouvoir de fes defcendans de la Bran-

che

che d'Efte. Mais environ cent ans auparavant ce même pays appartenoit à *Huques Marquis de Tofcane, & à fa foeur Waldrade*, comme il poroift par un vieux inftrument, dont j'ay eu notice. Je fouhaiterois de le fçavoir, de quelle façon ce pays a paffé au Marquis Azon. Car quoyque Pigna & autres fe foient imaginé; que ce Marquis de Tofeane, Fondateur de beaucoup d'Eglifes, a été de la Maifon d'Efte, on a des preuves certaines à l'encontre, & ce Prince n'a point laiffé d'enfans. Or je foubçonne, que ce changement à l'égard du pays pourroit étre arrivé par quelque mariage. On dit communement, que Waldrade, foeur du Marquis de Tofcane, a epoufé *Pierre Candian, Doge de Venife*, qui a été maffacré dans une revolte. Cela fe peut, mais il fe peut auffi que cette veuve ait epoufé depuis un Prince de la famille d'Efte, progeniteur, ou parent du fusdit Azon. Et ce qui me confirme dans cette conjecture eft, qu'on m'a communiqué un *extrait d'un ancien livre mortuaire della Badia*, où font marqués ceux pour lesquels on prioit comme pour des bienfaiteurs. Cet *Hugo* n'eft pas le Marquis de Tofcane, qui n'a point eu de Waldrade pour femme. Ainfi ce pourroit étre un Marquis d'Efte, qui pourroit avoir epoufé Waldrade, foeur du Marquis de Tofcane. Si l'on pourroit decouvrir ces anciens Seigneurs de

ce

ce pays & leur changemens, cela ferviroit à mieux connoître les Anceſtres du dit *Marquis Azon*. Les papiers della Badia, & autres anciennes Egliſes des environs y pourroient ſervir. Ce pays appartenoit anciennement à un *Marquis Almericus*, dont on ne connoiſt pas bien la maiſon. Puis il appartenoit *à Hugo*, Marquis de Toſcane, & puis (comme je crois) *à un autre Marquis Hugo, mari de Waldrade*, & enfin au *Marquis Azo, de qui deſcendent le Maiſons de Bronſvic & d' Eſte*. Je ne ſçay ſi ce livre mortuaire, dont j'ay eu un extrait, & les inſtrumens & autres pieces du Marquis Hugues & du Marquis Azon, dont j'ay eu quelque notice, ſe trouvent encore dans l'Abbaye en original, ou en copies. Il faudroit ſur tout ſçavoir, s'il n'y a point de *Pancarte*, qui contienne les copies d'une bonne partie des inſtrumens de l'Abbaye, comme c'eſt la couſtume.

Les Monaſteres ont ordinairement des Catalogues de leur Diplomes, titres ou *Regiri*, & quelquefois même des livres, qu'on apelle *Libros coptales*, ou des *Pancartes*, où ces vieilles cartes ſont regiſtrées & copiées. C'eſt la premiere choſe, qu'on doit demander, quand on veut quelques notices des Monaſteres.

J'ay été autres fois *alla Badia nelle Poleſine*, mais ne pouvant pas m'arrêter, je crûs remarquer, parce qu'on me montra à la hâte, que les plus anciennes ecritures auoient été transpor-

tes

tées ailleurs. Le Cardinal Ottoboni, depuis Pape, en avoit été Abbé. Ces écritures se trouveront à Venise, si elles ne sont pas à l'Abbaye même.

On voit par les Catalogves des Manuscrits des Bibliotheques de Venise, que *Tomasini* a publié, qu'il y avoit un *reste de la Bibliotheque du fameux Petrarque*; & parmy le livres comme ayans été á luy, j'en trouve qui seroient utiles à nos recherches. C'est pourquoy je souhaiterois de sçavoir, où ces livres de Petraque sont devenus, & s'ils appartiennent peutêtre à la serenissime Republique, comme ceux du Cardinal Bessarion. Puisque Tomasini, qui étoit ce me semble Evêque de Padouë, a eu ce Catalogue, je crois que les sçavans de Venise peuvent sçavoir, où ces livres de Petrarque se trouvent.

XX. *Leibnitii Desiderata circa lingvas populorum, ad Dn. Podesta, Interpretem Cæsareum transmissa.*

CUm nihil majorem ad antiqvas populorum origines indagandas lucem præbeat, qvam *collatio lingvarum*, sæpe miratus sum Geographos & peregrinatores de lingvis scribere negligentius, nec specimina earum nisi raro exhibere. Qvoniam igitur constat, magnam A-

ſiæ & Europæ partem ex Septentrione colonias accepiſſe: gentes autem ſeptentrionales, præſertim ad ortum vergentes, qvæ maxime noſci merentur, omnium minime noſcantur, operæ pretium putavi eorum implorari opem, qvi vel autoritate vel occaſione exercendæ curioſitatis aditum ad has notitias habent.

1. Deſideratur ſpecimen vocabulorum & modorum loqvendi peculiarium *Saxonibus Tranſylvaniæ*, id eſt, non ut loqvuntur homines cultiores, ſed ut loqvitur plebs, ut comparari poſſint cum lingva plebeja noſtrorum Saxonum. Dicitur enim eſſe in plebe illa multas voces nec Hungaricas nec Slavonicas, & tamen aliis Germanis communiter non intellectas.

2. Deſideramus ſcire, an adhuc *in Tartaria Crimæa* reperiantur *reliqviæ Germanorum* ſeu Gothorum veterum, dialectum germanicam uſurpantium. Nam *Busbeqvius*, qvi fuit Legatus Cæſaris ad Portam tempore Solimanni vidit tales ſemi-Germanos Conſtantinopoli, qvi venerant ex Taurica Cherſoneſo, & multa eorum vocabula notavit.

3. Qvod ſi tales ſuperſunt, inqvirendum erit in plura ſpecialia de ipſorum lingva & ſtatu.

4. Qværitur, qvinam populi ſint ſub Imperio Moſcovitico, aut in ejus vicinia, qvorum lingva non ſit Slavonici generis, ſed peculiaris.

5. Quæ-

5. Qværitur, qvæ fint lingvæ propriæ *Siberiæ* & populorum ulteriorum verfus fluvium Oby, & fluvium Irtis, & alios illic fluentes. Hoc fciri poteft per interpretes & mercatores, qvi freqventant urbem *Tobolsko*, *primariam Siberiæ*, & ex illa parte verfus *Perfiam*, *Indiam* aut *Chinam* proficifcuntur, vel commercia habent. Tales enim poffunt procurare *Orationem Dominicam*, *feu Pater Nofter*, verfum in plurium diverforum populorum lingvas; quod eft optimum medium eas comparandi, qvia jam multas hujusmodi verfiones habemus. Poffunt etiam addi nonnulla vocabula rerum vulgarium, qvæ infra ponemus.

6. Qværitur; qvæ fint lingvæ ad feptentrionale latus Ponti Euxini, & ulterius verfus Orientem & Septentrionem. Hoc fimiliter fciri poteft per interpretes, miffionarios & mercatores, qvi verfantur apud urbem *Caffam*, Trapizuntem vulgo *Trebifonde*, & alia emporia illic pofita: qvi fimiliter poffunt procurare Pater nofter, verfum in illas lingvas cum aliqvot vocabulis.

7. Qværitur etiam, qvæ fint lingvæ ad fententionale latus maris Cafpii & ultra, verfus Orientem & Septentrionem.

8. An & qvæ fint lingvæ generaliores & late diffufæ in illis remotis regionibus, à Slavonica tamen vel Mofcovitica toto genere diverfæ.

9. Relatum eſt qvendam Jeſuitam Hungarum ante annos complures à Tartaris captum fuiſſe, & venditum aliis Barbaris poſt Caſpium mare poſitis, ibiqve reperiſſe lingvam Hungaricæ cognatam. Qværitur, an de ea re ulterior notitia haberi poſſit.

10. Qværitur, annon lingva qvædam peculiaris à Slavonica, Hungarica, Græca & Turcica prorſus diverſa reperiatur in Albania & Bulgaria. Nam relatum eſt talem *lingvam ſingularem* reperiri in montibus Albaniæ & Epiri.

11. Qvælibet *Oratio Dominica* vel Pater noſter, aut aliud vocabulum lingvæ *ſcribatur literis notis*, & ſubjiciatur verſio interlinearis à verbo ad verbum in lingva aliqva generalius in Europa nota, velut in latina aut Germanica, aut aliqva Slavonici generis, ſive ea ſit Polonica, vel Moſcovitica, vel alia. Et ideo verſio verbotenus facienda eſt, qvia diverſi populi diverſo modo verba Orationis Dominicæ collocant.

12. Poſſunt hic uſui eſſe Interpretes publici, Miſſionarii, Chriſtiani & Mercatores, tam Chriſtiani latini, Græci vel Armenii, qvam etiam Judæi. Et *ad Gloriam Dei pertinet verti Pater noſter ſive Orationem Dominicam in illas lingvas, in qvibus nondum habetur*, ut omnis lingva laudet Dominum.

13. Habemus jam Pater noſter ſeu Orationem Dominicam in lingvis *Polonorum, Servi-*

orum, *Dalmatarum*, *Croatarum*, & *Rufforum* vel Mofcovitarum, (qvæ omnes funt lingvæ Slavonici generis) *Wallachorum*, qvæ eft femilatina, *Lettonum* & *Livonorum*, qvæ duæ funt conjunctæ inter fe,fed diverfæ ab aliis, *Turcarum*, *Perfarum*, *Chinenfium*: Qvod monetur, ne tales adhuc femel mitti opus fit.

14. Qvoties ponitur Oratio Dominica feu Pater nofter, aliaqve vocabula, addetur nomen & fitus populi, qvi fic loqvitur.

15. Ex abundanti proderit addi *indiculum* qvorundam *vocabulorum*, *res ufitatiores exprimentium*. Talia funt.

Nomina numeralia: unum, duo, 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 20. 30. 40. 50. 100. 1000.

Propinqvitates & ætates: Pater, mater, avus, filius, filia, frater, foror, patruus, maritus, uxor, focer, gener, vir, mulier, infans, juvenis, fenex.

Partes corporis: Corpus, caro, cutis, fangvis, offa, caput, frons, nafus, oculus, pupilla, auris, barba, os, lingva, dens, pectus, cor, brachium, manus, pes, digitus, crines, venter, mamillæ.

Neceffitates: Cibus, potus, panis, aqva, lac, vinum, medo, herba, frumentum, pomum, fal, pifcis, bos, ovis, eqvus, veftis, pellis, domus, currus, gladius, arcus, fagitta, lancea, bombarda.

Naturalia: Deus, homo, cœlum, fol, luna,

ſtella, aër, pluvia, tonitru, fulgur, nubes, gelu, grando, nix, glacies, ignis, calor, lux, fumus, terra, ager, mons, vallis, mare, fluvius, lapis, arena, canis, lupus, cervus, urſus, vulpes, avis, ſerpens, mus.

Actiones: Edere, bibere, loqvi, videre, eſſe, ſtare, ire, occidere, ridere, dormire, ſcire, velle &c.

Hæc ideo recenſentur non qvaſi omnia obtineri neceſſe ſit, ſed ut pro modulo inſerviant ad aliqva obtinenda, qvæ commode habere licebit: præſertim cum aliqvando forſaſſe minus facile futurum ſit obtinere ipſum Pater noſter. Interim qvo plura dabuntur, eo plus lucis habebimus.

XXI. *Reſponſum Domini Podeſtæ, Interpretis Cæſarei, & Profeſſoris Linguæ Turcicæ.*

IN Tartaria, Deſtkaptſchak dicta, ad littus ſeptentrionale maris Caſpii occaſum verſus Tartaris Magiaris regio contermina, ſe orientem verſus ad flumen Arabibus Gihun & Latinis Taxartem extendens, videtur aliqvid de Germaniſmo eorum lingvæ ineſſe. Illa enim lingva eſt ſemi-Perſica & ſemi-Tartarica orientalis, & lingva Perſica pluribus germanicis vocibus mixta, videtur eas a Deſtkaptſchenſibus Tartaris habere, & ii tales Tartari fuerint, de qvibus Busbeqvi-

beqvius loqvitur: nam *Mustapha, Ben Golel Sultani Sullimanni gesta scribens*, inter Sultanum Sullimannum & Tartaros Destkaptschenses fuisse correspondentiam, & legatos a Sullimanno ad hos Tartaros missos fuisse asserit, ut eorundem Regi victorias suas in Hungaria obtentas significaret; is e contra alios miserit, qvos Busbeqvius observaverit.

Sunt perplures Tartarorum *Hordæ, id est, castra,* qvæ certis sedibus non gaudent ad flumen Volgam. Fruuntur illius fluminis piscibus, qvos ad solem exsiccant, & in pulveres redigunt; pascua suis cum armentis hinc inde qværitant, ideoqve vastæ ibidem plagæ reperiuntur, qvarum incolæ fixa loca non habent.

Lingvæ sunt mixtæ, participantes de Tartarica & Moscovitica versus partes magis occidentales, & versus plagas Orientis de Tartarica recedente a mixtura Turcica & commiscente se cum Tartarica Chitai, qvales voces reperiuntur in *Historia Turcica Husseini Algenabii*.

Directa linea a littore Ponti est Tartarica magis civilis in *Caffa, Bialogrod*, & ultra Tartarica magis barbara, *Circassii, Calmuchi*, mixtim tartarice & moscovitice loqvuntur: *Trapezunti* turcice & *Georgiana lingva*, quæ etiam *Iberica* nuncupatur, proprium characterem habens. Hujus lingvæ *Grammatica* habetur suis cum characteribus *impressa Romæ* in Collegio de propaganda.

 Est

Eſt *lingva Magyara* ſimilis noſtræ Hungaricæ hic in Europa. *Hungari* enim, qvod Hungari vocentur, non eſt ab illis, qvod ita ſe vocent, ſed *ab Hunnis & Garis ſeu Gauris* juxta Algenabium. Hungari à Romanis appellati. Hungari enim ſe ſua propria lingva *Magyar* hodierna adhuc die appellant.

Altera eſt lingva Deſtkapſchorum ſemi Tartarica, Chitajana & ſemi-Perſica. Fuſiſſima autem lingvarum in partibus ſeptentrionalibus Caſpii maris eſt ipſa *Tartarica Chitajana*, cujus dominans Princeps Algenabio teſte, habet regiones ſeu regna ſeptem, qvæ medii anni itinere circuiri non poſſint. *Habet characterem ſpecialem ſemihieroglyphicum.* Hac ipſa lingva & charactere, qvod meis oculis vidi, Rex Chinæ Tartarus ſcripſit Imperatori noſtro, & ſuam ſimul effigiem eidem transmiſit. Character ſimilis characteri Syriaco. Hæc in auguſtiſſimi Cæſaris Bibliotheca hic Viennæ videri poſſunt. Urbs præcipua hujus magnæ Tartariæ, ubi Imperantis reſidentia eſt, vocatur *Thamgacz.*

Hujus rei notitia ex *Huſeino Algenabio, Hiſtorico Turcico*, & lingva Turcica ſcripto habetur, ut exhibui Illuſtriſſimo Reſidenti Sereniſſimi Electoris de Luneburgo ex gloſſa Tengnagelii ad hunc auctorem.

XXII. Let-

XXII. *Lettre de Mr. Detlef Cluver à Mr Leibnitz, de Slesvvig, 1696. m. d'Avril.*

POur les *Experiences Chymiqves*, dont vous faites mention, il eſt vray ſemblable que la reſolution & conſtruction des metaux, comme des corps ſimilaires, ſe puiſſe faire en quelques heures de tems, ſans attendre ces operations p nibles des Alchymiſtes, qui demandent tant de fourneaux & vaſes. Ce Mylius, dont je vous ay parlé dans ma precedente, a trompé depuis peu le Comte de Harrach à Prague d'une maniere etrange. Il luy a voulu perſuader, qu'il avoit trente mille écus à Merſebourg, qu'il vouloit porter à ce Comte en prenant ſeulement deux, ou trois per cent par an. Ce Comte luy en a fourni de 200. Ducats pour faire le voyage, l'ayant accompagné par un bon nombre de ſes valets & chevaux, pour amener cet argent dans une charette jusqu'à Prague. Mais ce fourbe etant arrivé à un lieu de Mersebourg s'eſt rendu inviſible, ayant enyvré d'abord tous ces valets, qui ont été forces de vendre les chevaux pour s'en retourner en Boheme. Je ne doute pas, que vôtre prognoſtic n'aura pas ſa force, par ce qu'il ſera pendu dans un tems predeſtine. Il y a un homme à Hambourg, qui s'apelle Höle,

natif d'Erfurt, ou Halle, qui étoit Commissaire de Monnoye sous le feu Duc de Holstein. Celuy étant compagnon de ce Mylius fait tout ce qu'il peut de persuader quelques grands Seigneurs de ce Pays, qu'il aye un secret de *transformer le Crocus de Mars en* ☉. Je sçay bien que cela se peut pratiquer, mais le profit selon la methode dés Anciens est de si peu de consequence, qu'à peine on trouvera sa satisfaction.

XXIII. *Extrait d'une Lettre de Mr. Bournet du 5. Decembr. 1696.*

ON a fait icy des vers intitulés, *les tableaux des belles & des beaux*. Il n'y a pas une Dame renommée de la ville, qui n'aïe sa part de cette satire. Même on a eu la hardiesse d'y mettre un trait pour la Princesse de Danemarc.

Les Marchands Anglois ayants fait une decouverte dans le desert de l'Arabie (par les inscriptions, medailles, & autres marques d'antiquité) de la *Maison de plaisance de Salomon*, qui y fut nommé *Tadmor* dans l'Ecriture sainte, & en ayant envoyé une relation à la societé royale des beaux esprits à Londres, on en a fait un beau livre. On le tient pour l'endroit, où la Reine de Palmyrene demeuroit, mais ce sen-

ſentiment eſt faux, car ce ſont des reſtes des Romains.

XXIV. *Epiſtola Leibnitii ad Vagetium, Profeſſorem Mathematum Gieſſenſem.* 1696.

QVod de compendio aliqvo Arithmetico qværis, cui poſſis in docendo te accommodare, non habeo, qvod commendem, & velim ipſe tale conſcribi, ſed in qvo παραλλήλως tractetur *Algebra & Arithmetica*: ſunt enim revera eadem ſcientia, nec differunt, niſi qvod Arithmetica agit de numero certo, Algebra de incerto. Unde etiam fit ut Algebra vel Arithmetica ſit ipſa matheſis univerſalis, ſeu doctrina de qvantitate in genere, qvia nihil aliud eſt magnitudo qvam multitudo partium. Itaqve ſi qvis in manus ſumat compendium Arithmeticæ veteris & aliud Algebræ novæ, & omnia ex oppoſito transferat a numeris ad literas, ſeu à numeris certis ad incertos, & viciſſim, habebit non contemnendum Arithmeticæ compendium ad noſtri temporis guſtum.

Ego ſoleo *ſcientiam de magnitudine*, qvam qvidam vocant Logiſticam, concipere inſtar *Logicæ mathematicæ*. Habet enim terminos ſimplices, enunciationes, conſeqventias, & methodum. Termini ſimplices ſunt qvantitates,

tes, rationes ſive proportiones numeri, & conflatæ ex ipſis formulæ a^2 $a^{\frac{1}{2}}$ r^1 ra^2 aa-bb. Enunciationes ſunt majoritates, minoritates, æqvationes, analogiæ ſeu rationum identitates. Nam dicere cc æqv. aa-bb eſt enuntiatio, vel dicere a-b eſt ad c ut c ad a-b. Conſeqventiæ vel ſyllogiſmi ſunt ipſæ operationes effectivæ, additio, ſubtractio, multiplicatio, diviſio, inventio diviſoris communis, extractio radicis puræ vel affectæ, rationum permutatio, inverſio, compoſitio, diviſio, ſectio &c. Methodus deniqve oſtendit, qvomodo oblati theorematis demonſtratio, vel oblati problematis ſolutio ſit aggredienda. Hanc ideam ſi a viro docto bene præſtitam haberemus, haud dubie vel Arithmetica vel Matheſis univerſalis facilis ſimul & ſolida daretur.

XXV. *Extrait d'une lettre de Mr. Nicaiſe à Mr. Morel. 1696.*

ON ſouhaiteroit encore de vôtre façon une petite introduction à la medaille pour ſervir de veſtibule & d'entrée à ceux qui y ſont moins initiés. Celle de *Patin* n'eſt pas ſuffiſante, & celle du P. *Joubert* n'eſt pas accompagnée d'exemples & de medailles neceſſaires pour la parfaite intelligence des preceptes.

XXVI. *Lettre de Mr. Leibnitz à Mr. Nicaiſe. 1696.*

Les

Les *Anglois* ont entrepris de donner un *grand dictionaire de leur langue*, qu'ils pretendent de voir faire la nique à celuy de vôtre Academie. J'ay écrit à un amy, qui m'en a donné part, pour luy marquer, qu'ils doivent aussi joindre les termes techniques des sciences, des arts & des professions: & que s'ils auront de la peine à égaler le veritable dictionaire de l'Academie Françoise, ils pourront surpasser celuy qu'on y a joint sur ces sortes de termes. L'émulation est utile pour exciter les hommes à bien faire. Sans Mr. l'*Abbé Furetiere* on n'auroit point songé chez vous au termes des Arts. Peutêtre que Messieurs les Italiens suivront l'exemple de l'Academie Françoise, & joindront aussi les termes des Arts à leur Crusca. Car ces termes nous apprennent bien des realités, au lieu que les dictionaires ordinaires ne servent qu'à parler.

Mr. de Spanheim dans un endroit de son Julien donne à Mr. d'Avranches *Principatum eruditionis in Gallia.*

Si Mr. d'Avranches fait reimprimer un jour sa censure sur la Philosophie Cartesienne, je pourrois luy communiquer quelques choses curieuses pour l'augmenter; & entre autres une remarque de feu Monsieur *Huygens*, qui a decouvert que le fondement de ce que Mr. des *Cartes* a donné *sur l'arc en Ciel* au delà de Marc Antoine de Dominis, a été pris d'un endroit de l'incomparable Keplerus.

XXVII.

XXVII. *Epistola Leibnitii ad Gerhardum Meierum, Theologum Bremensem, 1696.*

Tillingii dissertatio *de corporum cohærentia* grata erit. Ego multum de hoc argumento sum meditatus: nam intima naturæ corporeæ attingit. Adolescens olim credideram non posse explicari, nisi ex peculiari voluntate divina, & *dissertatiunculam* ea de re *meam* à Spenero acceptam Spizelius inseruit suæ cuidam ad Reiserum epistolæ editæ contra Atheismum. Nunc tamen potius eo inclino, ut putem ex naturæ legibus posse explicari, qvanqvam hæ ipsæ à Deo proficiscantur, nec ex solis principiis mathematicis nascantur.

Tecum sentio proximos Oceano fuisse *Ingævones*, *Herminones* vero (sive Germanos, ut ego arbitror,) fuisse mediterraneos, Romanis notiores scilicet, qvi versus Rhenum, unde ab his Galli & Romani omnibus ejusdem lingvæ populis nomen dedere. Sed eo inclino, ut Istævones potius sint Orientales, qvam occidentales, & potius deriventur ab Est, qvam West, ut Istria, Osterreich, Austrasia, Osterland. Nam etiam demtis Ingævonibus & Herminonibus reliqvi Germaniæ populi spectant Orientem. Hispania antiqvis ut hodiernis Σπανία, ut τὸ *His* tantum à pronuntiandi

di ratione natum videatur: ut *Stör* dat estourgeon (Stör idem qvod magnum) pflücken esploucher, spalla, espaule.

De *demonstrationibus Cartesianis existentia Dei* aliqvoties exposui sententiam, in Actis Lipsiensibus, videri mihi aliqvid deesse ad absolutam ἀπόδειξιν. Primus *Anselmus Cantuariensis Archiepiscopus in libro contra Insipientem*, seu contra Atheum hoc argumentum protulit, à priori, seu idea sive definitione sumtum, qvod renovavit Cartesius, & ante ipsum Thomas de Aqvino, & alii scholastici examinarunt, qvanqvam mihi Thomas de eo non satis accurate judicare videatur. Vis ejus huc redit, qvod existentia sit de essentia perfectissimi sive maximi, & ex ejus definitione sequatur, cum plus contineat existere, qvam non existere, & existentia sit perfectionis genus, ideo existentiam enti perfectissimo esse tribuendam. Atqve hæc qvidem consequentia mihi videtur verissima, modo concedatur antecedens, nempe esse qvandam possibilem essentiam Entis perfectissimi seu maximi. Itaque Deus hanc habet prærogativam, ut ex sola ejus possibilitate sequatur & ejus existentia, quod de aliis rebus dici non potest. Ut ergo ad absolutam demonstrationem res perducatur, *demonstrandum est, hoc Ens esse possibile.* Interim cum unumqvodqve possibile præsumatur, donec probetur contrarium, hæc ipsa demonstra-

ſtratio magnam ad perſvadendum vim habet.

Neſcio, an videris *diſſertationem de Lingva Danica ab Ottone Sperlingio Hiſtoriographo regio editam.* Videtur mihi non male Verelio & aliis ſe opponere, qui ex Suecica lingua nobis Gothicam vel Scythicam effingunt. Malim ego Scapham Scapham nominari, ſalva interim libertate conjiciendi.

Thiut antiqvam vocem Germanicam, ſignificare populum optime notas. Smalandiam in Scandinavia olim κατ' ἐξοχὴν dictam *Thiutland*, ſi probari poteſt, memorabile fuerit. Scriptores ipſi Scandinavii ſolent nimium velificari honori ſuæ gentis, unde merito ab ipſis probationes exiguntur. Ego, etſi probabile putem Scandinaviæ Germanos à cisBalticis ortum ducere, puto tamen eos rurſus poſterioribus temporibus colonias in Germaniam noſtram miſiſſe, & ut hodie Jutas, ita olim qvoqve Saxones cognatos cum Danis & Suecis populis fuiſſe, etiam lingva rem confirmante.

XXVIII. *Lettre de Mr. Leibnitz à Mr. Greiffencranz Envoyé du Prince d'Oſtfriſe à Vienne, du 29. Janvier, 1697.*

J'ay

J'ay trouvé à Wolfenbuttel le *livre de Monsieur* le *Laboureur* du voyage de la Reine Marie de Pologne, Princesse de Mantouë, où il est parlé de la *Genealogie des Malespines*. Je voudrois qu'on pût pousser quelque savant Professeur de quelque Université à travailler au redressement & supplement du grand ouvrage d'*Henninger*; mais il faudroit que les Princes l'encourageassent, & j'y songe effectivement pour Helmstät.

Quand j'étois à Wolffenbuttel il y a quelques jours, il passa un personnage, qu'on disoit venir de Dusseldorf, qui eût audience de Monseigneur le Duc Antoine plus d'une fois, & qui alla plus avant vers Hambourg. On avoit jugé à ses manieres, que c'etoit un religieux, & on étoit allé s'imaginer, qu'il pourroit bien d'avoir dessein d'aller jusqu'en Dannemarc, pour travailler à gagner entierement l'esprit de la Princesse Royale en matiere de religion. Je ne sçay, combien on a avancé là dessus. Pour moy j'avouë que mettant même la religion à part, j'ay quelque honte de voir que nôtre parti est si peu scrupuleux en ces matieres, & qu'on ne fait point de difficulté de faire changer des Princesses, sans que le contraire se fasse de l'autre côté.

J'aurois déja donné le second tome de mon *Codex Diplomaticus*, si je n'attendois des pieces, que le grand Duc & Monsieur le Comte d'

Oxenstirn, prémier Ministre de Suede, m'ont fait promettre. Monsieur de Danckelman m'en a fait envoyer plus de trente tirées des Archives Electorales. J'ay sur tout plusieurs traités & negotiations du siecle passé, & du nôtre entre la France & les Turcs, qui ne sont pas encore imprimées, mais comme je n'en ay que jusqu'à Louis XIII. je souhaiterois de pouvoir obtenir, qui regardent le Roy d'a present. Comme la Cour Imperiale est la plus interessée à les sçavoir, il me semble, qu'on les devroit attendre de Vienne. Car comme je suis delicat à ne mettre que des notices bien averées, & que je le dois étre pour maintenir mon credit, je ne puis point me servir de plusieurs choses, qui courent dans le monde. D'ailleurs j'ay quelque honte que travaillant dans l'Empire & principalement pour l'Empire, je n'ay rien obtenu pour mon dessein de la Cour Imperiale. Effectivement j'ose dire, qu'il n'y a peutêtre point de livre depuis long tems, qui contienne tant de pieces autentiques propres à etablir, ou conserver les droits & pretensions de l'Empire. Feu Mr. *Conringius* a amassé ce qu'il a pû d'auteurs assez connus & imprimés. Mais les documens, que j'ay eu le bonheur de deterrer, luy manquoient, aussi bien que d'autres notices etrangeres. Par exemple, personne n'avoit vû en public ce *Protocolle de la verification des limites entre l'Empire & la France*

France vers la ſource de la Meuſe entre Albert l'Empereur, & le Roy Philippe le bel, qui y étoient venus en perſonne; ny le veritable *formulaire de la Translation du Dauphiné en la Maiſon de France*, qui reſerve expreſſement les droits de l'Empire; ny le *contract fait entre la France & l'Archevêque de Lion*, qui fait connôitre que la France n'y devoit avoir qu'un ſimple droit de protection, & pluſieurs autres pieces, comme entre autres touchant la *Provence*, qui font connôitre clairement le droit de l'Empire ſur tous ces pays au delà du Rhone, que le volgaire y appelle encor *parte del Imperio*; ſans parler du *Duche de Bar*, conteſté depuis long tems entre l'Empire & la France, & ſans parler encore des pieces ſingulieres que j'ay données, & que je puis donner encore à l'égard du droit de l'Empereur en Italie. Mais je ne doute point, que la Cour Imperiale ne pourroit fournir bien des choſes importantes, quand méme elles ſeroient de moindre antiquité. Par exemple je voudrois avoir le *diplome de Charles quint, par lequel il établit un Duc de Florence*, & ce que *Maximilian II.* accorda au grand Duc. Car *c'eſt un abus de s'imaginer que ce qui n'eſt pas féodal, eſt independant de l'Empire.* J'ay obtenu des choſes curieuſes des *papiers du feu Cardinal de Gravelle*, grand Miniſtre de Charles V. & de Philippe II. & il y auroit moyen d'en avoir encore bien d'autres, ſur tout

si je faisois quelque depense pour cela, qui seroit peu de chose pour l'importance de la matiere, mais un peu trop excessive pour la simple curiosité d'un particulier. Ces papiers sont entre les mains de quelques particuliers François, c'est pourquoy je suis obligé de les manier avec adresse, afin que la chose n'eclate point. Mais mon Code diplomatique me fournit un beau pretexte d'engverre, dont la Cour Imperiale se pourroit servir, si on le jugeoit à propos. Il faut louer le soin des François à ne rien negliger en ces matieres, pas même ce qui paroit suranné. Vous sçavez, Monsieur, ce que *Messieurs du Puys* freres ont publié pour servir à éclaircir les droits, ou pretensions de la France. Et encore presentement la Cour de France fait amasser des notices de tous costés, temoin les pretenduës reunions. Dernierement Mr. Schilter, Syndic de Strasbourg, ayant demandé quelque chose au Pere *Mabillon*, un des plus savants hommes du monde en matiere des diplomes, & ce Pere luy ayant dit, que je pourrois le satisfaire, on m'ecrit là dessus, & par là j'appris que ce Pere a été dernierement *à Strasbourg*, ce qui me fit juger, que la Cour de France l'y aura fait aller sous pretexte d'Histoire & de curiosité pour voir ce qu'il y encore de consequence dans les Archives de Strasbourg, avant qu'on rende cette ville. On voit par là combien les François pren-

prennent garde à tout. Peutètre ſeroit-il à propos de rapporter toutes ces choſes à Mr. le Comte de Kinski. Son Excellence manie le timon des affaires de l'Empereur, & ſa grande penetration, qui va au fond des choſes, le fera juger, s'il ſeroit à propos de faire des reflexions ſur cette matiere des droits de l' Empire au dedans & au dehors, que je trouve peu cultivée, & qui meriteroit pourtant que des perſonnes intelligentes s'y appliquaſſent exprés. Sur quoy je pourrois donner bien des remarques, (il ſeroit peutètre à propos que dans le nouveaux Traités de paix on fit gliſſer un jour quelques mots, qui conſervent les anciens droits de l'Empire en diſant, que les vieilles pretenſions de part & d'autre ſeront vuidées par les voyes amiables, ou de la juſtice.) J'eſpere qu'aprés les fondemens merveilleux jettés par le grand Leopold pour le retabliſſement de la gloire de l'Empire, le Roy bâtira un jour là deſſus, & relevera un bâtiment, qui étoit allé en decadence. Et je crois qu'il fera mentir *la prophetie*, qui vouloit que *Charles V.* ſeroit *le dernier des Couronnés en Italie*, par ce que la Galerie tomba à Bologne, quand il l'eût paſſé.

XXIX. *Excerpta ex literis Bernoulli, Professoris Gröningensis, ad Leibnitium, mense Januario A 1697. scriptis.*

EX qvo *Wismariensis* iste nomine *Gröningius* hinc discessit, nihil de eo amplius inaudivi. Procul dubio in patriam migravit. In transitu hic se Doctorem Juris creari fecit. Amator apparuit studiorum nostrorum, videtur tamen historicam magis qvam solidam eorum habere notitiam. Decrevit enim, ut dixit, *Historiam* edere *Cycloidis*, ad imitationem alterius illius Paschalii, qvapropter nostra periit inventa super illa. Sueciam, Daniam, Germaniam & Italiam peragravit. Jam diu in patria officio qvodam fungitur.

Cum Parisiis degerem, memini aliqvid vidisse à Domino *Roolle* & *Lagny* circa *appropinqvationes radicum*, qvod nitebatur fonte, ut vocas, *implicationum*. Sed Roolle pro cubicis absurdos committebat paralogismos, qvos etiam correxi & methodum correctam Domino Hospitalio exhibui. Jucundum erat videre, ut hi duo, Lagny puta & Roolle, diris invectivis misere adeo se mutuo proscindebant pro re nihili, & alter alterum plagii insimulabat. Ridebam, cum viderem unum post alterum sæpius in hospitio meo, ut uterqve meum suæ causæ patrocinium ambiret. Legi

Legi & relegi ſchediaſma Domini *Tſchirnhaus*. Sed fateor nulli ex noſtris objectionibus ſatisfacit, multa dicit, ſed nihil dicit, affectat neſcio qvam obſcuritatem, qva errores ſuos palliare ſatagit, & ſimul ſua myſteria pomposis verbis, ut Alchymiſtæ ſolent, usqve & usqve promittit, nihil tamen unqvam producit.

XXX. *Extrait d'une Lettre de Mr. Sparvenfeld à Mr. Leibnitz. 1697. 20. Maj.*

MOnſieur Benzelius, (fils de Docteur Benzelius Evêqve de Stregnes, qui a eu l'avantage d'inſtruire nôtre Roy d'a preſent dans la Theologie, ayant été plus de trente ans Profeſſeur de Theologie a Upſal) vous dira ce que je n'ay pas le loiſir de vous dire pour cette fois de nôtre état apres la mort du Roy, & de la perte de la *Bibliotheque, qui fût conſommée par le feu*, qui brula tout le chateau Royal. Dans cet embraſement *j'ay perdu auſſi tous les manuſcrits, que j'avois apporté des païs étrangers pour ſa Majeſté*, alors Prince, de ſorte que je ne puis plus vous ſatisfaire du coté des diplomes touchans les Chevaliers de Malthe. Les *Archives* & la chambre des Antiquités & tout le reſte eſt dans un ſi grand deſordre, que ce qui a pû être ſauvé de l'embraſement, ne ſe peut

pas ranger ſitôt. Ainſi vous ne ſçauriez quaſi eſperer dans quelques années autre choſe, que ſeulement ce que je vous ay donné.

XXXI. *Lettre de Mr. Leibnitz à Mr. Nicaiſe. du 28. Maj. 1697.*

MR. le Chevalier *Temple* ayant préferé les anciens aux modernes dans ſes oeuvres melées, & ayant allegvé deux pieces, comme des chefs d'oeuvre de l'antiquité ſavoir les *fables d'Eſope*, & les *lettres du Tyran Phalaris*, Mr. *Bentley*, (tres-ſavant homme fort connu par d'autres ouvrages, & dont nous aurons bientôt les notes ſur Callimachus avec celles de Mr. Spanheim & de Mr. Grævius) va faire une diſſertation á la priere de quelque ami, pour prouver, que les fables, que nous avons, n'ont pas été miſes par ecrit par Eſope, & que les *lettres de Phalaris* ſont ſuppoſées ou feintes, & ont été *faites à Græculo quodam*, c'eſt dequoy je n'ay jamais douté. Quand les oeuvres melées de Mr. Temple avoient paru, les libraires de Londres furent étonnés de voir, que quantité de perſonnes de l'un & de l'autre ſexe cherchoient les lettres de Phalaris, ce qui en produiſit une nouvelle edition.

Je crois aiſement, que le bon *Cardinal Sfondrati* n'etoit pas aſſez meditatif pour ſoudre

No-

Nodum prædestinationis. A mon avis ce noeud eſt autant que reſolu, & ſi les hommes ſe donnent la gêne là deſſus, c'eſt qu'ils manqvent de bonnes definitions, & que par conſequent ils ne remarquent point, en quoy conſiſte la veritable difference entre le neceſſaire & le contingent. Je voudrois qu'il fût auſſi aiſé de delivrer les hommes de la fievre maligne, ou de quelque autre grande maladie, qu'il eſt aiſé de les delivrer des difficultés, qu'ils ſe forgent ſur la predeſtination.

Je ſuis bien aiſe, que le Roy a fait ceſſer la diſpute, qui s'étoit elevee entre deux illuſtres Prelats. Il s'eſt elevé en Angleterre une *diſpute* aſſés ſemblable *ſur l'amour de Dieu*, s'il doit être deſintereſſé, entre Mr. Sherlok & Mr. Norris, le dernier voulant, que ce ne ſoit pas un amour de deſir, mais de bienveillance. On ajoute qu'une jeune Damoiſelle Angloiſe de vingt ans a admirablement bien ecrit là deſſus dans les lettres adreſſées à Mr. Norris. Il eſt raiſonnable que le Dames jugent des matieres d'amour. Car il en faut former une notion qui convienne encore à l'amour des creatures raiſonnables. Et ſelon la definition, que j'ay donnée dans la preface du Codex Juris Gentium, on a de l'amour, quand on eſt diſpoſé à trouver du plaiſir dans la felicité d'autruy. Cela ſuffit pour faire ceſſer la diſpute.

XXXII. *Excerptum ex Epistola Leibnitii ad Amicum.*

SCis, qvanti sit ad ornatum pariter fructumqve studiorum *Historiam literariam* augeri, ut appareat, qvid in qvaqve scientia aut facultate a qvoqve sit præstitum, tum ut ex progressus narratione pateat inveniendi ratio, tum ut debitæ gratiæ rependantur primis cujusqve doctrinæ auctoribus & promotoribus, aliiqve ad easdem laudes promerendas excitentur, tum vero ut indice qvasi digito demonstretur, qvibus ex fontibus vera solidaqve cognitio sit haurienda. Itaque optimi & doctissimi *Morhofii* valde mihi placuit institutum *Polyhistoris*, etsi fatear, cum ad specialia ventum est, unum omnium scientiarum historiæ non sufficere. Velim igitur viros doctos in hoc elaborare per partes, & cum magna sit *Theologiæ scholasticæ* Philosophiæqve utilitas in controversiis sacris, præsertim quæ cum Pontificiis intercedunt, ne qvid de Reformatis dicam, quin & ipsa Theologia positiva hinc illustretur, multumqve auri conditum sit in stercore scholasticorum; optem egregium aliqvem Theologum in horum scriptorum lectione versatum illam Polyhistoris sacri partem supplere. Scio *Himmelium*, scio *Tribbechovium* aliosqve nostros qvædam de scholasticis attigisse, & corruptionem veræ Theologiæ illis

illis imputasse. Sane non male. Sed hoc ipsum refert discernere, spinas à rosis, usum ab abusu, monere nostros, qvæ cavenda, qvæ non negligenda. Et certe sunt in istis autoribus, (qvemadmodum ipse agnovit Grotius) qvæ scire valde interest. Sunt qvæ ab aliis pro novis inventis venditantur, licet petita a Scholasticis, ut illa *Cartesii* demonstratio divinæ existentiæ, qvæ *Anselmo Cantuariensi*, inter scholasticæ Theologiæ fundatores habendo, debetur. Nuper qvidam *Abbas Gallus, Faydit*, in scholasticos debacchatus est, & *libro de Trinitate* edito ostendere conatus est, prava dogmata ex schola in Theologiam fluxisse. Sed male ipsi res cessit; nam nec satis videtur intellexisse scholasticos, & ipse potius, dum *Valentinianos* propugnare conatur, & locutionibus utitur parum scholasticis, id est, parum accuratis, in periculo fuit. *Petavius* in *dogmatibus Theologicis* enarrandis fere citra scholasticorum tempora substitit, eaque ratione etiam opus reliqvit imperfectum, futurum etiam si absolvisset, neqve id puto *Tomassinum* supplevisse. „ Magni „ autem momenti foret nosse auctores sententiarum & studia partium, prout cujusqve „ natio, ordo religiosus aut factio fuit. Ego „ sæpe versatus sum cum Pontificiis; scio plerisqve contemtum nostrorum insedisse, „ qvod Theologiæ scholasticæ mysteria no„ stris ignota putant. Si qvem vero his imbu-

tum

rum vident, ut Scherzerum, ut Te, eum plurimum admirantur, atqve etiam verentur. Scio vulgus literatorum nostrorum aliter judicare, eos præsertim, qvi sectantur eruditionem qvandam, (si hoc nomen meretur) qvam per jocum appellare soleo *galantem*, id est, aliquid speciei, nihil aut parum soliditatis habentem. Sed talium suffragia parvam habent auctoritatem, plerumqve enim sub velo qvaliscunqve doctrinæ male tecta tralucet ignorantia; hærent enim ad primum qvamqve difficultatem, sed valeant isti.

XXXIII. *Lettre de Mr. Morel à Mr. Nicaise. 1697. 20. Juin.*

JE ne vois pas, que vôtre argument touchant Monsieur *Poiret* soit fort concluant, car s'il est honnête homme & ses ouvrages bons, la condamnation de *Molinos* ne luy sauroit faire tort. La verité est toujours verité dans les plus grandes persecutions, & je ne crois pas, que les condamnations & sentences du S. Office avec les decisions de la Sorbonne soient inserées dans les livres Canoniques de l'autre monde.

Je n'ay vû le *livre de Monsieur l'Archevêque de Cambray*, (Explication des maximes des saints sur la vie interieure) mais s'il n'a pas plus d'erreurs que celuy de Molinos, il demeurera excellent non obstant la plume de *Monsieur de Meaux*.

Meaux, lequel seroit plus capable d'écrire sur la vie exterieure que l'interieure, fort inconnuë à ces sortes de gens. Ce que vous dites touchant l'impeccabilité soutenuë par Molinos, est mal entendu & bien écrit suivant le style de S. Jean 1. Epist. 3. v. 9. Omnis, qvi natus est ex Deo, peccatum non committit, qvoniam semen ipsius in eo manet, & non potest peccare, eo quod ex Deo natus est. Ce passage est plus fort que ce que dit *Molinos*, & on auroit mieux fait de juger avec charité sur tout le livre & l'intention de Molinos, que sur un lambeau detaché. L'homme interieur & regeneré ne pêche point & ne peut point pêcher, car c'est la vie de Christ même en nous, & un fidele, qui est parvenu á *la mort mystique*, dont parle Molinos, est dans cet état; Mais ce vieil homme, le corps exterieur & la racine du pêché, reste toûjours, comme Molinos le confesse ailleurs, ainsi je ne vois pas qu'il ait mal écrit. Mais des iuges, qui ne connoissent aucune regeneration & renouvellement interieur, ne distingvent pas le vieil & nouvel „ Adam. Assurement si quantité de vos saints „ revenoient au monde, on les bruleroit pour „ Quietistes, & il faut que la sagesse se laisse „ juger par ses enfans.

L'imitation de Jesus Christ par T. *à Kempis* est un des plus excellens traités, qui aient été faits. Hereux celuy, qui en pratique le contenu, non content de l'admirer. Le

Le livre du *P. Jobert* eſt traduit en latin. Le libraire auroit bien voulu, que j'y euſſe adjouté quelques remarques, mais j'ay trop peu de tems pour l'employer à rabotter les livres des autres.

Mr. le Preſident *Bignon* en a agi aſſez genereuſement envers Mr. *Galland*, en luy faiſant une rente. C'eſt un exemple rare, qu'un avare ſe pique de parôitre liberal aprés ſa mort.

Le pauvre *Comte Mezzabarba* ne ſonge plus aux medailles grecques, puisqu'il eſt parti pour la vie avenir, & on m'a dit, que ſon Palais avoit eté brulé peu auparavant.

Monſieur *Grævius* eſt fort honnête homme, & plût à Dieu que *Gronovius* fuſt de meſme. Je n'aurois jamais crû, qu'un homme de merite & de grande erudition puiſſe etre ſi Cynique; Car il prend à tâche de vomir les plus ſales titres contre tous les ſavans ſans exception, & j'ay été fort ſcandaliſé de ſes diſcours, quoique d'ailleurs il m'ait fait beaucoup de civilité.

Le *livre du Cardinal Sfondrati* a été approuvé en Italie & *a paſſé par le tamis*. Je ne ſçay, ſi on luy fera la même grace en France, aprés avoir écrit contre la Regale. Ce Cardinal étoit un veritable homme de bien ayant vecu à S. Galle avec l'edification de chacun.

Mr. *l'Abbé de la Trappe*, avec ſa vigoureuſe lettre ne fera pas grand mal à Mr. l'Archevê-

que

que de Cambray, si le livre eſt bon. Et peutêtre auroit-il mieux fait de ne le point faire, car *prenez pour une maxime conſtante, que ſi un homme écrit, ou parle contre la vie myſtique, il ne la connoit pas, & ne ſçait ce que c'eſt que l'interieure regeneration.* Elle eſt incomprehenſible à celuy qui ne la ſent pas, & ne depend point des regles, ou de la ſpeculation de la raiſon, mais elle conſiſte dans un ſimple ſentiment effectif, qui rend ſeur celuy qui le poſſede. Tout le reſte n'eſt qu'un jeu de termes & de mots, & il ſe peut faire que tous ces grands piliers de l'Egliſe, qui ſont en diſpute ſur la vie interieure, ne la connoiſſent point experimentalement, car s'ils la connoiſſoient, ils ne diſputeroient pas, mais uſeroient de plus grande moderation & de charité.

Si Mr. *Foucault* continuë, il fera le plus conſiderable Cabinet de l'Europe. Le nouveau *Pauſanias* eſt d'une tresbelle impreſſion, & les notes ſont au bas de chaque page, & diſtingvées K. ou S. Kuhnius & Sylburgius. On auroit pû enrichir cet autheur de quantité de medailles, car il n'y a aucun auteur, qui ſoit ſi utile & fecond pour leurs explications. Il faut aſſurement s'étonner, que le grand Scaliger ait crû ce livre ſuppoſé & fait à plaiſir, comme beaucoup d'autres.

J'ay vû le livre du *P. Pedruzzi* ſur les medailles du Duc de Parme. O pitoyabilité! beaucoup

[illegible] in [illegible] [illegible] [illegible], qui ne [illegible]

[illegible]

[illegible] ex epistola [illegible]

[illegible]

[illegible] Romanus [illegible] nihil adhuc [illegible] primogenia facile [illegible] injectis [illegible] ingrediar in [illegible] Sinica retiditis [illegible]

[illegible]

[illegible] primogenam dixeris [illegible] annorum esse primogenitus [illegible] un [illegible] [illegible] nusquam [illegible] [illegible] Scilicet [illegible] [illegible] Illud [illegible] lingua Hebraeorum cognatis [illegible] ut eam [illegible] ut fontium verborum [illegible]. Semper judica- [illegible] necessario [illegible] Arabicam, sed ex [illegible] tamen conjunctis non puto radices

er-

exſculptum iri cohærentes inter ſe, & rationem ſignificatus oſtendentes, qvod lingvæ primigeniæ criterion haberi debet. Si lingva primæva adhuc tempore Moſis extitit, unde qvæſo Ægyptiaca nata eſt? Lingvæ naturaliter corrumpuntur. *Græca lingva* diutiſſime conſervata per eruditos, poſt Heraclii tempora valde corrupta.

XXXVI. *Excerptum ex epiſtola Leibnitii ad P. Kochanski.*

Clavis Sinica arcanum conſiſtere debebat in characterum analyſi, ut compoſiti ad ſimpliciores reducerentur, ſed vereor, ne in illis contingat, qvod in etymis vocabulorum, qvæ poſt longa tempora multasqve verborum à primis ſignificatibus translationes plerumqve periere. Interea aliqvid utile præſtari poſſe ab iis putem, qvi characterum potiſſimorum explicationem ad manus haberent.

XXXVII. *In iconem Venetiarum verſus Leibnitii, qvi in Medallione exhiberi poſſent.*

ASpice Reginam pelagi, qvæ flore perenni
Virgo coronatum tollit in aſtra caput.
Threïcium potuit Martem proſtraſſe, Minerva
Non minor, & binas provocat una Deas.

Ut Venus orta mari eſt, natam Jovis eſſe cerebro
Jure putes. Armis Pallada & arte refert.

XXXVIII. *Lettre de Mr. Leibnitz à Mr. Nicaiſe.*

1697.

QUoyque je veuille bien croire, que l'*Abbé Faydit* a été ſincere dans la profeſſion de ſa religion, neantmoins les principes qu'il a poſés renferment des conſequences étranges, aux quelles on ne prend pas aſſez garde. Aprés avoir detourné les Philoſophes de la recherche des cauſes finales, ou ce qui eſt la même choſe, de la conſideration de la ſageſſe divine dans l'ordre des choſes, qui à mon avis doit être le plus grand but de la Philoſophie, il en fait entrevoir la raiſon dans un endroit de ſes principes, où voulant s'excuſer de ce qu'il ſemble avoir attribué arbitrairement à la matiere certaines figures & certains mouvemens, il dit, qu'il a eu droit de le faire, parce que la matiere prend ſucceſſivement toutes les formes poſſibles, & qu'ainſi il a falu, qu'elle ſoit enfin venu à celles, qu'il a ſupposées. Mais ſi ce qu'il dit eſt vray, ſi tout poſſible doit arriver, & s'il n'y a point de fiction quelque abſurde & indigne qu'elle ſoit, qui n'arrive en quelque tems, ou en quelque lieu de l'univers; il s'enſuit qu'il n'y a ny choix ny providence:

que

que ce qui n'arrive point, est impossible, & que ce qui arrive, est necessaire. Justement comme *Hobbes* & *Spinosa* le disent en termes plus clairs. Aussi peut-on dire, que *Spinosa* n'a fait que cultiver certaines semences de la Philosophie de Mr. Des-Cartes, de sorte que je crois qu'il importe effectivement pour la religion, & pour la pieté, que cette Philosophie soit châtiée par le retrenchement des erreurs, qui sont melées avec la verité.

Je suis bien aise, que Monsieur d'Avranches trouve l'edition de l'*Alcoran de feu Mr. Hinckelmann* assez correcte. On m'a asseuré, que le Pape Innocent XI. a empêché l'edition du bon Pere *Maracci*, quoyqu'il fut son confesseur; par ce qu'il regardoit ses remarques, comme une espece d'Apologie de l'Alcoran, en ce qu'elle faisoit voir que les Commentateurs luy donnoient tres souvent un sens raisonnable. Les Arabes ont eu des Philosophes, dont les sentimens sur la divinité ont été aussi elevés que pourroient être ceux des plus sublimes Philosophes chrestiens. Cela se peut connôitre par l'*excellent livre du Philosophe Autodidacte*, que *Mr. Pocock* a publié de l'Arabe.

Je crois, que les *Herminones*, partie des peuples Teutoniques, ont donné le nom à toute la nation, comme encor aujourdhuy vous apellez les Teutons, Allemands, quoyque cela n'appartienne proprement qu'aux Sueves

& Helvetiens. Il eſt aſſez ordinaire que l'aſpiration s'affoiblit & ſe fortifie, car lorsqu' elle eſt renforcée, le H. paſſe en G. & le contraire arrive, quand le G. ſe change en H. Ainſi de *Wiſeraha* les Romains ont fait *Viſurgis*, d'*Illeraha* ils ont fait *Ilargus*, au lieu de *Gammarus* nous diſons *Hummer*, cancer ſcilicet marinus, & les Eſpagnols changent Germanos en Hermanos. Vous ſavez, Monſieur, que *Hlodoveus* ou *Lodovicus* eſt la même choſe que *Clodovæus*, & que *Childeric* ne differe point de *Hilderic*. Or Childeric ſe prononçoit en franc ou teutisque a peu prés comme Gilderic. Ainſi les aſpirations teutisques en Wiſaraha, Ilaraha, Herminones ou Hermens &c. étant fortes, les Romains & autres les ont marquées par le G. plutôt que par un ſimple H. Au reſte Tacite dit expres, que le nom d'un peuple a été donné à toute la nation.

XXXIX. *Epiſtola Leibnitii ad Amicum.*

MUltum tibi debeo, tum qvod præclaras tuas in Beierianum Theologiæ compendium notas dono mittis, tum & qvod *Origines nationum Tranſylvaniæ* a Domino *Valentino Franco a Frankenſtein*, viro, ut apparet, egregio ſcriptas mecum communicas, qvæ poſſunt eos errore ſuo liberare, qvi neſcio qvas longinqvas vel a Carolo M. vel ab anterioribus etiam temporibus Saxonum Daciæ Origines ſin-

fingunt. Sane Carolum eousqve penetraſſe non apparet. Saxones qvosdam in regiones transrhenanas ab eo translatos, qvos Ludovicus Pius reſtituit, memorant ſcriptores, non tacituri colonias tam longinquas, cum & Saxones in exercitu Caroli contra Hunnos non prætermittantur. Eqvidem Gothi & Gepidæ & Longobardi & alii Germani populi in Pannonia ſedere, ut taceam, veriſimile videri iam antea antiqvos *Dacos*, cognatos Getis, (ſi Straboni aliisqve credimus) Gothicam fuiſſe ſeu Germanicam gentem. Sed qvicqvid illic fuit Germanum, id dudum abolitum eſſe putandum eſt gentium migrationibus, & aſſentiendum demonſtranti auctori, Germanos hoſpites a Regibus Hungariæ iam Chriſtianis privilegiis datis fuiſſe allectos, urbesqve affluxu mercatorum & opificum, & qvorundam etiam militarium virorum oppleviſſe, ut in Pruſſia & Livonia, eo tamen diſcrimine, qvod in has regiones per vim irrupere, in Hungariam vero venere invitati.

Optandum, ut diplomata aliqva obtineri poſſint, qvibus iſta magis illuſtrentur præter id, qvod dedit *Toppeltinus in Originibus Tranſylvaniæ*, (qvem ad manus habeo) p. 16. ſq. *Regis Andreæ* conceſſum Saxonicæ nationi immunitatis *privilegium.* In qvo gaudeo Dn. Francum correxiſſe errorem & ſubſtituiſſe *vocati* pro *donati* magno utiqve diſcrimine. Illa

enim vox novos hoſpites eſſe declarat, hæc qvaſi priſtinos incolas repræſentat. Honoriſqve ipſorum intereſt Saxonum, ut non qvaſi ſervi prius libertate donati, ſed promiſſa libertatis ingenitæ conſervatione *vocati* credantur. Noſſe operæ pretium foret, utrum originali privilegio Regis ſit appenſum vel additum monogramma, tum & qvi teſtes diplomati, ut ſolet, acceſſerint. Hæc enim omnia præterit Toppeltinus, qvæ ſi opera viri præclari poterimus impetrare, plurimum adjiciet beneficio ſuo.

Eqvidem diploma Andreæ Regis non Saxones, ſed Teutonicos nominat, & Hermannus ille, a quo *Hermanſtatt*, Noribergenſis fuiſſe dicitur, & alioqui conſtat perſæpe ab Italis, Gallis, aliisqve exteris omnes omnino Germanos dici Saxones, poſtqvam Francorum appellatio Gallis magis tribui coepit, & *inſigne ruta* ab Hermanſtadienſibus ſerius haud dubie aſcitum. videtur appellationi opinioniqve populari ſervire. Interea nolim negare Tranſylvaniæ Germanos peculiariter ad Saxones referri debere, præſertim ſi favet dialectus, de qva accuratius inqviri par erit, an Weſtphalicæ vel Saxonicæ inferiori ſic ſatis conſentiat. Itaqve ſpecimina qvædam habere optem, ut a plebejis hominibus pronunciantur, indicemqve *vocabulorum provincialium*, qvæ etſi Germanica, tamen omnibus Germanis nota non ſunt.

Hinc

Hinc enim melius judicabimus de origine & dialecto.

Sed & de cæteris Transylvaniæ habitatoribus qvædam amplius scire optem. *Scyculos* ab Hungaris distingvit Dominus Autor, sed Toppeltinus ait ejusdem esse originis cum cæteris Hungaris. Lingva rem optime definierit, utrum nempe sit sincere Hungarica, an multum peregrini habeat admistum, sive Sarmaticum vel Slavonicum, (qvod nunc pro eodem accipio, lingva Slavonica latissime sumta) sive etiam ab alia Scythica gente. De *Walachis* vel *Blachis* omnes consentiunt lingvam plurimum habere latini. Semper mihi suspicio fuit, posse in aliqvibus Daciæ angulis aliqvas superesse reliqvias *lingvæ Cumanæ*. Nam Cumanos seculo XIII. Rex Hungarorum recepit, habitationemqve iis concessit, etsi postea, cum bellum Tartaricum ingrueret, pro maxima parte fuerint deleti. *Cumania* autem videtur sese ab Hungaricis ditionibus ad Pontum Euxinum porrexisse.

Cum dicit Dominus Autor in Wallachia & Moldavia lingvam Ruthenicam cum latina, in Bulgaria vero & Mysia cum *Illyrica* esse confusam, velim ego nosse, qvid hic significet Illyrica: Vulgo sic ipsam appellunt Slavonicam; sed aliud ab ipso intelligi puto, cum alias a Ruthenica non satis distingveretur, qvæ & ipsa est Slavonici generis.

De *Cingaris*, qvorum aliqvæ in Dacia habitationes, dignum itidem altius inqviri. Celeb. Wagenſeilius in nupera appendice Noribergenſium memorabilium Cingaros a Judæis ubiqve Germania pulſis ingenioſe ſatis derivat, & lingvam revocat ad Hebræam. Sed Autor, qvi dicit eos ubiqve una uti lingva fundamentali, etſi dialectis diverſa, videtur plura & certiora ſuppeditare poſſe. Toppeltinus eos vult Græcorum fere religionem ſeqvi, & aliqvam baptiſmi nomine ceremoniam peragere, certe nihil affert, qvod ſapiat Judaismum.

Poſtremo mirum mihi videtur, qvod Toppeltinus refert Saxonas Tranſylvanos ſe qvidem vocare *Detſchen*, cæteros vero Germanos *Mueſer*. Ipſe vult *Detſchen* eſſe a Dacis, *Mueſer* a Monſieur Gallico. Sed fortaſſe Detſchen nihil aliud qvam *Deutſchen*, qvid vero Mueſer? nam gallicum Monſieur longiſſime relegandum puto. Cum idem Toppeltinus dicat, *Germanicam lingvam male intelligimus, intelligi etiam ab ipſis vix poſſumus*, addatqve ſe multa vocabula Gallica, Italica, Hiſpanica, Anglica, Turcica & Tartarica in ſuorum ſermone notaſſe, optandum foret dictionariolum Germanicæ Tranſylvanorum plebejorum lingvæ haberi, precesqve aut alia ſpecimina adjungi, non ad noſtrum ſermonem accommodata, ſed genuina.

Cum in privilegio Regis Andreæ mentio

fiat

fiat *Blachorum* & *Bissenorum*, & de Blachis, qvid sint constet, qværitur qvid nationis sint Bisseni, qvorum sylva Teutonicis a Rege confertur.

XL. *Lettre de Mr. Leibnitz à Mr. Busch. 1697.*

LE memoire des Maisons Principales de *Nassau* & d'*Ostfrise* me paroît fondé en bonnes raisons. Mais le Directoire du Cercle ne paroît pas trop disposé à y avoir égard, puisque la Cour de Berlin n'est gueres favorable aux desseins d'Ostfrise, quoyque sa propre expectative pretenduë l'y devoit peutêtre porter, & Munster aimera toujours mieux de favoriser les Prelats. Quant au memoire de la ville d'*Embden*, quoyqu'il soit couché en termes moderés, le contenu ne laisse pas d'étre outrageant. Car cette ville ne peut nier, que le Prince d'Ostfrise est son superieur en quelque façon, & cependant on l'accuse dans ce memoire de vouloir abandonner les droits de l'Empire aux étrangers; & cela sur des simples soubçons, & même contre l'apparence. Car je ne crois pas la Cour d'Ostfrise assez malavisée, pour vouloir permettre à ceux de Groningue de bâtir un fort sur ses terres. S'il faudra bâtir un fort pour la garde du Canal, il le fera bâtir luy même, & s'il engage ce Canal aux Groninguiens pour quelque tems, il ne leur abandonnera pas pour cela ny le fort, ny la pos-

possession de la superiorité. Ainsi tout ce qu'on dit des Etrangers dans ce mémoire, n'est que pour rendre la chose odieuse, laquelle dans les fonds est bonne & favorable, comme tous les Canaux faits pour faciliter le commerce le sont naturellement. Et c'est à ceux d'*Embden* de prouver qu'ils ont un droit, qui oblige le Prince & les autres de passer par leur ville. Le memoire ajouti, que si cela reussissoit, on pourroit trouver par là le moyen de faire encor quelques autres Canaux d'aller jusque dans le Zuyder-See. A cela je reponds, tant mieux; car ainsi on auroit une binnenlandische Vaert jusqu' à Amsterdam; Et je crois que si l'Evêque de *Munster* & les autres Etats de Westphalie en consideroient l'utilité, ils la favorisoient. Il y a long tems que j'ay crû *qu'on devroit songer dans l'Empire à joindre par de tels Canaux l'Elbe, le Weser & l'Ems, avec le Rhin ou la Hollande*, ce qui soulageroit beaucoup le commerce de toutes les provinces voisines, & c'est pour cela que j'ay eu de la curiosité de souhaiter d'apprendre des particularités de ce *Canal, qu'on projette en Ostfrise.* Cependant Mr. le Vice-Chancelier Avemann feroit peutêtre bien d'eviter l'aigreur dans les reponses, autant que cela se peut, sauf le droit & le respect du Prince. Car les expressions aigres donnent mauvaise opinion d'une bonne cause; Et vana est sine viribus ira. Il

me

me ſemble cependant, qu'on doit travailler à lever les ſoubçons, que les Etats peuvent avoir conçu du Traité ſecret fait avec les Etats Generaux, afin qu'un deſſein qui eſt bon en luy même, ne ſoit point traverſé à cauſe des circonſtances. Et les Etats ont tort s'ils prennent allarme ſur des ſubçons malfondés. Je crois que l'*Iliacos intra muros* a lieu icy plus que jamais.

XLI. *Lettre de Mr. Morel* à *Mr. Leibnitz. 1697.*

JAcob Daniel Wechslers Einführung des Gemüths in ſeinen innern Grund, c'eſt un de plus excellens livres, qui ayant eté ecrits, & il ſert comme une Grammaire à tous ceux, qui veulent entrer dans une ſolide pieté du cœur.

Je vous expliquerai nettement la verité des ſentimens de Monſieur *Poiret*. Vous ſerez bien plus ſurpris, quand vous viendrez à l'article d'un Purgatoire. Je vous exhorte de lire dans *Böhm* les premiers chapitres *Myſterii magni*, vous y verrez la creation, comme ſi vous aviez ete preſent, mais il faut bien de l'application avant que de comprendre le ſept formes de la nature. Quand on a enfilé une fois ces principes indubitables on commence à voir l' aveuglement de la Philoſophie des Ecoles, & comme on ſe chamaille pour des chimeres.

XLII. *Excerptum ex litteris Placcii ad Leibnitium 1697. 12. Jun.*

IN mentem mihi venit qverela defuncti ante viginti annos cognati alicujus mei, qui Africæ littora circa Guineam, ubi aliqvot annos fubftiterat, bis legendo id expertum fe referebat, qvod Batavi, illic locorum emporia fua qvi fixiffent, Regulorum filios educandos & Europæa politie imbuendos fufciperent, at adorari fe coliqve flexis genibus inftar Regis Angliæ facientes, de religione nil cum iisdem communicarent; cum tamen & abfoluta Regulorum eorum poteftas in fibi fubjectos, & paucitas facerdotum & idolorum contemtus ingentem unius talis Reguli converfione progreffum Chriftianifmi tam luculenter oftenderet. O qvam vere, *fi fides effet penes qvos maxime deberet, non laboraremus*, fcribit Cicero in I. Epift ad famil.

XLIII. *A Monfieur Bournet.* 1697.

LA *queftion*, que vous dites être chez vous *fur l'amour de Dieu*, eft auffi agitée en France entre l'Archevêque de Cambray, Precepteur du Duc de Bourgogne, & l'Evêque de Meaux cy devant Précepteur du Dauphin. Il y a

y a long tems que j'ay examiné cette matiere, car elle eſt de grande importance. Et j'ay trouvé, que pour decider des telles queſtions il faut avoir des bonnes definitions. Vous trouverez ma definition dans la preface de mon code diplomatique, où je dis: *amare eſt felicitate alterius delectari*, trouver ſon plaiſir dans la felicité d'autruy. Et par cette definition on peut reſoudre cette grande queſtion, comment l'amour veritable peut étre deſintereſſé, quoyque cependant il ſoit vray que nous ne faiſons rien que pour nôtre bien. C'eſt que toutes les choſes que nous deſirons par elles mêmes & ſans aucune vuë d'intereſt, ſont d'une nature à nous donner du plaiſir par leur excellentes qualités, de ſorte que la felicité de l'objet aimé entre dans la nôtre. Ainſi vous voyez, Monſieur, que la definition termine la diſpute en peu de mots. Et c'eſt ce que j'aime.

XLIV. *Ex epiſtola ad Amicum.*

AMoris conceptus optime hauritur ex germanico. Germani amare exprimunt, *gern ſehen*; odiſſe *nicht gern ſehen*. Hinc amare eſt contemplatione alicujus rei delectari. Jam qvanto profundior cognitio, tanto major delectatio. Juvat usqve morari & conferre cum amore divino. Ergo qvi Deum vult ſuper

per omnia amare, cognoscat ejus pulchritudinem præ aliis rebus necesse est. Pulchritudo alicujus virginis, exempli gratia ut cognoscatur, non sufficit contemplari ejus digitum, nec omnes ejus articulos ad poros usqve & crines contemplari necesse est, sed ictu qvasi oculi tota obeunda est. Ita Dei opus aliqvod contueri non sufficit, nec omnia ejus opera perlustrasse necesse, aut possible est, sed sufficit ideam qvandam in universum sibi de eo solidam formasse; esse nimirum ens sapientissimum & „potentissimum universi. Hujus entis amor in „eo consistit, ut credamus, qvicqvid agit, bo„num esse, contenti fatis, non qveruli, non „morosi, non repugnantes, & contra stimulum calcitrantes, tum ut non negligamus occasionem promovendi boni universi; si violaverimus illas leges, sarcire eas omni ope conemur.

XLV. *A Madame Brinon. 1697.*

JE prie Dieu, qu'il nous donne & conserve la veritable charité, en nous faisant mettre nôtre felicité dans la connoissance practique de ses perfections, qui nous porte à les imiter en tâchant de faire du bien autant qu'il est possible.

Je vois d'avoir eu à feu Mr. *Pelisson* une obligation, qui m'étoit inconnuë; c'est en ce qu'il m'a donné une connoissance aussi p. etieuse que celle de cette admirable Damoiselle. (*Scudery.*)

dery.) Il étoit auſſi parfait ami, qu'il étoit excellent homme, & il n'oublioit aucune occaſion d'obliger ceux qu'il honoroit de ſon amitié. Je crois même qu'il alloit au de là, & qu'il étoit bienfaiſant en general. L'amitié eſt particuliere, & la charité eſt univerſelle, mais je crois qu'il n'y a que les perſonnes charitables, qui ſoient bons amis. La memoire ſera toûjours en veneration à ceux, qui ont connu comme moy ce qu'il valoit. Il vous honoroit fort, Madame, & ſi je ſuis capable de l'imiter en quelque choſe, c'eſt en ce point que je le pretends, étant avec beaucoup de reſpect &c.

XLVIme *A Mad. Scudery. 1697. 17. Nov.*

VOus étes trop eclairée pour ſoutenir des opinions inſoutenables, mais en même tems vous étes trop circomſpecte pour dire nettement, que vous ne les approuvez pas &c. Je louerai même vôtre charité, pourvûque vous ne diſiez pas, qu'on doit envoyer au Diable tout ce qui n'eſt pas Romain.

Je ne crois pas qu'il faille prendre ſes paroles à la lettre, ny qu'il faille negliger le ſoin de faire quelque choſe d'utile ſuivant ſes talens. *Dieu ne veut point des meditatifs faineants, ignava opera, philoſopha ſententia*; mais il faut avoir ſoin des affaires avec une ſuperiorité d'

eſprit,

esprit, qui dirige les choses au grand but, c'est à dire à l'amour de Dieu toûjours avec un plein contentement de ce que Dieu a ordonné pour le present ou passé, & avec un ardent desir de contribuer à ce qu'on juge conforme à sa volonté pour l'avenir.

Au reste j'avois écrit quelque chose à Monsieur l'Abbé Nicaise touchant la controverse agitée maintenant en Theologie sur l'amour desinteressé; & luy ayant dit, qu'il n'y en a aucune, qui soit davantage de la jurisdiction des Dames, il me mande d'en avoir pris occasion de vous l'envoyer. Il a bien jugé que les dames & les hommes s'en remettroient à vos lumieres; mais il pouvoit faire instruire la cause par quelque autre, dont les considerations eussent été plus dignes de paroître à vos yeux. Il y a quelque chose de personnel, que je voudrois avoir retranché. Me voilà donc devant vôtre tribunal de plus d'une façon. Si vous m'allez condamner, Mademoiselle, j'auray ny droit d'appeller, ny sujet de me plaindre. Mais si vous me faites grace, je vous en auray des obligations d'autant plus grandes, étant d'ailleurs avec respect. &c.

XLVII. *A Monsieur Sparvenfeld*, à *Stockholm*. 1697.

J'ay prié Monsieur N. de s'informer de vôtre College des antiquites, de Monsieur Rudbeckius,

beckius, du voyage de Conſtantinople de Mr. le Senateur Rolam, de la Chymie de Monſieur Hierne ; de la fonte de la mine de cuivre, qu' un Italien nomme Levante avoit propoſée chez vous, des livres, des ſavans, & des Curieux de Suede.

XLVIII. *Memoire donné à un Voyageur au Nord.*

MOnſieur Otto *Sperling*, Hiſtoriographe de Danemarc, avoit deſſein de donner *la vie de Cranzius*, & je luy donnai quelque notice pour cela. Si cette vie eſt achevée, elle meriteroit d'être donnée au public.

J'ay appris que feu Mr. *Stenonis*, ſe dechargeant de la litterature profane, chargea Monſieur *Oliverius Jacobæus*, Medecin Danois, de pouſſer & de pourſuivre ſes penſées ſur la Geographie naturelle, & les changemens phyſiques de la ſurface de la terre. Je voudrois bien ſavoir, ſi ce ſavant homme y travaille effectivement.

Je ſouhaite d' obtenir une petite diſſertation de *Stiernielmius*, qui n'eſt que de quelques pages, intitulée je crois, *Magog Aramæus*.

Monſieur *Rolam* Senateur ayant été envoyé à Conſtantinople par le Roy Charles Guſtave, en a fait une relation en Suedois, que je deſirerois de pouvoir obtenir.

Monſieur *Hierne* ſavant Medecin en Suede,

qui est maintenant du College Royal des mines, fait esperer un ouvrage sur la Chymie. On m'a assuré qu'il a quelque chose de particulier *pour empêcher le fer de se rouiller.*

XLIX. *Extrait d'une lettre de Mr. Spanheim* à *Mr. Nicaise. 1697.*

IL seroit à souhaiter, que les *Inscriptions* recueillis par Monsieur *Fabretti* fussent sous la presse, & qu'il n'y eut point de scrupule aussi mal fondé, qui en arrête l'impression. Celles de Gudius, qui pourront paroître avant cela, luy en ôteront en partie la gloire. La Republique des lettres perd beaucoup dans la mort de Mr. *Bernard* à Oxford, dont l'erudition étoit fort grande & fort profonde.

L. *Extrait d'une lettre de Mr. Morel* à *Mr. Nicaise. 1697.*

JE n'entend plus parler du P. *Hardouin*, & je m'étonne s'il travaille à une nouvelle edition des *Conciles*, ainsi qu'on me l'a dit. En ce cas je conseille à chacun par avance d'acheter l'ancienne edition, puisqu'il luy seroit impossible de laisser l'ouvrage sans falsification, castration & addition du sien.

LI. Let-

LI. *Lettre de Monsr. Spanheim à Mr. Nicaise. 1697.*

MOnsieur *Gronov* va publier le Thresor des antiquités Grecques. L'Auteur qui s'y aplique, a du savoir dans les lettres Grecques, mais peu de genie, pour debiter agreablement, ce qu'il sçait, d'ailleurs un acharnement terrible, à attaquer tout le monde, & à farcir ses ecrits d'injures, comme il a fait contre feu Monsr. Vossius dans une nouvelle edition de Pomponius Mela.

Le *Cardinal Noris*, est prévenu que sa nouvelle dignité, doit l'empêcher d'entretenir aucun commerce des lettres avec des Protestans. Le Cardinal Francesco Barberini & Sforcia *Pallavicino* n'etoient pas si scrupuleux, qui m'ont fait de m'écrire plus d'une fois depuis mon depart de Rome, & dont il y en a mêmes d'imprimées dans le *Recueil des lettres Italiennes* de ce dernier Cardinal, pour ne parler encor du feu Cardinal Leopoldo de Medicis.

Pour le jeune religieux Augustinien, que les Cardinal Noris a attiré auprés de luy, il m'a envoyé le traitté, dont vous parlez en vôtre lettre, & qu'il a publié à Rome, *de nomine Patriarchæ Joseph.* Ce n'est qu'un échantillon de plus grands ouvrages, qu'il promet, & il est d'âge & en lieu de les executer.

J'espere, que *la vie de Mr. de Saumaise* ecrite

par nôtre defunt ami Mr. *de la Mare* ne tardera pas à être envoyée à Monsieur Græviuş, & à être mise en lumiere par ses soins. L'auteur me la communiqua à Paris dans un voyage, qu'il y fit en 1680. mais dans un tems, où j'étois attaqué d'une fievre continuë, qui ne me donna gueres de loisir de la voir, comme je l'aurois souhaitté. Je me souviens cependant qu'il y touchoit en passant quelque demelé, qu'il y eut entre le dit Saumaise & feu mon Pere, mais dont le premier avoit sans doute tout le tort, qu'il reconnut luy même avant le deces de mon Pere & depuis, & qui n'eut pas d'autre suite. Aussi *je l'ay toûjours regardé comme le Heros de nôtre siecle en érudition, non comme celuy qui a le mieux écrit, mais qui savoit le plus*. A l'âge où j'étois de 15. a 16. ans, il voulut me confier l'édition *des Epigrammes Grecs anecdotes*, qu'il avoit tirés du Msc. de la Bibliotheque de Heidelberg, & qu'il avoit promis de publier des ce tems là, mais qu'il ne croyoit plus de saison dans sa vieillesse. Un demelé, qui survint par sa faute entre feu mon Pere & luy, me priva de l'honneur, que j'en aurois tiré a cet âge là, & du secours, qu'il m'y auroit donné.

LII. *Lettre de Monsieur Nicaise à Monsieur Ezech. Spanheim, du 25. Juillet, 1697.*

ON n'imprime quasi plus à Paris que des badi-

badineries capables d'amuſer ou des femmes, ou des bourgeois. On me mande ſeulement un nouvel ouvrage du *Pere Hardouin*, qui va paroître ſous ce titre, in 4. *Joh. Harduini S. T. Presbyteri Chronologia veteris Teſtamenti ad vulgatam verſionem exacta & nummis antiquis illuſtrata.* Il y a une ſeconde partie, qui a pour titre: *Chronologia ex antiquis nummis reſtituta, ſpecimen alterum. Paris apud Joh. Boudot*. Il y aura aſſurement reparé & reſtitué ce qu'il avoit trop hardiment & impudemment dit dans le prémier du defunt Monſieur *Bignon*, prémier Préſident au conſeil, nôtre bon ami & Patron. Monſieur *Galland*, qu'il avoit reçu chez luy à ma recommendation, eſt maintenant auprés de Monſieur Foucault, Intendant de Normandie à Caën. Je n'entends plus parler de l'edition des medailles Grecques de Monſr. Vaillant. L'antiquité eſt préſentement de la mode & triomphe ſur toute les autres eruditions. Monſieur *Grævius* nous donne les Romains, Monſieur *Gronovius* les Grecques. Monſieur *Perizonius* ſon Collegue les Babyloniennes, & le Pere *Bonjour*, Auguſtin, les Egyptiennes. Mais, Monſieur, vous aurez toûjours principatum eruditionis antiquæ ſur tous tant qu'ils ſont. J'ay écrit ces jours paſſées à Rome au P. Bonjour, qui eſt auprés de ſon Eminence Monſieur le Cardinal Noris, & je l'ay prié de nous envoyer ſes diſſertations préliminai-

ses antiquités Egyptiennes. Monsieur *Begon* a envoyé à ce Pere un fort beau dessein, qui luy est tombé entre les mains, & qu'il a fait graver à son instance pour l'expliquer & le mettre dans ses antiquités Egyptiennes, c'est une espece de *Mensa Isiaca*, qu'il intitule *Tabula Begoniana* à l'instar de Tabula Bembina du Cardinal Bembo. Je l'avois invité d'envoyer au Pere Bonjour le beau dessein, qu'il a de la naissance de Minerve, qui etoit à Athenes sur la façade du temple de cette Deesse, & qui vient de Monsieur de Nointel; mais il m'a écrit, (& il a raison) que ce dessein conviendra mieux aux antiquités Grecques, & m'invite à y faire une dissertation. S'il me l'envoye je le mettray dans *nôtre dissertation de Minerva Arnalya*, que je dedie à Monsieur le Cardinal Noris; & j'en diray un petit mot en passant, & je l'envoyeray en même tems à Monsieur Gronovius pour en parler au long dans ses antiquités Grecques, comme elle le merite. Monsieur d'Avranches a lû *la vie de Monsieur Saumaise*, & l'a renvoyée à Mr. de la Mare le fils. Il y a fait quelques remarques, mais Mr. de la Mare, ne m'en a pas encor entretenu au long.

LIII. *Extrait d'une lettre de Mr. Leibniz, à Mr. Spanheim.*

QUant à cette question, si c'est *Moyse* ou *Joseph*, qui doivent etre entendus par le *Mercure des Egyptiens*, j'ay souvent crû qu'on est

eſt un peu trop liberal à tirer les fables des anciens de la ſainte Ecriture. Quoyque Monſieur *d'Avranches* ait employé une grande erudition dans ce qu'il dit ſur ce ſujet dans ſa *Demonſtration Evangelique*, il me paroît neanmoins, que la broderie vaut mieux que l'étoffe, & que la ſolidité manque bien ſouvent à ces jolies divinations. Peutétre que l'Hermes des Egyptiens eſt plus ancien, que Joſeph & que Moyſe, puisque ce grand legislateur étoit inſtruit dans les ſciences des Egyptiens, dont l'invention eſt attribuée à Hermes. Ces hypotheſes de quelques auteurs Chreſtiens, qui tirent toute la mythologie payenne de la religion des Juifs, comme ſi les autres peuples ne pouvoient pas avoir inventé leur ſuperſtitions eux mêmes, me paroiſſent ſemblables à celles des Chymiſtes, & dernierement de Monſieur *Tollius*, qui trouvent la pierre philoſophale dans la ſainte Ecriture, auſſi bien que dans les metamorphoſes d'Ovide. Nous apprendrons par *vôtre Callimachus*, ce qu'on doit juger de l'origine de la mythologie ancienne. Il y a de l'apparence que des hiſtoires y ſont cachées. Ce ſeroit quelque choſe de beau, ſi on les pouvoit developper. On dit que Mr. l'*Evêque de S. Aſſaph* y travaille auſſi, & qu'on a vû de luy un échantillon de Chronologie qu'il en tire. Par ce moyen on pourroit deterrer ce qu'il y a de plus ancien dans l'hiſtoire.

LIV. *Excerptum ex epiſtola Abbatis Fardellæ ad Leibnitium, Italice ſcripta. A. 1697. menſe Julio.*

A richieſta di queſti nobili ſtampo dodici mie *lettere ſopra il vero metodo di ſtudiare*, e ciò afine d'introduire lo ſtudio delle buone lettere e ſuellere tanti pregiuditii, che nodriſcono con tanto detrimento della verità le ſcuole.

LV. *Leibnitii epiſtola ad Fardellam.*

MUlta apud Platonicos Auguſtinumqve præclara reperiuntur, ſed qvæ arbitror ab ipſismet non ſatis intellecta, & ex impetu magis & calore qvam luce nata. De *natura Monadum* & ſubſtantiarum qvod porro qværis, putem facile ſatisfieri poſſe, ſi ſpeciatim indices, qvid in ea re explicari velis. De origine earum puto me iam dixiſſe, omnes ſine dubio perpetuas eſſe nec niſi creatione oriri, ac nonniſi annihilatione interire poſſe, id eſt, naturaliter nec oriri nec occidere, qvod tantum eſt aggregatorum. Vellem videre antea liceret, qvæ de meis ſententiis dices in tuo, quod moliris, *Auguſtiniano opere.*

LVI. Ex-

LVI. *Excerptum ex epiſtola Jobi Ludolfi ad Leibnitium.* *1697.*

COntroverſiam de fluminibus eqvidem non capio, vellem tamen librum ipſum *de ortu fluminum* inſpicere. Etenim in iſta firma ſum ſententia, flumina nonniſi ex aqva pluvia, nullatenus ex aqva marina oriri. Iſta enim ſententia mihi ſemper abſurdiſſima viſa fuit. Rationes meas habes in Commentario meo ad Hiſtor. Æthiopicam.

LVII. *Excerptum ex epiſtola Leibnitii ad Amicum A. 1697. menſe Novembri ſcripta.*

INprimis placet optimum virum *Cardinalem Sfondratum* poſt fata defenſorem reperiſſe &c. Duo potiſſimum a Galliæ Prælatis qvibusdam reprehendi video. Primum eſt, qvod dixerit, *ſtatum innocentium infantum*, qvi ad gloriam non perveniunt, præſtare ipſi regno. Ego tametſi aliorſum inclinem, nihil tamen in ea ſententia eſſe puto, qvod cenſuram mereatur. Nam ob horrorem peccati putaſſe videtur eminentiſſimus Cardinalis, præſtare nunqvam peccare actualiter, qvam cœlorum regno potiri. Sane ſi cui offeratur optio, utrum malit, non poterit peccatum eligere,

 eo

eo ipso enim perderet regnum, itaqve certa ratione sustineri excusarive sententia Cardinalis potest.

Alterum, qvod potissimum reprehendunt, in eo consistit, qvod Cardinalis *illos, qvi invincibili qvadam ignorantia fide Christi caruerunt, etiam Ethnicos, non damnet.* Ea vero sententia non est nova aut ipsi propria, sed a multis viris præclaris defensa. Unum nunc nominabo *Jacobum Payvam Andradium*, Lusitanum, qvi in Concilio Tridentino inter Doctores insignis fuit & scriptis contra Protestantes inclaruit. Is in libro, cui titulus, *explicationes orthodoxæ de diversis religionis capitibus*, cui Chemnitius suum celebre examen Concilii Tridentini opposuit, sententiam Clementis Alexandrini defendens multis docet, Dei justitiam non permittere, ut homines damnet, qvod fide culpa non sua caruere. Nec dubito innumeros alios facile inveniri posse eadem sentientes, nec melius defendi poterit Sfondratus, qvam adductis conspirantibus gravium Theologorum locis, qvod etiam a R. P. *Portero* non neglectum puto. Ubi ejus Apologia ad te deferetur, judicabis rectius de toto negotio, & me qvoqve reddere poteris instructiorem.

LVIII. *Ex alia epistola.*

CArdinalem *Sfondratum*, virum a doctrina & pietate laudatum, defensorem reperisse libenter intelligo, & miror opus fuisse, ut

ut Benedictinis Italiæ Germaniæqve auxilio veniret Franciſcanus & Hibernus. Sed tanto minus ſuſpectus habebitur *Apologiſta egregius*, qvem nec ordinis nec nationis, ſed veritatis & juſtitiæ cura excitavit. Itaqve & *R.P. Portero*, qvem rem bene geſſiſſe confido, & gratulor & gratias agendas cenſeo. Eſt is mihi fama doctrinæ, virtutis, illuſtrisqve familiæ cognitiſſimus. Et licet occaſio propioris notitiæ defuerit, magni tamen ſemper feci virum. Cæterum qvæ dixit Cardinalis *de infantibus ſine baptiſmo & peccato actuali mortuis*, facilius puto defendi poſſe vel excuſari; nam beatitudinem qvandam naturalem illis iam multi celebres doctores attribuerunt, & innocentiam actualem cœlorum regno prætuliſſe videtur optimus Cardinalis horrore peccati, & qvia nemo, ſi optio detur, cœlum potius qvam innocentiam eligere licite poſſet, qvanqvam id, fateor, theſin, qvam ille aſſerit, non ſatis firmare videatur. Qvod etiam dubitaſſe Cardinalis videri poteſt *de neceſſitate fidei explicitæ*, id puto R.P. Porterum aliorum Theologorum Romanæ eccleſiæ inſignium exemplo potuiſſe vel defendere vel certe excuſare. Cum etiam Jacobus Payva *Andradius*, ut alios non memorem, qvi in ipſo Concilio Tridentino inſignis inter Theologos fuit, & ſcriptis contra Proteſtantes inclaruit, eadem ſenſerit, fuſeqve deduxerit in libro, cui titulus: *Explicationes*

ortho-

orthodoxa de diversis religionis capitibus; qvi liber suo tempore magno adeo applausu fuit exceptus, ut ei *Martinus Chemnitius* potissimum celebre examen Concilii Tridentini opposuerit, ut ipse testatur. Itaqve inprimis nosse velim, qvid ea de re iudicaverit R. P. Porterus. Unum mihi videtur excusatu difficilius, qvod eminentissimus Cardinalis *peccato philosophico* favisse nimis videtur, qvasi non peccet mortaliter, qvi Deum non agnoscit. Fortasse scripsit hæc ante Alexandri VIII. edictum & morte præventus locum non correxit. Fortasse etiam hunc casum peccati philosophici tantum ut fictionem impossibilem tractavit, cum ipse paulo ante ignorantiam Dei excusabilem in barbaris ample refutasset. Utcunqve se res habeat, qvæ ad hæc duo objecta de fide implicita sufficiente, & de peccato philosophico dixerit R. P. *Porterus*, libenter nosse velim.

LIX. *Ad Fratrem.*

BEverleji Angli scripta non vidi, vel certe legere non memini, nec vel minimum illis calculis tribuere ausim, qvi de futuris aliqvid constituunt. Prophetiæ illæ, qvæ dicuntur in vetustis repertæ scripturis, ab illis fuere scriptæ, qvi vetera inter Gallos Anglosqve bella in mente habebant. Experientia constat, omnes, qvi de talibus aliqvid prodere ausi sunt, hactenus deceptos fuisse. Possunt hæc

inter-

interdum usum habere ad plebem animandam pia, ut vocant, fraude. Apud prudentes tantum abest ut valeant, ut potius certissima hæc ratio sit auctoritatem & famam decoqvendi, qvoniam solidæ probationes afferri non possunt, sine qvibus aliqvid asseverare cordati non est, imo nec viri boni, officium suum intelligentis. Ego certius aliqvid prædixero, nempe nisi in Germania pariter & Anglia rem in melius mutamus, Gallos diutius restituros qvam arbitramur. Nam nos non satis viribus nostris utimur. In Anglia autem dum plus multo pecuniæ qvotannis emittitur regno qvam recipitur, verendum est, ne exhaustis loculis turbæ oriantur tandem vix sedandæ, nisi intempestiva pace.

Non igitur prophetiis istis, id est, deceptionibus nobis blandientibus, sed bonis consiliis opus est, ut Germani magis intendant nervos, Angli autem merces potius qvam pecuniam emittant; sepositis privatis consiliis communem causam curent omnes, & seria pœnitentia Deum placent.

LX. *Excerptum ex epistola ad Amicum. 1697.*

NEscio, an iam ad te perscripserim, *librum Apocryphum de infantia Jesu* veteribus memoratum, sed hactenus pro amisso habitum, ex Arabico nunc prodiisse studio *Sikii*, iuvenis

Bre-

Bremensis perdocti in studiis inprimis Orientalibus, qvi & textum Arabicum & notas eruditas adjecit. Qvoties antiqva sunt hujusmodi apocrypha, non pauca docent, atqve interdum hæresium sive fontes, sive rivos velut indice digito nobis ostendunt.

LXI. *Epistola Leibnitii ad Sturmium.*

TAntum abest, ut sensum, secundum qvem vocabulo *substantiæ* utor, putem ab usu abhorrere, ut potius Platonis atqve Aristotelis, ipsorumq; scholasticorum doctrinæ, (qvousqve sanum sensum recipit) maxime consentaneum, restituendæqve antiqvæ &, ut ego judico, veræ philosophiæ aptum credam. Tametsi fatear cum *Gassendi* & *Cartesii* placitis qvibusdam pugnare, qvorum toti philosophiæ perversa substantiæ notio tenebras offudit, & qverelis non per omnia injustis *Henrici Mori* aliorumqve causam dedit, dum corpusculares Philosophi non contenti phænomena, cum Democrito mechanice explicare, altiora ipsius *mechanismi* in rebus principia sustulere. Nec alia est ratio, cur impossibilis visa sit Cartesianis explicatio unionis & commercii inter animam & corpus, nisi ad Deum ἀπὸ μηχανῆς velut miraculo agentem confugeretur, & crediderint leges corporeas interventu vel occasione animæ turbari, qvam qvod harum rerum indolem non satis perspexere. Qvæ si ita expona-

ponatur, ut mihi videtur faciendum, apparebit ſolutum haberi magnum problema *de unione animæ & corporis*, ac de communicatione ſubſtantiarum, ratione non minus manifeſta qvam inexpectata, ſimulqve & matheſi & ſuperiori illi philoſophiæ, qvam metaphyſicam vocant, ſatisfieri poſſe, qvæ ſuas & ipſa pulcherrimas leges demonſtrationesq; habet.

LXII. *A Monſieur Burnet, Gentilhomme Ecoſſois, 1697.*

QUoyque j'eſtime infiniment l'eſprit & le jugement de Monſier le Chevalier *Temple*, je trouve neanmoins qu'il n'eſt pas aſſez inſtruit des decouvertes de nôtre ſiecle. Et quant aux anciens, il pouvoit choiſir des ouvrages incomparablement meilleurs que les lettres attribuent à *Phalaris*, Prince ou Tiran de Sicile. C'eſt une choſe tres-certaine à mon avis, que ces lettres ont eté forgées long tems aprés, & toute perſonne informée ſouſcrira au jugement de Monſieur Bentley. Les *fables d'Eſope* meritent aſſurement d'étre eſtimées; Il y a de l'apparence, qu'elles ſont venuës des Orientaux. Les Arabes les attribuent à un *Locman*, mais je me ſouviens d'avoir encor lû la traduction d'un paſſage d'un auteur Arabe, qui dit: que les Indiens ſe ventent d'étre les inventeurs de cette ſorte des fables. Eſope les peut avoir apporté en grec.

J'ay lû avec plaiſir & profit le *beau ſermon de*

de Monsieur Bentley de la raison & de la revelation du Messie. Il ne pouvoit mieux rabbatre le caquet des Adversaires qu'en commençant par l'aveu, & l'établissement des veritables droits de la raison, à la quelle bien loin que nôtre réligion soit contraire, c'est plutôt en raison qu'elle est fondée. Je demeure d'accord que *l'union de l'ame & du corps est une espece de miracle naturel*, comme Monsieur Bentley dit tres-ingenieusement p. 9. mais cela n'empêche point, que je ne croye de l'avoir expliqué dans un des Journaux des savans de la maniere, qu'il doit, qu'il le peut, & qu'il le doit etre, & d' avoir rendu une raison de leur commerce, qui paroît resoudre entierement la difficulté, a peu prés comme l'incommensurabilité du coté du quarré, & de la disagonale est un miracle naturel, quoy qu'elle ait été expliquée suffisamment par les Geometres. Mais à l'égard des mysteres de la réligion les hommes n'iront jamais si loin, cependant il suffit qu'on soit assuré du fait, & qu'on puisse resoudre les objections, en faisant voir, qu'il n'y a rien qui implique aucune absurdité.

Le sermon de Mr. Bentley, qui travaille si heureusement à accomplir le dessein tres-loüable de Monsieur *Boyle*, me fait souvenir de l'oraison, que l'illustre Evêque de Salisbury à prononcée aux funerailles de ce grand homme, & que vous m'avez envoyee, Monsieur, dans

dans le même paquet. J'y trouve des penſees ſi belles & ſi propres à montrer l'importance des decouvertes naturelles encor pour la religion, que Monſieur l'*Evêque de Rochester* luy même, qui a travaillé là deſſus avec tant d'application & de ſucces dans ſon *hiſtoire de la Societé Royale*, n'auroit pû mieux reuſſir. On voit que Monſieur de Salisbury entre admirablement bien dans tout ce qu'il entréprend. Au reſte il nous apprend de belles particularités touchant la vie de Mr. *Boyle*, & y fait de dignes reflexions.

LXIII. *Au Pere Bouvet, à Paris. 1697.*

JE voy que quantité d'habiles gens croyent qu'il faut abolir la *Philoſophie des Ecoles*, & ſubſtituer une toute autre à ſa place, & pluſieurs veulent que ſe ſoit la *Carteſienne*. Mais aprés avoir tout peſé, je trouve que la Philoſophie des Anciens eſt ſolide, & qu'il faut ſe ſervir de celle des modernes pour l'enrichir, & non pas pour la detruire. J'ay eu bien des conteſtations là-deſſus avec des habiles Carteſiens, & j'ay leur ay monté par les Mathematiques mêmes, qu'ils n'ont point les veritables loix de la nature, & que pour les avoir il faut conſiderer dans la nature non ſeulement la matiére mais auſſi la force, & que les formes des Anciens ou *entelechies* ne ſont autres cho-

ſes que les forces. Et par ce moyen je crois de rehabiliter la Philoſophie des Anciens ou de l'école, dont la Theologie ſe ſert ſi utilement ſans rien deroger aux decouvertes modernes, ny aux explications mecaniques, puisque les mecaniques mêmes ſuppoſent la conſideration de la force. Et il ſe trouvera que rien n'eſt plus propre que la force dans les phenomenes des corps, à donner de l'ouverture pour la conſideration des cauſes ſpirituelles, & par conſequent à y introduire les hommes, qui ſont enfoncés dans les notions materielles, comme ſeront ſans doute les Chinois. Ainſi je crois d'avoir rendu quelque ſervice à la réligion tant en cela, qu'en ce que j'eſpere que cela contribuera beaucoup à arrêter le cours d'une Philoſophie trop materielle, qui commence à s'emparer des éſprits, au lieu que je montre, que les raiſons des regles de la force viennent de quelque choſe de ſuperieur.

La veritable Philoſophie practique (*vera, non ſimulata Philoſophia*, comme diſent nos Jure conſultes Romains) conſiſte plutôt dans les bons ordres pour l'education, & pour la converſation & ſocialité des hommes, que dans les préceptes generaux ſur les vertus & devoirs.

Je viens à la *Phyſique*, & je comprends maintenant ſous ce nom tout, les notices experimentales des choſes corporelles, dont on ne peut pas encor donner la raiſon par les princi-

pes

pes geometriques où mecaniques. Auſſi ne les a t-on point pû obtenir par la raiſon & à priori, mais ſeulement par l'experience & tradition.

La *Medecine* eſt la plus neceſſaire des ſciences naturelles. Car de même que la Theologie eſt le plus haut point de la connoiſſance des choſes, qui regardent l'eſprit, & qu'elle renferme la bonne morale & la bonne politique, on peut dire que la Medecine auſſi eſt le plus haut point & comme le fruit principal des connoiſſances de corps par rapport au nôtre. Mais toute la ſcience phyſique & la Medecine même a pour dernier but la gloire de Dieu & le bonheur ſupréme des hommes; car en les conſervant elle leur donne le moyen de travailler à la gloire de Dieu.

LXIV. *A Monſieur Pinſon, à Paris. 1697.*

IL eſt juſte de procurer à Monſieur *l'Abbé Baudrand* les notices qu'il deſire, & je le feray volontiers autant qve je pourray. Il ſeroit difficile de marquer les limites des dioceſes, à moins qu'on n'aye les diplomes des fondations, où ils ont coutume d'etre exprimés. Les pays de la *Maiſon de Bronſvic* ont été ſous diverſes dioceſes, comme ſous Mayence, Minde, Hildesheim, Halberſtatt, Breme, Verde, & autres. Et il faudroit une recherche expreſſe

pour les demeler, ce qui demanderoit du tems. J'ay appris qu'une partie de la ville d'*Hanover* étoit du diocése de Hildesheim, & une autre partie de celuy de Minde. Et quant au temporel des Evechés, les limites en sont le plus souvent litigieuses, & même la Maison de Bronsvic y est interessée à l'égard de quelques unes. Ainsi lorsque Mr. *Cantelli* à Modene connu par son application à la Geographie, mais mort depuis peu, me demandoit des notices sur le territoire de *Hildesheim*, je luy répondis, que j'aimerois mieux luy en procurer des Abyssins par Monsieur Ludolf, & de la Tartarie par Monsieur Witsen.

Il y a encor des Chanoines des Eglises Cathedrales, dont les Evechés ont été secularisés. Les Saints, dont ces Cathedrales, ont pris leur nom, ne m'ont pas été aisés à trouver; excepté l'Eglise de *Mersebourg*, qui est de S. Laurent, l'Empereur Otton ayant donné la bataille aux Hongrois le jour de sa fête, & ayant fait voeu de bâtir une Eglise à ce Saint s'il la gagnoit, comme Paulus Langius le rapporte dans sa Chronique. La fondation de l'Eglise de *Meissen* de l'an 968. a été inserée dans les annotations de Meibomius ad Widichindum Corbeiensem; J'y trouve ces paroles; *Insuper tota utilitate & omnibus rebus, quibus mortales utuntur diversis modis, decimationes, quas Deo cuncta gubernanti debent, ad Mis-*

Misnensem Ecclesiam primo Deo, deinde S. Joanni Evangelistæ beatoque Donato matri Dei (je crois qu'il faut lire *martyri Dei*, car ny la connexion ny la place ne paroît point convenir à la sainte Vierge) *universa dubietate procul remota persolvant.* J'ay eu de la peine à trouver, à qui etoit dedié l'Eglise Cathedrale de *Naumbourg*, & quoyque j'eusse soubçonné, que c'étoit aux deux Apôtres S. Pierre & S. Paul, à cause de la foire assez fameuse, qui est fixée au jour de leur fête, je n'osois pourtant point l'assurer. Mais enfin j'ay trouvé dans la Chronique de la Porte de Pertuchius, que l'Abbé de la Porte juroit fidelité aux saints Apôtres Pierre & Paul, & à l'Evêque de Naumbourg. Je n'ay rien pû trouver encor des noms des Eglises Cathedrales de Brandebourg, Havelberg, & Lebus, de sorte qu'il faudroit avoir recours aux Archives pour les apprendre.

LXV. *Carolus Gobienus ad Sparvenfeldium, Parisiis. 1698.*

EST sub prelo opusculum qvoddam meum gallice scriptum; de edicto Imperatoris Chinensium in gratiam Christianæ religionis. Ibi multa ex occasione accurate disputata sunt tum de diversis, qvæ nunc apud *Sinas* vigent, religionum opinionibus ac sectis, tum de

Philoſophorum *Sinenſium* placitis in iis, qvæ tam ad Phyſicam qvam ad mores pertinent.

Imperator Chinenſium plures uxores habet, inter qvas unica Imperatricis nomen ac dignitatem obtinet. Nati ex ea filii præ cæteris patri in imperium ſuccedunt. Deſignatum imperii hæredem Sinæ patria lingva vocant *Hoang-tas-tee*, Principem hæredem.

LXVI. *Leibnitii epiſtola ad Jobum Ludolfum A. 1698. d. 12. Decembr. data.*

VEllem ego, qvicunqve characteribus in vulgus ignotis aliqvid edunt, adjicerent ſcripturam cum notioribus literis, qvales latinæ pro occidentalibus, hebraicæ pro orientalibus. Nunc iis, qvi nondum initiati ſunt, duplicatur labor qvaſi duplici vallo & characterum & lingvæ. Me certe nihil magis ab his abſterruit. Rationis foret initio omnia reddi, qvoad fieri poteſt, plana, utendo iam notis, dum licet; poſtea rudimenta lingvæ aſſecutus facilius ſuppleret characteres. *Tabulam tuam literarum ex variis lingvis poteſtates complexam* diuqve promiſſam avide iam dudum expecto, laboremqve cenſeo ſimul & gratum in publicum & multis profuturum. Dominus *Menzelius*, Archiater ſereniſſimi Electoris Brandenburgici, notitiam ad me miſit *Clavis* ſuæ *Sinica*, qvam

qvam nihilo Mulleriana nobis olim frustra promissa inferiorem profitetur. Qvod si ita est, gaudebo non omnia, quæ a mirabili illo capite sperabamus, intercidisse aut abolita flammis cineri incubuisse.

Doctissimus *Tolnerus*, cuius ad me misisti schediasma de origine veterum qvorundam Palatinorum Rheni Comitum, mihi non parvum operæ pretium fecisse videtur. Nec dubito sic stadii literarii decursum inchoantem, multa in progressu præclara præstiturum. Itaqve & tibi, Vir Amplissime, & illi pro communicatione gratias ago. Velim esset ad manus, qvo possem iuvare hæc ejus studia. Habemus sane diplomata *Henrici Ducis Saxoniæ & Comitis Palatini ad Rhenum*, sed ego nunc ita distractus sum, ut conqvirere non possim. De tempore mortis & aliis rebus hujus Principis nonnihil & nos sentimus difficultatis, atqve illud inter cætera turbat, qvod Bavarus etiam ante matrimonium cum filia Conradi se Palatinum Rheni scripsisse invenitur. Suspicor Fridericum II. Ottoni IV. oppositum Henrico Ottonis fratri conatum auferre Palatinatum, & Bavariæ Duci contulisse verbis, nam in re ipsa frustra fuit, litem autem matrimonio fuisse sublatam. *Origo Palatino-Bavaræ gentis* meretur in clariore luce collocari, eaqve cura foret Tolnero tuo digna. Spero ipsi occursura in Alberici Chronico non pauca ad rei Genea-

logicæ profectum, atqve inde viciſſim ad me redituram utilitatem. Sed & Chronologus Saxo meus non pauca habet uberius, qvam Chronicon ſereni Montis à Madero editum.

Amicus qvidam doctus *hiſtoriam Juris venandi* excutere aggreſſus eſt, putat ille libertatis antiqvæ veſtigia multis locis diutiſſime, & pene usqve ad viciniam ſuperioris ſeculi ſuperfuiſſe. Imperatorem Principesqve olim foreſtis ſuis dominicis, in qvibus banniebant feras, (qvod *Wildbann* hodie vocant) fuiſſe contentos, ubi venatione aliis fuit interdictum. Sero autem demum receptum, ut prohiberentur homines, præſertim liberi prædiorum Domini, qvos hodie *nobiles* vocamus, in ſuo venari cujuscunqve generis feras. Mihi valde variatum videtur, ſed rem tamen inqviſitione dignam, & de qva optarem audire celeberrimi Schilteri ſententiam. Illud facile crediderim antiqva prædia eqveſtria habere fundatam intentionem, ut conceſſionem oſtendere opus non habeant, ſed niſi conſvetudo regionis obſtet aliudve actum ſit, originario iure utantur. Sed nolim aliqvid certi pronunciare, re nondum ſatis excuſſa. Extat prohibitio qvædam 2. Feud. c. 27. Carolus magnus Eccleſiæ Oſnabrugenſi ius Foreſti conceſſit *in ſylva Oſnigge* conſenſu potentum regionis ad exemplum foreſti Aqvisgranenſis. Simile ius conceſſit Otto magnus Trajectinæ Eccle-

Ecclesiæ in Trenta per totum pagum, qvem vocat foreſtalem, & interdicit omnibus venatione aprorum, cervorum & beſtiarum, qvæ vocantur *Helo* vel *Schelo*, præterqvam conſenſu Epiſcopi. Qvænam ſint illæ beſtiæ nemo hactenus divinando aſſeqvi potuit, & vicini ipſi hodie ignorant.

Qvoties periculoſum rerum ſtatum & torporem noſtrum præſentem perversaque conſilia conſidero, toties pudet me noſtri in conſpectu poſteritatis. Manifeſtiſſimum eſt in eo rem eſſe, ut omnia in Europa ſusque deque vertantur, & tamen perinde agitur, ac ſi omnia tuta eſſent, Deumque habemus fidejuſſorem tranquillitatis noſtræ. Interea de minutis litigamus, magnorum incurioſi. Ea res facit, ut propemodum tædeat præſentis temporis hiſtoriam cogitare. Usque adeo Germani noſtris actibus ſiniſtra aliorum iudicia confirmamus.

LXVII. *Leibnitii epiſtola ad Amicum. 1699. d. 6. April.*

FAcio ecce copiam epiſtolæ, quam doctus in Gallia vir *Abbas de Charmoye* ſcripſit, ut ſcopum exponeret operis ſui *de origine nationum* aliqvando edendi, de qvo pergratum mihi erit iudicium tuum. Cæterum aliis paſſim epiſtolam communicari nolim, ne autore forſan invito edatur. Ego laudandum ſtudi-

um cenſeo ex mythologiis eruendi veritatem hiſtoricam, qvanqvam ob licentiam, qvam ſibi ſumſere poëtæ, id mihi videatur ſæpe perdifficile. Semper tamen credidi, *bello Titanum aut* etiam *Gigantum* cum Diis indicari vel Scytharum vel Celtarum irruptiones in Aſiam & Græciam iis ſubjectam regibus, qvi inter Deos ſunt relati. Promethea, qvi inter Titanes habetur, Scytham fuiſſe indicat alligatio ad Caucaſum iuſſu Jovis, qvo nil aliud deſignari putem, qvam excluſionem Scythicorum populorum excubiis ad Caſpias portas collocatis; Sed neſcio, an talia ideo ſtatim ad Celtas pertineant, qvi tunc fortaſſe in Scythia amplius non erant. Callimachi locus, *Gallos propaginem Titanum* vocantis, poetico luſui propior videtur, qvam hiſtoricæ auctoritati: Nempe Galli templum Delphicum oppugnantes Titanum audaciam in Deos renovare videbantur. Veteres Celtarum nomine Germanos Gallosqve comprehendebant, ideo Iſtrum dicebant oriri in Celtis. Galatas & Celtas vel (ut pronunciari deberet) Keltas, idem vocabulum eſſe putem. Itaque qvæ horum honori dicuntur etiam ad nos pertinent. Sed nolim honorem nationum qværi figmentis, qvalia *Rudbeckius* pro Svedis ſuis ingenioſe qvidem & docte, ſed tamen ſæpius vane concinnat. Interim ignoſcendum eſt viris doctis nonnihil patriæ amori indulgentibus, ſaltem

ne

ne abſterreamus eos ab indaginibus, neve prorſus contemnamus, qvæ minus certa ſunt. Fieri enim poteſt, ut reperiantur aliqvando qvæ conjecturas juvent. Ego qvidem non dubito, ſi Turcis & Tartaris eruditio daretur, exorituros ex ipſis, qvi Hyperboreos ad majores ſuos non minore qvam Rudbeckius jure referant. Interim non inutiles ſunt conjecturæ, nam ita qvædam non ſpernenda eruuntur, alia etiam minus certa tamen non male annotantur in ulterioris examinis gratiam, firmanda aliqvando aut rejicienda creſcente paulatim luce. Eqvidem ſi totius generis humani per orbem diſperſi originem ex inſanæ Babyloniorum ſubſtructionis auctoribus petamus, *lineam Coloniarum* per Scythiam ad Iſtrum & Celtas ducendam putem, nec dubito ex Germania in Galliam & Italiam primos habitatores veniſſe: Sed & *qvicqvid in Scandinavia Germanicæ originis eſt, coloniam Germanorum puto*, anteriores habitatores Finno-Lappones ad rupium interiora pellentium. Arbitror etiam, ut Germania Anglos *Britanniæ* dedit, ita olim ei & priores incolas pro bona parte dediſſe. Interea non nego, poſterioribus temporibus ex Gallia & Scandinavia in Germaniam colonos rediiſſe. Cæterum connectere populos remotiores cum Moſaicis originibus non facile puto, unde & Bochartus pleraqve de propioribus Palæſtinæ gentibus intellexit, qvæ

aliis

aliis ad longinqva referuntur. Difficultas aliqva mihi in Cananitis esse videtur, qvibus credo fere eadem erat cum Ebræis lingva, qvomodo ergo hi ex Semo, illi ex Chamo? cum populi lingvæ cognatæ non primis tantum, sed etiam propioribus originibus convenire debere videantur. Sed hæc omnia iudicio tuo submitto.

LXVIII. *Excerptum ex epistola Leibnitii ad Jobum Ludolfum A. 1701. d. 9. Januar. perscripta.*

SI bene memini *Justinianus* ille, qvi Italico sermone *historiam Hispanicam* ante annos aliqvot edidit, attigit etiam recentiora. Historiam recentem Italicam non ignoras tractasse *Brusonium*. Est & qvidam *Lazari* Patavinus talium scriptor. Orientalem historiam scis non aliunde rectius, qvam ex recentiorum itinerariis corrogari. Sinensem ab anno 1651. ad annum 1669. descripsit *Grelonius* Jesuita Gallus. Jo. *Labardæus*, qvi regius apud Helvetios Orator fuit, historiam suam rerum Gallicarum ad annum 1652. perduxit.

LXIX.

LXIX. *Repreſentation à S. A. S. le Duc de Wolfenbutttel, pour l'engager à l'entretien de ſa Bibliotheque.*

UNe Bibliotheque bien garnie eſt comme un magazin de ſcience, & comme une Archive imprimée, dans la quelle on trouve plus d'inſtruction des droits des grands Princes, & des evenemens (principalement touchant ce qui regarde l'Etat, le Gouvernement & l'Oeconomie) que dans les Archives d'une cour ou dans les écrits publiques. Sa principale utilité ſe trouve dans l'adminiſtration de la Juſtice, dans la defenſe de la divine verité, & de la police contre toutes ſortes d'erreurs & d'impoliteſſe; A quel fin ont été auſſi erigées les Egliſes & les Ecoles, aux quelles une Bibliotheque bien fournie ſert comme d'inſtrument & d'ornement par les docteurs muëts, qu'elle renferme.

On peut donc aſſurer, que ſi les Egliſes, les Ecoles, & les Archives ſont dignes des ſoins de ceux, qui ſe mêlent du gouvernement, que les Bibliotheques ne leur apartiennent pas moins.

Mais une Bibliotheque quelque belle qu'elle ſoit ne peut ſe conſerver, ſi l'on n'a ſoin de l'augmenter. On met tous les jours en lumiere

miere les plus beaux ouvrages de Theologie, de la Jurisprudence, de la Physique, des Mathematiques, & d'autres curiositès, qui sont produits ou par la recherche de la nature, ou par les experiences dans les choses politiques, ou par les meditations des habiles gens. Et nous pouvons dire avec verité, que nous ne faisons que commencer, & que nous avons à peine trouvé dans ce siecle les premieres ouvertures, pour la connoissance de la nature, & du systeme du grand & du petit monde. Aussi n'y a-t-il pas long tems, qu'on fait une exacte recherche des histoires; d'où l'on conclut, que les Bibliotheques des grands Princes peuvent devenir imparfaites, si on ne les augmente proportionnellement à leur grandeur.

Il est à donc craindre, que cette Bibliotheque si celebre dans le monde, ayant été negligée depuis tant d'années, ne perde enfin toute sa vogue, si elle demeure dans le méme état, où elle est à present. Car non seulement les habitans, mais même les etrangers s'apperçoivent de ce defaut, qu'on ne peut celer, & s'en étonnent. Ainsi il seroit difficile de recouvrer la reputation, qu'elle auroit perduë, si une fois elle passoit dans le monde pour une vieille Bibliotheque. Et comme l'etonnement en seroit autant plus grand, que l'on sait, que cette Bibliotheque apartient à des Prin-

ces,

ces, qui aiment les belles lettres, la reputation & la gloire, quelle perdroit, retomberoit ſur les Princes mêmes. C'eſt pourquoy il eſt tems de l'accroître petit à petit, & de prendre garde, qu'elle ne perde pas tout-à-fait l'eſtime, qu'on en a conçeu, & que les autres Bibliotheques ne la ſurpaſſent pas de trop.

Mon opinion ſeroit donc pour conſerver cette Bibliotheque, d'y employer l'argent, qui revient du *papier timbré*, puisque cela y a quelque rapport, & qu'il eſt juſte que ce qui vient du papier retourne au papier. Ce ſecours eſt d'autant plus raiſonnable, & doit être accepté d'autant plus volontiers des ſujets, que les Princes y ont deja fait de tres groſſes depenſes, & qu'ils ne mettent cet impôt, que pour conſerver une choſe, qui eſt neceſſaire, & qui fait même l'ornement de la province.

L'effet & le profit de cet impôt ne ſe perdra jamais, mais retournera toujours au bien & à l'utilité de toute la province, puisque les enfans du païs y trouveront le treſor des ſciences, & le fondement de leur fortune. Les Colleges, les villes, les familles illuſtres y auront l'eclairciſſement ſur l'origine, & l'accroiſſement de leurs maiſons, des hiſtoires & des antiquités. Les particuliers pourront auſſi y trouver au beſoin des lumieres dans les affaires de juſtice, pour les cas difficiles, pour la

Me-

Medecine, & l'Oeconomie, pour l'Architecture &c. En un mot, l'utilité ou la commodité, qui en revient est si grande & si diverse, qu'en sa comparaison l'impôt doit etre consideré pour rien.

LXX. IDEA LEIBNITIANA *Bibliothecæ publicæ secundum classes scientiarum ordinandæ, fusior & contractior.*

(vid. num. seqv.)

Theologica communia, sub qvibus generalia, e. g. Methodi, pertinentia ad encyclopædiam, Theologica complexa, e. g. Opera Theologica; Miscellanea, & sub his varii libri miscelli.

Theologia exegetica, ubi textus biblicus, expositores textuales, Illustratores biblici textui non affixi.

Theologia historica, seu principium traditionis, qvod est secundarium, ubi historia Ecclesiastica; Concilia, nempe textus, expositiones, illustrationes eorum; Patres.

Theologia positiva, ad qvam referendæ, catecheses, compendia, loci Theologici, systemata, tabellæ, Theologi Scholastici, partes Theologiæ seu materiæ positive tractatæ.

— — *polemica*, cum impiis, infidelibus, hæreticis, schismaticis, fratribus.

Theo-

Theologia *practica* { *ascetica*. Huc mystici, praxes pietatis, prophetiæ, ecstases, visiones. &c.
moralis, e. g. Casus conscientiæ,

— — *ritualis*. Huc pertinent scriptores de disciplina ecclesiastica, ordinationes ecclesiasticæ, Agendæ; Homiletica, precationes, hymni.

* (Nota, in omnibus partibus complexis addantur *Lexica* & *Bibliographia* speciales. Sit & propria plagula *dubiorum*.)

† † †

Juridica communia, sive generalia, complexa, (e.g. Lexica) & miscellanea.

Jurisprudentia exegetica Juris civilis Romani; ubi textus, expositores, illustratores.

Juris Canonici eodem modo.

Jura variarum gentium, statutorum, consuetudinum, est velut *historia Juris* hic inclusa.

{ *Jurisprudentia dogmatica*, ubi principium ex Jure naturæ & gentium, physica & aliis disciplinis; deinde ipsa tractatio per *compendia*, aut per *syntagmata*, communis privato & publico iuri.

Jus privatum. Variæ controversiæ, communes opiniones, responsa, decisiones, partes iuris; Merita causarum, (circa mate-

rias facti & circa materias iuris) processus iudiciarius.

Jus qvasi publicum. Ubi criminalia, ordinationes politicæ, mercatoria, nautica, bellica, feudalia.

Jus publicum verum seu primarium circa ius regiminis, & speciatim Germanicum.

Jus inter gentes. Ubi prætensiones illustres.

† † †

Medica communia & historia Medicinæ.

Medicina autoritate nixa, ubi Græci & latini veteres, Arabes medii ævi.

Medicina dogmatica. Breviaria, syntagmata, partes: Physiologia, diætetica, semeiotica, pathologia, therapevtica.

Specialia morborum. Ubi morbi ætatum, sexuum, vitæ generum, partium corporis, febres, morbi maligni, variæ circa morbos observationes.

Medicinæ auxilia. Chirurgica, pharmacevtica.

Cognata, ad corporis perfectionem facientia; Cosmetica & gymnastica. Possent tamen sub hygiæa comprehendi.

† † †

Physica communia, ubi & complexa, historia naturæ, somatologia, seu physica generalis.

Poiographia (ποιογραφία) seu tractatio qvalitatum, manifestiorum, sensibilium, occulta-

cultarum, sive actionem aut resistentiam repræsentent, sive tantum sensum afficiant, sive ex his componantur; firmitas, gravitas, elater, calor, sapor; magnetismi, sympathiæ, fermentationes, solutiones, præcipitationes.

Subiecta simpliciora: Similaria, elementa, sales; Imperfecte mista, meteora.

Regnum minerale. Huc & metallica.

—— *vegetabile*, huc & agricultura.

—— *animale*, huc anatomica, cura animalium, venatio, piscatio.

Chymia prioribus varie utens, ope elementorum & salium.

Artificia & opificia physica; Ludi physici, secreta naturæ seu magia naturalis, physica œconomica.

† † †

Philosophica communia, ubi & historia philosophica.

Philosophia secundum sectas veteres. Aristotelici, (Græci, Arabes, scholastici recentiores) Archæales, corpusculares.

Logica, didactica, mnemonica.

Metaphysica, pnevmatica, theologia naturalis.

Philosophia practica; Ethica, politica.

Oeconomica vel *Oeconomico politica*: Ubi de pertinentibus ad hominum sustentationem, commerciis, manuficiis.

[illegible]

[illegible]

[illegible] nimis [illegible]

[illegible]

[illegible] Geographia [illegible], [illegible] temporum.

[illegible], [illegible] viribus [illegible]

[illegible]

[illegible] Dioptrica.

[illegible] & Dioptrica.

[illegible], [illegible], [illegible].

[illegible], [illegible], & [illegible] mathematica, ubi [illegible]

[illegible] Astrologia. Physiognomia, [illegible], Signatura, Geomantia.

[illegible] communis [illegible] & [illegible].

Philologia communis, grammaticæ scilicet, rhetoricæ & poeticæ.

Grammatica communis.

Latina, & lingvarum cognatarum.

Græca cum græco vulgari.

[illegible], nempe Hebræa cum [illegible] Syr. [illegible]

[illegible] L[illegible] [illegible]

Teutonica cum cognatis Belg. Dan. Suec. Goth. Island. Angl.

Slavonica; Bohem. Polon. Ruſſ. & reliqva Europæ. Wall. Hibern. Cantabr. Finn. Hungar.

Lingvæ reliqvæ extra Europam.

† † †

Oratoria generalia.

Ars rhetorica, ſeu præcepta movendi animos dicendo; ſive delectandi tantum, ſive etiam docendi & perſvadendi gratia. Huc refer præcepta ſcribendi, progymnaſmata, epiſtolas, dialogos, orationes &c. item artem argutiarum, inſcriptionum &c.

Specimina oratoria, ubi ipſæ narrationes, epiſtolæ, dialogi, inſcriptiones, argutiæ, orationes, &c. huc potius qvam aliorſum referendæ, qvoties magis formæ qvam materiæ ratio habetur.

Poetica generalia.

Ars poetica, ſeu præcepta proſodiæ, inventionis, elocutionis poeticæ, variis in lingvis.

Specimina poetica varii generis, epigrammata, heroica &c. qvæ ſcilicet ob materiam alibi annotari potius non debent.

Poeta [illegible] græci & latini, poetæ recentiores [illegible] poetæ variarum lingvarum [illegible]

[illegible] poeſin & ora- [illegible] ſenica, ro- [illegible] nec moralitas.

ralitas, nec veritas hiſtoriæ in iis, latens ſpectatur.

† † †

Hiſtorico-Geographica communia.

Geographiæ deſcriptoriæ communia. Itineraria multorum locorum ſimul, præcepta peregrinandi &c. Geographia antiqva, media, nova.

Germanica, Belgica, Anglica, Danica, Svecica.

Latinæ regiones, huc Hiſpanica, Gallica, Italica.

Slavonica, Polonica, Ruſſica, Hungarica, usqve in Græciam.

Exotica, Turcica, Perſica, Indica, Sinenſia, Africana, Americana.

† † †

Hiſtorica communia.

Hiſtoria univerſalis temporum, ubi & antiqviſſima ante Græciam.

Hiſtoria antiqva, ubi Græca, Romana, & contemporanea. Aſſyrica, Perſica, Ægyptiaca, Syro-Macedonica. Hiſtoria Auguſta usqve ad inundationes Barbarorum in Romanum Imperium.

Hiſtoria media. Ubi a Barbarorum inundationibus (Goth. Longob. Franc. Sax. Saracen.) usqve ad reſtitutum Imperium Rom. in Carolo M. Inde usqve ad Fridericum II. Ab hoc usqve ad Carolum IV. Inde porro ad Frideri-

cum

cum III. Id eſt, hiſtoria Imperii Germanici cum contemporaneis, & huic reſpondente Byzantina.

Hiſtoria recens ſeculi ſuperioris & præſentis.

Hiſtoria Gentium variarum, qvæ ad priores in Geographia ſpeciali enumeratas commode referri non poſſunt. Huc *hiſtoria migrationum*, item *Genealogiarum*, ſimul & *Inſignium*.

Polyhiſtorica communia.

Hiſtoria varie denominata, ut rituum, funerum, pomparum, navalis, præliorum, viarum regiarum & itinerum, dignitatum & magiſtratuum vel regiminum, commerciorum, tributorum, ſpectaculorum, prodigiorum &c.

Antiqvitates & ritus Romanorum, Græcorum, Orientalium.

Supellex hiſtorica numiſmatum, inſcriptionum, & aliarum temporis reliquiarum.

Veteres ſcriptores diverſi argumenti.

Hiſtoria literaria, ſcientiarum progreſſus, vitæ eruditorum.

Critica monumentorum, ſeu autorum editorum & manuſcriptorum, codicum, diplomatum; ut genuina a ſpuriis diſcernantur, & ſenſus eruatur.

Bibliothecaria, ſeu res libraria tanqvam pro repertorio univerſali.

† † †

Communia communium.

Ad Encyclopædiam ſpectantia.

Iconothecaria, ſeu imagines vicem librorum præſtantes, certis partibus doctrinarum non affixæ.

Miſcellanea nulli ſtudiorum parti aſtricta.

LXXI. *IDEA LEIBNITIANA Bibliothecæ ordinandæ contractior.*

- Theologia
  - Biblica
  - Eccleſiaſtica
    - Hiſt. Eccleſ.
    - Concilia.
    - Patres.
  - Dogmatica
    - Poſitiva.
    - Polemica.
  - Practica
    - Aſcetica.
    - Moralis.

- Jurisprudentia
  - Jus naturæ & gentium.
  - Jus Romanum & alia iura antiqva.
  - Jus Eccleſiaſticum humanum ſeu Canonicum.
  - Jus feudale & publicum.
  - Varia iura recentiora.

- Medicina
  - Hygiaſtica & Diætetica.
  - Pathologia cum Semeiotica.
  - Pharmaceutica.
  - Chirurgica.

Phi-

Philoſophia intellectualis	Theoretica, Logica, Metaphyſica, Pnevmatica. Practica, Ethica & Politica.
Philoſophia rerum imaginationis ſeu Mathematica	Matheſis pura, ubi Arithmetica, Algebra, Geometria, Muſica. Aſtronomia cum Geographia generali, Optica, Gnomonica. Mechanica, bellica, nautica, Architectonica. Opificiaria omnigena a vi imaginationis pendentia.
Philoſophia rerum ſenſibilium ſeu Phyſica	Phyſica maſſarum & ſimilarium, qvo pertinet etiam Chymia, de aqva, igne, ſalibus &c. Regni mineralis. vegetabilis, qvorſum Agricultura. animalis, qvorſum Anatomica qvoqve. Oeconomica & opificiaria artificiis phyſicis nitentia.
Philologica ſeu res lingvarum	Grammatica & Lexica. { Latina, Græca &c. Orientalia. Rhetorica, ubi Epiſtolæ, Orationes &c. Poetica. Critica.

Historia civilis {
Universalis.
Geographia. Huc Genealogica & Heraldica.
Historia Græca & Romana cum antiqvitatibus.
Historia medii ævi a ruina Imperii Romani per Barbaros ad seculum superius (XVI.)
Historia nostri temporis, & seculi superioris & nostri.
Historiæ gentium.
Historiæ variarum rerum, huc & vitæ saltem remissive.
}

Historia literaria & Res Bibliothecaria.
Generalia & Miscellanea.

ADDENDA.

LXXII. *Extrait d'une Lettre de Mr. Leibniz à Mr. l'Abbé de la Rocque, Auteur du Journal des savans, du 6. Decembr. 1678.*

IL faut adjouter quelque chose, qui servira à vous divertir. C'est que *ma demonstration de Geometrie* imprimée dans vôtre 18. Journal de cette année peut passer pour un enigme. Car

Car de la maniere que l'imprimeur en a rangé les mots tout autrement que je ne les avois écrits, il faut etre habile homme pour l'entendre & dechiffrer. J'avois rangé cette demonſtration d'un maniere ſi courte & neantmoins ſi intelligible, que j'y prenois plaiſir moy même, & croyois qu'elle pourroit ſervir d'exemple, mais l'imprimeur s'y eſt oppoſe, & l'arrangement, qu'il en a fait, m'a bien fait rire.

LXXIII. *Lettre de Mr Leibnitz à Mr. Nicaiſe, du 28. May 1697.*

JE ſuis ravi non ſeulement que Mr. d'Avranches approuve ma conjecture ſur l'etymologie de *Germani*, mais encor qu'en montant plus haut, il donne juſtement dans mon ſens. Car j'ay deja ecrit à deux ou trois amis il y a quelques années, que je crois non ſeulement, que les *Germains* viennent des *Herminons*, ou Hermins; mais encor que ces peuples ont apparemment leur nom d'un ancien Prince ou Heros nommé *Irmin*, ce qui eſt la même choſe qu'Arminius ou Herman, l'Arminius contemporain d'Auguſte ayant le même nom avec le plus ancien Irmin. Car *ſul* ou *ſeul* eſt colonne an Allemand. Cette colonne (mais ſans l'Idole) ſe monſtre encor dans l'Egliſe cathedrale

drale de Hildesheim. *Meibomius* en fit autres fois un livre exprés. On dit que la figure de l'Idole repreſentoit un Dieu de guerre, & en effect *beer* eſt armée ou chez les anciens Teutons *bari*, d'où vient c'eſt à dire, comme je crois, *clameur de Haro*, car *ban* eſt l'appel (citatio,) ce qui ne veut dire autre choſe, que la convocation ou proclamation generale pour ſe trouver à l'armée, dont vôtre *arriere ban* a été fait par corruption. Or *heer* dis-je eſt l'armée ou *bari.* Ἄρης Mars; *wehr*, arma, *werre*, guerre; *Ariman* dans les vieux titres homme de guerre ou de genere militari. Cela n'empéche point le rapport d'Irmin à Hermes (*Mercure*,) que nôtre illuſtre Prelat a remarqué. Seulement il y a lieu de croire que les Germains, Mars & Mercure étoient confondus, ces peuples n'eſtimant que les armes. Comme encor *Wodan* ou *Odin* des Saxons repond ſans doute le plus à Mercure, cependant c'étoit encor un grand guerrier, quoyque crû Magicien en même tems. Lorsque Mr. *Eggeling* à Breme publia ſon etymologie des Germains tirée *à Germanis fratribus* dans une diſſertation expreſſe, je luy envoyai la mienne des Herminons, & de l'ancien Heros Irmin, dont ma lettre parloit fort au long. Je la communiquai auſſi à un ami, qui fait un journal en langue allemande. J'adjouteray encor ce que je remarquai des lors, que ce Prince *Ir-*

min

min ou *Hermin* paroiſt etre marqué par Tacite, puisqu'il dit aiſſez clairement, que les Ingevons, Herminons & Iſtævons, ont eu leur noms de trois fils de *Mannus*. Il ſemble que les *Hermunduri* ont gardé particulierement ce nom, & que peutêtre la termination *duri* ne ſera autre choſe qu'une corruption d'*Hermanner*, comme *winnen* & *winden*, *ban* & *band* (banni, bandite) &c. ſont la même choſe.

PARS ALTERA,

complectens MEDITATIONES, OBSERVATIONES ET CRISES VARIAS LEIBNITIANAS, gallico & latino ſermone expreſſas.

I. *Nicolai Taurelli de rerum æternitate* liber Marpurgi A. 1604. 8. prodiit, & alius ejusdem *de mundo & cœlo* Ambergæ A. 1611. 8. In libro de rerum æternitate ſtatuit Taurellus, *animas ſeparatas non intelligere*. Idem rationem reddit, cur non Angelorum, ſed hominum lapſorum Deus miſertus ſit, qvia Angelorum qvilibet per ſe peccavit, at homines omnes in Adamo. Qvi igitur alieno peccato peccatores facti ſunt, illos aliena iuſtitia

tia juſtos fieri congruum rationi. Ex eodem principio deducit, *qvomodo Chriſti paſſio ſatisfecerit pro peccatis mundi*, qvia proprie omnium hominum unum peccatum eſt, nempe peccatum Adami & Evæ. Cæteris Adamus impoſuit qvandam peccati neceſſitatem. Solius Adami & Evæ peccatum perfecte voluntarium eſt. Hæc ingenioſiſſimus Taurellus, qvem ego *Scaligerum Germanorum* appellare ſoleo, ſtylo, acumine, ingenio, libertate ſentiendi, medicinæ profeſſione ſimillimum.

II. *Jordani Bruni*, Nolani, de Monade, Numero & figura liber, de minimo, magno & menſura. Item de innumerabilibus, immenſo & infigurabili, ſeu de univerſo & mundis libri octo; *Ad* Illuſtriſſ. & Reverendiſſimum Principem *Henricum Julium*, Brunſvicenſium & Luneburgenſium Ducem, Halberſtadenſium Epiſcopum &c. Francofurti apud Joh. Wechelum & Petrum Fiſcherum conſortes 1591. 8. pag. 655.

III. Lorsqu'il eſt dit dans les *Chevræana* p. 388. *que Jean Bruno Italien à loué le Diable* dans une harangue publique à W. je m'imagine qu' on veut parler de Giordano Bruno natif de Nola, qui à été long tems en Allemagne. Mais je doute qu'on luy auroit permis à W. de prononcer un tel Panegyrique. Ce *Brunus* a dedié quelques ouvrages à Jules Duc de Bronſvic, ou il y a des penſées approchantes des Deſcar-

tes

tes à l'egard de l'univers indefini, & de la pluralité des mondes.

IV. Nicol. Chriſtoph. *Lynckeri* Protribunalia Gieſſæ Anno 1669. prodierunt. Multa ibi ex Leibnitii methodo Jurisprudentiæ ſumſit, etſi ipſum refutet. Collegium Argentoratenſe audacter ait cæcutire. Zieglerum, Boeclerum aliosqve paſſim refutat; Pufendorfium male ſcripſiſſe, Relfendſo eſſe tenebrionem. Leibnitium ait non recte applicuiſſe Pallavicinum, alios, cum eos nec viderit.

V. Diſſertatio mea *de Arte combinatoria* prodiit iam Anno 1666. cum iuvenis adhuc Lipſiæ ſtudiis operam darem. Francofurti autem me inconſulto ante aliqvot annos fuit recuſa, ſed editor qvisqvis fuit admonere debebat iam olim prodiiſſe libellum, ne lector putaret, talia qvæ iuvenem magis decebant, a me nunc protrudi.

(De eo qvod Principum intereſt.)

VI. Qvi de eo, qvod Principum & rerumpublicarum privatim intereſt, ſolide & acute noſtro tempore ſcripſerit, mihi compertus non eſt, ſi demas *la Courii Conſideratien van Staat*, *Gockelii* liber de Regibus Europæis neſcio, an huc afferri mereatur. Schedæ, qvæ interdum ſparguntur, *Rohanæum* poſt tot rerum mutationes inepte ſeqvuntur. De cætero *diſtingvendum* eſt de eo, qvod Principum ac Reipublicæ intereſt ſcri-

pturis

pturis *inter veritatem & opinionem*, nam aliud forſan Galliæ Germaniæqve ſtatus poſtulare videtur. Vir prudentia ac iudicio valens, accedente ſola cognitione Geographica, de vera cujusqve gentis utilitate accurate reſpondere poteſt, imo & de eo, qvod regnantibus re-
„ vera utile eſt. Sed de eo, qvod regnantibus
„ utile videtur, is demum exacte iudicat, qvi
„ ipſorum regnantium & miniſtrorum pri-
„ mariorum perſonam indolemqve ac velut
„ characterem ſatis perſpexit; ex qva Ethices parte practica omnis hæc politica ratiocinatio profluit. *Robanaus* ipſe magis de eo dixit, qvod facere debeant, qvam qvod faciant aut facturi videantur Principes. Sed illud ſine hoc noſſe non ſufficit, neqve de eventibus ex vera ſed apparente utilitate pronuntiari debet. Sed nec video, qvid conſtanter de eo, qvod facti eſt, apparente nempe Principum bono, ſcribi poſſit, cum in annos imo horas omnia levi momento mutentur.

VII. Etſi haud dubie multa ſint in *Machiavello* reprehenſione digna, virum tamen magni ingenii nolim pro ſtulto & inepto traduci. Suum cuiqve tribuere iuſtitiæ opus eſt. Apologiam qvandam Machiavelli etiam apud nos dedit *Hermannus Conringius*, ingenue explicans, qvid laudandum in viro, qvid reprehendendum. *Scioppianam* vero defenſionem haud dubie ampliorem extare vellem. Fuit enim Scioppius ha-

harum qvoque rerum iudex non aſpernandus.

VIII. *Jacobus Balde* S. J. debebat ſcribere *hiſtoriam Bavaricam*. Et cœpit ſane. Vidi fragmentum, nempe expeditionem Donawerdanam prudentisſime ſcriptam, ſed diſplicuit Bavaris, qvia nimis libere,ut opinor,ſcripta.Continuarunt deinde *Fervaux* * & Adelzreiter.

IX. P. Jacobus *Keller*, qvi ſcripſit *Catholiſches Pabſtthum*, item Tyrannicidium contra ſententiam Jeſuitis tributam, qvaſi apologiam ſocietatis, autor eſt qvoqve *Rhabarbari* contra Fridericianos ſcripti. Idem *autor eſt libri contra Bzovium ſub Herwarti nomine editi*. Herwartus chronologica, ſymbolica, & alia, qvæ ſub ejus nomine extant,non ipſe ſcripſiſſe dicitur, ſed alius ejus nomine. Uti *Sirmondus* tres poſtremos *Baronii* Tomos magnam partem compilavit.

X. *Blumii* extat ſcriptum de Electoribus MS. viginti plagulis præterpropter conſtans. Idem ſcripſit tractatum de Miſſa ſolitaria. Idem

K eſt

* Bohuslaus Balbinus ad Chriſtoph. Arnoldum, Praga d. 6. Sept. 1681. *Vidiſtine Annales Boicos Cancellarii Bavarici Adelzreiteri? Sic vos non vobis. Partus hic eſt noſtri P. Johannis Fervaux, Lotharingi, (hoc tibi ſoli) in cujus nomine ob certas cauſas Annales illos noſtri majores apparere noluerunt.*

est autor disputationis sub Conringio *de Episcopis Germaniæ* habitæ.

XI. *Suchaldus* ad extremum Consiliarius Neoburgicus pene pro fatuo & ad res tractandas inepto habitus est, rectiusqve Daventriæ Professor mansisset.

XII. *Rudbeckius* curabat per Schefferum sua omnia verti latine, non enim libenter hac lingva scribebat, Germanica libentius.

XIII. In Bibliotheca regia Parisiensi monstrata mihi fuerunt Biblia latina ab Henrico Stephano edita impressa *en velin*. Librarii illius temporis obligati erant exemplum unius cujusqve libri impressum in Bibliothecam regiam deponere.

XIV. P. *Kircherus* voluit explicare tabulam Vienna missam, qvam dixit compositam esse e multis lingvis Arabicis, Syriacis &c. Alius dicebat esse Græcam tantum literis parum abrasis, idqve Holstenius etiam asseruit, & res ipsa manifeste comprobavit, esse tantum literas Græcas parum decurtatas. Idem Kircherus in describendis *Vesuvii phænomenis* usus est Galli cujusdam, itineris comitis, observationibus, qvi qvia eum nominare dignatus non est, cum tamen omnia practica ab ipso habuerit, ipse voluit edere auctiores.

XV. *Claubergius* dixit se nosse modum eloqvendi naturam mentis, sed noluit indicare. Sæpe in profundam qvandam ecstasin abripieba-

piebatur cogitando. Unde aliqvando ſic obiit.

XVI. *Malpighius*, Philoſophus Bononienſis, edidit librum *de bombycibus* magni momenti, & curioſiſſimis experimentis plenum, qvem Angli recudi fecerunt, & ob ſummam utilitatem & praxin in Americam miſerunt.

XVII. Ut ſocietas Anglicana experimenta naturalia confert, ita in alia deberent *regulæ vitæ, obſervationes utiles & recondita de rebus humanis emendandis*, de congerendi artibus conferri.

XVIII. Sæpius aliqvid novi invenit, qvi artem non intelligit, qvam qvi intelligit. Item αὐτοδίδακτος qvam alius. Irrumpit enim per portam viamqve aliis non tritam, aliamqve rerum faciem invenit. Omnia nova miratur, in ea inqvirit, qvæ alii qvaſi comperta prætervolant.

XIX. Credibile eſt *verſiones Græcorum Mathematicorum* latinas multa reviſione indigere e. g. in *Heliodori Lariſſæi* Opticorum capitibus ex Lindenbrogii Bibliotheca editis A. 1610. 4to. Apparet ex Græco, eſſe indicem tantum propoſitionum ex opere excerptarum, non ipſum opus.

XX. *Qvænam diſcenda ad uſum vitæ?* Si una lingva eſſet in mundo, accederet in effectu generi humano tertia pars vitæ, qvippe qvæ lingvis impenditur. Sunt multa alia, qvæ diſ-

cenda ſunt non ob naturalem, ſed in opinione fundatam utilitatem, ut *leges poſitivæ*, *ceremo-* „*niæ*, *ſtylus Curiarum*, & magna pars *eruditionis* „*criticæ*, cujus ſæpe ſi grandes libros legas, vix „centeſimam partem reperies continere ali- „qvid ad uſum vitæ. *Hiſtoriæ* ipſius præter delectationem utilitas nulla eſt, qvam ut religionis Chriſtianæ veritas demonſtretur, qvod aliter qvam per hiſtorias fieri non poteſt.

De cætero homini etiam, ad uſum vitæ magna præſtituro, ſcire ſuffecerit qvalemcunqve delineationem *hiſtoriæ Univerſalis*, hiſtorias memorabiles ſeu extraordinarias, colloqviis eleganter diſtingvendis aptas, qvo pertinent ioci & argutiæ; exactiſſimam cognitionem veræ *Logicæ* ſeu artis ratiocinandi; exactiſſimam cognitionem regularum *juſti* & *utilis*; *Eloqventiam* efficacem. Sed hæc præparatoria ſunt & afferenda, & magis prudentiæ qvam ſcientiæ ſerviunt. Scire autem neceſſe eſt totam *Matheſin*, *mechanicam* exactiſſime, & totam *Phyſicam practicam*, qva aliqvid utile effici poteſt, itidem exactiſſime, tum & *Geographiam*.

Breviter, homini ingenioſo, iudicioſo & eloqventi magnum aliqvid præſtituro ſuffecerit noſſe totam Matheſin & Phyſicam practicam, ſeu omnia problemata Phyſicæ & Mathematicæ, qvibus aliqvid utile effici poteſt. (In *Geometria* igitur illi pauca ſufficient, nam ad uſum vitæ nihil refert qvadrare circulum poſſe.)

ſc.) Et per conſeqvens omnes artes mechanicas & Phyſicas & inter eas *Medicinam*, non ut ipſe ſit in iis exercitatus, demtis fundamentalibus neceſſariis, qvales delineare, collimare, gladio bene uti poſſe, ſed ut omnes eorum regulas ſciat. Qvi hæc tenet, iam debet porro noſſe *hiſtoriam naturalem Orbis terrarum*, id eſt, quæ qvibus in locis creſcant, qvæ ibi hominum natura & populoſitas. Hæc qvi tenet, poteſt conceptus facere & fingere animo optimam rempublicam mundi. Deinde debet noſſe vitia, qvibus ubiqve ab optima illa forma declinatur. Qvomodo nimirum hic & illic diſturbata commercia, neglecta loci commoda, bona propria ignorentur, mala facile tollenda invaluerint. Et hoc optime noſcetur, ſi ſciamus, qvalis nunc ſit in qvolibet loco multitudo hominum, qvo loco ſitæ urbes, qvis ſtatus commerciorum, manufacturarum, artium & ſcientiarum, reipublicæ etiam forma qvæ? Hinc iam colligi poteſt, qvæ ſint addenda vel demenda in mundo. Qvo præſtito de mediis cogitandum eſt, qvibus is qvi ſic deliberat, ſaltem ſtabile aliqvod fundamentum ſocietati alicui locare poſſit, tollendis paulatim tot malis ſuffecturæ. Et huc iam noſſe opus eſt *habitus animorum*, tam vulgi & integrorum ordinum, qvam ſingulorum regnantium, ſi non iure, ſaltem facto, qvales qvi apud regnantes gratia valent. Horum cata-

logus per politicos haberi debet, habitus animorum diligentiſſima perſcrutatione inqviri.

XXI. *Horbius* conſtituerat tum doctores, tum hæreticos veteris Eccleſiæ percurrere, eorumqve ſententiam non ex centonibus allegantium colligere, aut per articulos cum aliorum apparentibus tantum in ſpeciem paralogiſmis ſparſas intueri, ſed ex ipſis fontibus colligere, & ſuam cuiqve ſeparatam theoriam aliorum hypotheſibus intermixtam perpetua harmonia connexam, & ad pauca qvædam principia & πρῶτα ψεύδη revocata aſſignare. Edidit in *Origene* doctum ſpecimen, dabit mox in Manete, inde ad Arium & Neſtorium perget.

XXII. *Spenerus* collegerat *prætenſiones illuſtres*, diſvadentibus tamen qvibusdam non edidit. *Spizelius* moliebatur Academiam ſacram de prudentia eccleſiaſtica, veterum inprimis. Boeclerus ajebat, *Eſaiam Pufendorfium* longe eſſe fratre Samuele eruditiorem. *Obrechtus* qvondam prælegit in Hornii Orbem politicum. Qvas *Olearius* epiſtolas edidit Caroloſtadii aliorumqve, momenti ſunt exigui. Notæ literis meliores. Pleraqve contulit *Jacobus Thomaſius*. Jo. Frid. *Gronovius* in toto Edmundo Albertino evolvit citata patrum loca.

XXIII. Cathedralis *Bibliotheca Argentoratenſis* venit in manus *Bongarſii*, qvi erat illic Conſiliarius Proteſtantium tempore litis Cano-

nonicorum cum Catholicis, fere tota. Residua, qvæ Bongarſius noluit, venere in Academiæ manus. Bongarſii ſuper 600. Codd. MS. præclari & alia eius omnia eruta a republica Bernenſi ablata.

XXIV. *Sturmii* volumina duo epiſtolarum egregia & nonnulla alia venerunt ad D. Sebizium, Medicum Argentoratenſem. Sed is tegebat, nec facile monſtrabat.

XXV. L'Abbe de Villeloin (*Marolles*) volebat vertere Petronium. Opus Abbate dignum. Mr. *Nicole* elegantius ſcribebat latine, qvam ipſe Arnaldus.

XXVI. Romania qvædam fiet eleganter, ſi deſcribatur, qvalis ſtatus mundi futurus ſit, ſi homines volare poſſent. Pugnabunt tum in aëre, & urbes domosqve ſuperius qvoqve munient, ne qvis irrumpat. Vidi in catalogo qvodam Pariſienſi librum hoc titulo: *l'Epigone ou l'hiſtoire du ſiecle futur. 8. Artem volandi* dicit Campanella inveniri poſſe, ſi daretur funambulis plus ſapientiæ.

XXVII. Becherus dicebat radicem τοῦ Jehova eſſe *Ja*, *hova* eſſe tantum terminationem. *Ja* eſt virtus, etſi hoc vulgo ignoratum. Hinc Græcum ἰὸς virtus, a qvo βιὸς & latinum *vis* præpoſito digammate Æolico, qvod ego referenti *Skyttio* addidi.

XXVIII. *Skyttius* in lingvarum cognitione ſummam operam poſuit. Iter Conſtantino-

politanum ei ſuper qvindecim mille taleros conſtitit. *Habuit radices plerarumqve lingvarum.* Dixit, ex omnibus fieri per abſtractionem poſſe lingvam univerſalem matricem, radicalem, qvam nemo loqvatur, ſed qvæ ſit omnium radix. De hac tamen plurimum *Hebræam* participare fatetur. Opus ſuum univerſalis lingvæ iure merito æſtimat ter centum millia thalerorum.

XXIX. Legerus Conſtantinopoli diu fuit, is Spenero retulit *lingvam Turcicam* mire mixtam eſſe, vix eſſe ducentas proprias lingvæ voces. Sacra eſſe Arabica, politica ex Græca, nautica & mercantilia ex Italica, mechanica & metallica ex Germanica lingva. Agebat Legerus Genevæ. Erat vir doctus.

XXX. In *lingva Perſica*, ni fallor, præpoſitiones poſtponuntur, ut in Tranſylvanica nomina in baptiſmo indita. Lingva Perſica plurimum e Germanica * habet. Integri verſus Perſice ſcribi poſſunt, qvos Germanus intelligat.

XXXI. Non videtur Gravio (in deſcriptione Pyramidum apud Thevenot) vera opinio Kir-

* Voluit Elichmannus, Medicus, qui diu in Perſia vixerat, integrum opus ſcribere *de affinitate lingvæ Perſicæ & Germanicæ*, teſte Salmaſio in Præfat. Comment. in Tab. Cebetis, & in ſuo Funere Helleniſtico.

Kircheri, qvod iidem ſint caracteres Copthorum & veterum Egyptiorum. Nam *lingva* certe *Copthorum*, inqvit, nil niſi Græca corrupta eſt. Idem ego dico de *Wallica*, qvod ſit e latina, cum nonnulli dicant veterum Celtarum eſſe.

XXXII. Sunt qvædam, qvæ a Gallis dudum habemus vocabula, ut *Ebentheuer* ex *aventure*. Sunt qvædam, ubi dubito, ut *ohngefehr*, *environ*, utrum ab altero; Pro utroqve rationes ſpecioſæ. Cicero dixit Græcos non habere vocem, qvæ reſpondeat latinæ *ineptus*. Credo qvia apud illos hoc vitium tam fuit commune, ut pro vitio non haberetur. Scaliger orationem habuit de ſignificatione vocis hujus. Mihi videtur ineptum ſignificare, qvod Galli vocant *niais*, qvod alia lingva exprimere ſatis difficile eſt. *Maintenir* ne s'exprime pas bien en latin. Par exemple maintenir la paix de Weſtphalie, c'eſt à dire, tenir la main là deſſus, la faire obſerver. *Conſervare* ne dit pas tant.

XXXIII. *Johannes Ogilby* (Ogilbeius) Anglus, edidit Virgilium & Homerum Anglicis verſibus grandi forma cum notis, ut & *Æſopi* fabulas cum eleganti paraphraſi. *Virgilius* & *Homerus* excuſi ſunt magno charactere. Ubiqve pulcherrimæ figuræ. Chinam etiam deſcripſit, puto vertiſſe ex legatione Hollandica, ſicut etiam expreſſit in Atlante. Edidit *Biblia* Anglice *cum elegantiſſimis figuris* optimo-

rum pictorum v. g. Rubenii &c. Posset talis catalogus insignium picturarum fieri ex Monconisii Itinerario. Idem Ogilbeius edidit *Atlantem*. Africam absolvit, qvo refert Ægyptum, Maltam, Canarias. Addit ubiqve particulares tabulas non tantum regionum & partium regionum, sed & urbium ut & plantarum & aliarum rerum naturalium; Ab Ægypto incipit. Anglia sola habebit integrum volumen.

XXXIV. Carolus Alexander *de Fresnoy de Pictura*, carminibus. Vertit gallice, addiditqve notas. Ipse dedicatione ad Colbertum ait, se paralysi correptum impeditum ab executione, nunc libro non amplius tabulis docere. Prosa est Gallica Accessere notæ Gallicæ, item qvædam de pictoribus nostri seculi. Item Dialogus *sur le Coloris*. Magni facit alicubi designationes *Vænii*. Paris. 1673. 12. apud Langlois à la victoire ruë S. Jacques.

XXXV. *Pocokius* credidit *historiam Autodidacti* esse veram, cum tamen sit instar Romanisci ficta. *Erpenius* vertens ex Arabico Data Euclidis vertit *Munera Euclidis*. Idem vertens Elmacinum commisit ultra trecentos errores.

XXXVI. *Astrologia nova Methodus Francisci Allai, Arabis Christiani. 1654. fol.* Adjectum est *fatum universi*, item de illo fato universi disqvisitio (in effectu apologetica) *Ivonis*, Pari-

sini;

ſini Capucini; ex qva ſatis apparet ipſum Capucinum eſſe autorem, & fictum tantum Arabis nomen. Introducit qvaſi autor Arabs a pueris ductu parentum deditus fuerit Aſtrologiæ, a religioſis cum familia converſus ad Chriſtianos, peregrinatus varie per orbem: In Gallia aperire ſe adhuc timuiſſe, qvod ſciret duos aſtrologos egregios odio Miniſtri ſtatus præcedentis (puto Richelii) in eam artem ad triremes damnatos.

XXXVII. *Kellæus* cum in cuſtodia apud Rudolphum Imperatorem eſſet ex crure fracto obiit, effugere volens ex carcere. Mericus Caſaubonus Anglice edidit *Diarium Kellæi & Johannis Dee converſationis cum Spiritibus* ad convincendos eos, qvi talia negant. Habet aliud *Ashmol*, qvi theatrum Chymicum Anglicum edidit.

XXXVIII. Le Marquis d'*Aytona* vir fuit curioſiſſimus & incredibilis lectionis, mortuus credo anno 1670. Monſieur *Servient* Lugdunenſis, ſenex, olim ſtipendia & in Germania meruit. Homo fuit curioſus, præprimis in magnetiſmis inſtar Kircheri.

XXXIX. *Marcus Meibomius* edidit *muſicos veteres* & *de proportionibus* ſcripſit, item *Euclidem reformatum*. Aliqvando in Anticamera Reginæ Chriſtinæ cum *Hovvarto* Scoto, (homine etſi catholico, qvod diſſimulaverat, a Bocharto adducto ob peritiam lingvarum inprimis

Græ-

Græcæ & Orientalium) conflixit verberibus datis acceptisqve.

XL. Regina Chriſtina emit *Bibliothecam Petavianam*, nucleum teſte Salmaſio Manuſcriptorum Galliæ. In ea fuere tres *Servii* Codices optimæ notæ mire differentes, ex qvibus ſatis apparebat, qvantum aſſutum ſit Scholiaſtis veteribus. Multo plura in illis qvam in editione Petri Danielis.

XLI. Pater *Zvveenbruck* fuit Rector Colonienſis, Trevirenſis, Luxenburgenſis, poſtea Provincialis provinciæ Colonienſis, item Miſſionarius Apoſtolicus Bremam. Is ſancte affirmavit Patri Gamanſio, ſe in manibus habuiſſe Bremæ *MStum Livii plenius*, ſed cum mercator iuſto carius vendere vellet, tum neglexit. Cum rurſus qværeret, poſt mercatoris mortem amplius non comparuit.

XLII. Prædicatores & Minoritæ ſucceſſere Templariis, Jeſuitæ his. Jeſuitis haud dubie alii ſuccedent hiſtoria, medicina & matheſi inſtructi, qvibus iſti non ſatis pro magnitudine ſocietatis valent. Patres iſti non edunt opera poſthuma ſuorum, ſed ea varie diſpergunt, ipſiqve, ubi ſint, ignorant. Unde MSta qvædam Patris *Balde* ipſis ignota alicubi reperta ſunt.

XLIII. Le Pere *Gamanſius*, qui a communiqué pluſieurs choſes au Pere Papebroch, a voulu mettre au jour *metropolin Moguntinam*, où il

où il a voulu parler de tous les Suffragants de cette Metropole. Il avoit fait un grand appareïl pour cet ouvrage, mais c'eſt dommage qu'il n'eſt point été ſecondé par ſon Electeur, & ſes confreres, qui n'en ont point fait de cas. Il s'eſt pluſieurs fois plaint, que ſes confreres auroient mieux aimé, qu'il mît au jour des ſermons que des traités, qui ſerviſſent à l'éclairciſſement de l'hiſtoire.

XLIV. *Papebrochii* Acta ſanctorum in cenſuram *inquiſitionis Hiſpanicæ* inciderunt. Hoc cum tetigiſſet, non nemo in Berolinenſi eruditorum Diario, addidit: *Miſſionem in illa gente neceſſariam eſſe, ſi non fidei ſaltem ſcientiæ.*

XLV. *Hamaxobios* Scythas Græci vocabant, detorto Maſſoviorum ſeu Maſſagetarum nomine ad ſuam lingvam, qvaſi *curri-vivos*. Perinde ut incepti qvidam *Scandinaviam* Taciti a ſcandendis navibus derivant, cum tamen ſit compoſita vox ex *Scania*, *Dania* & *Au*, qvod inſulam notat, *Scan-dan-au*.

XLVI. Ammianus Marcellinus L. 31. *Hunnis* tribuit, qvæ Tacitus Fennis, unde forte aliqva Hungaricæ ſeu Hunnicæ & Finnicæ lingvæ cognata. Caput Finnis *Pææ*, Hungaris *Fæ* vel *Foe*, Cambrobritannis *Peh* caput. Eſt autem notabile, qvod Æſtiorum lingvam Cambrobritannicæ ſimilem Tacitus ſcribit. Vocabula *Paones*, *Pannones* cum *Faones*, *Fannones*, vel *Fennones* permutata. Cluverius dicit, ſe

pu-

putare Finnis olim vicinas fuiſſe ſedes Hunnorum.

XLVII. *Otto Sperlingius*, Conſiliarius & Profeſſor regius Hafniæ, miſit ad me *lingvæ Danicæ hiſtoriam* elegantem, & qvæ varia nos docet ad Orbem Septentrionalem ſpectantia.

XLVIII. *Nova terræ diviſio* per diverſas hominum ſpecies vel generationes, qvas magnus peregrinator miſit Domino Abbati della Chambre, Pariſino, extat in Diario Eruditorum Pariſino A. 1684. d. 24. April. Res huc redit. Geographi terram per regiones (gubernationes potius) dividunt. Ego *qvinqve ſpecies vel generationes* obſervo. *Prima* continet homines Europæ, parte Moſçoviæ excepta; His addo littus Africæ a Nilo ad columnas Herculis, Imperium Turcicum, Perſicum, Mogolis, Golcondam, Viſapur, Maldivas, partem regionum Arakan, Pegu, Siam, Sumatræ, Bantam, Borneo. Eqvidem non parum differre Indos a noſtris negari non poteſt, non ſatis tamen ut ſpeciem faciat differentem. *Secunda* ſpecies eſt Africanorum: Grandia labra, naſo ſcaffo o ſimo, pauciſſimis labia mediocria, naſusqve aqvilinus. Nigredo non a Sole, ſed natura, nam & transplantati retinent niſi coniugia miſceantur. Cutis levis, polita, mollis & velut oleoſa, exceptis locis ubi Sole velut torrentur. Barbæ vix tres qvatuorve pili, capilli lanæ ſimiles, ut canum, qvos barbettos dicimus.

mus. Dentes ebore candidiores, lingva corallii rubedine. *Tertia* ſpecies implet partem regnorum Arakam, Siam, Sumatræ, Borneo, tum Philippinas vel Manillas, Japoniam, Pegu, Tunkinum, Cocincinam, Chinam, Tulariam intra Chinam, Gangem, Moſcovi ſitam, Usbek, Turkeſtan, Zagetai partem Moſcici Imperii; Tartaros Europæos & Turcomannos verſus Euphratem & Alepp um habitantes. His omnibus color albus, ſed humeri largi, facies plana (viſo piatto,) naſus exiguus (picciolo & ſchiacciato) oculi exigui & porcini, (lungi & incavati) & pauci in barba pili. *Qvarta* eſt Lapponum ſpecies; Sono qveſti piccoli ſcorcii della natura, crura craſſa, humeri largi, collum breve, facies ſylveſtris & qvaſi urſi. *Americani* fere colore olivæ, & facies a noſtris diverſa plane ratione comata. *Cafres* ad bonæ ſpei caput multum ab aliis diverſi, macilenti, ſicci, exigui, deformes, veloces, avidi cibi crudi & cadaverum, ut etiam inteſtina animalium collo circumligent, qvo ad libitum deliciis iſtis fruantur. Etiam aqvam marinam bibunt, ſi alia deſit. Lingva tam ſingularis, ut impoſſibile ſit Europæo diſcere, & videri eſſe galli Indici vocem Hollandi dicunt. Hæc ibi. (*) Ego dividerem iſtos homines noſtri continentis in extremos & medios. Extremi ſunt Lappones & Nigritæ, qvorum ultimi Cafres: Lappones urſorum, Nigritæ ſimiarum naturam

[illegible] *regiones* [illegible] *per* [illegible] *carnis.*

[illegible] *Hermannus* [illegible] *Tacitus;* [illegible] *Germanis* [illegible] *Irminsul,* [illegible] *Huetio,* [illegible] *vitavit, valde probata.*

[illegible] *laudandis* exteris officiosior est [illegible] *Germanicis*, sed condignæ ipsis [illegible]. Exemplum præbet *Gas-* [illegible]

[illegible] Duplex est inventio seu ingeniositas, [illegible] & memoria. Alia promta & [illegible] ingenio dependens, alia solida & a judicio [illegible]. Illam habent eloquentes, hanc tardi, [illegible] ad negotia tamen non inepti. Qvidam [illegible] sunt varietate, ut certo tempore [illegible] promti, alio extreme tar- [illegible] *& hoc sentio* [illegible] *& omnia facilia mihi* *diffi-*

difficilia, omnia contra difficilia mihi facilia esse.

LII. Omnes, qvi contumeliæ ſunt impatientiſſimi, ſunt miſericordes. Id eſt, cum vident alium in eum ſtatum redactum, qvem in ſe miſerum putarent, commoventur: unde humiliari tantum alios, mox rurſus erigi volunt. Sunt qvi exiguæ punctiunculæ non poſſunt longo tempore dememiniſſe, at iidem omnium minime ultores ſunt, cum primum ſibi honor ab alio reſtitutus eſt. Iidem fere ſunt ingenii qvam imaginationis felicioris. Contra qvi imaginatione valent, minus doloris accipiunt a contemtu exiguo, ſed grandis injuriæ vix unqvam obliviſcuntur, nec vindicandi animum facile deponunt, certe vix eſt, ut in gratiam redeant. Ingenioſi & magnis & parvis contumeliis acute afficiuntur, ſed flamma qvadam, qvalis de ſtipula eſt, ſubito deflagrante.

LIII. Juvenum voluntates, inqvit in Rhetoricis Ariſtoteles, acutæ ſunt potius qvam magnæ. Ita ſunt qvidam in minutias validi, ſubtiles, verſatiles, crederes ingentia geſturos, ſed cum ad maiora ventum eſt, hærent, & ſuis ipſi meditationibus involvuntur, neqve ſatis certi conſiliorum, neqve ad egregia animo erecti. Breviter ingenio acuto potius, qvam magno. Talis eſt differentia, qvæ inter pilæ plumbeæ, aut funda aut nitrato pulvere

missæ ictum velocissimum, sed nonnisi mollia perrumpentem, & vim saxi ingentis, catapulta missi minore celeritate, at vehementia omnia perfringente. Etiam *in scriptoribus* has *differentias* agnosco. Qvid *Cartesio* in physicis, *Hobbio* in moralibus acutius? At si ille *Bacono*, hic *Campanellæ* comparetur, apparet illos humi repere; hos magnitudine cogitationum, consiliorum, imo destinationum assurgere in nubes, ac pene humanæ potentiæ paria moliri. Illi ergo tradendis principiis, hi conclusionibus ad usum insignibus eliciendis meliores.

LIV. Miror in tanta *experimentorum copia* tam pauca inde duci ad usum vitæ. Itaqve seculum nostrum mihi simile videtur homini, qvi tota sua vita sub dio victurus magnam copiam materiæ ædificii a posteris absolvendi comportat. Qvod sane dolendum est: Possemus enim ipsi laboribus nostris frui, si experimentis addere vellemus ratiocinationes. *Duobus* autem *opus* esset, *inventario experimentorum iam cognitorum, & applicatione Matheseos ad Physicam.* Itaqve ante omnia constituendæ essent motuum leges, deinde revocando Physicam ad mechanicam ex observationibus eliciendæ essent conclusiones practicæ. Sed hactenus Philosophi nostri similes sunt mercatori, cui in magna taberna & mercium copia duo deessent, inventarium & ars calculandi. Qvæ sane subinde monui etiam doctissimos e *socie-*

tat-

tate regia Anglicana viros, amicos meos, hortatusqve ſum, ut tantum ordinare incipiant experimenta, qvo uſus inventorum appareat, ſed illos alia diſtrahunt.

LV. *Phyſica noſtra*, in qvantum a Matheſi disiungitur, nihil aliud eſt qvam obſervatio qvædam conſuetudinum naturæ, qvemadmodum forenſes homines uſum tribunalium obſervant, qvem barbari curiæ ſtylum appellant. Ita ex conſvetudine naturæ, non rationibus cauſisve didicimus, qvod exiguis qvibusdam granis plantarum in terram proiectis ſimiles plantas, & exigua nuce arbores ingentes producere licet: Qvod inoculationes transplantationesqve fructuum, foecturæ plantarum, ſolutiones ſalium, metallorum fuſiones procedunt. Habent & *morbi* conſvetudines ſuas longo tempore obſervatas, nocentiaqve & iuvantia uſu deprehenſa, in qvibus conſiſtit methodus medendi; Nec inepte aut a ſenſu noſtro abhorrenter febres qvædam mali moris appellantur. Qvod ſi igitur Procuratores & Advocati contenti ſunt noſſe ius, qvo utimur, cauſas Philoſophis & legislatoribus plerumqve relinqvunt: Phyſici practici idem facere coguntur multo magis, qvi cauſarum indagationem naturæqve leges æternas Mathematicis tranſcribunt. Nam mathematica fundamenta ſeſe habent ad Phyſicum practicum, Chymicum ſcilicet, Medicumqve, agricolam

& ſimiles, ut ſe habet iuris naturæ doctrina ad Jus civile. Utinam tam facile eſſet revocare receptos naturæ mores ad æternæ veritatis decreta, qvam facile eſt examinare poſitiva, qvæ vocant ſeu ſtatuta iura ad canones perpetui juris. Interim qvemadmodum vir pragmaticus in multo ſtudio ſibi qvandam Jurisprudentiæ ideam ex longo iudiciorum uſu effingit, cui ſic ſatis inniti poteſt, ut ea etiam dijudicare qveat, qvæ nondum occurrere; Ita inſignis naturæ cultor de corporum morbis, remediis & meliorationibus non infeliciter decernit, & ſcientiam ſibi qvandam conſtituit non per omnia qvidem firmam, præſertim in complicatis, ubi diverſæ naturæ conſvetudines concurrunt inter ſe, magni tamen uſus futuram in humana vita, & longe meliorem temeraria ejus fiducia, qvi naturæ ritus non obſervavit. Ritus autem & mores & rerum localia iura cenſeo, qvæ in noſtro hoc aſpectabili mundo, & præſertim telluris globo obſervantur, cum fieri poſſit, ut multo alia ſit rerum facies in alio orbe, veluti in Syſtemate Saturni aut Jovis, ne qvid de aliarum fixarum mundis dicam.

LVI. Je ne ſçay ſi ce n'eſt un bonheur pour moy, que je ſuis venu un peu tard à la lecture de ce celebre Auteur (*Deſ Cartes.*) Je ne l'ay lû avec attention, que lorsque j'avois déja l'eſprit plein de mille propres penſées. Ainſi

je

je croy d'avoir profité des siennes sans m'y assuiettir, comme je voy qu'il est arrivé à d' autres, qui sans cela nous auroient donné des choses bien plus belles que je n'ose promettre. Je ne voy pas que les *Cartesiens* ayent fait des progrés considerables en Physique. Il n'y a que la Metaphysique, où l'on peut dire, qu'ils ont encheri sur leur maître, surtout le R. P. *Malebranche*, qui a joint à des meditations profondes une belle maniere de l'expliquer. Mais il paroït aussi que c'est le dernier effort de cette espece de Philosophie.

LVII. Optarem, ut aliqvis omnis generis *ludos* mathematice tractaret, & tam regularum seu legum rationem redderet, qvam artificia primaria traderet. Dici non potest, qvam multa ad artem inveniendi utilia lateant in ludis. Cujus rei ratio est, qvod homines in jocosis ingeniosiores qvam in seriis esse solent, cum magis nobis succedant, qvæ cum delectatione peragimus.

LVIII. On trouve dans le livres de Mr. *La Mothe le Vayer* plus de lecture que de meditation, ce qui est cependant necessaire dans un homme savant. Son traité sous le nom d' *Horatius Tubero*, où il defend la sceptique, luy a fait perdre sa reputation. *Mr. Balzac* a si bien écrit qu'on n'a encor pû l'imiter. Mr. *Pascal* étoit d'une santé foible, mais d'une grande force d'esprit. Sa vie a été écrite par

ſa ſœur, & elle a été miſe à la tête de ſes penſées. En voulant aprofondir les choſes de la religion & les controverſes, il eſt devenu ſcrupuleux jusqu' à la folie.

LIX. Dans la *Clelie* de Mad. Scudery, imprimée à Paris l'an 1661. Tom. 10. livr. 3. p. 1191. 1192. 1193. & les ſuivantes, Amilcar aprés les ſouhaits de tous les autres, il ſouhaite luy même d'etre ce que Mazarin avoit été. Il ne e nommé pas à la verité, mais il en fait le portrait ſi au naturel, & en rapporte les actions d'une maniere, qu'il eſt aiſé de le reconnoître d'abord. Au même Tome p. 1224. on trouve les noms de *Scaurus* & *Cyriane*. Sous ces deux noms on fait le portrait de *Scarron* & de ſa femme, Madame de *Maintenon*; Il faut donc que de ce tems là ils euſſent été en grande eſtime. Conſultez la page 1259.

LX. Mr *Sparvenfeld*, * qui a le ſoin de ſervir les Miniſtres étrangers, qui ſont à Stockholm, a trouvé à Madrid un gros livre in quarto

* Leibnit. in Præfatione Mantiſſæ codicis diplomatici a. 2. *Dominus de Sparvenfeld insigne Suecis ornamentum, qui magnis in ſeptentrionem & meridiem itineribus, regio partim iuſſu ſusceptis, opima doctrinæ ſpolia ex Ruſſia Africaque retulit, & dum veteris Gothorum gloriæ monumenta veſtigat, multa alia in publicum profutura collegit.*

to MS. contenant des diplomes, privileges, bulles &c. touchant les *Chevaliers de Malthe*, depuis leur prémiere fondation jusqu'à je ne ſçay quelle annee. Il mettra au jour un livre intitulé: *Criſes exterorum, ſive Additamenta ad elogia Grotiana de Gothis.*

LXI. Apud illos, qvi incumbunt theſauris ſuis, plerumqve expertus ſum, qvæ Pompejus in Judæorum templo, inania arcana; Nec qvisqvam ſuarum rerum tenacior eſt, qvam qvi pauca habet, qvæ largiri poſſit.

LXII. Sentio omnem ſcientiam, qvanto magis eſt ſpeculativa, tanto magis eſſe practicam; Id eſt, tanto qvemqve ad praxin eſſe aptiorem, qvanto rem, qvæ ipſi tractanda eſt, melius conſideravit. Idem etiam de Juridicis cenſeo.

LXIII. Cum Princeps *Condæus*, avus eius qvi nunc vivit, eſſet Venetiis, & Patrem *Paulum* Servitam qvæſtionibus fatigaret, Paulus poſtea ad alios dixit: *Qveſto Principe mi para eſſer un Principe molto interrogativo.*

LXIV. Notas ad *Religionem Medici* compo-

legit. &c. Et in qvadam epiſtola MS. *Sparvenfeldius eſt membrum Collegii Antiquitatum Stockolmiæ. Vix qvisqvam ipſi hodie par cognitione lingvarum. Moderatius longe iudicat, qvam vulgo Svedi ſolent, qvibus iudicium philavtia erga hanc nationem perturbat.*

fuit *Raſchius*, etſi *Moltkii* nomen ſit adjectum. Raſchius Principis Gottorpienſis Informator, ſed Moltkius Gubernator fuit. Poſſedit ille tractatum *Paracelſi de vegetabilibus*, qvem Carrichtero recudendo addere voluit.

LXV. Multa bona in autore *vindiciarum contra Tyrannos*, Stephani Junii Bruti nomine edito, qvæ ad augendum Grotium prodeſſe poſſent.

LXVI. Si *une Dame* faiſoit veritablement la *fonction d'Ambaſſadeur*, je ne ſay, s'il ne vaudroit mieux dire qu'elle a eté Ambaſſadeur qu' Ambaſſadrice, depuis que ce mot ſignifie la femme d'un Ambaſſadeur. Cependant j'avouë qu'on dit une Reine & non pas Roy.

LXVII. Danda eſſet opera in republica, ut qvorumlibet *morborum*, *mortium*, *curationum* exacta *diaria* inſtituerentur, eorumqve comparatione paulatim procuderentur obſervationes; tum demum certiora haberi poſſent. Similiter *calendaria annorum præteritorum* fabricari deberent, item *collationes lineamentorum* factæ cum vita cujusqve, qvi ſingularia fata habuit.

LXVIII. *Demonſtratio originis mundi* eſt, qvod alioqvi omnes montes ſolo æqvati. Nam ſi mundus eſt æternus, fuere ab æterno nives & pluviæ. Hæ montibus decurrunt, eædem ſemper aliqvid decurrendo abradunt, qvod abradunt, non reſtituitur, ergo ab æterno neceſ-

ſario

ſario conſumti dudum omnes montes. Sin ais montes creſcere, crevere in infinitum.

LXIX. Conſtat *martyres cruciatus exqviſitisſimos ſuſtinuiſſe* non alia ratione, qvam forti imaginatione futuræ voluptatis, nam alioqvi dolori aut voluptati obſiſtere nobis impoſſibile eſt, niſi contrariis oppoſitis. Sapientis erit ſemel in univerſum ſibi firmiter imprimere pulchritudinem futuræ vitæ, id eſt, Dei, in qvo conſiſtit & amor Dei ſeu harmoniæ rerum. Hanc ſi ſatis fortiter ſibi impreſſerit, ſi ex hac voluptatem perpetuam capiat, ſi hæc ſemper recurrat, duo ſeqventur, tum ut homo ſemper agendo reſpiciat finem, tum ut nullis tormentis ab amore Dei ſeparari poſſit. Adeo ut in tauro Phalaridis beatitudinem unice cogitet, cum Stephano ſub lapidibus cœlum ſibi apertum imaginetur. Hoc qvi poterit omni humana vi ſuperior erit, nec arte ſe in ſtuporem dandi, cum torqvetur, indigebit. Hæc imaginatio in optima republica ab infantia usqve, omni artificiorum apparatu hominibus ſine diſcrimine, ſapientibus non minus qvam vulgo, imprimi deberet. Neqve hic ſapienti oberit poematis & allegoriis, & fabulis & adumbrationibus, & variegationibus uti; Qvia ad rem per ſe optimam omnia media recta ſunt, & nemo magis indiget his qvam ſapientes, qvi ſolent alioqvin omnium minime affectibus obnoxii eſſe, ac proinde nec forti

imaginatione valere, atqve hinc doloribus ægre obſiſtere, ut prorſus credam mulierculam Japonenſem, ideis qvibusdam etiam forte ineptis de futura vita imbutam, facile profundiſſimum qvemqve Theologiæ Doctorem Europæum conſtantia ſuperaturum fuiſſe. Hæc porro imaginatio cum aſſenſu coniuncta, in qvod in fide divus Thomas piam affectionem vocat, amorem etiam Dei ſuper omnia, & contritionem & proinde certam ſalutem continet. *Fit* autem *fortis imaginatio aut picturis aut ſonis*, nam cæteris ſenſibus paullo craſſioribus res non æqve ſignificantur. Picturæ explicatiores, ſoni fortiores, qvia illic ſtatus, hic motus. Verba ſoni ſunt memoriam picturarum inprimis, ſeu rerum viſarum excitantes. Unde verba in carmina, in *cantiones* redacta, qvia ſimul & picturas excitant & ſonos exhibent, incredibilem habent vim movendi. Nec dubito poſſe hominem cantibus in furorem agi, ſopiri, excitari, irritari, ad riſum, ad fletum, ad omne affectuum genus commoveri. „Et vi„deo poſtremos religionis reſtauratores hac „arte uſos eſſe, ut plebem *cantionibus* tota „Germania Galliaqve ad veriora ſacra allicerent; Qvod qvam incredibilem vim habuerit, norunt, qvi ſciunt perpetuis earum repetitionibus plebem tenerrima nunc qvoqve voluptate perfundi, & vix eſſe opificem, vix netricem. qvæ non hac ſibi iucunditate condiat labo-

labores, & tædium fallat. *Unde ſtatuo, poetas non poſſe melius de republica mereri, qvam ſi omnibus viribus in æterna felicitate omni colorum genere pingenda, atqve animis inprimenda occupentur.* Etenim vitia & cantionibus & dramatibus celebrantur, & iam præiudicium plebis eſt, cantiones amatorias elegantiores eſſe ſolere. Qvod ſi *Comœdiæ* ad vitæ æternæ pulchritudinem adumbrandam, & horribiles ſcelerum pœnas depingendas adhiberentur, melius cum genere humano ageretur. Si iam cantiones in animis ſummum gaudium excitare poſſunt, ſi militaribus tubis ad contemnendam mortem animantur milites, ſi deniqve omnes effectus *arte muſica* moveri poſſunt, poterit memoria qvantum fieri poteſt viva & expreſſa muſicæ ſibi qvisqve qvoscunqve affectus imprimere, & affectuum nonnullorum voluptatem. Sybaritæ præmia ei decernebant, qvi nova genera voluptatis reperiſſet; *Ego rempublicam Chriſtianam plurimum debituram ei arbitror, qvi effecerit, ut ſumma ſit jucunditas in pietate.*

LXX. *Somnia* hoc diſtant a vita, qvod phænomena vitæ ſunt ordinata, & qvod hinc ſeqvitur univerſalia: neqve enim mea ſatis ordinata eſſent, niſi alienis conſpirarent. Qvia tamen eſt aliqvid in ſpeciem inordinatum in hac vita, non phyſice qvidem, ſed moraliter, conſentaneum eſt *ſupereſſe aliam vitam*, cui collata hæc habet ſomnii inſtar, & morte nos

evi-

evigilantes ad phænomena demum perveni-re, in qvibus huic qvoqve perturbationi re-medium afferatur, ubi præmia pœnæqve cor-rigent, qvæ in hac vita diſtorta videntur.

LXXI. *Imagines* inſigunt menti humanita-tem *Chriſti*, ut Deiatem non cogitet, abdu-cuntqve a vero Dei conceptu, & qvod hinc ſeqvitur, eius amore. Intueri imagines inter precandum periculoſum eſt, & a ratione alie-num, qvia abducunt mentem a profundiori-bus cogitatis ad corporales imagines.

LXXII. *Romana Eccleſia unitatem ſuam miri-fice iactat.* Ego vero tueri auſim illam unio-nem non eſſe veram, ſed tantum exteriore aliqvo politico ſyncretiſmo ſimulatam. Probo. Magna pars Romanenſium non credit articu-los fidei in Romana Eccleſia definitos, qvia Pa-pa definivit, ſed qvia ita in antiqvitate eccle-ſiaſtica ſe reperire putat. Qvi autem non cre-dit aliqvid verum, qvia Papa definivit, is ſe-cundum Romanam Eccleſiam non eſt vere Catholicus. Ergo magna pars Romanenſium non eſt vere Catholica. Aſſumtum probatur ex facto. *Galli* fere omnes, & ex eorum ſen-tentia *Walemburgii*, *Thomas Albius*, *Veronius*, hanc qvam nunc exeqvar Analyſin fidei ſe ha-bere docent: (confer Fr. Macedum contra Albium, & Walemburgii notas ad Honora-tum Fabri contra Indifferentes manuſcriptas) nimirum, *neminem poſſe ſalvari, niſi credat arti-*

culos

culos fidei fide divina. Fidem divinam esse credere, qvod Deus dixit, qvia dixit. Hactenus consensit Ecclesia Romana cum Gallicana. Iam seqvitur divortium; Deum dixisse, constare nobis per Christi & Apostolorum prædicationem miraculis confirmatam; Apostolos sic prædicasse, constare nobis ex historia seu antiqvitate ecclesiastica, vel qvod idem est, traditione sive scripta, sive non scripta; Ergo ultima Analysis fidei Gallicanæ est in antiqvitatis ecclesiasticæ historicam traditionem. Hæc est ubiqve *Analysis Walenburgii, Veronii, Arnaldi*, & Gallorum controversias scribentium prope omnium. Nunc intueamur *Analysin Romanam seu curialem*, qvam & tuentur Jesuitæ, (vide *Honoratum Fabri* libro de una fide contra Indifferentes) & contra qvam proprie *Concussio Conringii* directa est. Unde nec declinarunt certamen Jesuitæ agnoscentes, qvam oppugnat sententiam, suam esse, qvod non fecerunt Walemburgii, qvi non responderunt concussioni, sed tantum eam retorserunt. Analysis igitur curialis hæc est: Nemo potest salvari, nisi articulos fidei credat fide divina. Fide divina credere est credere, qvia Deus dicit. Deus hodie nihil dicit, nisi per hominem habentem a Deo *donum infallibilitatis*. Præter eum hominem habentem a Deo donum infallibilitatis non datur alius, qvi vel ipse prætendat se id habere præter solum

Pon-

Pontificem Romanum. Ergo nemo poteſt ſalvari, niſi articulos fidei credat, qvia definivit Pontifex Romanus. Huc redeunt argumentationes *Bonartis*, *Honorati Fabri*, *Valeriani Magni*, aliorumqve id genus. In hoc ſorite eſt manifeſtus paralogiſmus, inſeritur enim *τό hodie* in propoſitione tertia, qvaſi neceſſe ſit hodie Dei vocem habere, nec ſufficiat probare, Deum ſic locutum olim. Cæterum ex his apparet Analyſin fidei Romanæ tantum differre ab Analyſi fidei Gallicanæ, qvantum Analyſis fidei Romanæ differt ab Analyſi fidei Auguſtanæ; Et hinc omnes illos, quos etiam politicos zelotæ vocant, non vere ſacramentorum gratiæ fieri participes, quippe extra eccleſiam conſtitutos, & *Galliam* ſuis libertatibus inhærentem externo tantum politice ſimulato ſyncretiſmo, qvam vero animorum conſenſu Eccleſiæ Romanæ inhærere. Hæc ſcilicet eſt iactata illa Eccleſiæ Romanæ unio. Cæterum connexio ex hac ipſa illa Analyſeon oppoſitioné patet, dicunt enim diſerte Honoratus Fabri & alii, ſalvari non poſſe, niſi qvi poteſtatem & infallibilitatem Pontificis credat.

LXXIII. *Holdenus* putat in Analyſi fidei *non poſſe errorem obrepere toti Eccleſiæ*, idque, uti & *Thomas Albius* probare conatur, non ex peculiari aliqva aſſiſtentia Dei, ſed ex rationibus naturalibus. Verum ea ratione ſeqvetur, non

poſſe

posse mundo obrepere errores universales seu catholicos, qvod tamen falsum est. Ecce enim toti mundo, demta unica gente, obrepsit error Idololatricus de multitudine Deorum immemoriali traditione propagatus. Toti occidenti obrepsit opinio de donatione Constantini, & multæ aliæ fabulæ, uti de grandi Christophoro, de Eqvite Georgio, &c. Qvæ omnia tamen nullus prudens dubitat posse recte refutari ex historiis vetustioribus & recta ratione. Unde patet de rebus vetustis non esse satis credendum testimonio universali hominum hodie viventium, nec sufficere, ut dicant, qvod audierint a maioribus, qvi dixerint se rursus a suis audivisse, nec originem fabulæ ortæ comperire qvenqvam potuisse. Nam sæpe subito *fabula* qvædam dispergitur & *fit universalis*, v.g. per certum ordinem conspirantem, per unum librum valde vulgarem, qvi legendam aliqvam continet, per unius hominis docti auctoritatem & discipulos habentem, qvo modo Aristotelis sententiæ in Philosophia factæ sunt superioribus seculis apud scholasticos tam catholicæ, tam receptæ, tam indubitatæ, ac si articuli fidei essent. Unde illi displicent, qvi interrogant nos, voluntqve præcise nosse, qvo tempore aliqva fabula emerserit, ejus refutandæ causa. Cum tamen talia oriantur sæpe insensibiliter indiesqve vires accipiant, & occulto crescit velut arbor ævo.

LXXIV.

LXXIV. Videtur homo ad perfectionem venire posse; usqveadeo ut nec summi dolores, nec febres acutæ, nec canis rabidi morsus, nec sensuum interceptio aut mors ipsa efficiant, ut voluptas animi cesset. Quare credo posse existere hominem, cujus tanta sit virtus, ut resistat omnibus Japonensium tormentis, & iactantiæ illius rerum capitalium in Japoniæ Christianos qvæsitoris, qvi artificiosa dolorum dispensatione alebat, ex omni ad martyrium aspirante apostatam se facturum. Posse qvoqve effici arbitror, ut sit aliqvis eo animi vigore, ut Medici illius Angli potiones superet, qvi aiebat, ferocissimum qvemqve certo medicamentorum usu se prorsus de statu deiecturum. Equidem langventem efficiet & moribundum, sed dum ei cogitationem relinqvet & rationis usum, non poterit opinionem excutere, qvam habet de felicitate sua, quam vel inde æstimat, qvod resistere potest. Sed opus est ad eam rem summa præsentia animi, cum homo scilicet asvetus fuit, ut nullis aliis cogitationibus oblatis a cogitatione suæ felicitatis divertatur.

LXXV. *Ciantes* Italus id dabat operam, ut *Judæos converteret*, & ex ipsis eorum scriptis ante & post Christum natum ostenderet, creditam ab eis Trinitatem. Qvædam ejus Schönwetterus edidit. Plura edere volebat, sed cum non esset bibliopola, remisit ea illi D. Wi-

Wicelius, Medicus Francofurtenſis, Romam.

De Gloria poſt mortem.

LXXVI. Omnes homines, etiam qvi animam poſt hanc vitam rerum, quæ in mundo tunc gerentur, ignaram arbitrantur, nihilominus gloriæ immortalis ſtudio ducuntur. Vix enim quisquam eſt, qvi nihil ad ſe pertinere ſentiat infamiam aut honores poſt mortem, aut qvi non delectetur duraturo aliquo monumento, quo virtutem ſuam poſteris perſvadeat, aut liberorum ac familiæ futura magnitudine. Interea ſunt, qvi cum in ſe redeunt & cogitant attente qvid faciant, perſvadent ſibi omnem curam de rebus poſthumis inanem & inutilem eſſe. At ubi primum ab hac contemplatione velut a Somnio ad actionem redeunt, non ideo a ſolita agendi ratione diſcedunt. Hujus autem rei multæ ſunt ſimul cauſæ. Nam *primo* omnes homines difficulter adducuntur ad mutanda recepta. *Secundo* qvemadmodum ſolem non maiorem imaginamur qvam apparet, etſi ſciamus eſſe maiorem, ita etiam qvi ſcire ſibi videntur animam poſt hanc vitam nihil noſſe de rebus, qvæ hic gerentur, non ideo unqvam hoc ſuæ imaginationi imprimunt. Naturale eſt enim imaginari nobis ſtatum poſt mortem ſimilem præſenti. *Tertio* accedit, quod grata eſt imagina-

tio conſervationis, ingrata extinctionis, aut ſaltem oblivionis vel inſenſibilitatis. Itaqve quemadmodum, cum in theatro ſcenographicam videmus picturam, etſi ſciamus non eſſe niſi colores illitos, nihilominus voluptatis majoris cauſa animum ab hac cogitatione ſtudioſe abſtrahimus, ut in pictura quaſi rem præſentem contemplemur; Ita qvi putant ſenſum & notitiam rerum humanarum morte deleri, nihilominus imaginem rerum poſt mortem eandem habent, qvam alii, præſertim cum raro nec niſi coacti hæc cogitent. Itaqve ſeqvi malunt ſvetum & naturæ gratum vitæ curſum, qvam ratiocinando ſibi triſtes animi morſus parare. Nam *qvarto* nec ſecuri admodum ſententiæ ſuæ, & ex hoc conflictu pugnantis imaginationis & rationis naſcitur incertitudo qvædam & anxietas, nam difficile eſt hominem exuere. Deniqve *qvinto* cogitant hunc errorem, ſi quis ſit, nocere non poſſe, prodeſſe poſſe. His tot cauſis concurrentibus ſatis natura cavit, ne homines facile agant qvaſi interituri. Itaqve video & *Vaninum* qvæſiviſſe nominis immortalitatem, & *Spinoſam ſcripta ſua imperfecta combusſiſſe*, ne ſcilicet reperta poſt ejus obitum gloriam, qvam ſcribendo qværebat, imminuerent.

LXXVII. Pœnæ improborum nimium ſæpe in alteram vitam differuntur, ut potius malitiæ in hoc ſeculo, & tanqvam in regno

Prin-

Principis huius mundi privilegium esse videatur, prævalere.

LXXVIII. Pro certissimo habendum infelicitatem post malitiam, (sive eventus malos actionum improbarum) malitiæ imputandam, ut mors secuta febrem malignam febri tribuenda esset, etiamsi tanta esset Medicorum scientia, ut pleræqve hujusmodi febres sanarentur.

LXXIX. *Tempus purgationis* tam diuturnum est, quamdiu opus est animam in intelligenda satis pristini peccati sui malitia versari, dolor ergo ille consistit in visione peccati, mali & Diaboli, quemadmodum gaudium coeleste in visione Dei & boni. Sed qvi in inimicitia erga Deum obeunt, eorum malum infinitum est, qvia voluntas nocendi malum infinitum est. Qvi enim nocere vult, non id tantum voluit, quod nocuit, sed & ea omnia, quæ cum non posset intermisit, qvæ sunt infinita. Actus vero nocendi sine voluntate definitam naturam non habet.

LXXX. *Harveus*, qvod non invenit locum conceptionis, factum, quia ille dissectione disturbatur. Unde cum nihil inveniret, imaginatus sibi est spiritualem irradiationem.

LXXXI. *Menagius* Lexicon Botanicum habuit multis egregiis & antiquitatis & naturæ observationibus refertum.

LXXXII. Quidam in Hollandia, ut *Vossium*

confunderet negantem vitrorum porofitatem, ea tam fubtilia fabricavit, ut aqva transfudaret.

LXXXIII. Henricus Morus *de immortalitate animæ* ex Anglico verfus in gallicum par Mr. *Priot*, qvi & interpres eft libri infcripti l'Empire Ottomann.

LXXXIV. L'*Artique* fcripfit librum, *le Genie ou l'efprit de Rhetorique*, editum Parifiis 1668. 12. In eo difputat de linguis & contra novæ cujusdam methodi fcribendi gallicam lingvam, ut pronunciatur, incruftatorem. Scripfit & librum *de Immortalitate animæ* gallice, cujus pars prima dedicata Electori Moguntino, fecunda Segvierio Cancellario, tertia à Monfieur du Frefne. Il a publie auffi un traite intitulé *la France attaquée*, & la *France defenduë*, où il foutient que la France bien unie eft capable de refifter à tous les ennemis, qu'il ne faut point craindre les efforts des ennemis fur la Guienne &c.

LXXXV. *Duplex philofophantium feculum fervile* fcilicet, quale barbarum illud fub fcholafticis fuit, ubi & Ariftoteliferviebant ipfi, & Ariftotelem viciffim in qvibusdam fibi fervire cogebant, tormentis quafi qvibusdam ita eum excarnificantes, ne qvid religioni fuæ Chriftianæ contradiceret: & *nimium licentiofum*, quale noftrum, cum ab uno extremo ad alterum homines delabuntur. Medium tenuere beati.

beati. *Cartesius* voluit emendare quædam in Physicis, displicet tamen audacia & fastus nimius, conjunctus cum styli obscuritate, confusione, maledicentia. Longe magis mihi probatur *Claubergius*, discipulus ejus, planus, perspicuus, brevis, methodicus.

LXXXVI. Neminem novi, qvi id præstaret *Hobbesio*, quod Claubergius Cartesio, hoc est, dogmata ejus elucidaret atque ordinaret. Faciet interim hunc in scopum aliquid forte disputatio *Samuelis Andreæ*, discutiens fundamenta Hobbesiana habita Herbornæ A. 1672. Quantum enim memini, cogit ille hypotheses Hobbesii in theses breves, perspicuas & ordinatas, simulque refutat, quo magis hunc legisse proderit iuventuti.

LXXXVII. Relatum mihi est, cum primum ederet *Pufendorfius* Elementa sua Jurisprudentiæ Hagæ Comitum A. 1660. hoc ipso captasse sibi favorem Electoris Palatini, Caroli Ludovici, quod Hobbesium in præfatione commendaverit, ex eoque assumenda quædam putaverit sibi, cum nimium constaret ipsi, summum Hobbesii admiratorem esse Electorem, cui & opus isthoc dedicauit, hacque ratione meruisse, ut Professio Heidelbergensis ipsi demandaretur.

LXXXVIII. Credibile *Ethnicos* in mortali peccato non morientes, id est, non in statu hostilitatis erga Deum, seu voluntatis nocen-

di universo, eos neque cœlo neque inferno deputari, sed ut fiant ex hostibus non solum non hostes, sed & amici & socii, id puræ gratiæ est per Christum. Pelagianum ergo non est statuere, Ethnicos propriis viribus naturæ posse infernum effugere, posse vero cœlum adipisci, id Pelagianum est. Et ita facile tolluntur difficultates de Ethnicis a bonis quibusdam viris motæ; nam & Vasquez Jesuita credidit actu amoris Dei super omnia in Ethnico, posse aliquem salvari sine Christo, quod falsum; imo nec datur amor Dei super omnia sine Christo, quia amare Deum supra se nemo potest, nisi qui intelligit hoc ipsum & sibi esse summum bonum, hoc vero nemo intelligit nisi Christianus. Quod si tamen, quod non credo, fingamus in ullo Ethnicorum fuisse amorem Dei super omnia, an salvatus? Ego arbitror, sed naturæ viribus nego hoc in homine fieri posse, potentia, ut sic dicam, hypothetica, non absoluta. Qui Deum timet super omnia, is vitat infernum, qui Deum amat, habet cœlum. Deum timere potest aliquis viribus naturæ, amare nonnisi gratia per Christum. Cæterum illud credibile est in iis, qui per naturam resipiscunt a peccato mortali, sufficere hoc quidem ad vitandam æternam pœnam, sed non ad vitandam maximam quandam temporalem, quam ipsi sibi inferent consolatione Christi carentes. Sed hoc etsi pro-

babile,

babile, tamen maxime dubium, an ulla poſſit eſſe extra Chriſtum hoſtilitatis abolitio.

LXXXIX. *Sinnichius*, qvi eſt autor Saulis Ex-Regis, tam audax fuit, ut Romæ in cauſa Janſeniana auderet Cardinalibus in faciem dicere: Vos non intelligitis.

XC. *Urbanus VIII.* Pontifex, referente Stengelio, plane Romanæ Eccleſiæ non fuit. Totos ſeptem annos in Provincia apud Reformatos egit. Gallicam linguam callebat perfecte. Fuit Papa doctus, prudens, bonus, ſed iam ſeni perſuaſit Antonius Barberinus vitæ prolongandæ cauſa abſtinendum a negotiis eſſe; Ita omnia ille ad ſe traxit, patiente Franciſco, qvi Cardinalis Nepos ſeu regens revera erat. Ita implicitus eſt bello imprudenti cum Principibus Italiæ. *Innocentius* X. erat inſignis Juris Conſultus, cætera vir bonus. Sed cum unus ex Pamphiliis nepotibus obiiſſet, alter matrimonio inito deſineret eſſe Cardinalis, *Donna Olimpia Maldachina* uſus eſt ad ſublevandos labores ſuos, non ſine dedecore Eccleſiæ. *Alexander VII.* violentis Chiſii conſiliis, libidiniqve contra Gallos obſecutus eſt, bonus vir, ſed ſimplex. *Clemens IX.* in Luſitanico matrimonio approbando impegit, pluribus vitiis ſecuturis ſi diutius imperaſſet.

XCI. Cuperus in epiſtola ad Wagenſeilium inſerta Notabilibus Noribergæ c. 22. quærit ab eo de ludis Judæorum, ſimulque libri

Thomæ Hyde de ludis Orientalium mentionem faciens ex eo apparere ait, *latrunculorum ludum* nihil cum Scachis habere communem, id qvod cæteroqvi ſtatuebat Salmaſius, Meurſius, aliiqve, & latrunculorum illum eſſe, qvem nos *Dammen* vocamus. Sed hoc ego vix credo. Latrunculorum ludi lex fuiſſe videtur, ut noſter miles inter duos hoſtiles delatus periret, gemino miles ab hoſte perit. Nec geminum pro damma accipi poſſe puto, ſed fuiſſe duos, idqve rationi conſentaneum eſt.

XCII. Schiſma eſt contra charitatem, hæreſis contra fidem. Omnes ergo illi ſunt Schiſmatici, qvi pro fratribus non agnoſcunt non fundamentaliter diſſentientes. Charitas eſt character Eccleſiæ Catholicæ. Ille Catholicus eſt, cujus amor catholicus eſt. Ille Schiſmaticus, qui extra ſuam opinionem nulli ſalutem permittit.

XCIII. Definitio *charitatis*, ut doctores noſtri tradunt, eſt bona voluntas. Ita Jonas Aurelianenſis in Inſtitutione regia a P. Labbæo Paris. A. 1662. 8. edita cap. 9. Ego charitatem definio benevolentiam, ſed univerſalem.

XCIV. *Dietericus* grandia & egregia collectanea MS. de Græcis ſcriptoribus habuit, qvæ perierunt, dum Baroni de Boineburg miſit. *Jordanus*, (is qui ſcripſit de eo, qvod divinum eſt in morbis maxima diligentia) multa volu-

volumina de ſcriptoribus & Excerptorum ex ſcriptoribus collegit incredibili induſtria.

XCV. Memini *Taſſonum in notis in Annales Baronii ineditis*, etſi Romanæ Eccleſiæ bona fide addictum, tamen reprehendere & irridere illud cacoëthes qvorundam hiſtoricorum, affectus ſuos in providentiam tranſcribentium, qvaſi adverſa contigerint Principibus qvibusdam, qvia non dicam impie, ſed parum ex uſu Romanæ Curiæ ſenſere aut egere.

XCVI. Murtadi Merveilles d'Egypte tournées en françois par Vattier pag. 19. Garias Roy d'Egypte grand Magicien quelques fois ſe faiſoit porter en air par des grandes oiſeaux, & paſſoit par devant ſes ſujets, qui le voyoient de leurs yeux. *Fabulæ* tum Græcorum Poetarum, tum Talmudicorum & Arabum Theologorum colligendæ & ordinandæ; ineſt enim nonnihil veritatis atqve auri ex his ſtercoribus eruendi, nomina item factaqve Regum hactenus incognitorum, & origines gentium aliaqve multa. *Du Son* ou d'Egmond, Mechanicus gallicus celebris, qvi in Anglia vixerat, volebat *ſpecimen volatus* Heidelbergæ Brunſvicenſibus Principibus dare, ſed nihil egit.

XCVII. P. *Johanninus* S. I. in Paderbornenſi collegio Mathematicus mihi narravit, qvendam Budæum Medicinæ doctorem *primum microſcopium* ex Anglia Coloniam attuliſſe A. 1638. idqve Electori Colonienſi, tunc Coadiutori Principi curioſo, magno ſatis pretio

vendidisse, qvod ipse P. Johanninus mox imitatus est. Est scaturigo qvædam prope Padebornam, (vor dem Westerthor) satis profunda, in hujus fundo hauriendum est sabulum subtile admodum, qvod ipse mirificum comperit poliendis vitris. Primo enim acerrimum est, egregieqve absumit, sed postea ita molle & tenerum fit, ut hoc modo totum opus sabulo illo absolvi possit. *Telescopium* convexum mihi ostendit qvatuor vitrorum, qvod ait præstantius esse iis, quæ hactenus viderit. *Turennius*, cum Paderbornæ esset, suum illic reliqverat, qvod Johanninus vidit esse egregium, & satis distincta & grandia objecta exhibere, præterea magnum campum detegere, sed hoc vitium habebat, qvod objecta ita apparerent, qvasi sol non esset ortus, aut qvasi aer non esset serenus. Hoc ille vitium tollere aggressus aliqvot proportiones bonas invenit, & hoc Telescopii genus pro præstantissimo habuit. Polyhedra etiam habebat, & unum tale, ut ex verbis *qvid tandem* per vitrum hoc recte situm inspectis fieret *calvariæ* species.

XCVIII. Illud ex *Astrologia* bene notandum est, qvi in uno signo sunt nati, aut valde propinqvi respectu horoscopi, esse inter se valde familiares & amicos, & fieri inde, ut tam facile inter qvosdam amicitia concilietur, inter qvosdam vix unqvam. Unde ego novi Mathematicum sane non contemnendum in Astro-

ſtrologicis, qvi dictitabat, ſe comperiſſe à *Chriſti horoſcopo* uno gradu diſtare ſuum, idqve ſibi ad augendam devotionem magnum eſſe momentum; Chriſtum etiam natum in Virgine. Notabat qvoqve magnam illam anni Platonici revolutionem, tum cum Chriſtus naſceretur, in medio cœli extitiſſe, idqve denotaſſe, Regem orbis terraram Ducemq; gentium adeſſe nec impie *Cardanum* nativitatem Chriſti & thema erexiſſe, non qvod ſideribus eum ſubjiceret, ſed qvod oſtendere vellet mira ſapientia Deum omnia coaptaſſe. Se qvoqve credere non fortuito nomina Virginis, Leonis, Aqvilæ, & cæteros aſteriſcos, ſed occulta qvaſi directione & inſpiratione Dei nominatos eſſe, qvia poſt mille annos filius ejus naſciturus erat in Virgine. Sic Aqvila illa ingens, in qva A. 1660. cometa apparuit, non vana portendebat, ſed mala maxima regno Turcico, nam in themate Imperatoris Turcici erat im Henckerhauſe. Idem dictitabat inter Ephemerides *Euſtathii* optimas eſſe. Illud qvoqve notandum, *Aſtrologorum decreta* de nullo alio intelligenda eſſe, niſi de inclinatione homini a natura data & impreſſa, non de eo, qvod futurum ſit. Poteſt enim homo mirifice ſe mutare in melius vel pejus. In Aſtrologicis egregium & ingentem librum edidit *Maria Kunitia*, virgo Sileſiaca eruditiſſima, & *Abdias Trew* parvo libro in 4. ſed præclaro non pauca egregia & admiranda notavit,

XCIX.

XCIX. Mihi videtur in rebus, ubi mentes intercurrunt, parum pendere ab *aſtris*. Conſtat enim, unius hominis ingenium aut fortunam potuiſſe cauſam eſſe mutationum magnarum in orbe terrarum, ut patet in *Alexandro M.*, in *Cæſare*. Pone Alexandrum M. non fuiſſe imbutum ſcientia militari, Cæſarem non velocem, totius orbis alia, qvam nunc eſt, facies foret; Alexandri autem peritiam, Cæſaris velocitatem, cur aſtris aſcribemus? Qvanqvam fatear poſſibile eſſe, ut aſtrorum motus ſint ſigna rerum in mundo, ut ductus in manu rerum in corpore: crediderim tamen naturalium, non moralium, ac nec naturalium in univerſum, cum valde a moralibus varientur, uti conſtat e.g. peſtem effoſſis molibus ad muniendas urbes ortam, & una capſula in Babylone aperta militem Romanum circumtuliſſe contagium per orbem terrarum. An tamen velit hæc Deus ſigna eſſe, imo annon peculiares qvidam incogniti concurſus cœli in certa qvædam ſubjecta fuerint, uti nonnunquam is eſt ſolis poſitus, ut incendat ſylvas, cum forte in vitium qvaſi qvoddam dioptricum incidit, id affirmari liqvido neqvit, & ad hæc rerum arcana deſpero perveniri poſſe.

C. *Henricus Morus* ſtatuit præexiſtentiam *animarum*, ſive qvod animæ creatæ fuerint cum mundo, qvam ſententiam Plato, Origenes aliiqve iampridem foverunt. Mea opinio

nio eſt, omnia ut ſic dicam plena eſſe animarum vel analogarum naturarum, & ne brutorum qvidem animas interire.

CI. *Doctrina de moribus* non eſt ſcientia, ut doctrina de iuſto & utili, a quibus differt ut Phyſica à phoronomica, Matheſis mixta à pura, Theologia revelata à naturali; principia enim ejus ab experientia pendent, at non principia ſcientiæ, qvæ ſunt definitiones. Et ſi ſcientia appellari poteſt, erit mixta, qualis Optica, Muſica, Phyſica, Medicina. *Mores* autem ſunt obſervationes de eo, qvod homo voluntarie facit. *Signa medica* ſunt obſervationes de eo, qvod homo involuntarie facit. *Affectus* ſunt conatus agendi a ſenſu orti. *Habitus* ſunt conatus agendi orti ab aſſuefactione. *Character* eſt id in moralibus, qvod temperamentum in medicis, cauſa omnium actionum. Character conſtat ex hominis habitu mentis (notitia,) habitu corporis (auſſefactione) & habitu corporis naturali ſeu potentia naturali (temperamento.) Nam ex temperamento pendet ſagacitas naturalis, celeritas, tarditas, durabilitas affectuum &c. & qvid non? Mentes enim omnium æqvales ſunt. Qvomodo autem ex variis temperamentis varii affectuum gradus ſeqvantur, explicare magni artificii, ſed & difficultatis eſt. Conſtituto qvomodo mores ex temperamento ſeqvantur, de qvo conſule *Galenum*, adde elegantiſſime

ne *Feldenum* & *Hobbium*. Reliqva petenda ex Medicorum ſchola, additis phyſiognomicis de arte inveſtigandi temperamenta. Cæterum qvi cum hominibus negotiari vult, ei noſſe utiliſſimum erit temperamentum hominis. Id omnibus iis artibus inveniet, quibus Medicus tum aſſuefactionem tum ſcientiam ſeu fortiter impreſſas *opiniones*. Qvæ rurſum vel *naturales* ſunt, nam qvisqve opiniones & obſervationes libenter arripit temperamento ſuo conſentaneas; vel *caſuales* ſunt, nam homo pauper aut ab aliis pendens varias ob cauſas ſæpe cogitur aſſueſcere rebus ingratis; & ſæpe caſus aliqvis cogit nos hiſtoriæ meminiſſe, cujus alias non meminiſſemus, ſi nempe nos valde attigit, aut acceſſit nota qvædam v. g. pudor noſter vel honor, vel etiam in aliis caſus extraordinarius. Arte igitur in indaganda aliorum aſſuefactione vel notitia opus eſt, & varie tentandi ſunt, ita tamen plerumqve ne ſentiant. Et artis hic eſt pauca principia pertentare, unde cætera, conſtituta jam arte, ratione ſeqvantur. Etiam *modus ſcribendi* plerumqve, niſi a magiſtro pendet, habet aliqvid naturalis temperamenti, imò etiam cum ab eo pendet. Utinam hæc doctrina tradita eſſet, qvæ certe incredibilis momenti eſt. Hujus enim ope poſſumus fere cuilibet qvidlibet perſuadere. Item poſſumus ſcire qvid ab alio ſperare aut timere debeamus. Notan-

tandum difficillime eos expiſcari licere, qvi multum experti ſunt & variis caſibus jactati. Item qvi non niſi ex neceſſitate excitare ſeſe ſolent & ſæpe dormiunt, & ita alios decipiunt, item qvi ſuo ingenio uti non poſſunt, unde patet nullius ingenium facilius noſci, & neminem perſuaſibiliorem eſſe qvam rerum imperitos. Poteſt etiam dignoſci temperamentum ex inclinatione ad cibos.

CII. Nimis forti imaginatione iudicio nocetur. Nam qvi ineptis imaginationibus valde delectatur, ſtultus fieri poteſt. Novi hominem, qvi Romancios ſcriptores ſæpe legendo ſtultus factus eſt, adeo ut poſtremo crederet veros eſſe. Tremulantes poſt ecſtaſin corporis debilitatem ſentiunt. *Ars mnemonica*, qvæ forti imaginatione conſtat, iudicio nocere ſolet. Fateor iudicioſos plerumqve forti imaginatione carere. Contra fœminas & homines credulos aut ſuperſtitioſos ea pollere. Judicioſi, ſi non ſunt ingenioſi vel memoria valentes, ſunt ingrati in converſatione, qvia nihil incipiunt, nihil inveniunt, tantum cenſores ſunt, volunt iudic s aliorum ſedere, nihil aliis viciſſim ad iudicandum ſiſtere. Pauca loqvi, multa audire velle, odioſum. Judicio magis ad agendum, experientia ad loqvendum opus eſt. Novi homines experientiæ maximæ, ac proinde in diſſerendo, in allegandis exemplis ſibi compertis aliisqve ad pom-

pam

Nam aliud eſt dicere, affectus regendos eſſe, aliud præſcribere normas rationi, ſeu demonſtrationes iuſti atqve utilis dare, aliud regulas qvasdam phyſicas præſcribere, qvibus in noſtros &,qvod perinde eſt,aliorum affectus poſſimus, qvod volumus; uti aliud tradere ſcientiam muſicam,aliud digitos inſtrumento aſſuefacere. Ad hanc igitur artem obtinendam opus erit, ne nimis forti & parva aut inepta imaginatione iudicio noceamus; ſed ita nos componamus,ut poſſimus omittere cogitationem aliqvam, qvando volumus. Poſſumus autem omnium priorum obliviſci, dum ſæpe rejicimus.

CVIII. Peccant ſæpe Juris conſulti, qvod regulas faciunt, ubi non ſunt, v. g. Kauff gehet vor Miethe. Inde colligunt conductorem poſſe expelli impune a venditore domus, qvod falſum eſt, nam indemnitas ei præſtanda eſt. Uſqve adeo, ut ius retentionis habere putem conductorem, etſi eam ſibi non ſit ſtipulatus. Tutius tamen eſt hypothecam ſibi paciſci, qvæ & prælationem præſtat, præſertim cum non omnes ius hoc retentionis agnoſcant, qvod meis regulis ex pacto qvaſi poſſesſio in adjecto rem afficit. Qvod ſi ſine magna perturbatione rerum ſuarum conductor expelli neqveat, ut mercator minutalis ſeu tabernarius, item caupo, qvi ſibi ſtipulatus eſt, aliqvot annorum locationem, non facile ex-

pel-

pelletur; Viciſſim tamen, ne hypotheca qvidem pacta, ſemper tuendus erit fidejuſſor, nam ſi pauca ejus interſit, venditionis hypotheca non erit extendenda ultra ſecuritatem indemnitatis, ne forte venditoris fortunæ evertantur, ſi in tempore rem ſuam vendere non poſſit. Itaque non eſt ſtatuminanda regula, conductor hypotheca pactâ expelli non poteſt, vel locator hypotheca licet pacta expelli poteſt; ſed curandum eſt, ut hominum fortunæ conſerventur, cujus rei cauſa leges ſunt inventæ, qvod niſi fiat, ſummum ius ſumma erit injuria.

CIX. In conſiliis, ubi ſolidi aliqvid concludendum, hoc tenendum eſt, ut non in publico conſeſſu deliberetur, ſed ſemper inter binos & binos. Mirus inde fructus eſt, qvia, ſi nemo ſit auditor, ceſſant affectus. Inſtituantur omnes combinationes cum omnibus, donec inter ſe concordent. Iis, qvi concordant, aliqvid præmii conſtituatur, numerentur combinationes concordantes, vel poteſt ſic inſtitui, ut unus cum ſingulis conſtituat combinationem, qvod optimum ſi ille ſapiens, velut intercedens cum ſeqvente. Res digna expendi, qvia reapſe invenio nullibi minus realiter concludi, qvam ubi magna cum pompa vota qvaſi perorando proponuntur, aut in altercationes abitur. Duobus combinatis, poteſt methodus procedendi in ſcripto proponi.

CX. Apud Apulejum Asini libro ultimo in cæremoniis Isidis, Sacerdos post preces populum dimittit verbis, qvæ respondent formulæ, ite, missa est. Sunt & alia illic notanda, qvæ Romanensium ritibus respondent.

CXI. Cum illustrissimus Schaumburgi & Lippiæ Comes me nuper anno 1697, ipsa die, qva passio Domini celebratur, ad audiendam concionem prædicatoris Reformati, viri docti, qvi olim in Vivaresio Minister verbi divini apud Gallos fuerat, in ædes, qvas habitat Hanoveræ, invitasset, egoqve etiam communioni astitissem, qvam ipse Dominus Comes percipiebat, audivi Liturgiæ reformatæ formulam, notaviqve in ea inculcari, sursum elevata per fidem mente non in elementis visibilibus, sed in cœlo qværendum esse Dominum. Qvod cum nostris etiam præsentiam corporis Christi sub elementis statuentibus oppositum videretur, ideo finitis sacris, cum nonnihil colloqveremur, qvæsivi ex Ministro, an non ea verba Synodo Carentonianæ officerent, qvæ declaraverat Augustanæ confessioni addictos ad cœnam Reformatorum sine ulla revocatione admitti posse, talibus enim verbis eos manifeste repelli. Visus est hæc agnoscere vir ingenuus & iudicio præditus, addiditqve Pontificiis hæc fuisse opposita, se tamen non dubitare, qvin Evangelicis desiderantibus omitti possit aut temperari, qvicqvid illis displicens iis verbis inesset. CXII.

CXII. Si qvæ miracula alicubi eveniſſe iactantur, magiſtratus ſtatim inqvirit, teſtes examinat, rei, qvantum fieri poteſt, in clara luce ponendæ cauſa. Qvanto ſatius erit *miracula naturæ* eadem diligentia examinare, ut aſtricti ſint omnes referre bono publico auxilia, quæ a re medica ſenſere circumſtantiis omnibus exqviſite additis, ut liceat in poſterum aliis exemplo prodeſſe.

CXIII. Chriſtiani *Hugenii* ratiocinia *de luſu aleæ* Franc. Schotenii ſcriptis mathematicis adjecta, ſunt elegans ſpecimen ratiocinationis de gradibus probabilitatis.

CXIV. *Boylei* experimenta pleraqve publicata nonniſi tenuia ac ieiuna ſunt, nec uſum ullum habent, qvam ad ſpeculationem de rerum cauſis. Sed ne ad hunc qvidem ab ipſo adhibentur, tantum enim ex ipſis concludit res vulgariſſimas, & Philoſophis accuratis notiſſimas, qvod ſcilicet omnia mechanice explicari debeant. Nec vero ſperare debet ſe alios hac argumentandi ratione convincere poſſe, nam tamdiu homines empirici ab omnibus illis ratiocinationibus abhorrebunt, qvamdiu earum uſum non experientur, id eſt, qvamdiu vera corporum analyſis non patebit, & phænomena futura non poterunt ratione prædici. Dolendum eſt, *Boylium* experimentis ſuis non uti ad concluſiones nobiliores eliciendas. Si habuiſſet ea Carteſius in promptu, ſane nobis

dudum specimine Chemiæ apodicticæ dedisset.

CXV. *De radiis visus & lucis* in vitris, perspectivis & *Iride*, tractatus *Marci Antonii de Dominis*, per Jo. Bartolum in lucem editus, liber est ingeniosus, in qvo inter alia ostenditur ratio instrumenti cujusdam ad clare videndum, qvæ sunt valde remota, excogitati. Venet. 1611. apud Thomam Buglionum. Elegantissime materiam tractavit demonstrationibusqve mathematicis confirmavit. Iridis etiam & nonnullorum aliorum ejusmodi meteororum causam ab Aristotele assignatam recte expendit.

CXVI. Reperitur *ligni* genus, qvod *S. Crucis* vocant, id igni detrimentum non patitur. Experimentum coram Principe Condæo, patre ejus, qvi nunc est, sumtum scio. Ligni naturam perfecte refert structura partium, sed in aqva fundum petit. Credibile est penetratione peculiaris materiæ mineralis non tantum ponderosum esse, sed igniri impune.

CXVII. Ad perfectionem scientiæ *Arithmeticæ* aliis plane characteribus, qvam nunc habemus, indigemus, ita nimirum ut 5. + 3. facere 8. & 2. in 8. facere 16. non ex memoria vel tabula qvadam depromere opus sit, sed ex ipsis characteribus seqvatur.

CXVIII. Hæ sunt tres regulæ fundamentales reipublicæ: Nihil omittere necessarium, nihil

nihil ferre damnofum, nihil transmittere infructuofum.

CXIX. *Cartefius* Tom. 2. Epift. 92. p. 415. fatetur nullam fibi effe methodum dignofcendi, quænam propofitio pro principio haberi debeat, nifi hanc, ut præiudicia rejiciantur, feu ut omnia rejiciantur, de qvibus dubitari poteft, fed non explicat, quænam fint illa, de qvibus dubitari poteft.

CXX. *Cartefius* Meditatione 4. ait: totum illud caufarum genus, quod a fine peti folet in rebus phyficis, nullum ufum habere exiftimo, non enim absque temeritate me puto poffe inveftigare fines Dei. Hæc Cartefius, fed temere. Alioqvi enim nec licebit admirari fapientiam Dei, quæ in præclara omnium ad fines fuos deftinatione fe exerit, nec poterunt Medici de ufu partium qvicqvam dicere.

CXXI. *De ftercoribus evexit pauperem.* Hæc verba funt ex Scriptura in Ceremoniali Romano, ubi de Pontifice fellæ imponendo loqvitur, hinc nomen videtur *Sellæ ftercorariæ*, non a fabula Papiffæ.

CXXII. Gravius, Anglus, in defcriptione Ægypti apud Thevenot vol. 1. p. 14. mentionem facit *Titi Livii Buratini*, jeune homme Venitien fort fpirituel, qui étoit dans la compagnie. Thevenot in margine annotat. Buratini eft maintenant maître de la monnoye du Roy de Pologne, & c'eft de luy que l'on vit

il y a dix ou douze ans un modelle d'une *machine pour voler*.

CXXIII. Cum Normanni Treviris in D. Paulini ædem irrupiſſent, ſtatim poſt obitum Ludovici Baioariæ & Auſtraſiæ Regis anno Chriſti 882. *Divi corpus ferreis catenis ſuſpenſum* dum avellere vi tentant, ferrum qvidem diffringunt, ſed urnam in aëre libero iam ſuspenſam nullo ſuſtentaculo hærere ſtupent. Nil ultra auſi tentare. Audaciores aliqvi variis piaculis ſunt cælitus extincti. Miraculum multis poſt annis, (ſi credimus) ſpectaculo fuit, donec langvente in poſteris priſcæ pietatis fervore ultro monumentum (ſcilicet) ſubſedit. *Vid. Adelzreiter ad illum annum num. XV.* Citare videtur Sig bardum Monachum in vita S. Maximini. Habebant ergo Treviris Chriſtiani, ſi Diis placet, qvod *Meccanæ* opponerent *fabulæ*. His narratiunculis interſtincta hiſtoria ſaltem nos priſcorum credulitatem docet, libidinemqve fingendi in conſarcinatoribus vitarum.

CXXIV. Lucas de Linda p. 760. Sub Archiepiſcopatu Moguntino in terra Eichsfeld erat in excelſo monte dicto *Stuffenberg Idolum* vocatum *Stuffo*; Hoc reſponſa incolis dabat more antiqvorum oraculorum. Hæc de Linda. Ego addo, fuiſſe Idolum Bacchi, nam *Stauffen* veteribus Germanis eſt calix, ut patet ex Gloſſariis, item ex Nobilium de Stauffen-

ſenberg inſignibus, in qvibus eſt calix.

CXXV. *Regina Chriſtina* cum adoleſceret, ut erat cata, adiunxit ſibi homines nihili eosque fecit ſenatores, ut inter cæcos luſca regnaret. Hi erant iuvenes nuper forte ex Gallia reduces, ſaltatoribus qvam ſenatoribus aptiores. At ſenior Oxenſtirnius & alii magni viri ſpreti in aula laſciviente, pleriqve in prædia ruſtica ſua receſſere. Regina læta voluptatibus indulget. Interim ſpreti ſenatores parochos locorum tota provincia ſibi familiares reddunt, eorum conciones viſitant, conviviis eos adhibent, Reginæ cum Pontificiis, inprimis vero cum *Piementello*, Legato Hiſpanico, *Bourdeloxio*, Medico Gallo, & Joanne Bapt. Dominicano ſub ſpecie lingvæ docendæ familiaritatem, ad religionis veræ contemptum ſpectantem exaggerant. Ita inflammata plebe certi rerum id efficiunt, ut nomine Statuum omnium apud Senatum inſinuetur ſupplicatio, pro remedicandis gravaminibus Regni per Comitia a tempore regiminis Chriſtinæ non habita. Regina tandem conſentit, In Comitiis proponitur Reginæ de marito, & commendatur ut proximus *Carolus Guſtavus*. Hunc ut *craſſum* averſabatur Regina iuvencula. Ergo declarat eum ſe habere nolle. Ergo petit populus declarari ſucceſſorem. Fit hoc invitiſſima Regina, ſed coacta. Hoc effecto, adhuc ſemel petunt inſtantiſſime nuptias

 irri-

irritandæ magis Reginæ. *Bourdelotius*, (qvem insinuabant corpori Reginæ familiarem fuisse adeo, ut Stockholmiæ mulieres essent, qvæ infantem ab ea exceptum, ubi esset, monstrarent,) facultatem discedendi a Regina obtinet, atqve accipit ter centum mille thaleros præparandis animis Ministrorum Regis Galliæ, noctu ingrediens navem atqve effugiens destinata plebis odia & certam necem. Regina adhuc cunctans tandem impellitur concione Erici, Concionatoris aulici. Is in concione aulica præsentibus omnibus senatoribus in hæc verba erupit: Deus tandem evomet pravos Regentes &c. Illa profecto concio Reginam loco pepulit. Videbat se hominem castigare non posse, destinatis iam Magnatum famulis armatis ad ejus defensionem. Tandem Regina ad ultimas pro nuptiis sollicitationes, ergo habete, respondit, qvem optatis, ille ipse me ulciscetur. Ita ait Regina, conata ante regnum perdere. Hinc tot Barones, tot Comites creavit, qvin constituerat Principes facere & perpetuos gubernatores, alium Livoniæ, alium Ingermanniæ, idqve Benedicto, (ni fallor) Oxenstirnio obtulit, qui Reginam eleganti effugio elusit.

CXXVI. Comitem *Magnum de la Gardie* Christina Regina mire amabat. Ad ejus sponsam dixit; Eum tibi do, qvo ipsa frui non possum. Postea Magno infensa facta, in odium

ejus

ejus evexit *Schlippenbachium*, qvi aulus eſt ei contradicere, imo in faciem mendacii inculpare.

CXXVII. *Benedictus Skytte*, Senator Suecicus, univerſitatem gentium, ſcientiarum & artium propoſuit. Is ſub Regina Chriſtina plurimum toto regno potuit. Illa diſcedente Regi exoſus, legatus factus Lithuaniæ tempore belli Polonici. Rebus non ex Sententia geſtis, omnia in ipſum translata. Manſit tamen ſenator, donec poſt mortem Caroli Guſtavi contra Senatum & ordines partes Joannis Adolphi, fratris regii, ex teſtamento ſibi Ducis militaris munus contra iura Regni vindicantis, fervidius defendit. Ita iuſſus a Senatu abſtinere, titulum tamen retinuit. *Joannes Skyttius*, Benedicti avus, erat filius ſartoris & præceptor Guſtaphi Adolphi; Ab eo magnis rebus adhibitus, tandem Baro factus. Filius ejus parvi pretii. Nepos unus fuit Benedictus Skyttius iſte, de qvo paulo antea. Alius Reſidens Liſſabonæ fuit, qvi Capucinus factus.

CXXVIII. Tempore belli Sueco-Danici ſcripſerat Roſencranzius, Senator Danicus pro Danis, contra qvem *Pufendorfius* ſcripſit *Baubatorem Danicum*, diſſimulato nomine, cui & Roſencranzius reſpondit.

CXXIX. Cum mortuo Duce Luneburgico duo fratres, Joannes Fridericus & Georgius Wilhelmus certarent de diviſione, & ab-

absente hoc ille possessionem capere vellet, qvæstio erat, *statuumne provincialium iudicium esset?* Respondetur; Judicium statuum esse de Possessione, non de Jure; tenentur enim neutrales esse, & rem Imperio decidendam relinquere. Neutralis est, qvi neutri præ alio qvicqvam præbet, ergo neutri debent concedere possessionem, qvam non habet. Ergo & iudicare debent interim, uter eam habeat, seu de momentanea possessione. Ludolphus Hugo in tractatu de statu Regionum Germaniæ meminit aliqvando in Holsatia status sibi successionis iudicium arrogasse, & uno pulso alteri se dedisse. Status autem absoluti qvin sint iudices, non est dubitandum, etiam in regno despotico.

CXXX. *Thomas Joly* Consiliarius fuit Principis Condæi. Pleraqve ejus scripta in Parlamento elaboravit pro defensione ejus contra Regem. Cum Condæo discessit, sæpe Madritum a Condæo missus, a pace Pyrenæa exceptus, tandem Regi oblatus scribendis Reginæ iuribus, reconciliatus factus est Conseiller assistent. Missus ad tractatus Hagenses, & cum Colberto in Angliam commerciorum causa, sæpe inde remissus ad civitates maritimas. Scripsit & contra *Bouclier d'Etat*, sed non editum, Rege pacis causa supprimente, qvia multa graviora Regis consilia detegenda erant,

CXXXI. Carolus Dux Lotharingiæ, ut matri-

trimonium ſuum ſolveret, inter alia allegavit, ſe, cum matrimonium contraxiſſet, non baptizatum fuiſſe, & ita matrimonium ipſo iure nullum.

CXXXII. Petrus Damiani Gregorio VII. Pontifici dono mittit *cochlearia lignea* apud Baronium. Multa hic obſervari poſſunt. Primum, monachos olim,(qvalis Petrus, etſi Cardinalis fuerat,) manuaria opera curaſſe. Itaqve *Abbas Trappæ* cum Mabillonio diſputans poterat hoc exemplo uti. Secundo hinc apparet frugalitas veterum. Qvis enim hodie Pontifici Romano talia offerat, aut uſum ligneorum inſtrumentorum in cibo tribuat? Etſi autem in ligno qvoqve luxus eſſe poſſit, & habeantur odorifera qvædam ex Indiis allata; ſint etiam duritie & nitore excellentia, ut *hebeni* lignum, unde Turcæ cochlearia parant; qvædam etiam medicinales habeant virtutes, ut ſaſſafras & guaiacum: nihil tamen tale hic ſuſpicor, cum materiæ ſingularis nulla mentio fiat. Poſtremo colligi poteſt veteres minus delicatos fuiſſe, nam ſucci ciborum altius in ligna vulgaria penetrant, ut vix elui aut fricando tolli poſſint. Vidi Capucinos uti cochlearibus e cornu factis. *Antiqviſſimi* autem *Chriſtiani* etiam circa ſacra ipſa neqve in ſententiis ac dogmatibus, neqve in cultu & ritibus exqviſitum aliqvid affectabant, & *habebant notiones ſimpliciores* atqve a noſtris

ſatis

ſatis diverſas. Vinum euchariſticum conſecrare in ligneo calice hodie pene ſacrilegum haberetur, nam lignum bibulum eſt, & ſacratiſſimi ſangvinis portionem abſorbere crederetur. At primi Chriſtianorum nihil tale metuebant. Proceſſu temporis *vetitum* eſt *in ligno conſecrari*, & creſcente cura timeri coeptum eſt, ne qvæ a bibentibus guttæ effunderentur, unde *fiſtularum* introductus uſus in eccleſiis, cum plebi propinabatur. Tandem reverentius viſum communionem publicam ad *partem ſiccam ſymbolorum* coarctari, calice populis omnino ademto, cum doctrina concomitantiæ, qvam vocant in ſcholis, invaluiſſet. Itaqve tam foecunda eſt hiſtoria ligneorum P. Damiani calicum, ut diſſertatione iuſtæ nec inutili materiam ſuppeditare poſſit. Idqve ideo annotare volui, ut oſtendatur, qvomodo multa uſum habeant, qvem prima fronte habere non videntur.

CXXXIII. Memorabilis locus Chorographi Ravennatis Lib. IV. §. 26. *Svavorum Gormetiam* (i. e. Wormatiam) cum Moguntia civitate Francorum confinalem eſſe, ſecutus ſcilicet antiqviorem autorem. Nam cum Iſidorum citet, poſt Clodoveum ſcripſerit oportet, ſub qvo Alemanni domiti. Illud notabile iam tum Svavos eosdem cum *Alemannis* habitos. Partem gentis inſignem pro toto accipi uſitatiſſimum, ut *Alemanni* pro omnibus

Ger-

Germanis accipiuntur, & *Saxones* pro Germanis apud qvosdam ſcriptores Gallos & Italos accipiebantur. Huc pertinet locus ille *Ottonis Friſingenſis* Lib. I. de Geſtis Friderici cap. 8. *Qvidam teutonicam terram Alemanniam dictam putant, omnesqve Teutonicos Alemanos vocare ſolent, cum illa tantum provincia, id eſt, Svevia, a Lemano fluvio vocetur Alemania, populiqve eam inhabitantes ſolummodo vocentur Alemani.*

CXXXIV. Poſſet ſcribi liber de Allegoriis ſeu typis naturalibus, qvibus Phyſica præludit religioni, uti Lex Moſaica Chriſto.

CXXXV. Lapides antiqvitatum indices ſunt viarum veterum. Admodum male deſcriptæ antiqvitates in libro: *Inſcriptiones & antiqva monumenta agri Moguntini.* Sunt multi lapides antiqvi incluſi muro urbis Moguntinæ in der Guſtavsburg im Wall. Matthæus Ferdinandus, Epiſcopus Pragenſis, literas circulares circummiſit ad ſuos dioeceſanos, exſtimulans eos ad colligendas omnes antiqvitates ſuorum locorum.

CXXXVI. P. *Pakenius* in Itinerario Principis Neoburgici, (cui titulum *Herculis Prodicii* fecit,) paſſim exhibet elegantia emblemata vel ſymbola, *deviſes*, ex qvibus ſelectiora excerpi mererentur.

CXXXVII. Lugduni in horologio Eccleſiæ Archiepiſcopalis Gallus ter cantat, anteqvam ſonet horam. Similе, ni fallor, & in horolo-

rologio Argentoratensi. Examinanda soni ratio, & similia machinamenta, qvæ animalium voces exhibent. Neqve enim dubito eo rem perduci posse, ut literæ tandem, & integra hominum vocabula machinis referantur.

CXXXVIII. Ridiculus aliqvis ita rem instituerat. Cum servos complures haberet & domum grandem, ne, ubi indigeret eis, clamando raucesceret, fistulam sibi comparavit, sonosqve in servos distribuit; alii *ut*, alii *re*, alii *mi* &c. assignavit. Ita qvilibet sono suo assuefactus flantem Dominum audiebat. Eodem fere modo, qvo autor volantis peregrinatoris ait homines in Luna non articulate & literis, sed *tonis tantum loqvi*. Nec contemnenda ea contemplatio. Ita enim muti qvoqve videntur sermonem dare posse, præsertim si methodo Wallisiana per dentes erudiantur.

CXXXIX. Optarem, *Tenzelio* eadem omnia, qvæ Seckendorfio, patere. Cum enim sit in eo ætatis vigor, & valeat doctrina, scribendiqve laborem facile ferat, multa posset dare, qvæ Seckendorfium senem & aulicum, & tot aliis districtum fugere. Sed cum hic esset magnæ vir autoritatis, vix est, ut alteri eadem concedantur.

CXL. Utinam qvi nuper *Gudianarum Epistolarum* volumen doctissimo Grævio inscripsit editor, non suo, sed Grævii usus fuisset iu-

dicio;

dicio; Ita enim multa haud dubie suppressisset parum digna Gudio, aut qvæ magis pertinent ad officia amicorum, qvam ad incrementa literarum. Doleo tantum virum non satis nosci eruditis, qva parte merebatur. Spes tamen est inscriptionum præclarissimum volumen editum iri, cum Angli obstetricias manus obtulerint, si Batavi cunctentur. Genevæ publicabitur volumen *epistolarum ad Peirescium* ab eruditis scriptarum, in qvibus ultra triginta numerantur *Salmasianæ*, multum habentes bonæ frugis.

CXLI. In Jacobæi historia Danica habetur numisma Danicum in *Raceburgum* dirutum, in qvo conspicitur urbs, in qvam globi ignivomi e mortariis iaciuntur. In parte aversa mulier in medio insulæ stans nuda, armis in terra iacentibus. Insula Raceburgum est, & *Siva* Dea Polaborum, (qvorum ea regio olim,) qvæ nuda pingebatur, cum duo alteri Deastri Slavici, Prove & Radegastus armati starent. Figuræ in nummo additus versus:

Qva suspecta Deis merito Siva projicit arma,

Huic elegans pentameter a qvodam Hanoverano oppositus:

Qvanta putas, ipsis qva metuenda Deis.

CXLII. Devise, *Bild-spruch*, symbolum animatum dici poterit, cum scilicet verbis figura qvædam accedit significatu illustris. *Sola bona,*

qvæ honesta, symbolum erat primi Electoris Brunsvicensis, ERNESTI AUGUSTI. *Qvo fas & gloria ducunt*, Georgi Wilhelmi, Ducis Cellensis. *Ex duris gloria*, Joannis Friderici, Ducis Hanoverani, cui palma ex Saxis surgens pulchre conveniebat.

CXLIII. *De Pace noctu facta Rysvici, A. 1697.*

QVænaM paX faCta est? heV non est fILIa LVCIs,
Est beLLI faX: CVr? fILIa noCtIs *erat*.

CXLIV. *In electionem Poloniæ Regis, A. 1697.*

Ut qvondam leges, ita nunc a Saxone Regem
Sarmata, qvi regnum iuraqve servet, habet.
Et si fata favent Cæsar, Czar, Saxoqve juncti
Europa poterunt pellere barbariem.

† † †

Remarques de Mr. Leibniz sur les Chevræana.

CXLV. Tous ceux livres nouveaux, qui se terminent en *Ana*, comme *Scaligerana, Perroniana, Thuana, Seldeniana, Menagiana, Valesiana, Sorberiana, Fureteriana*, & maintenant *Chevræana*, sont une imitation der Tischreden, ou propos de Table du Docteur Luther, & les Seldeniana sont intitulés Tabletalks en An-

Anglois. Tous ces livres ont ete faits aprés la mort des Auteurs, & par consequent il y a souvent des bevuës grossieres, parce qu'on ne les a pas bien entendus, outre qu'il y a des choses, qu'on leur attribuë faussement pour les faire passer sous leur nom. Le seul ouvrage de Mr. Chevreau paroissant etre fait par l'auteur luy même est exempt à ces defauts. Et cette methode de donner des melanges me paroît fort bonne.

P. 190. il y a une louange de Madame l'*Electrice d'Hanover*, & p. 125. des Princes de *Zell* & d'*Hanover*.

CXLVI. Monsieur Chevreau ne manque pas de veneration pour *la Reine Christine*, quoyqu'il ait eté secretaire de ses commandemens. Il semble que le jugement de cette grande Princesse, dont l'esprit & la memoire etoient admirables, n'avoit pas encor assez meuri lorsqu'il eût l'honneur de la servir. Je ne s'ay si elle pourra avoir dit aprés son abjuration à Inspruk aux personnes du premier ordre, qui cherchoient à la divertir, comme Mons. Chevreau le rapporte, *qu'il étoit juste qu'on luy donnât la comedie, puisqu'elle avoit donné la farce.* Si cela est, elle n'a point gardé le decorum.

CXLVII. Pour ce qui est dit p. 79. de feu Mr. Wangenheim, nôtre grand Veneur, qui tomboit en foiblesse, quand il voyoit un co-

chon rôti, j'ay vû un homme, qui ne pouvoit voir de grillons sans s'evanouir. Mais il est bien étrange qu'il y en a eu, qui n'ont pû soutenir la vuë d'une epingle mal attachée.

CXLVIII. Je suis presque du sentiment de Mr. Chevreau p. 87. à l'égard de *Seneque*. Et sans parler de sa morale practique, je trouve, que ses raisonnemens, quoyque ils soient brillants quelquefois, n'ont gueres de liaison ni de fonds. Pour ce qui est de *Joseph Scaliger* je trouve effectivement, comme il est dit p. 87. qu'il étoit un des plus savans hommes du monde, mais j'excepte les sciences, qui ont besoin de meditation, où il a fait de grandes fautes, se fiant trop sur son esprit.

CXLIX. Nous devons aux Chinois la boussole, & peutêtre aussi la poudre, mais je ne crois point, que nous leur devons aussi la circulation du sang, comme il est dit p. 121. Le Pere Grimaldi, Jesuite, qui est maintenant Mandarin Chinois, me disoit à Rome, que leur Medecine ne luy paroissoit pas être grande chose.

CL. Feu Mr. Longueuil m'a dit d'avoir vû l'aveugle de Mastricht, (V. Chevræana p. 128) qui jouoit aux cartes, & connoissoit les couleurs des étoffes à l'attouchement. Je ne say, s'il le faisoit generalement. Il trouvoit le blanc & le noir plus raboteux qae le rouge.

CLI. Il est dit p. 168. que Mr. l'Electeur Palatin,

tin, Charles Louis, ayant demandé au celebre Mr. Grotius, *si l'immortalité de l'ame se pouvoit demonstrer*, il luy avoit repondu; *Non pas bonnement, Monseigneur.* Monseigneur le Duc George Guillaume ayant demandé de même à son Theologien feu Monsieur *Hildebrand*, s'il en pouvoit donner la demonstration, celuyci l'entreprit, & en publia un ouvrage, qui n'est pas mauvais, mais qui n'est pas demonstratif. Je crois que non seulement l'immortalité, mais encor la conservation de toutes les impressions passées se peut demonstrer exactement, en bien considerant la nature de l'unité & de la substance.

CLII. Je veux croire les belles choses que Mr. Chevreau dit des *Druides* de Gaulois p. 180. Mais quand je considere, qu'ils bruloient, & faisoient mourir les gens, pour faire l'honneur au Dieu Hesus, & que les Romains eurent de la peine à abroger cette coutume, je crois, qu'il en faut rabattre quelque chose de ces eloges.

CLIII. Le pareillement pareil des Pythagoriciens rapporté à l'amitié, mais censuré p. 188 est une application ingenieuse des nombres à la morale. Car tout nombre pair, dont la moitié est encor un nombre pair, comme 12 par exemple, est appellé pareillement pair. Il ne faut pas examiner ces comparaisons à la rigueur. Monsieur *Weigelius* a fait un excellent

 livre

livre en Allemand ſur la morale éclairée par les nombres, & je ne crois pas, que les Pythagoriciens ayent rien dit de plus beau ſur ce chapitre.

CLIV. Mr. Chevreau p 192. rejette le *proverbe*, qui dit, *qu'il ne faut pas diſputer des goûts*, de guſtibus non eſt diſputandum, comme diſoit quelqu'un. Cependant je crois, que ce proverbe eſt raiſonnable, pourvûqu'on l'entende avec modération. Car il y a des queſtions, qui ſont entierement de la jurisdiction des ſens, & nullement de celle de la raiſon, par exemple, ſi le Stockfiſch, le Braunkohl & autres choſes ſemblables, ſon de bon goût?

CLV. Il y a pluſieurs traductions françoiſes de l'*epigramme d'Auſone ſur Didon*, lorsque quelques uns de l'Académie françoiſe ſe piquerent d'en exprimer toute ſa force. Il eſt de deux vers, & ces traductions ſont ordinairement de quatre, comme encor celle de Monſ. Chevreau pag. 267. J'entrepris un jour d'en faire une plus ſerrée & plus literale, que des connoiſſeurs approuverent.

Quel mari qu'ait Didon, ſon malheur la pourſuit;
Elle fuit, quand l'un meurt, & meurt, quand l'autre fuit.

CLVI. Il eſt vray que volgairement on croit, que le *Bucephale* d'Alexandre avoit la tête reſſemblante à celle d'un boeuf. Et il paroît

roît que l'opinion de Mr. Piccart, que Mr. Chevreau rapporte p. 272. de la marque d'un boeuf imprimée ſur le front du cheval avec un fer chaud, eſt plus vraiſemblable. D'autres cependant ont crû, que ce nom vouloit dire, qu'il avoit eu la tête un peu groſſe, car *bu* ſignifie grandeur, comme *bulimie*, *bucentoro*, c'eſt a dire grandefaim, grand vaiſſeau.

CLVII. Il eſt tres-ſur que les circonſtances, qu'*Ariſtée* & autres racontent de *la verſion de Bible par les ſeptante* faite par ordre de Ptolemée, ſont fabuleuſes, & que Mr. Chevreau a ſujet de les rejetter p. 276. Cependant cette verſion étant plus ancienne que Jeſus Chriſt, & pouvant paſſer pour un *ſecond original de l'Ecriture*, laquelle peutêtre ne ſeroit point entenduë ſans ces ſecours, doit étre fort eſtimée. Et quant aux circonſtances, il ſe peut que quelque riche Juif d'Egipte l'ait fait faire, pour contenter la curioſite du Roy, comme ſi nôtre Leſmann Behrens faiſoit faire quelque ouvrage par des Rabbins de ce tems pour contenter celle de S. A. Electorale.

CLVIII. Quant aux *Cardinaux*, dont il eſt parle p. 294. il y en avoit autresfois non ſeulement dans l'Egliſe de la ville de Rome, mais encor dans les autres grandes Egliſes, & ceux de Ravenne ont maintenu long tems leur nom malgre la Cour de Rome. C'etoient les principaux Eccleſiaſtiques du lieu. Le paſſa-

ge du Pontifical Romain, qui dit que les Rois des Romains avant la reception de la Couronne Imperiale, doivent etre assis apres le Doyen des Cardinaux ne sera jamais mis en pratiques. Les Anecdotes du Pape Alexandre VI. que j'ay fait publier, marquent comment. Charles VIII. Roy de France fut receu à Rome, & les Cardinaux furent bien eloignés de former de telles pretensions. Il est vray que les Ambassadeurs donnoient la visite au Doyen du sacré College avant la Reine Christine, mais en cela ils ne derogeoient point à la dignité royale, puisqu'étant proprement destinés au Pape & par consequent aussi au sacré College, qui est comme de son corps, & que le Doyen représente, ils font d'abord cette visite essentielle, qui est comme une partie & suite de l'audience qu'ils ont euë du Pape.

CLIX. A l'égard de *Tamerlan* ou Timur Lenck, dont il est parle pag. 363. il est vray qu'il etoit de la race des Princes Tartares. Monsieur de la Croix le Pere avoit des Manuscrits orientaux curieux de la vie tant de *Chingis Chan*, que de *Tamerlan*, deux des plus grands Conquerans dont l'histoire nous instruise. Il travailloit à les traduire, & je me souviens, qu'il m'en lût quelque chose. Cela vaudroit mieux que des pieces Romanesques, qu'on nous donne tous les jours pour gâter la

veri-

veritable hiſtoire. Comme il y en a une Tamerlan, où il y a dans le titre, qu'elle a été traduite de l'Arabe, quoyque il n'y ait rien de plus faux.

* * * *

* *

CLX. Seneque dans la Medée a predit la decouverte de l'Amerique, & Tacite a prevû que l'Empire Romain ſeroit ruiné par les peuples Germaniques.

CLXI. Les *Genealogies* ſelon l'opinion de bien des gens ſont comme les perſpectives, où les erreurs mêmes ſont agreables dans l' eloignement.

CLXII. Ce fut Mr. *Knorr* de Sulzbach, qui donna *la Cabbala denudata* au public, & quoyque Monſieur *Helmont* l'y ait porté & encouragé, neanmoins ce ſont proprement les ſentimens de Monſieur Knorr, dont Mr. Helmont ne demeure pas toûjours d'accord, comme il me l'a dit luy même.

CLXIII. Le Ciel vient de faire un nouveau miracle en faveur de l'Empereur contre les Turcs (A. 1697.) Sa Majeſté Imperiale le meritoit par ſa pieté, mais les Turcs le meritoient encor par leur bêtiſe.

CLXIV. La *Sčience de la grandeur* en general a deux parties, celle *du fini*, qui eſt l'Analyſe ſpecieuſe ordinaire cultivée par Viete & Des-

Cartes, & celle *de l'infini*, pour laquelle *j'ay inventé une nouvelle ſpecieuſe toute particuliere*, que Monſieur *Bernoulli* a pouſſé plus avant avec d'autres habiles gens en France, Hollande & Angleterre, & que Monſieur le *Marquis de l'Hôpital* à éclairci par un livre exprés, où il y a qvantité d'excellentes choſes, qu'il y a miſes du ſien. On reconnoit ſur tout, que cette methode ſert pour faciliter le paſſage de la Geometrie à la Phyſique, parce que la conſideration des effets de la nature enveloppe ordinairement l'infini, pour exprimer le caractere de ſon Auteur.

CLXV. Il n'y a rien de ſi extravagant, que de voir aujourdhuy des Auteurs traiter la raiſon en pedante incommode, qui gâte tous les plaiſirs de la vie. Le Marechal de Hoquincourt diſant qu'en certaines choſes, ſur tout en matiere de bravoure, & en matiere de foy il ne falloit point de raiſon; Le Pere Canoy Jeſuite, qui ſe trouva à table, y applaudit fort. Vous dites bien, Monſeigneur, *point de raiſon*, c'eſt encor ma deviſe, point de raiſon, elle ne fait que des heretiques.

CLXVI. Monſeigneur *le Duc de Zell* ayant eu la generoſité de conſentir & de contribuer à *l'Electorat de ſon frere* pour le bien de la maiſon, & par l'affection qu'il luy porte, cette grande action meriteroit une *medaille*. On en pourroit faire une, qui porteroit l'image de

S. A.

S A S. & au revers: *Castor & Pollux* tous deux à Cheval auprés d'un temple, comme ils sont representés dans les antiquités Grecques & Romaines, avec ce mot. *Immortalis uterque.* L'on sait que dans les fables Pollux, qui étoit l'ainé de deux freres nés de Jupiter & de Lede, devoit seul etre Dieu, mais il aima tant son frere, qu'il voulut plutôt quitter le Ciel, ce qui porta Jupiter à les faire Dieux tous deux. J'ay fait cette epigramme là dessus.

Pollux fait tout ceder à l'amour de son frere,
Jusques à la divinité,
La gloire toutes fois & Jupiter leur Pere,
Font jouir tous les deux de l'immortalité.

Cette devise pourroit encor servir d'une medaille de l'Electeur. Ce qui les feroit plus rechercher toutes deux. Encor sur celle de Monseigneur le Duc gardant la même figure pourroit etre mis un autre mot, qui luy seroit particulier, & qui diroit par exemple. *Fraterno favit honori.* L'un de ces deux mots contribueroit à l'explication de l'autre.

CLXVII. Il n'y a rien, qui soit absolument en nôtre pouvoir. Mais il n'y a rien qui le soit plus que nos propres pensées. Et c'est pour cela même, que nous en devons rendre compte plus que de tout autre chose. C'est un *paradoxe* auprés des hommes, qui ont coûtume de dire,

dire, *qu'on n'est point réponsable des pensées*, mais cela ne se doit entendre que devant eux. Et neanmoins les juges mêmes ne punissent que les pensees dans les actions. Nous sommes faits pour penser. Il n'est point necessaire de vivre, mais il est necessaire de penser, & nos pensées nous suivront au delà de la mort. I est vray que nous penserons eternellement, mais il n'est pas moins vray, *que nos pensées futures sont un consequence des pensées presentes*. Cette consideration nous doit porter à rectifier & à perfectionner nos pensées presentes autant qu'il est possible; Non pas qu'il faille negliger d'agir; Au contraire on ne pense jamais mieux, que lorsqu'on pense à ce qu'on fait. Cependant il y a certaines grandes & importantes pensées à regler, qui se repandent sur toutes nos actions. On n'y sauroit penser avec trop d'attention, & c'est qu'on appelle *La veritable Philosophie*. Il faut avouër que les hommes on fait des progrés considerables depuis peu; Mais il me semble, qu'on s'est arrêté en beau chemin, quoyqu'il y ait assez d'ouvertures pour aller plus loin. Les anciens & les modernes sur tout de nôtre siecle ont fait plusieurs reflexions grandes & belles, mais hors ce qu' Aristote avoit mis en systeme, elles n'avoient pas assez d'enchainement. Un excellent homme de ce siecle (Des Cartes) en à fait une nouvelle liaison

avec

avec ce qu'il y a ajouté du sien, mais une ambition demesurée de se faire chef de Secte, l'a porté à fermer cette chaine, & à faire une maniere de closture, qui est cause, que ses sectateurs ne font presque que tourner sur une même circomference. Et on peut juger, que cette haye n'a pû se faire qu'au depens de la verité.

CLXVIII. Meric *Casaubon* a publié le livre de *Monsieur Dee*, fameux Mathematicien Anglois, & y a ajouté une tres belle preface Angloise, qui meriteroit d'être traduite autant que le livre même. C'est un journal des *Entretiens*, que Monsieur Dee a eu *avec des esprits*, où l'on apprend plusieurs choses curieuses de ses ouvrages, & d'autres choses semblables. Mais on y reconnoit aisement, que Monsieur Dee s'est laissé tromper par *Kellaus*.

CLXIX. Il seroit bon de faire une *bibliotheque des Auteurs*, qui ont écrit *de differentes matieres*, à l'exemple de la Bibliotheque des Peres, qu'on a fait en France. Comme une Bibliotheque poëtique, des choses, qui regardent la chymie, l'œconomie & autres. On y pourroit inserer les poesies d'*Augurellus*, le poeme de *Sammarthain* de l'education des enfans, la Callipedie de l'Abbé *Quillet*, & semblables.

CLXX. Le fameux Juif *Spinoza* avoit un

teint

teint olivâtre, & quelque chose d'Espagnol dans son visage. Aussi etoit-il originaire de ce pays. Il etoit philosophe de profession, & menoit une vie tranquille & privee, passant sa vie à polir des verres, à faire des lunettes d'aproche & des microscopes. Je luy ecrivis une fois une *lettre touchant l'Optique*, que l'on a inseré dans ses oeuvres.

CLXXI. Il me paroit, que tout ce que l'on a dit des *Freres de la Croix de la Rose*, est une pure invention de quelque personne ingenieuse. J'ay vû un traite allemand intitule; *Les Noces Chymiques*, (Chymische Hochzeit) qui commença à parôitre dans ce tems là, dans lequel l'Auteur semble du premier abord avoir dit des choses merveilleuses, mais qui dans le fond ne sont qu'un Roman, où l'on fronde les secrets des Chymistes. J'y ay moy même dechiffre un enigme, qui est veritablement le probleme de l'Algebre, dont le mot n'etoit que celuyci : *Alchymia.* Il est donc inutile d'y chercher les secrets de la pierre philosophale. Car en verite *les Adeptes* ressemblent aux saints des Catholiques, qu'on vente d'avoir fait tant de miracles.

CLXXII. Je crois que tout ce que l'on a de *Monsieur Digby* a ete compose par *Thomas Anglus*. Digby etoit un Chymiste excellent & tres-experimente dans les choses naturelles, & il communiquoit ses pensees à Thomas

Anglus

Anglus, & celuy ci étoit plutôt philoſophe, qui poliſſoit les ouvrages de celui là.

CLXXIII. Monſieur Huet, Evéque d'Avranches poſſedoit le Manuſcrit de l'Aſtrologie *Vectii Valentis*, qui avoit pour titre, Ἀνθολογικά, & dont nous n'avons que quelque fragment. On trouve dans les bibliotheques de Paris pluſieurs traités grecs de mathematique, que les Bibliothecaires n'entendent point faute de ſavoir le grec, ou les mathematiques. On voit clairement dans le *Diophantus Alexandrinus*, que *l'Algebre* étoit déja connuë de ſon tems, mais d'une autre maniere qu'aujourdhuy.

CLXXIV. *Iſaacus Voſſius* haiſſoit ſi fort les Allemands & les autres Savants, qu'il ne faiſoit difficulté de faire de groſſiers menſonges d'eux, comme de *Lambecius*, qu'il diſoit avoir eu un commerce contre nature avec le Cardinal Barberino. Il ſe ventoit même de pluſieurs choſes, qui ſont tout à fait incroyables. Il a fait paroître ſon foible dans le traité du mouvement de la Mer & de la lumiere, mais ſon fort étoit la Geographie. La Compagnie des Indes luy a communiqué leurs journaux de leurs voiages, dont il auroit pû beaucoup profiter, s'il n'avoit point été ſi negligent. On dit, qu'il a volé pluſieurs Manuſcrits, & qu'il avoit peine à ſouffrir, que les autres en euſſent à bon droit, ayant mal parlé de Gudius, qui

qui l'avoit prevenu dans l'achat de quelques MS.

CLXXV. Monsieur *Wasmuth* étoit un homme simple & visionnaire. Il croyoit d'avoir trouvé un grand thresor dans la *Chronologie*, quoyque cela fût d'abord refuté par Mr. *Hevelius*. Mr. *Ravius* etoit de la même trempe, qui luy avoit donné la main, en voulant prouver, que Dieu n'avoit parlé aux Prophetes que de certains jours, & de là il a voulu tirer le fondement de la Chronologie. Et Mr. Wasmuth a reçeu une grosse somme d'argent de la Reine Christine pour continuer son ouvrage, parcequ'il en avoit fait accroire à Mr. Olivencrans, Intendant des biens de la Reine en Suede, luy faisant connoître, que cela rendroit le nom de la Reine immortel. Mr. *Petersen*, qui est du même calibre, a fait imprimer ce que Monsieur Wasmuth avoit laissé avec une preface, pour rendre ce livre recommendable aux savants.

CLXXVI. Monsieur *Knorr* de Sulzbach a fait en Allemand un *Commentaire sur l'Apocalypse* en douze, sans y mettre son nom. Il a aussi mis au jour un livre intitulé, *Harmonia Evangelica*, imprimé à Francfort, dans le titre, duquel on a voulu faire croire, qu'il avoit été trouvé parmi les Manuscrits d'Usserius, & qu'on l'avoit traduit de l'Anglois en Allemand. Je fais grand cas du livre de *Joseph Mede*,

de, Anglois, qui a pour titre, *Clavis Apocalyptica*, & qu'on a traduit en latin. Ce livre eſt tres-ingenieux & tres-probable. On dit que Mr.. *Jurieu* s'en eſt beaucoup ſervi. La traduction de l'Apocalypſe par Martin *Luther* a des expreſſions fortes ; Et le livre en luy même eſt ecrit d'un ſtile beau, fleuri, & poëtique. Monſieur *Thomaſius*, le Pere, a fait une jolie *diſſertation* du devoir de l'homme prudent touchant les futurs contingents, (*de officio viri prudentis circa futura contingentia*) où entre autres choſes il fait voir les differens inconveniens, qui pourroient nâitre de la mauvaiſe interpretation de l'Apocalypſe.

CLXXVII. Monſieur d'Hozier, Genealogiſte de France, a remarqué quelques milliers de fautes dans les livres de Mr. *Varillas*. Cet auteur n'eſt pas fort eſtimé en France. Il faut pourtant avouer, qu'il a ecrit en françois avec beaucoup d'agrement.

CLXXVIII. Monſieur *Magliabechi*, Bibliothecaire du Duc de Florence, n'eſt jamais ſorti de cette ville plus loin qu'un quart de lieüe, & n'en a jamais voulu ſortir, quoyque le grand Duc l'y ait invité pluſieurs fois. Quand on le louoit ou en vers ou en proſe, il avoit coutume de le faire ſavoir à ſes correſpondens, en leur marquant que cela s'étoit fait malgré luy, en ces termes, *con mio ſommo roſſore.*

CLXXIX. Monſieur le Conſeiller *Rabener* à Berſin avoit quantité de pierres pretieuſes antiques, qu'il avoit tiré du Cabinet du Duc d'Arſchot, & dont il fit preſent au cabinet de l'Electeur de Brandebourg. Monſieur *Beger* luy a fait grand tort dans la preface de ſon Threſor de Brandebourg,(où il auroit dû naturellement parler de ce preſent) lorsqu'il dit. que Mr. Rabener l'avoit prié de ne le pas oublier, ce qui toucha extremement ce dernier.

CLXXX. Monſieur *François Mercure Baron de Helmont*, fils du celebre Medecin de ce nom, étoit vêtu d'un habit de drap brun à la maniere des Trembleurs. Il portoit auſſi un manteau de la même couleur, & un chapeau ſans audaces, qu'on l'auroit plutôt pris pour un artiſan que pour un Baron. Il étoit âgé de ſoiſſante dix neuf ans, & en même tems fort vif & alerte Il ſavoit pluſieurs métiers, & en travailloit même par exemple, de ceux de tourneur, de tiſſeran, de peintre & ſemblables. Il entendoit auſſi parfaitement la Chymie & la Medecine; Il etoit fort verſé dans l'Hebreu & il étoit intime ami de Mr. *Knorr*, Chancelier de Sulzbach, Auteur de la *Kabbala denudata*. Il luy a fourni pluſieurs écrits Juiſs ſur cette matiere. On a traduit de l'Anglois en Allemand *Les Paradoxes* de Mr. Helmont *de Macro & Microcoſmo*, & ils ont été imprimés à Ham-

à Hambourg. La principale opinion, qu'il a ſoutenu, c'eſt *la metempſy bose*, aſſavoir que les ames des corps morts paſſent immediatement dans les corps des nouveaux nés, & qu'ainſi les mêmes ames jouent toujours leur perſonnage ſur ce Theatre du monde.

CLXXXI. Je conviens avec tout le monde que les animaux ont de veritables ames ſenſitives. Je ſoutiens même avec la plupart des anciens, que toute la nature eſt plein de force, de vie, & d'ames. Car on connoit par les moyens de microſcopes, qu'il y a une grande quantité de creatures vivantes, qui ne ſont pas perceptibles aux yeux, & qu'il y a plus d'ames que de grains de ſable ou d'atomes. Mais je ſoutiens encor, comme a deja fait Platon & devant luy Pythagore, qui a tiré cette opinion de l'Orient, qu'il n'y a point d'ame qui periſſe, non pas même celle des animaux. Monſieur Helmont en convient d'avec moy, quoyque je ne puiſſe comprendre ſes argumens & ſes preuves. Tous les corps ont des parties, & ne ſont rien que des amas & des multitudes, comme des troupeaux des moutons, ou des etangs pleins de gouttes & de poiſſons, ou comme une montre qui a pluſieurs reſſorts & autres pieces neceſſaires. Mais comme tous les nombres conſiſtent en un & un, ainſi toutes les multitudes ſont composées des unités. Ainſi *les unités* ſont la verita-

ritable ſource & le ſiege de tous les êtres, de toute force & de tous leur ſens, & tout cela n'eſt autre choſe que des ames. D'où il s'en ſuit inconteſtabèlement non ſeulement, qu'il y a des ames, mais encor, que tout eſt plein d'ames, & en quoy conſiſte veritablement l'ame; Enfin, *pourquoy chaque ame eſt incorruptible*. Car les unites n'ont point de parties, autrement elles ſeroient multitudes, & ce qui n'a point de parties ne peut pas ſe corrompre. *Thomas d'Aquin* a déja dit, que les ames des animaux ſont indiviſibles, d'où il s'enſuit, qu'elles ſont incorruptibles. Apparemment qu'il n'a pas voulu s'expliquer plus ouvertement, & s'eſt contenté d'avoir poſé le fondement. On peut poſer que tout cela pourroit étre, mais avec fort peu de conſolation, car quoyque nos ames & celles des autres animaux demeurent, elles ne ſe reſouviennent plus du paſſé. Mais je ſuis d'un autre ſentiment; J'avoue qu' aprés la mort nous ne nous ſouvenons pas d'abord de ce que nous avons éte, ce qui n'eſt ni propre ni bienſeant à la nature. Je crois cependant, que ce qui eſt une fois arrivé à une ame, luy eſt eternellement imprimé, quoyque cela ne nous revienne pas toutes les fois à memoire, de même que nous ſavons pluſieurs choſes, dont nous ne nous reſouvenons pas toujours, à moins que quelque choſe n'y donne occaſion, & nous y faſſe penſer. Car qui peut ſe

ſou-

ſouvenir de toutes choſes? Mais parce qu'il ne ſe fait rien en vain dans la nature, & que rien ne s'y perd, mais que tout tend à ſa perfection & à ſa maturité, de même *chaque image que nôtre ame reçoit, deviendra enfin un tout avec les choſes, qui ſont à venir*, de ſorte que nous pourrons tout voir comme dans un miroir, & en tirer ce que nous trouverons plus propre à notre contentement. D'où il s'enſuit, que plus nous aurons pratiqué de vertu & fait de bonnes oeuvres, nous en aurons plus de joie & de contentement. Nous devons donc conclure delà, que nous devons étre à preſent content, parce qu'à le bien prendre tout ce qui arrive eſt ſi bien diſpoſé, que nous ne le pourrions pas mieux faire, quand même nous ſerions fort intelligents à ces ſortes de matieres.

CLXXXII. *Nos ames* ſont capables de ſavoir & de gouverner, & elles ſont quaſi dans le petit monde ce que Dieu fait dans le grand. Elles ſont comme de petits Dieux, qui ſont des mondes, qui ne periſſent pas moins que l'Univers, dont elles ſont l'image. De même que le grand monde elles tendent auſſi à leur but. D'où il s'enſuit, que les autres ames & les corps doivent ſervir à celles, qui ont quelque rapport avec la divinité, pour achever leur felicité, quoyque en même tems qu'elles ſervent à ces autres ames, elles tendent auſſi à une plus grande perfection , parceque le

monde eſt comme un corps, qui va ſans obſtacle à ſon but; puis que rien ne peut s'empêcher ſoy même, & qu'il n'y a rien hors du monde, qui le puiſſe empêcher.

CLXXXIII. Monſieur le *Baron d'Helmont* croyoit, qu'Eve avoit eu quatre enfans l'un aprés l'autre, & en peu de tems, par exemple, Cain avec ſa ſoeur, & Abel avec ſa ſoeur, qui s'epouſerent apres, & que Cain tua ſon frere, parceque ſa femme étoit plus belle que la ſienne. Ce Mr. d'Helmont, qui étoit une vieille connoiſſance de Madame l'Electrice d'Hanover, avoit été Catholique Romain. Il ſe fit enſuite trembleur, & ſe diſoit un *chercheur* dans le tems, qu'il étoit à Hanover. Madame l'Electrice avoit coutume de dire en parlant de luy, qu'il ne s'entendoit pas luy même.

CLXXXIV. Monſieur le Docteur *Becher*, Medecin, étoit d'un eſprit excellent, mais ſi malin, que le mauvais ſurpaſſoit ce qu'il y avoit de bon; Et on n'auroit pas eu de peine à l'engager d'empoiſonner quelqu'un, ou à commettre quelque autre crime ſemblable. Il ſe ventoit de beaucoup plus qu'il ne ſavoit, par exemple, d'avoir fait à Vienne l'experience de projection, quoyque dans une lettre à un ami il en parla tout autrement. Il êut même l'effronterie de faire un traité *de la langue latine*, qu'il avoit peine à parler & à écrire luy même. Il donna auſſi les *Tables de Medecine* d'un certain

tain auteur ſous le titre d'*Inſtitution de Medecine*, en les mettant ſeulement de ſuite, & afin qu'on ne s'appercût pas de la fraude, il fit mettre les chiffres ou l'année de ſon livre, comme s'il avoit été imprimé quelques années avant celuy de l'auteur même. Il perſvada au *Comte de Hanau*, à qui on fût obligé de donner enſuite un Curateur, qu'il pourroit être un jour *Roy d'Amerique*, & ce Comte l'envoya chez les Hollandois, pour leur demander en fief quelques terres, qui n'etoient pas en leur pouvoir de luy donner; Et à ſon retour il fût receu du Comte au ſon des tambours & des trompettes. Il demeura auſſi quelque tems à Mayence, d'où il paſſa à Munic, où il obtint une charge de Conſeiller de commerce, & delà étant entré au ſervice de l'Empereur, & ayant dit des injures au Preſident de la Chambre, il y fût mis en priſon, d'où il ſe ſauva en ſautant par la fenêtre. Il mourut enfin miſerablement à Cornoüaille, proſtituant ſa propre femme & ſa fille à beaux deniers comptents. Mais quelques perſonnes charitables eurent pitié de la fille, en la retirant de ce mauvais train. Il m'écrivit peu de jours avant ſa mort, pour luy faire obtenir une penſion de la Cour d'Hanover, mais il ne reuſſit pas.

CLXXXV. *Iſmael Bulialdus*, tres-experimenté Aſtrologue, étoit Eccleſiaſtique & fort avancé en âge. Mais il me parût fort enteté,

& attaché comme les vieillards aux opinions des anciens, ſans vouloir écouter des modernes. Il a fait un *livre en faveur du Clergé de Lisbonne contre le Pape*, dans le tems, que la France étoit brouillée avec la Cour de Rome. Il donna auſſi au public le livre, de *Ptolemée Mathematicien*, qui avoit été inconnu jusqu'alors, intitulé *de arte iudicandi.*

CLXXXVI. Monſieur *Thevenot* a inſeré dans ſon Recueil le *voiage de Coſmas*, qui vivoit dés le tems de Juſtinien, & qui avoit déja été à la Chine. Le Pere Kircher a auſſi mis au jour un vieux monument de la Chine, dont quelques uns croient d'avoir raiſon de douter; Pour moy je le crois veritable.

CLXXXVII. Il n'y a rien de ſi delicat que d'écrire du *Droit public*, parce que celuy qui eſt au ſervice d'un Prince peut ſouvent dire des choſes, qui par hazard pourront étre prejudiciables à ſon Mâitre. Monſieur *Kulpiſius* par exemple n'auroit pas dit pluſieurs choſes dans ſes notes ad Monzambanum, s'il avoit crû, qu'il dût étre un jour au ſervice d'un Prince. Lorsque *Furſtenerius* diſoit dans ſon livre, que les Princes d'Allemagne ne trouveroient pas mauvais, que les Roys rendiſſent aux Electeurs les mémes honneurs, qu'on leur rend à eux mêmes, pourvûque cela ne portât point prejudice aux Princes; les Miniſtres de la Cour d'Hanover ne l'approuvoient pas abſolument,

par-

parcequ'ils croioient, qu'il avoit trop donné aux Electeurs. Mais aprés que l'Auteur eut representé au Duc, qui vivoit dans ce tems-là, que de cette maniere on adouciroit plutôt, que l'on aigriroit les choses, & que son systeme ne pouvoit pas étre facilement changé sans donner une toute autre idée de son ouvrage, on le laissa là. Et depuis, lorsque l'auguste Maison d'Hanover aspiroit à l'Electorat, Fursteneriuss demanda au President de G. si n'étoit point avantageux, qu'on eût laissé son ouvrage tel qu'il étoit, parceque cela regardoit pour lors aussi cette Maison ; Et l'on ne fit plus difficulté d'aprouver ce qui avoit autres fois causé du scrupule. *Furstenerius* n'a pas voulu faire aller de pair les Princes avec les Electeurs, quant au ceremonial & semblable, mais il a tâché de conserver seulement les droits, qui apartenoient aux Princes, & de refuter les fausses pretensions des Electeurs. Pourquoy les Princes d'Allemagne vaudroient-ils moins que le Duc de Savoye & autres Princes & Republiques d'Italie, à qui on a accordé bien des choses, que l'on refuse aux Princes. Le livre intitulé *Acta Eruditorum* a remarqué fort à propos, (en rapportant le discours d'un Anonyme contre Furstenerius, imprimé Hyetopoli A.1687.) que Furstenerius a écrit pour & non contre les Electeurs. Monsieur *Henniges*, Envoyé du

Duché de Magdebourg à la Diete de Ratisbonne est auteur de ce discours, qui est écrit d'une maniere fort civile & en fort bon latin.

CLXXXVIII. On trouve dans le *Theatre Chymique* un traité latin de *Rogerius Baco*, où il semble vouloir déja parler des perspectives. On voit aussi qu'il savoit déja la preparation de la poudre, s'il est vray, que cet ouvrage vient de cet auteur.

CLXXXIX. Monf. *Des-Cartes* a voulu passer pour ne s'être jamais servi de livres, & pour avoir tout produit de son fond, quoyqu'il soit tres-certain, qu'il en a lû plusieurs, & qu'il a etudié la Logique aux Jesuites de la Fleche. J'en ay donné quelques particularités à Mr. Thomasius, qui les a inseré dans son livre intitulé, historia sapientiæ & stultitiæ. Il étoit tres-versé dans la Philosophie scholastique, qui a bien du bon en elle même, mais qui n'est pas assez epurée.

FINIS.

LET-

LETTRES
DE MONSIEUR
DE
LEIBNIZ
ET
DE MONSIEUR
PELLISSON

De la Tolerance & des differends de la Religion.

Reimprimées au depens
de J. C. MARTINI.

Avertiſſement au Lecteur, qu'on trouve dans l'edition de l'Année 1692.

CEs Ecrits que l'on donne au public ſous le nom de quatriéme partie des Reflexions, n'ont pas eſté faits pour eſtre imprimez. Le ſtyle meſme le fera aſſez connoiſtre, mais on a eu des raiſons eſſentielles de n'y rien changer, & de les laiſſer en leur état naturel. Des perſonnes d'un rang & d'une pieté fort au deſſus du commun ont crû qu'ils pourroient avoir leur effet, ſur tout en des lieux où par le malheur du ſiecle l'indifference des Religions ſemble devenir inſenſiblement la Religion dominante. On leur obeït, & on prie ceux qui feront cette lecture, de demander à Dieu qu'icy & par tout il y mette ſa ſainte & tout-puiſſante benediction.

I. Ob-

I. *Objections de Mr. de Leibniz envoyées en France par Madame la Ducheſſe d'Hanover à Madame l'Abbeſſe de Maubuiſſon ſa ſœur. (On n'en ſçavoit point l'Auteur en ce tems-là.)*

JE vous ſuis bien obligé, Monſieur, de la communication des Reflexions de Monſieur Pelliſſon ſur les differends de la religion. Ce livre eſt nouveau pour moy: car là où j'ay eſté dernierement pendant deux ans & davantage, on n'en voit gueres de cette ſorte. Je le trouve excellent & tout d'une autre force que beaucoup de livres, qui nous viennent de France depuis quelque tems, dont je compare les Auteurs avec les diſeurs de rien des ruelles. Il y a icy de l'erudition & de la meditation tout enſemble, & de plus ce beau tour, qui rend les penſées ſenſibles & touchantes. J'ay tant lû autresfois en matiere de controverſe, & j'ay tant parlé avec quelques uns des plus illuſtres Controverſiſtes du ſiecle, que la pluſpart des livres qu'on fait ſur ces matieres, me paroiſſent ſuperflus. Cependant la reputation

Avertissement au Lecteur, qu'on trouve dans l'edition de l'Année 1692.

CEs Ecrits que l'on donne au public sous le nom de quatriéme partie des Reflexions, n'ont pas esté faits pour estre imprimez. Le style mesme le fera assez connoistre, mais on a eu des raisons essentielles de n'y rien changer, & de les laisser en leur état naturel. Des personnes d'un rang & d'une pieté fort au dessus du commun ont crû qu'ils pourroient avoir leur effet, sur tout en des lieux où par le malheur du siecle l'indifference des Religions semble devenir insensiblement la Religion dominante. On leur obeït, & on prie ceux qui feront cette lecture, de dem[...] Dieu qu'icy & par tout il [...] sa sainte & [...] diction[...]

tation de Monſieur Pelliſſon m'a engagé dans cette lecture, & je ne m'en ſuis point repenti. Mais je remarque qu'il laiſſe quelquefois ſes raiſonnemens imparfaits, & qu'il ne nous mene qu'à un certain endroit où il nous abandonne tout d'un coup, comme ſi nous eſtions déja arrivez là où il faut. Plus un livre eſt bon, & plus le Lecteur eſt ſenſible à ce manquement: car lorſqu'on eſt charmé de la bonne compagnie de ſon Guide, il y a du déplaiſir à le voir diſparoiſtre au beau milieu du chemin. Et ce déplaiſir me fait prendre la plume pour marquer ce qui me paroiſt reſter à faire.

Il me ſemble qu'on doit demeurer d'accord avec l'Auteur, que pour eſtre d'une religion, & ſur tout pour la changer, il faut croire d'en avoir des raiſons conſiderables: car comme la *religion* conſiſte en deux choſes, dans *la croyance* & dans *le culte*, il eſt viſible, qu'on ne ſçauroit rien croire, ſi on ne penſe d'en avoir quelque preuve ou fondement. Il faut avoüer donc que nous avons tous beſoin de quelque examen, autrement la religion ſeroit arbitraire, & nous n'aurions point d'avantage ſur les Infidelles & ſur les Sectes.

Mais les *raiſons* de noſtre perſuaſion ſont de deux ſortes, les unes ſont *explicables*, les autres *inexplicables*. Celles que j'appelle explicables peuvent être propoſées aux autres par un raiſonnement diſtinct; mais les raiſons inex-

inexplicables consistent uniquement dans nostre conscience ou perception, & dans une experience de sentiment interieur, dans lequel on ne sçauroit faire entrer les autres, si on ne trouve moyen de leur faire sentir les mesmes choses de la mesme façon. Par exemple, on ne sçauroit toûjours dire aux autres ce qu'on trouve d'agreable ou de dégoûtant dans une personne, dans un tableau, dans un sonnet, dans un ragoust, c'est pour cela qu'on dit qu'il ne faut pas disputer des gousts. C'est par la mesme raison qu'on ne sçauroit faire comprendre à un aveugle né, ce que c'est que la couleur. Or ceux qui disent trouver en eux une lumiere divine interieure, ou bien un rayon, qui leur fait sentir quelque verité, se fondent en raisons inexplicables. Et je vois que non seulement les Protestans, mais encore des Catholiques Romains employent ce rayon: car outre les motifs de croyance ou de credibilité (comme ils les appellent,) c'est-à-dire outre les raisons explicables de nostre Foi, qui ne sont qu'un amas d'argumens de differens degrez de force, & qui ne peuvent fonder tous ensemble qu'une foi humaine, ils demandent une lumiere de la grace du ciel, qui fasse une entiere conviction, & forme ce qu'on appelle la Foi divine: de sorte que ceux qui se fondent sur cette lumiere, ne peuvent demander d'autre examen à ceux qui se fondent

[illegible] sur [illegible] contraire, que [illegible] propre conscience [illegible]; [illegible] vray & s'il sont effectivement la lumiere [illegible] dit [illegible]. Mais comme [illegible] [illegible] pretendue est sujette à caution, & que l'examen de conscience sur ce sujet est assez difficile, je voudrois que Monsieur Pellisson eust traité exactement ce point important, en nous expliquant les marques interieures de la lumiere divine, qui la distinguent de l'illusion, comme l'or se reconnoist à la couleur, au poids, & à d'autres marques sensibles.

En attendant cet eclaircissement, venons aux *raisons explicables*, aussi n'est-ce que par elles qu'on peut persuader les autres. Ces raisons sont *generales* ou *particulieres*. Les raisons generales peuvent estre appellées des prejugez que Tertullien, parlant en Jurisconsulte, appelloit des prescriptions. Les raisons particulieres se peuvent comprendre sous le nom de discussion: car tant que ces prejugez ne donnent que ce qui fait presumer, ou que les Jurisconsultes appellent une presomption, ils peuvent estre effacez par une preuve contraire, & tant qu'ils ne donnent qu'une grande apparence, il se peut que la discussion particuliere fournisse des raisons ou apparences contraires plus fortes. C'est pourquoy Mr. *Pellisson* pretend qu'il y doit avoir une *infaillibilité*. Je crois que son dessein a esté de former

mer un tel argument : Il faut qu'il y ait un préjugé infaillible : or s'il y en a, il ne se sçauroit trouver que dans cette Eglise visible, qui s'appelle la Romaine. Donc l'Eglise Romaine est infallible.

Considerons maintenant la premiere des deux permisses de cet argument, & voyons comment l'Auteur établit l'existence d'une infaillibilité, dont on se puisse servir aisement pour décider les controverses. Il semble qu'il raisonne ainsi : S'il n'y avoit point d'infaillibilité, chacun seroit obligé à une discussion parfaite : or cette parfaite discussion est impraticable à l'égard de bien des gens ; Donc il faut qu'il y ait un préjugé infaillible. Comme j'aime la sincerité, je n'accorderay pas seulement qu'on ne sçauroit charger toutes les personnes sans distinction, du soin d'examiner exactement les controverses ; mais je diray de plus que parmi les Sçavans mesme, il y en a bien peu qui s'y puissent prendre comme il faut pour s'assurer de la verité sur des matieres épineuses. Il paroist mesme que nous n'avons pas le moyen de découvrir la verité à l'égard de certaines questions relevées. Quelqu'un dira qu'il n'est pas necessaire de décider toutes les controverses ; mais Monsieur Pellisson peut répliquer qu'il y en a au moins quelques-unes dont la decision est necessaire, & il sera toûjours tres-difficile au peuple de les exami-

ner à fonds; donc le peuple a besoin d'une marque claire & infaillible, qui soit à la portée de tout le monde.

Il y a deux reponses qu'on peut opposer à la force de cet argument. La premiere est qu'il suffit, que les hommes croyent la verité sur quelques point necessaires, quoy que ces hommes peut estre ne soint pas arrivez à la connoissance de la verité par des raisons explicables assez fortes, & qu'ils ne se soient pas servis d'un prejugé infaillible, ny d'une discussion exacte. Effectivement il y a peu de Chretiens, qui entrent bien avant dans les preuves de la verité du Christianisme, & il semble que c'est assez que les Sçavans voient bien les avantages de nostre Foy sur les autres Religions, il y aura toûjours bien des gens qui seront obligez de croire leur Pasteur sur sa parole. „Heureux sont ceux à qui Dieu a donné des Maistres eclairez, ou qu'il a voulu „toucher au moins interieurement au de„faut du ministere d'un bon Maistre exte„rieur.

Il y a encore une autre Réponse, que les Theologiens Protestants n'approuvent point; mais comme elle a cours parmi quelques personnes dont on louë la pieté, & dont plusieurs font bande à part, sur tout en Hollande, qui s'imaginent que la justice divine seroit blessée si le salut estoit suspendu des controverses &

du

du hazard de quelque bonne instruction qui peut manquer mesme aux bien intentionnez, il semble qu'elle merite d'estre examinee, dautant qu'elle paroist conforme aux sentimens de plusieurs Docteurs tres-celebres de l'Eglise Romaine. Cette réponse est, qu'il n'y a aucun article révelé, qui soit absoulement necessaire, & qu'ainsi on peut estre sauve dans toutes les Religions, pourvû qu'on aime Dieu veritablement sur toutes choses par un amour d'amitié, fondé sur ses perfections infinies. On objectera que cela se pourroit peut estre soûtenir à l'égard de ceux qui sont demeurez dans l'innocence, au lieu que ceux qui sont sous le peché, n'en peuvent obtenir l'absolution que dans la vraie Eglise. Mais on repond que ces mesmes Theologiens demeurent encore d'accord, quand on auroit peché, que la contrition, c'est-à-dire, la penitence qui vient de cet amour sincére, efface les pechez sans aucune intervention des clefs de l'Eglise ou du Sacrement.

Ils ajoûtent que ceux qui sont dans ces sentimens du *divin amour, dans lequel consiste ce qu'il y a de plus essentiel dans la pieté*, sont eclairez par la lumiere qui est venuë dans le monde pour illuminer tous les hommes, qu'ils sont remplis de la grace du saint Esprit, & se trouvent etroitement unis avec le Verbe eternel, & avec la Sagesse divine, qui est dans Jesus

 Christ,

Chriſt, quand meſme ils ne le connoiſtroient point aſſez ſelon la chair, & meſme quand ils n'auroient jamais ouï nommer cet aſſemblage de lettres, qui forment ſon nom. Qu'eſtans portez avec ardeur à faire ce qu'ils peuvent juger conforme à la volonté de Dieu, ils ſeront toûjours dans la bonne foy, ils ne ſeront jamais opiniaſtres, & par conſequent ils ne ſçauroient eſtre heretiques. Et qu'eſtant empreſſez à chercher la verité, autant que d'autres devoirs le permettent, & preſts à la croire quand elle ſe preſentera à eux avec les livrées dont elle a beſoin pour ſe faire reconnoiſtre, ils ne ſçauroient paſſer pour infidelles: Et par conſequent cette terrible ſentence (*qui ne croira point, ſera damné*) n'appartient pas à eux, non plus que les excommunications que les Egliſes vrayes ou fauſſes peuvent fulminer. Enfin, que cette intention ſincere & droite, qu'ils ont de ſe conformer à la volonté de Dieu qu'ils aiment, fait qu'ils ſont dans l'Egliſe, *in voto*, ou par un deſir virtuel, qui les fait prendre part à la vertu du Bapteſme & des Sacremens, *ad inſtar Baptiſmi flaminis*, ou à la maniere de ce qu'on appelle le Bapteſme du ſaint Eſprit, où l'eau n'entre point, tout comme s'ils avoient reçû la grace par l'entremiſe des ſymboles viſibles, puiſque ce n'eſt pas le defaut ou l'abſence du Sacrement, mais le méris qui condamne.

Cet-

Cette doctrine eſt enſeignée par pluſieurs grands hommes de l'Egliſe Romaine, quoy que ceux qui écrivent des controverſes ſemblent la diſſimuler. Il eſt vray qu'elle eſt combattuë par quelques Proteſtans, mais c'eſt de quoi il ne s'agit point icy. C'eſt aſſez qu'on voye par-là que les ſentimens des Docteurs de l'Egliſe Romaine ſur le ſalut de ceux de dehors, ne ſont pas ſi rudes que l'on s'imagine: on s'y eſt ſouvent declaré, qu'*il n'y a aucun article fondamental que celuy de l'amour de Dieu ou de l'obéiſſance filiale*, & qu'il n'y a par conſequent que l'opiniaſtreté ou déſobeïſſance qui fait l'Heretique; & que c'eſt pour cela que Saint Salvien Eveſque de Marſeille a excuſé les Ariens de bonne foy, quoy-qu'ils niaſſent la divinité de Jeſus Chriſt.

Voilà donc une partie de ce qui reſteroit à examiner pour achever la demonſtration de Monſieur Pelliſſon. Je me diſpenſeray maintenant de parler de l'autre premiſſe, qui nous aſſure que l'infallibilité, s'il y en a, ne ſe trouve que dans l'Egliſe Romaine. Je ne toucheray pas non plus aux autres préjugez, qui ne ſont pas infaillibles, ſur leſquels l'Auteur dit aſſurément des choſes bien penſées, comme par exemple ſur l'argument du grand nombre. Mais comme ces préjugez, & autres ſemblables ont beſoin eux-meſmes de quelque diſcuſſion, qui eſt difficile aux perſonnes ordinaires, & n'ex-

empte pas les Sçavans d'une discussion plus exacte des matieres particulieres, je n'y veux point entrer à present, non plus que dans les raisons du Traité particulier de l'Eucharistie: car toutes ces choses nous meneroient trop loin; il vaut mieux pousser à bout un point de consequence que d'en entamer plusieurs.

Je voudrois pouvoir satisfaire aux Objections, que j'ay representees; mais je vous laisse à juger, Monsieur, s'il ne faut pas avoir l'erudition & la force d'esprit de Monsieur Pellisson pour en venir à bout. Aussi peut-on tout esperer d'un si grand genie, pourvû que ce dont il s'agit ne soit pas tout à fait impossible.

Avertissement aux Theologiens Catholiques-Romains, favorables au salut de ceux qui sont dans l'erreur, quelque grande qu'elle puisse estre, pourveu qu'ils ayent le veritable amour de Dieu.

LEs Reverends Peres Jesuites & autres Theologiens graves de l'Eglise Romaine, enseignent, qu'il y a deux sortes de penitence. L'une s'appelle Contrition, lorsqu'on abhorre & deteste le peché par le motif desinteressé d'un veritable amour de Dieu, & cette penitence est necessaire à ceux qui sont hors de l'Eglise. L'autre penitence moins parfaite qui s'appelle Attrition, fondée sur l'amour propre, c'est-à dire, sur la crainte ou sur l'esperance, suffit

suffit aux Catholiques, lorſque ce qui luy manque eſt ſupplée par le Sacrement de Penitence que Jeſus Chriſt a inſtitué dans l'Egliſe, & c'eſt en quoy conſiſte l'avantage des Catholiques ſur les autres.

Jacques Paiva Andradius, Portugais, un des principaux Theologiens du Concile de Trente, a fait un livre intitulé, *Explicationes orthodoxæ de controverſis Religionis capitibus*, où il enſeigne en ces propres termes: Que les Philoſophes, qui ont employé toutes les forces pour connoiſtre un vray Dieu, & pour l'honorer religieuſement, ont eu la Foy, qui fait vivre le Juſte. Il ajoûte que la redemtion du genre humain par Jeſus Chriſt eſt contenuë tacitement, *implicite*, dans la Providence generale de Dieu, & que les Philoſophes, qui ont bien connu cette Providence, n'ont pas tout-à-fait ignoré Jeſus Chriſt crucifié, en tant qu'ils ont ſçu que Dieu n'obmettroit rien, qui ſeroit convenable à faire ſauver les hommes, quoyqu'ils n'ayent point connu en détail la maniere dont Dieu s'eſt ſervi. Que ce ſeroit là plus grande cruauté du monde (*neque immanitas deterior ulla eſſe poteſt*) de condamner les hommes aux peines éternelles, pour avoir manqué d'une Foy, à laquelle il n'y avoit pas moyen de parvenir.

Le Reverend Pere Louïs Molina Jeſuite (dans ſon livre *de Juſtitia & Jure, tract. 5. diſp. 59.*)

ſoûtient expreſſement, que Dieu a rendu le ſalut plus aiſé par Jeſus Chriſt, en ce qu'il a donné moyen aux hommes de ſe ſauver par l'entremiſe des Sacremens de l'Egliſe, quand meſme ils n'auroient pas la Contrition ; c'eſt-à-dire, la penitence fondée ſur l'amour divin, qui eſt neceſſaire hors de l'Egliſe, afin qu'on puiſſe eſtre ſauvé, & qu'on ſçait eſtre bien plus difficile qu'une ſimple Attrition ou penitence ordinaire, qui ſuffit avec le Sacrement. Voicy „ſes expreſſions : Avant la Loy de la Grace „& l'inſtitution des Sacremens capables de ju„ſtifier ceux qui ne ſont qu'attrits, on eſtoit „obligé d'exercer plus ſouvent l'acte de l'a„mour divin, ſur tout lorſqu'on eſtoit ſoüillé „de quelque peché mortel, & en peril de „mort ; & alors quand on faiſoit le ſien, Dieu „ne manquoit pas de donner ſa grace pour „cette charité ſurnaturelle (ou amitié filiale.) „Maintenant que Dieu ayant pitié de la fragi„lité humaine a inſtitué par Jeſus Chriſt no„ſtre Redempteur les Sacremens de la nou„velle Loy, on n'eſt pas tant obligé à cet A„mour, parce que le Sacrement de Penitence „ſuffit avec l'Attrition. Cependant encore „aujourd'huy ceux qui ne reçoivent point ce „Sacrement, lorſqu'ils ſe trouvent coupables „de quelque peché mortel & en danger de la „vie, ſont obligez à l'acte de l'Amour divin „ou de la Contrition, tout comme s'ils ne „vi-

„ vivoient que ſelon la Loy de la nature.

Ambroiſe Catharin, Maldonat, Gregoire de Valence ont dit les meſmes choſes, & le Pere Pereyra dans ſa dix-huitiéme diſpute ſur le huitiéme chapitre de l'Epiſtre de Saint Paul aux Romains, ſoûtient auſſi que ces Payens ont eu une Foy implicite de Jeſus Chriſt. On en pourroit produire quantité d'autres touchant le ſalut des Heretiques ou Infideles materiels.

II. *Reponſe aux objections envoyées d'Allemagne. (Madame l'Abbeſſe de Maubuiſſon employa une Dame de grand merite pour communiquer ces objections à Mr. Pelliſſon, qui fit cette reponſe.)*

LEs objections que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, Madame, ſont de bonne main, & non ſeulement d'un homme d'eſprit, & de ſçavoir, mais auſſi d'un honneſte homme; ce que j'eſtime bien davantage. Il donne par tout beaucoup de marques de ſincerité. Je luy dois en mon particulier tenir compte du bien qu'il dit de moy. Je voudrois en meriter quelque petite partie. Plût

 à Dieu

à Dieu qu'il me donnaſt un jour la meilleure de toutes les loûanges, qui ſeroit de ſe laiſſer perſuader.

J'avois répondu au Memoire par des apoſtilles en marge, ou pour mieux dire en colomne; mais ayant repaſſé ſur mon travail, je l'ay trouvé long & ennuyeux; & j'ay remarqué ſur tout, que pour eſtre bien entendu en rapportant l'apoſtille au texte, il avoit beſoin d'une application ſuivie & laborieuſe, qu'on ne doit pas exiger des perſonnes comme vous. Je me reſous donc, Madame, à vous en faire l'extrait un peu mieux digeré, reduiſant les objections à certains chefs ou *articles principaux*.

Le premier ſera des raiſonnemens, qu'on croit que je laiſſe imparfaits.

Le ſecond, des raiſons qu'on appelle inexplicables, & des marques (s'il y en a) pour diſtinguer les bonnes d'avec les mauvaiſes.

Le troiſiéme, des points fondamentaux, & non fondamentaux; & ſi cette diſtinction peut faire eſperer le ſalut à ceux qui ne ſont pas dans l'Egliſe, nonobſtant l'excommunication de l'Egliſe.

Le quatriéme, s'il peut eſtre ſoûtenu, qu'il n'y ait qu'un point fondamental, qui eſt l'amour de Dieu, & noſtre union avec luy, ſans que pour eſtre ſauvé, il ſe faille mettre en peine de toutes ces diſputes en quelque Secte, que l'on vive.

La

Le cinquiéme, s'il y a des Theologiens Catholiques, qui ſoient de cette opinion, ou qui la favoriſent.

I. Quant au premier point, il ſe peut faire facilement, que j'aye laiſſé pluſieurs raiſonnemens imparfaits, non ſeulement par l'imperfection humaine, mais par la mienne propre. On craint quelquefois de bleſſer un lecteur habile, ſi on ne luy laiſſe rien à faire. On veut abreger, & on ſe rend obſcur. Le ſtyle de la pluſpart des écrits du tems, où il y a bien des paroles perduës, m'a jetté dans l'extrémité contraire. Le *Journal de France*, ſur la troiſiéme partie des Reflexions, aprés m'avoir trop loüé, remarque comme un defaut, que les matieres y ſont trop preſſées, & que cela demande quelquesfois trop d'attention au lecteur, en quoy je tiens qu'il a dit vray. Et ſi vôtre ami me marque les endroits particuliers de ces raiſonnemens imparfaits, je tâcheray d'en profiter. Il doit de ſon côté prendre garde, s'il a eu cette attention, peut-eſtre trop grande, que j'exigeois de luy, & dont je viens de parler ; car il n'eſt pas impoſſible qu'il ne luy ſoit échappé quelque choſe de ce que j'auray traité dans ce ſtyle ſerré ; je vous en donneray un exemple un peu plus bas.

II. Pour le ſecond point qui eſt des *raiſons inexplicables*, je croi qu'à parler bien proprement, il n'y en a point qu'on doive nommer

ainſi

ainsi. Car raison, & raisonnement, ne sont autre chose que le progrés que l'on fait d'une connoissance à une autre, par les consequences que l'on tire de la premiere pour venir à la seconde, & cela se peut toûjours expliquer. Aussi vostre ami ne dit pas precisément, *raisons*, mais *raisons de persuasion :* ce qui signifie, comme je le veux entendre, *motifs secrets pour se confirmer dans l'opinion où la raison nous à mis.* Or ces motifs secrets & obscurs que l'on ne peut expliquer, ne sont autre chose, si je ne me trompe, que les veritez de sentiment dont *M. Jurieu* a tant parlé, ou bien l'operation de la grace en nos cœurs, ou l'imagination de la grace.

A l'égard des veritez de sentiment, je croy avoir prouvé avec assez de clarté qu'on ne doit nommer ainsi, que ce qui se trouve dans le sentiment du grand nombre * & qui est écrit, s'il faut ainsi dire, dans le cœur des hommes par les propres mains de Dieu & de la nature : Que les veritez pretenduës de sentiment particulier contre le sentiment general, ne sont pas veritez, mais illusions & imaginations, où l'on croit sentir ce que l'on ne sent pas : & j'en ay donné des exemples. J'en marqueray les endroits au bas des pages; car je

* 3. Volume des Reflexions sur les differends de la Religion, appellée *Chimeres de Mr. Jurieu*, premiere partie, Section 5.

je dicte cecy dans le bain qu'on m'a ordonné pour remede. Il eſt bon de vous le dire, Madame, afin que vous ne cherchiez pas icy une grande exactitude. En cét état d'infirmité, il eſt défendu de faire aucun effort de l'eſprit, c'eſt à-dire de faire rien qui vaille.

A l'égard de la grace ou veritable ou imaginaire, ſi voſtre ami croit que je n'ay pas marqué les moyens de diſtinguer l'une d'avec l'autre, je le ſupplie de relire quelques endroits, qui ſeront auſſi citez au bas des pages, où je ne me ſeray peut-eſtre pas aſſez étendu, & ſur leſquels il aura peut-eſtre paſſé trop viſte.* *Mon ſyſteme perpetuel eſt celuy-ci.* Il y a une grace & une election prouvée, & une grace & une election non prouvée, & qui ne le peut-eſtre. La grace & l'election prouvée eſt celle de l'Egliſe, qui a pour elle toutes les preuves de la verité de la Religion Chrétienne. La grace & l'election non prouvée eſt celle du particulier, dont il ne peut jamais eſtre aſſuré juſqu'à la mort. J'accorderay ſi l'on veut que le ſentiment de la grace dans le particulier, puiſſe eſtre appellé un motif de perſuaſion inexplicable. Mais je dis que s'il n'a que ce motif tout ſeul, il ne s'y doit pas confier, parce que le

* 2. Volume Section 4. 6. 7. 11. & particulierement en la 14. Au 3. Volume, premiere Partie, Section 5. déja citée. Au meſme 3. Volume, ſeconde Partie, Section 2. & 4.

le mouvement qu'il prend pour la grace, pourroit n'estre qu'une grande prevention. J'ay marqué aussi jusq'où l'on pouvoit deferer à ce sentiment de la grace que l'on croit avoir: & je l'ay marqué par un seul principe, qui est que Dieu ne peut estre contraire à Dieu, & la grace à la grace. Or quant a la grace de Dieu sur l'Eglise, elle est tres-bien prouvée dans les excellens Ouvrages de l'antiquité & de nôtre temps sur la verité de la Religion Chrétienne. Ma grace particuliere n'est point prouvée; mais tant qu'elle s'accordera avec la grace de l'Eglise, & ne fera que la suivre, je puis deferer au sentiment que je croy en avoir. Si au contraire ma pretenduë grace particuliere & non prouvée, s'oppose à la grace de l'Eglise si bien prouvée, c'est assurément une illusion, & non pas une grace, par la raison que je viens de dire, qui est que Dieu ne peut estre contraire à Dieu, ni la grace à la grace.

J'entends bien, Madame, ce que vostre ami demanderoit. Il voudroit que je luy donnasse quelque marque interieure, par laquelle sans avoir recours à la regle, que je viens d'etablir, chacun pût décider dans son cœur, ce mouvement que je sens est la grace veritable; ou ce mouvement, qui me sembloit grace, n'est qu'une prevention de mon esprit. Mais je n'ay garde, Madame, de luy marquer ce moyen; car ma pensée est qu'il n'y en a aucun de semblable.

blable. Et ſans parler maintenant des controverſes, où la prevention imite ſi bien la foy, tout ce que les Theologiens, ou Catholiques, ou Proteſtans ont dit pour diſtinguer les veritables & les fauſſes revelations ne donne pas, au moins ſelon moy, une entiere ſatisfaction à l'eſprit, & les plus habiles Directeurs ſe trouvent quelquesfois aſſez empeſchez là-deſſus. Il n'y a rien que le Demon ne puiſſe imiter pour ſe déguiſer en Ange de lumiere; & par conſequent, point de marque interieure de la grace, qui ne ſoit équivoque, ou au moins ſujette à un tres-grand examen. Le ſeul evenement reïteré confirme la veritable Prophetie: le ſeul miracle exterieur, ſur tout continué & reïteré, nous prouve noſtre grace interieure d'une maniere indubitable, la ſouveraine & infinie bonté de Dieu ne pouvant jamais permettre une ſuite d'illuſions en ſon nom, & que l'homme ſoit expoſé à une tentation ſi grande, & pour ainſi dire, plus qu'humaine, à laquelle il ſeroit juſte & raiſonnable de ſuccomber.

Si vous m'ordonnez toutes-fois, Madame, de faire un effort en faveur de voſtre ami, j'ajoûteray quelque choſe de nouveau pour diſtinguer la fauſſe grace de la veritable: mais cette nouveauté reviendra toûjours à ce que je penſe en avoir deja établi. Je me ſouviens de ce qu'enſeignoit à ſes Diſciples, un de ces
ſaints

ſaints Anachoretes, dont les vies dans leur ſimplicité ancienne ſont ſi édifiantes. *Si vous ne prenez garde aux artifices du Demon,* leur diſoit il, *il pourra vous tromper ; de l'eſprit & du ſçavoir, il en a tres-aſſurement plus que vous ; de vos auſteritez, il s'en moque, il jeûne, il veille, il ſe mortifie & ſe tourmente plus que vous ne ferez jamais. Toutes les vertus chrétiennes, il les imite, quand il luy plait : il n'y en a qu'une ſeule, qu'il ne ſçauroit contrefaire, pour eſtre trop incompatible avec luy ; c'eſt l'humilité & l'obéiſſance.* Je diray à voſtre ami, Madame, ſur ce meſme principe, vous cherchez une pierre de touche interieure pour éprouver la veritable grace, & la fauſſe. Je vais vous la donner. La fauſſe grace, non ſeulement de l'Anabaptiſte, du Trembleur, du Fanatique, mais auſſi de celuy qui plus ſenſé, ou moins hardy, ne laiſſe pas de ſe faire *incognito*, une foy & une Religion à part : cette fauſſe grace, dis je, de quelque eſpece qu'elle puiſſe eſtre, pourra avoir tous les dehors de la charité chreſtienne ; elle ſera d'une exacte regularité dans les mœurs, ſobre, chaſte, juſte, affectueuſe, fervente ; mais pour humble, elle ne le ſera jamais. Au contraire vous la trouverez toûjours hardie, fiere, inſolente, ſuperbe, hautaine : car le moyen d'eſtre humble, & de ſe revolter contre la grace generale des Chreſtiens ſur la bonne opinion qu'on a de ſoy-meſme ? Y a-t-il rien de ſi inſolent

lent que de dire à toute la terre, j'ay l'esprit de Dieu, & vous ne l'avez pas ? Le veritable Fidele croit bien avoir l'esprit de Dieu; mais l'avoir avec le grand corps de l'Eglise à qui Dieu l'a promis, il ne se flate point d'un privilege particulier: il ne donne pas la Loy, il la reçoit, il suit, il obeït, il se soûmet; il se trouve trop heureux que son obeïssance, & sa soûmission luy tiennent lieu de merite.

III. La distinction entre les points fondamentaux & non fondamentaux, qui est nôtre troisiéme article, n'est pas nouvelle. Elle a toûjours servi de pretexte aux Protestans pour se promettre le salut hors de l'Eglise, non obstant son excommunication.

L'Eglise croit à la verité, qu'il y a des erreurs plus detestables les unes que les autres; mais elle soûtient que la moindre erreur en la foy, accompagnée de rebellion, est detestable & peut priver du salut. C'est un grand crime de leze-majesté que de lever une armée contre son Roy pour le dethrôner; mais il ne s'ensuit pas que de déchirer le moindre de ses Edits, declarer qu'on ne luy obeïra point en cela, se cantonner, & se liguer pour s'empescher d'y estre contraint, ne soit un crime digne de mort. Je suis souvent etonné que tant de gens de bon sens, puissent hesiter sur une verité si claire & si palpable. Nulle societé humaine ne subsiste que sur ce fondement, que

ceux qui voudront la rompre seront privez de l'effet, qu'elle se proposoit. L'Eglise est une societé humaine, qui a seulement l'avantage d'avoir des Loix divines. Elle est etablie de Dieu pour nous conduire au salut. Il est juste, naturel, & necessaire, que ceux qui veulent s'en separer, soient privez du salut ; autrement on pourroit dire que l'etablissement seroit inutile, & qu'il enfermeroit même quelque contradiction. Il sembleroit que Dieu eust dit aux hommes, au moins aux Juifs & aux Chrestiens : je fais une alliance avec vous, je vous choisis pour mon Peuple, je vous donne des Loix, j'institue des Sacremens, j'etablis un ordre & un ministere public parmy vous, les uns seront Pasteurs, les autres Brebis ; aux uns j'ordonne la vigilance, la force, l'equité, la charité pour leur troupeau ; aux autres la docilité, la douceur, la soûmission pour ceux qui les conduisent, afin que vous puissiez tous ensemble aller au salut : mais ce n'est pas à dire que chacun de vous à part n'y puisse fort bien aller sans cela.

Je n'ose, Madame, faire une comparaison trop peu serieuse, & prise de ces lectures frivoles, qui ont amusé mon enfance, mais je ne sçaurois pourtant m'empescher d'y penser. Dans une de nos Fables Françoises (l'ingenieux Roman de Monsieur *d'Urfé*, que tout le monde connoist,) l'Amant inconstant, & la

Mai-

Maitresse volage, font avec grand soin les loix de leur amitié; mais la derniere de toutes, est qu'on n'en observera pas une, si l'on ne veut. Est-ce ainsi que Dieu aura contracté avec son epouse?

Et quant à la force de l'excommunication, qui fait partie de cét article, & que j'ay extrémement relevée au premier Volume des Reflexions, parce qu'il me sembloit qu'on n'y avoit pas assez insisté jusques-icy pour les Catholiques, je vous avouë encore de tres bonne foy, Madame, que je ne comprens pas, comment on s'en peut defendre; & si vostre ami, qui est une personne tres éclairée, en sçait davantage, il me fera plaisir de me le communiquer. Car au fond, on ne peut jamais estre reçû à établir des principes, & puis les abandonner, quand on veut. Nous convenons tous de l'Ecriture Sainte pour principe, chacun de nous convient de sa confession de foy pour principe. L'Ecriture sainte marque en termes expres que l'Eglise, qui est en terre, lie & delie pour le ciel; ouvre & ferme le ciel; qui est ce qu'on appelle le *pouvoir des Clefs*. Toutes les confessions de foy de nos freres separez, dont j'ay rapporte les passages au long * conviennent de ce pouvoir des Clefs. Les Eglises separées de France ont toûjours usé en ces

* Voyez au 1. Volume des Reflexions la Section 5. & les Preuves.

ſions des termes d'*Anathéme*, *Maranatha*, *Malediction*. Il faut par neceſſité ou que la promeſſe de Dieu ſoit vaine, ou qu'il y ait un pouvoir tel qu'il l'a dit, qui s'exerce par l'excommunication. Il faut que ce pouvoir ſoit dans l'Egliſe viſible, car l'inviſible n'excommunie perſonne ; il faut par conſequent que cette Egliſe viſible, en prononçant anathéme, ne ſe puiſſe jamais tromper en la foy, que ſes jugemens ſoient les jugemens de Dieu, qu'elle juge avec Dieu, & enfin qu'elle puiſſe dire avec confiance : *Il a ſemblé bon au S. Eſprit & à nous*, comme diſoit l'Egliſe naiſſante au Concile de Jeruſalem, ou comme noſtre Egliſe de France en l'an 314. *au Concile d'Arles** *le plus ancien dont nous ayons les Actes : Il nous a ſemblé bon, le ſaint Eſprit preſent, & ſes Anges*, en un mot, qu'elle ſoit toûjours inſpirée pour ce qui regarde la doctrine & le ſalut. M. *Jurieu*, qui eſt auſſi habile qu'un autre à ſe tirer des mauvais pas, a voulu eſſayer de nous jetter de la poudre aux yeux dans quelque lettre Paſtorale contre moy ſur cét argument de l'excommunication ; mais je croy avoir aſſez fait ** voir qu'il ne touchoit pas à la difficulté & combien ſa réponſe eſtoit frivole pour ne rien dire de plus.

Je

* Placuit præſente Spiritu ſancto & Angelis ejus.

** 3. Volume I. Partie, Section 6.

Je sçay bien que vostre ami ajoûte en quelque endroit, Nous cherchons la verité de bonne foy, prests à la reconnoistre aussi-tost qu'on nous la fera voir. Nous ne pouvons donc pas estre traitez d'heretiques; mais si cette défense est recûë, il n'y eut jamais d'heretiques, n'y en ayant jamais eu qui n'ayent tenu le mesme langage.

IV. Je passe au quatriéme article, qui ne se contente pas de certains points non fondamentaux, mais veut presque qu'il n'y ait qu'un seul point fondamental, qui est l'amour de Dieu, & nostre union avec luy, sans se mettre en peine de toutes les autres disputes. C'est peut-estre l'endroit des objections le plus important à examiner, non pas tant par sa difficulté, que par la disposition où se trouvent un assez grand nombre de gens, en apparence bien intentionnez, parmi ceux qui sont separez de l'Eglise.

J'ay déja vû les Ecrits de Mr. *Poiret*, de Mademoiselle *Bourignon*, & de quelques autres qui ont publié de semblables pensées sur l'amour de Dieu, & l'union avec luy. Ils sont loüables en ce qu'ils voudroient sauver tout le monde; je le voudrois bien aussi, & je m'en suis expliqué; mais j'ay trouvé que je ne le pouvois pas; & j'en ay rendu les raisons,* que je ne repeterai point icy.

* Au 1. Volume, Section 5.

Il faut feulement, Madame, remarquer le progrés de l'efprit humain, quand il s'eft une fois écarté de l'unique regle de la foy. On a toûjours dit contre la diftinction des points fonda-„ mentaux, & non fondamentaux, que c'eftoit „rendre la Religion arbitraire, parce que cha-„ cun appelle fondamental ce qu'il luy plaît, „nos freres feparez n'ayans jamais convenu de „ce qu'on devoit appeller ainfi. M. *Jurieu* change mille fois d'avis là-deffus, j'ay rapporté * un paffage d'un de leurs fçavans hommes Jacques Capel, qui par cette mefme diftinction femble vouloir fauver les Mahometans auffi-bien que les Chreftiens. On s'eft accoûtumé peu à peu à ces idées, & à la fin pour avoir plûtoft fait, oftant toute diftinction on eft venu à ce principe, que l'amour de Dieu, & l'union avec luy fuffifoient pour fauver fans aucune autre connoiffance. Qui ne voit en tout cela l'inquitude, l'inconftance; & l'incertitude de ceux qui ayant une fois quitté le droit chemin, ne fçavent plus où ils en font?

Je croy à vous dire la verité Madame, que ceux qu'on appelle *Sociniens*, & aprés eux ceux qu'on nomme *Deiftes* & *Spinofiftes*, ont beaucoup contribué à répandre cette doctrine, qu'on peut appeller la plus grande des erreurs, parce qu'elle s'accorde avec toutes. Car craignant de n'eftre pas foufferts, & que les Loix civiles ne s'en meflaffent, ils ont efté bien aifes d'eta-blir

* Au 1. Volume, Section 6.

blir, qu'il falloit tout souffrir. De là est né le Dogme de la *Tolerance*, comme on l'appelle; & un autre mot encore plus nouveau qui est l'*Intolerance*, dont on accuse l'Eglise Romaine comme d'un grand crime.

Or, Madame, je ne traite point icy la question, si le Prince doit tolerer plusieurs Religions dans son Etat; elle depend de cent mille circonstances. Il fait bien de tolerer la diversité de Religions, si l'Estat est perdu sans cela. Il fait bien de ne la pas tolerer, s'il le peut sans perdre l'Etat, se souvenant toûjours neanmoins de la charité, de l'humanité, & que les supplices sont assez souvent des remedes d'ignorant pour cette sorte de maux, & les irritent plûtost qu'ils ne les guerissent.

Mais icy, Madame, nous ne traittons que de la tolerance ou intolerance de l'Eglise; il n'est pas question de sçavoir s'il faut laisser vivre le Socinien, par exemple; mais s'il luy faut promettre la vie éternelle.

Vostre ami dit que Salvien excuse les Ariens. J'ajoûte que saint Gregoire de Nazianze à excusé l'Empereur Constance protecteur de l'Arianisme. Mais autre chose est excuser & plaindre quelqu'un, & le regarder avec compassion, autre chose luy faire esperer le salut dans son erreur. Le mesme saint Gregoire de Nazianze a suivi & imité saint Basile son ami dans une conduite, dont plusieurs murmu-

roient en ce tems là contre l'un & l'autre ; car prêchans parmy ceux qui nioient la Divinité du ſaint Eſprit, ils s'abſtenoient de l'appeller Dieu dans leurs Sermons, de peur de rebuter dés l'entrée des auditeurs infirmes, qu'ils vouloient ſauver ; mais en meſme tems ils attribuoient au S. Eſprit tout ce qui pouvoit faire comprendre qu'il eſtoit Dieu, l'immenſite, la toute-puiſſance, la connoiſſance de toutes choſes, & celle du ſecret des cœurs. Ce ſont des ménagemens, où la charité Chreſtienne peut entrer, mais toûjours ſans approuver la fauſſe doctrine, ni luy promettre ce que Dieu n'a promis qu'à la veritable.

Je me ſuis un peu écarté, Madame ; je reviens à ce pretendu point fondamental unique de l'amour de Dieu, & de l'union avec luy. Si jamais les portes d'enfer pouvoient prevaloir contre l'Egliſe ; ſi jamais la Religion Chreſtienne pouvoit perir, je l'oſe dire, ce ſeroit par cet endroit qu'on luy porteroit des bleſſures mortelles. Car qui ne voit que laiſſant à chacun la liberté de croire ce qu'il voudra avec cette pretenduë union à Dieu, dont chaque particulier ſera luy-meſme le juge & l'arbitre, il n'y a plus ni Religion, ni Egliſe ; & que ſi pour croire plus ou moins, on n'en eſt ni plus ni moins ſauvé, perſonne ne croira que le moins qu'il luy ſera poſſible. Ce n'eſt au bout du compte qu'une équivoque aſſez viſible :
car

car il est bien vray que l'amour de Dieu & l'union avec luy, sont le dernier but de la Religion Chrestienne; mais en le disant ainsi, nous disons assez que cette union & cet amour supposent & enferment toute la Religion Chrestienne, comme un fondement certain, sans lequel elles ne peuvent jamais estre.

Nostre Seigneur a parlé de mesme, quand il a dit qu'il y a deux grands Commandemens, aimer Dieu sour toutes choses, aimer son prochain comme soy mesme; qu'en ces deux Commandemens consistoient la Loy & les Prophetes. Il n'a pas effacé par là, mais plûtost enfermé & confirmé la Loy & les Prophetes, ny voulu nous dire, *Tuez, & volez, pourvû que vous aimiez Dieu & vôtre prochain, vous ne laisserez pas d'estre sauvez*; mais plûtost, *si vous aimez Dieu & vostre prochain, vous ne tuërez ny ne volerez, ny ne ferez rien de contraire aux Commendemens de la Loy & des Prophetes.*

Vostre ami dit en propres termes, *qu'on s'est souvent declaré dans l'Eglise Romaine, qu'il n'y a aucun article fondamental que celuy de l'amour de Dieu, & l'obéissance filiale.* Si quelque Catholique avoit jamais parlé ainsi, de quoy il me permettra de douter jusqu'à ce que je l'aye vû, ce ne pourroit jamais estre qu'au sens que je viens de dire.

Aimer Dieu, & s'unir à Dieu, selon nous, n'est pas aimer l'idole qu'on se fait soy-mesme

de la Divinité ny s'unir à cette invention de ſon propre cœur ; c'eſt aimer le Dieu veritable, tel qu'il a voulu ſe faire connoiſtre à nous, non ſeulement par la nature, mais auſſi par la revelation ; c'eſt s'unir à luy ſuivant les regles & les Loix de cette union qu'il a donnés à ſon Egliſe, & dont la premiere, s'il faut ainſi dire, eſt de ne ſe pas deſunir d'avec l'Egliſe elle-meſme.

Si vous ſuppoſez que cette union avec Dieu, dont chaçun eſt luy meſme le juge & l'arbitre, ſuffiſe pour nous ſauver ; vous ſuppoſez que toutes les Religions ſont bonnes, ſans en excepter la Payenne. Si vous ſuppoſez que toutes les Religions ſon bonnes, vous entrez en contradiction avec vous-meſme. Il s'enſuit que la Religion Judaïque & la Chreſtienne, qui vous ſembloient pourtant les meilleures, chacune en ſon tems ; car l'une n'eſt que la perfection de l'autre ; & les deux n'en font qu'une. Is s'enſuit, dis-je, que ces deux Religions ne ſont pas bonnes. Le Juif prend pour ſa deviſe, Le ſalut eſt des Juifs. Le Chretien, Hors de l'Egliſe point de ſalut. L'un ſe borne à un peuple choiſi, & d'une ſeule race, qui eſt celle d'Abraham ; l'autre à un peuple choiſi dans toutes les races & dans toutes les nations du monde ; mais neanmoins choiſi par grace. Ainſi le Juif & le Chretien ſelon vous ſe fonderont ſur un principe d'erreur, &

ces

ces deux Religions, que vous teniez pour les meilleures, ſeront à vray dire les ſeules mauvaiſes & fauſſes.

Reſte le cinquiéme & dernier article où vôtre amy, Madame, a raſſemblé quelques autoritez des Scholaſtiques qu'il croit eſtre favorables à ce dogme de l'union avec Dieu, ſans qu'il faille ſe mettre en peine de tous les autre articles de Foy.

Je ſuis perſuadé, que qui entreroit dans le détail de ces autoritez, il ſe trouveroit beaucoup de mecompte à l'application qu'on en veut faire. Mais ce ſeroit ſe charger de preuve ſuperfluë, comme on dit au Palais, parce qu'en un mot, Madame, nul Catholique n'eſt obligé de défendre tout ce que chaque Scholaſtique particulier aura bien ou mal avancé.

D'ailleurs, je croy qu'il n'en ſera pas beſoin à l'égard de voſtre amy aprés ce que j'ay dit, & que je vais dire en general ſur cette matiere.

Ce n'eſt pas, Madame, dans ces ſortes d'Ecrivains que l'on doit prendre ſa foy ; il faut la prendre dans les Deciſions des Conciles, dans les Confeſſion de Foy, dans les Cathechiſmes, que l'Egliſe autoriſe.

Qu'on ne s'imagine pourtant pas que ce ſoit deſapprouver & deſavoüer en general la *Theologie*, qu'on appelle *Scholaſtique*, on ne peut ny la condamner ſans crime, ny la mépriſer

ſans

ſans ſe rendre mepriſable. Quelqu'un ignore-t-il ce que la Religion luy doit; que ces Docteurs Scholaſtiques ont developpé & expliqué les points de Doctrine d'une maniere plus nette, plus précise & plus convaincante, qu'on n'avoit fait auparavant, fermant pour ainſi dire, toutes les portes aux vains équivoques des hereſies ou paſſées, ou preſentes, ou meſme à venir.

Mais y a-t-il Art, Science, Diſcipline, Inſtitution, bien aucun au monde, qui par accident ou par la faute des particuliers ne puiſſe produire quelque mal?

Nous ne mettons pas tous *les Scholaſtiques* en un meſme rang, il y en a qui par la grandeur & la beauté de leur eſprit, par la ſainteté de leur vie, par les ſervices qu'ils ont rendus à l'Egliſe, ſont dignes d'une extrême veneration, *encore qu'il n'y en ait pas un dont le ſentiment particulier nous doive ſervir de loy.* Mais quant à la multitude innombrable de toute Langue, de toute Tribu, & de toute Nation, qui marchent en foule aprés ces grands hommes, pendant que le petit peuple Proteſtant s'imagine que nous les écoutons tous comme autant d'Oracles; à peine connoiſſons nous ni leurs écrits, ni leurs noms, qui vieilliſſent, s'obſcurciſſent & s'effacent tous les jours, dans l'Ecole meſme.

On prendra par-cy par-là quelques endroîts

its de leurs Ouvrages, hors de leur place, & peut-eſtre tout à-fait contre leur penſée; & ſi par hazard on s'imagine qu'ils ont dit trop ou trop peu, on croira avoir confondu la Religion Catholique, à peu prés comme celuy qui pretendroit avoir defait l'armée ennemie, parce qu'un peloton de Carabins, pour s'eſtre un peu ecartez auroient donné dans ſon embuſcade, ou comme ce ridicule Empereur, qui pour dire à ſa maniere, *Je ſuis venu, j'ay vû, j'ay vaincu*, ména ſes troupes avec une extréme rapidité juſqu'à la vûë des Coſtes d'Angleterre, & les ramena de meſme ſans autre exploit que de ramaſſer quelques Coquelles extraordinaires au bord de la mer pour ſervir d'ornement à ſon vain triomphe.

Trois choſes, Madame, qu'on n'a peut-eſtre pas juſqu'icy aſſez remarquées, *ont donné lieu à ces vains triomphes de quelques Auteurs Proteſtans ſur des paſſages des Scholaſtiques*, le plus ſouvent mal appliquez ou mal entendus.

La premiere, c'eſt que comme la Scholaſtique en general fait profeſſion de parler plus exactement que le commun pour éviter tous les equivoques, & les ſophiſmes des Heretiques, elle parle un langage qui n'eſt pas commun & qu'on n'entend pas toûjours, encore qu'on entende le Latin. Les meſmes termes ſignifient autre choſe dans l'Ecole, autre choſe dans le monde, il n'y a perſonne qui n'en

ſoit

soit convaincu, il n'est pas besoin d'en rapporter les exemples, & dans le Traité de l'Eucharistie sur lequel j'écris, j'espere de faire voir qu'une des grandes difficultez de nos Heretiques contre la presence reelle, vient de ce qu'ils prennent toûjours le mot de substance, comme on le prend dans le discours commun, & non pas comme il se prend au langage des Philosophes, que l'Eglise a esté contrainte de suivre en s'opposant à l'erreur & aux chicanes de ses ennemis. Pour peu que le Scholastique particulier ajoûte du sien à ce langage general de l'Ecole, il en fera un autre, que le Sçavans, & mesme ceux de sa profession auront peine à bien entendre. Il faudra pour ne s'y pas tromper avoir suivi ses Ecrits pied à pied, estre instruit non seulement des manieres de s'exprimer qui luy sont propres, mais mesme de celles de son pays. d'où il arrive assez souvent que le Casuiste Espagnol est moins bien entendu en France, & le François en Espagne, ou en Allemagne: car on sçait assez qu'il y a un *Latin François*, & un *Latin Espagnol*, & un *Latin Allemand*, chaque Nation mêlant à cette langue commune je ne sçay quel tour, quel goust & quelle teinture de sa langue naturelle.

En second lieu, l'Ecole étably une maniere tres-necessaire & tres-utile en elle-mesme pour la recherche de la verité, qui est de trai-

ter-

ter toutes les queſtions pour & contre avec une égale force, comme ſi elle eſtoit également perſuadée de l'un & de l'autre. Faites que le particulier Scholaſtique y ajoûte du ſien un peu moins de netteté d'eſprit & d'expreſſion qu'il ne faudroit, qu'il apporte un peu moins d'attention à ce qu'il dit, ou ſes Lecteurs un peu moins d'attention à ce qu'ils liſent, il ſera facile de prendre l'objection pour la réponſe, & la raiſon de douter, pour la raiſon de decider : ce qui eſt arrivé mille & mille fois à ceux qui ont allegué ces paſſages mal appliquez ou mal entendus.

Auſſi peut-on dire avec verité que tres-ſouvent en approuvant leurs livres, on ne les examine pas à la rigueur, non pas qu'il ne le falluſt, mais parce qu'il eſt trop difficile de bien diſtinguer ce qu'ils agitent de ce qu'ils decident : & que faiſant profeſſion de manier les poiſons comme les remedes, & de dire tout le bien & tout le mal qu'ils ſçavent, on ſe contente de voir qu'ils ſoûmettent toutes leurs ſpeculations au jugement de l'Egliſe, par où ils finiſſent toûjours, & l'on poſe pour fondement general, qu'aux choſes qu'elle n'aura pas décidées, chacun a droit d'abonder en ſon ſens, comme parle l'Apôtre.

En dernier lieu, Madame, & cecy eſt tres-remarquable, l'Ecole pour mieux diſtinguer la nature de chaque choſe en particulier, les regarde

garde tres-ſouvent par abſtraction, comme l'on parle, ſeparant celles qui ne peuvent jamais eſtre ſeparées: d'où il arrive qu'aprés avoir ſuppoſé une choſe impoſſible, on tire une conſequence impoſſible, qui ſeroit vraie, ſi ce qu'on avoit ſuppoſé eſtoit vray, mais qui eſt fauſſe comme ce qu'on a ſuppoſé eſtoit faux; & cela ne laiſſe pas d'avoir ſon utilité comme dans l'Algebre, où en poſant faux on trouve de certaines veritez, qu'on auroit eu peine à découvrir par la ſimple Arithmetique.

Encore que cette maniere de chercher ce qui eſt, en ſuppoſant ce qui n'eſt pas, & qui ne peut eſtre, paroiſſe d'abord extraordinaire, on peut dire que chacun de nous la connoiſt & la pratique tous les jours, ſur tout dans les choſes divines, comme par exemple lorſque nous ſeparons les Attributs de Dieu, & que nous oppoſons ſa miſericorde à ſa juſtice, qui ne ſont qu'une ſeule & meſme choſe en luy, & ne ſe peuvent ſeparer que par la penſée; mais cela ne laiſſe pas de nous faire concevoir en quelque ſorte & ſelon noſtre imperfection, la ſouveraine perfection de Dieu, qui raſſemble en luy ce que nous ne ſçaurions trouver que ſeparé par tout ailleurs, c'eſt-à-dire, une extrême juſtice & une extrême miſericorde.

Et que dirons nous de ſaint Paul, qui ſemble enfermer plus d'une ſuppoſition impoſſible dans une ſeule expreſſion de peu de paroles,

Le-

Le foible de Dieu est plus fort que les hommes. *
Voilà non seulement diversité & opposition accompagnée de defaut & de foiblesse. Et cependant par cette idée extraordinaire & magnifique S. Paul a voulu seulement nous remplir l'esprit de cette verité tres importante & tres-certaine; que Dieu est toûjours égal à luy-mesme, & n'a pas besoin de faire effort pour surmonter tous les efforts humains.

Mais si les suppositions impossibles ont leur usage, elles peuvent aussi avoir leur abus, & il n'est pas quelquefois à propos de les pousser trop loin.

Il se pourra faire, par exemple, que quelqu' un dans ce grand nombre de Scholastiques presque inconnus, pour mieux exprimer comment l'amour de Dieu & l'union avec luy renferment toute la Religion Chrestienne, suivant que je l'ay déja dit, fera cette supposition impossible, qu'un homme ait l'amour de Dieu en sa perfection sans aucune connoissance; & de là il conclura une chose impossible qui est que cét amour de Dieu le sauvera sans aucune connoissance. Cela est vray, comme ce qu'il a posé est vray c'est-a-dire, que cela est faux, comme ce qu'il a posé est faux. J'excuseray ce Scholastique que je suppose moy mesme, & qui peut-estre n'a jamais esté, parce qu'il aura parlé & raisonné à sa maniere; mais il trouvera bon que ce ne

S soit

* 1. Cor. 1, 25.

ſoit pas la mienne, de peur qu'il ne m'arrivaſt comme à luy, de faire tomber quelqu'un en erreur, qui m'entendroit autrement que je ne voudrois eſtre entendu. Ou s'il m'eſtoit arrivé ſans y penſer de m'exprimer comme luy, j'ajoûteray ce qu'il a peut eſtre negligé d'ajoûter comme deja trop connu, & je dirai: „mais comme c'eſt raiſonner ſur une ſuppo-„ſition impoſſible, & qu'en effet l'amour de „Dieu ne ſe peut jamais ſeparer de ſa connoiſ-„ſance, il eſt impoſſible d'aimer veritablement „Dieu, ſans le connoiſtre veritablement: car „ce ſeroit aimer une Idole & non pas Dieu „meſme.

Il n'eſt pas poſſible, Madame, qu'on ne vous ait rien écrit de la *diſpute ſur le Peché Philoſophique* qui fait aujourd'huy tant de bruit en France, & qui n'en fera peut-eſtre pas moins dans les Pays étrangers. Ce n'eſt autre choſe pourtant qu'une ſuppoſition impoſſible, dont on tire une conſequence impoſſible. Il eſt certain que la Loy fait le peché, ſaint Paul l'a dit en vingt endroits de l'Epiſtre aux Romains: *Où il n'y a point de Loy, il n'y a point de peché; le peché n'eſt connu que par la Loy; les Gentils ſont Loy à eux-meſmes, parce qu'ils condamnent en autruy ce qu'ils pratiquent.* Sur cette maxime tres-conſtante, & peut-eſtre ſur quelque petit endroit de ſaint Thomas * mal enten-

* *Lection. 2. in cap. 7. ad Romanos, ſur ces paroles de*

entendu, où en expliquant l'Epitre aux Romains il semble distinguer entre le peché contre nostre raison & le peché, qui emporte l'offence de Dieu, quelques Scholastiques ont raisonné à leur mode, & ont demandé. Que seroit-ce si un homme se trouvoit dans une ignorance entiere & parfaite du droit naturel & dans une ignorance invincible? il s'ensuivroit, ont-ils dit, que cét homme tuëroit son pere & empoisonneroit son frere sans nul peché. Ils disent vray, si la supposition est vraie; mail ils disent faux, parce qu'elle est fausse: car le droit naturel proprement dit, & borné à ces premiers & plus clairs principes, qui sont écrits dans nos cœurs, ne peut estre ignoré de personne, moins encore de cette ignorance, qu'on appelle invincible. Que si quelque impertinent particulier l'entendoit autrement, ou si par des consequences encore plus pernicieuses, il passoit de cette ignorance supposée, & qui ne peut estre à un simple defaut

 de

de saint Paul: Peccatum non cognovi nisi per Legem, *&c. Il dit:* Dicendum est ergo, quod sine Lege peccatum quidem cognoscebatur, secundum quod habet rationem inhonesti, id est, contra rationem nostram, non autem secundum quod importat offensam divinam, quia per Legem divinitus datam manifestatur homini, in hoc quod ea prohibet & mandat puniri.

de reflexion & d'attention dans le peché, comme prenant ce defaut d'attention pour une maniere d'ignorance passagere & de quelques momens du droit naturel & éternel écrit dans nos cœurs, toute l'Eglise & toute l'Ecole s'éleveroient infailliblement contre luy, & ne manqueroient jamais à le condamner d'une commune voix. Et quant au passage de saint Thomas, qui ne voit, s'il n'a trop d'envie de disputer, que ce grand & saint Docteur n'a point entendu, qu'on pust pecher contre la raison sans pecher contre celuy qui nous l'a donnée pour regle & pour guide; mais que par une maniere d'abstraction de l'Ecole il a opposé *Dieu Createur*, à *Dieu Legislateur*, sans ajoûter ce qui estoit trop connu & que S. Paul avoit déja dit & redit luy-mesme dans les Chapitres precedens, c'est qu'outre la Loy, que nous appellons Divine, il y a une Loy naturelle écrite en nos cœurs, par laquelle Dieu jugera sans grace, & dans la rigueur de sa Justice, ceux qui n'ont point connu d'autre Loy.

Il y peut avoir quelque chose de semblable, Madame, dans une des citations de vostre amy, qui est celle de *Jacques de Payva Andradius Portugais*, sur laquelle seule je vais m'arrester un moment pour finir aussi-tost aprés. Je n'ay jamais vû cet Auteur. Je le chercheray par curiosité, quand je seray à Paris. Mais j'ay

vû

vû *Clement Alexandrin* ancien écrivain Chreſtien & tres-ſçavant homme, qui eſtant nourri dans les écrits des Philoſophes, ſur tout dans ceux de Platon, dont on voit aſſez qu'il a imité le ſtyle, ſemble avoir auſſi voulu ſauver ces Philoſophes par la ſeule Philoſophie. Que faut-il dire ſur cela, Madame? On dit ordinairement que c'eſt une erreur dans Clement Alexandrin; & c'en ſeroit une de meſme dans ce Docteur Portugais bien moins conſiderable que luy. Mais on peut, ſi je ne me trompe, expliquer Clement Alexandrin luy-meſme plus favorablement par la remarque, que j'ay faite des ſuppoſitions impoſſibles. En effet, Madame, ſi nous ſuppoſons qu'il y ait un homme ſi bien composé par la nature, ou plûtoſt ſi bien preſervé des infirmitez de la nature, par quelque grace particuliere, que jamais il n'ait manqué à ſuivre ſes lumieres naturelles, que jamais la paſſion ny l'intereſt, l'amour ny la haine, la crainte ny l'eſperance, la colere ny l'ambition, ne l'ayent emporté ny à droit ny à gauche, qu'il n'ait jamais fait à autrui que ce qu'il voudroit, qu'on luy fiſt à luy-meſme: cet homme non pas veritable & reel, car il ne fut jamais, mais imaginaire & ſuppoſé, comme il a eſté preſervé du peché par quelque grace particuliere, ſera auſſi ſauvé dans la penſée de Clement Alexandrin, par quelque

grace particuliere. Mais si nous posons au contraire, ce qui est tres-veritable, que tout homme est menteur, & pecheur par sa nature corrompuë; que nous sentons une Loy de peché en nos membres, opposée à la Loy de la raison, & qui nous fait faire le mal que nous ne voulons pas, comme parle S. Paul; que tout peché a besoin de pardon; que tout pardon devant une Justice infinie a besoin de redemption; que toute redemption a besoin d'une connoissance du Redempteur, & d'une acceptation de nostre part: il s'ensuivra, comme l'Eglise le croit, que Dieu a fait misericorde, à qui il a fait misericorde, grace aux uns, justice aux autres. Et c'est aussi à quoy il faut s'en tenir, laissant à part toutes les suppositions impossibles, que peut-estre Clement Alexandrin n'a jamais faites, & qui mesme, en diminuant son erreur, ne l'excuseroient pas tout-à-fait.

Je pense, Madame, en avoir assez dit sur le sujet des Scholastiques particuliers, le plus souvent mal appliquez ou mal entendus, mais vôtre amy croira peut-estre, que je ne defere pas assez à leur autorite, par ce que je n'ay pas esté leur disciple, & qu'on ne ma point vû sur les bancs. Le grand *Cardinal du Perron, dont je conseille toûjours la lecture à ceux qui veulent sçavoir au vray ce que c'est que nos controverses,* avoit sans doute passé par-là, & en avoit tiré

parti

parti peut-estre plus qu'aucun autre. On peut voir *ce qu'il dit des Scholastiques* en plusieurs endroits sur tout *dans son ouvrage de l'Eucharistie liv. 3. chap. 20. & suivans,* * où aprés avoir rassemblé une infinite de questions bizarres, que quelques uns d'entre eux ont accoûtume de traiter comme s'il en vouloit faire une raillerie, au lieu qu'il ne pense qu'a en faire l'Apologie, il fait assez connoistre par toute la suite de

S 4

* Cette institution de Theologie, que nous appellons la Theologie Scholastique, n'avoit point encore lieu au siecle de l'Antiquité, pour ce que la Dialectique & la Metaphysique, qui en sont les principaux instrumens, (car la Theologie Scholastique n'est autre chose que la doctrine de l'Ecriture & des Peres traitée par les Organes de la Dialectique & de la Metaphysique) estoient encore fort peu usitées parmy les Chrestiens, à cause du peu de connoissance qu'ils avoient des écrits d'Aristote, qui est le Pere de l'une & de l'autre science. Et aussi pour ce que les premiers Peres, ou occupez en perpetuelles guerres & disputes serieuses contre les Ethniques, ou Heretiques, où employant ce qui leur restoit de tems en écrits ou predications, n'avoient point encore le loisir d'introduire en l'Eglise cette forme de disputes faites à l'om-

de ſon diſcours que leurs combats feints, qu'il compare à l'eſcrime, & leurs diſputes abſtraites ont leur uſage, & leur abus: que ce qui nous paroiſt ſuperflu leur eſt quelquefois neceſſaire, mais n'eſt ny neceſſaire, ny utile au commun des Fideles, & pourroit même eſtre mauvais aux Docteurs s'ils s'y attachoient avec excés, en negligeant la meditation de l'Ecriture, ou l'étude de l'Antiquité Eccleſiaſtique.

Il

l'ombre, & par forme d'exercice, comme une eſpece d'eſcrime & de combat feint, pour dreſſer & preparer leurs Ecoliers aux combats vrais & ſerieux: au moyen de quoy n'ayant ny le loiſir, ny la curioſité, que donne cette vocation à ceux qui ſont dediez pour exercer la jeuneſſe en ces diſputes feintes, & en ces ſalles d'eſcrime ſpirituelles, de rechercher des queſtions ſur chaque pointille des propoſitions de la Theologie, & les diſputer exactement de part & d'autre, pour pouvoir eſtre preſts de répondre à toutes les curioſitez de ceux qui voudroient attaquer les matieres de la Foy, & n'ayant eſté les écrits d'Ariſtote connus à bon eſcient en Occident, que depuis les incurſions des Arabes en Eſpagne & en Sicile, du voiſinage deſquels les Occidentaux tirerent il y

a 500.

Il remarque aussi tres-bien, que la Scholastique est l'enfant & la production de la Dialectique, ou Logique d'Aristote, appliquée à la Religion ; Dialectique ou Logique, que je regarde en mon particulier comme une des plus belles inventions de l'esprit humain. Car qui n'admireroit qu'un seul homme par sa contemplation ait pû reduire & renfermer en certaines classes, & sous certaines formes les manieres infinies, dont les hommes raisonnent, & nous donner des marques exterieures, pour ainsi dire, qui nous fassent distinguer la veritable raison de la fausse. Mais quoy? tous les secours que l'Art donne à la nature, quand ils passent un certain point, & qu'ils la veulent

a 500. ou 600. ans la version Latine des écrits d'Aristote, prise de l'Edition Arabique, & la version des Commentaires Arabes sur le mesme Auteur, qu'ils avoient trop plus soigneusement éclaircis & examinez, que les Expositeurs Grecs ; il ne faut point trouver étrange si les Scholastiques qui sont venus depuis, se dedians particulierement à cét exercice, & ayans le loisir & les armes de la Dialectique & de la Metaphysique, ont proposé, traité, & agité infinies disputes exercitatoires sur chaque point de la Foy, qui n'avoient point esté remuées & debattuës par les Peres,

trop ſoulager, ne font plus que l'affoiblir. Les lunettes, le baſton, les remedes, quand on s'en ſert ou trop toſt, ou trop ſouvent ou mal apropos, émouſſent, eteignent & etouffent, pour ainſi dire, ce qu'il y avoit de force & de vigueur en nos facultez naturelles. Un pur Logicien eſt quelquefois moins raiſonnable qu' un autre homme, parce qu'il eſt accoûtumé à n'examiner preſque jamais les choſes par le dedans & par le fond, mais par la forme, & par le dehors; ainſi à force de bien raiſonner, il ne raiſonne plus. Un pur Scholaſtique, qui abandonne les ſources des choſes, & les veritables difficultez pour ces difficultez feintes, à force de vouloir eſtre Theologien, commence à ne le plus eſtre.

Ne

res, occupez lors ſeulement à défendre & propugner ce qui ſe diſputoit ſerieuſément entre eux, & les Heretiques de leur ſiecle.

Et quant aux abſurditez que le ſieur du Pleſſis trouve en ces queſtions & recherches Scholaſtiques, recherches à la verité, nées d'eſprits plus *abondans en loiſir* & en *curioſité*, que les occupations des Peres, non encore diſtinguez en Profeſſeurs de Theologie Poſitive & de Theologie Scholaſtique, ne leur permettoient d'eſtre. Quel eſt l'article de foy, ſur les conſequences du

quel

Ne penſez pas, Madame, que je me ſois ec n-
u là-deſſus ſans deſſein. Je ſçay par ma pro-
re experience, que les Scholaſtiques mal ap-
liquez & mal entendus ſont un des *ſcandales*
al pris, de ceux qui ſont en erreur. Je vou-
rois donner aux autres les ſecours dont j'ay
u beſoin, & à voſtre amy autant qu'à perſon-
e du monde. Mais, Madame, vos prieres, &
elles de toute la ſainte Maiſon, où vous eſtes,
peuvent aſſûrément beaucoup plus que tous
nos

quel les Scholaſtiques n'ayent excogité, & agité des queſtions pleins en apparence d' auſſi grandes ou plus grandes abſurditez.

Si quand ſaint Auguſtin répondit à ceux qui s'enqueroient de ce que Dieu faiſoit avant que de créer le monde, qu'il faiſoit l'enfer pour mettre les curieux, il euſt pû par cette réponſe reprimer tous les eſprits pleins de loiſir, & de vaine & malicieuſe curioſité: il euſt eſté, utile que les Scholaſtiques ſe fuſſent contenus dans la meſme ſimplicité.

Mais le Diable ſuggerant de jour en jour aux ennemis de la foy de nouvelles queſtions ſur les matieres de la Religion Chreſtienne, pour ébranler & inquieter de doutes & ſcrupules la croyance des ſimples, qui accuſera les Scholaſtiques ſi par leur reli-

nos efforts humains; & non ſeulement les miens, qui ſont en effet tres-peu de choſe, mais ceux des perſonnes plus habiles: à qui il me ſemble que vous voulez communiquer ſon écrit. Nous combattrons tant qu'il vous plaira; mais c'eſt à vous, Madame, à nous faire vaincre, & ſi vous n'obtenez pas ſon ſalut du ciel, ce ſera bien plus voſtre faute que la noſtre. *A Verſailles, ce 4. Septembre* 1690.

religieuſe curioſité, ils vont au devant de ces impies & irreligieuſes curioſitez, & prevenans les queſtions, qu'ils reconnoiſſent que les ennemis de la Religion leur devoient faire; ſe les propoſent à eux-meſmes en diſputes feintes & agitées de part & d'autre, pour s'exercer eux & leurs Diſciples à les refuter, quand elles ſeront propoſées à bon eſcient, & en guerre ouverte par les adverſaires de l'Egliſe.

III. *Autre Lettre de Mr. Pelliſſon touchant le Docteur Portugais Payva Andradius. 1. Novembre 1690.*

VOſtre amy, Madame, c'eſt ainſi que j'appelleray toûjours, ce ſçavant & honneſte Proteſtant, juſques à ce que j'en ſçache davantage, ſera peut-eſtre bien aiſe d'apprendre que je luy

je luy ay tenu parole, en cherchant avec ſoin, le *Livre du Docteur Portugais Payva Andradius.*

Ce n'eſt pas une petite affaire que de le trouver à Paris, la ruë ſaint Jacques ne le connoiſt pas, les Bibliotheques les plus nombreuſes ne l'ont point, non pas meſme celle des Jeſuites, ce qui eſt remarquable, parce qu'il a écrit en leur faveur. A la fin on me l'a deterré dans la Bibliotheque de Sorbonne; Monſieur l'*Abbé Pirot* perſonne de merite, s'il y en a aujourd'huy en France,, ny ailleurs, & l'un des plus capables, & des plus illuſtres ſujets de cette Maiſon, qui ne connoiſſoit cét Auteur non plus que moy, s'eſt donné la peine de le lire à ma priere, & ne pouvant m'envoyer le volume á Fontainebleau, où j'eſtois, a eu la patience d'en faire luy-meſme un extrait tres-ample, où il y a bien des paſſages entiers copiez mot à mot & de ſa main: ainſi c'eſt preſque comme ſi je l'avois lû. J'ay pourtant donné ordre de le faire venir de Hollande, ou de Francfort pour le lire à ma commodité: car on ne peut pas emprunter les livres de la Sorbonne pour les garder long-tems, & je ne ſuis pas ſi heureux que je puiſſe paſſer les journées entieres à ces ſortes d'études.

Cet Ecrivain a du merite, & n'eſt pas un Scholaſtique ſec & décharné comme ſont tant d'autres, on luy trouve par tout de l'eſprit, de

de l'elegance, & de la vivacité fort au dessus du commun, & il repond, en un mot, à la reputation qu'il avoit dan le Concile de Trente.

Son autorité n'est pas à mepriser, mais quand il diroit tout ce qu'on voudroit, ce ne seroit que l'autorité d'un particulier, comme je l'ay remarqué.

J'ay esté bien aise d'y voir, Madame, ce que je ne sçavois pas, c'est qu'il est entré dans ce discours, en defendant Clement Alexandrin que j'ay défendu moy mesme dans ma réponse aux Objections de vostre amy.

Mais oserois-je vous dire, Madame, tout ce que pense? Il se trouvera peut-estre que j'ay defendu Clement Alexandrin mieux que ne le defend cét habile Docteur Portugais, au moins sujette à contradiction, quoy-que je me tienne, comme je le suis en effet, fort au dessous de son sçavoir & de son genie.

Il n'y a que deux petites differences, ce me semble, entre ce que j'ay dit, & ce que dit Payva Andradius.

La premiere, c'est que je me suis expliqué nettement, car j'ay dit qu'il est moralement impossible qu'un homme suive toûjours ses lumieres naturelles sans pecher jamais contre ce qu'il sçait, & qu'il sent estre bien. Mais quant à Payva, il ne dit point precisément que cela soit ni possible ni impossible, & laisse les choses dans une certaine ambiguité, qu'on

n'

n'oseroit censurer en un Écrivain de reputation tel queluy, mais qu'on n'approuveroit jamais en un moderne obscur tel que moy ; & au fonds il suppose ce que je tiens impossible, encore qu'il ne l'appelle ny possible ny impossible : de sorte qu'il vient à mon sens, ou pour mieux dire, que j'ay rencontré le sien.

La seconde difference entre luy & moy, est qu'il pretend *que par la lumiere naturelle on a pû connoistre en quelque sorte un Redempteur*, ce que je tiens tres-faux. On peut bien connoistre un Dieu bon, juste, sage, d'une prevoyance ou Providence infinie, qui aura tout reglé avec bonté, sagesse & justice ; mais que ce Dieu punisse son propre Fils, fait Homme, pour sauver le genre humain, c'est ce que la raison humaine ne sçauroit jamais decouvrir : & tout le reste est si vague, & si general, qu'il ne semble pas suffire pour dire qu'on a connu un Redempteur.

Mais ce qu'il y a de plus important à remarquer, Madame, pour venir au fait dont il s'agit, c'est qu'en toute cette question le Docteur Portugais ne parle que des Philosophes, ou qui ont vécu avant l'Evangile, ou du moins à qui il n'a jamais esté annoncé.

Or cela une fois supposé, Madame, quelle consequence en peut tirer vostre amy, au moins qui soit juste & convaincante, les Philosophes à qui Christ n'a point esté annoncé, ont

ont pû ſe ſauver à force de bien vivre ſuivant leurs lumieres naturelles : donc les Chreſtiens, à qui la revelation a eſté donnée, peuvent ſe ſauver ſans deferer à cette revelation, pourvû qu'ils tâchent d'aimer Dieu tel qu'ils le conçoivent, je ne vois pas que cela s'en enſuive.

De dire, nous faiſons ce que nous pouvons avec cette revelation, comme les Philoſophes faiſoient ce qu'ils pouvoient avec leurs lumieres naturelles ; qu'on nous faſſe connoiſtre la verité, nous la ſuivrons &c. je ne tiens pas que cette raiſon puiſſe eſtre reçûë. Je m'en ſuis expliqué, elle prouve trop. Si cela eſt, il n'y eut jamais d'heretique. Or il eſt certain, qu'il y en a qu'il faut meſme éviter, comme dit l'Apoſtre, aprés les avoir avertis pluſieurs fois de revenir à leur devoir. *Je ne puis croire* n'eſt pas une bonne excuſe, pour être à couvert des peines de l'incredulité.

Je voudrois que voſtre amy qui me paroiſt ſi éclairé, fiſt cette petite Reflexion par laquelle je finis.

A peine pourroit-on trouver trente ou quarante perſonnes de quelque nom depuis pluſieurs ſiecles, qui ayent tenu qu'on pouvoit ſe ſauver en toutes les Religions, & ces trente ou quarante ne ſe ſont jamais vûs, & n'ont jamais fait aucun corps. Eſt-il d'un homme ſage tel que voſtre amy, & qui ſemble avoir

eſté

esté touché de ce que j'ay dit sur l'autorité du grand nombre dans la Religion Chrétienne, de hazarder son salut éternel sur la pensée de trente ou quarante Particuliers separez, contre l'avis de tout le grand Corps de l'Eglise? Combien vaudroit-il mieux, Madame, sacrifier à Dieu & à la paix, toutes les petites repugnances qu'on peut avoir pour le sentiment commun, & dire, je n'entends pas tout-à-fait cela; mais l'esprit humain ne voit jamais tout-à-fait clair, & jusques au fond dans les choses divines. Je suis, Madame, avec tout le respect possible, &c.

IV. *Second Memoire de Monsieur de Leibniz.*

J'honore si parfaitement le merite de Monsieur Pellisson, que j'apprehende de me trop emanciper en repliquant à ses remarques sur mon Memoire, & de passer pour un homme, qui voudroit l'engager dans une longue dispute: ce qui seroit abuser de son temps. Cependant la civilité m'ordonne de répondre à ses honnestetez, & la bonne foy de dire sincerement l'effet que sa replique a fait dans mon esprit. Il y regne sans doute ce beau tour, cette netteté & cette force, qui luy est ordinaire: on y fait toûjours profit, tantost en apprenant quelque chose, tantost en se sentant

touché des bonnes choses, qu'on sçavoit déja: & c'est l'usage de l'eloquence. Cependant je suis forcé d'avouër, que je ne suis pas encore convaincu sur le grand point, dont il s'agit, & on ne doit pas s'en etonner, c'est une chose trop importante & trop difficile. Mais comme je voudrois sur tout me conserver l'eloge de sincere, que Mr. Pellisson m'accorde, (au defaut des autres qu'il y ajoûte & que je ne merite point,) je tâcheray de m'expliquer ensorte qu'on connoisse au moins que je suis éloigné de chicane. Je suis quelquefois reduit à des repetitions de ce que j'avois dit dans le premier ecrit, lorsqu'il me paroist, qu'on n'y a point touché assez, aussi semble-t-il que la replique n'est pas encore entiere, parce que certains points des plus difficiles n'y ont pas encore esté approfondis; sur tout celuy du sentiment des Theologiens Catholiques tres-celebres touchant le salut des Heretiques materiels. Je n'ay pas l'honneur d'estre connu de la Dame, à laquelle Monsieur Pellisson adresse son écrit, en supposant que je le sois: mais ce qu'il en dit suffit pour me faire comprendre que ce doit estre une personne d'une force d'esprit extraordinaire, & d'une grande pieté. Je me sens extrémement obligé à sa bonté, dont l'etenduë va jusqu' à un inconnu, & je voudrois la pouvoir meriter en quelque façon; mais comme j'apprens que cecy passe par

les

les mains des perſonnes de la premiere éleva-tion, d'une naiſſance à porter des ſceptres & d'un merite à les manier, le reſpect que cette idée m'imprime me fait briſer court ſur tout ce qui n'eſt pas eſſentiel à la matiere.

Ce que j'avois voulu dire des raiſonnemens, que Monſieur Pelliſſon avoit à mon avis laiſſé imparfaits, ſe particulariſoit par la ſuite de mon diſcours & par les exceptions, que j'avois apportées, qui me ſembloient reſter à diſcu-ter aprés ſes reflexions: C'eſt pourquoy je ne veux pas en faire un article à part.

Je confeſſe que les motifs inexplicables ſont ſuſpects naturellement, & qu'on doit s'en defier: cependant j'ay fait voir que les Theo-logiens de l'Egliſe Romaine s'en ſervent, lorſ-qu'ils veulent, que la conviction qui vient du mouvement interieur du ſaint Eſprit, fait la Foy divine, au lieu que les raiſons explicables ne la rendent qu'humaine, & ne donnent qu' une vray-ſemblance: ainſi ils ſont tous re-duits à chercher les marques interieures du mouvement du ſaint Eſprit. Si Monſieur Pelliſſon croit, qu'il n'y a point de telle mar-que (comme il paroiſt par ſes paroles ?) com-ment peut-on ſauver cette conviction ou cer-titude, qui ſe doit rencontrer dans la Foy divi-ne, d'autant plus qu'il y a bien des gens, qui croyent ſans en ſçavoir des raiſons.

Quant à la diſtinction des points fondamen-

taux & non fondamentaux, Monſieur Pelliſſon a raiſon encore de dire, que la moindre erreur dans la Foy accompagnée de rebellion, peut priver du ſalut: mais tous ceux qui ſont hors de la communion de l'Egliſe, ne ſont pas rebelles. Les Theologiens demeurent d'accord, qu'on peut eſtre excommunié injuſtement. De plus les Catholiques accordent, qu'il y a des Heretiques materiels qu'ils n'oſent point condamner: ce n'eſt donc que la deſobeïſſance ſelon eux qui condamne. Or celuy qui n'entend pas les ordres, ou ne les comprend pas, ou enfin ne peut pas les executer, quoyqu'il faſſe des efforts pour tout cela, n'eſt pas deſobeïſſant. Si les Conciles s'aviſoient de condamner Copernic, pluſieurs habiles Aſtronomes ſeroient en danger d'eſtre ou hypocrites ou exclus de l'exterieur de l'Egliſe, malgré eux. Les opinions ne ſont pas volontaires, & on ne s'en defait pas, quand on veut; c'eſt pourquoy (abſolument parlant) elles ne ſe commandent pas; ſuffit qu'on ſoit docile, & porté ſincerement à faire les diligences, dont on eſt capable à proportion de ſa profeſſion. C'eſt pour cela que *ceux qui ont juré de ſuivre certaines doctrines, & ont depuis changé de ſentiment* (comme cela arrive aſſez ſouvent,) *ne ſont pas tenus parjures:* Cependant l'excommunication ne laiſſe pas d'avoir un grand pouvoir, mais c'eſt lorſqu'elle ſe fait juſte-

ſtement (*clave non errante:*) Elle frappe les obſtinez & ne fait point de mal aux humbles, comme la foudre. Quand on dit, que l'Egliſe ne ſe peut jamais tromper en la Foy, il y a de l'equivoque: car cela peut ſignifier, que Dieu ne permettra pas, qu'une erreur damnable l'emporte entierement ſur la verité. Mais de cela il ne s'enſuit point que toutes les opinions qu'on decide comme de foy ſont neceſſairement de foy: car cette erreur (ſi on ſe trompoit là-deſſus dans l'Egliſe,) n'eſt pas damnable. De plus il peut quelquefois arriver, que la doctrine autoriſée ſoit bonne, comme elle eſt conçuë dans les Livres Symboliques, & comme meſme on l'enſeigne dans les Ecoles; mais qu'ils s'y mesle des abus tres-grands dans la pratique & dans l'inſtruction des peuples. Un homme bien intentionné s'éleve contre ces abus; on ne l'écoute point; on le veut obliger à ſe retracter, à quoy il ne ſe peut point ſoûmettre ſans eſtre hypocrite; on le condamne là-deſſus, peut-on l'accuſer de ſchiſme. J'avouë donc que *l'Egliſe*, qui eſt *une eſpece de Republique*, a les avantages des autres Republiques, & meſme d'une maniere éminente, il faut qu'elle ait un pouvoir & une execution (*quod extremum eſt in jurisdictione:*) Et c'eſt Dieu, qui ſe charge d'executer ſes ſentences, mais c'eſt avec quelque reſerve; on doit de l'obeïſſance aux Superieurs & à l'Egliſe plus

qu'à tous les autres ; c'eſt beaucoup dire, & je le dis neanmoins ; mais elle n'eſt pas aſſez autoriſée de Dieu pour pretendre à une obeïſſance abſoluë. On n'en voit pas des titres aſſez clairs pour pouvoir avoir l'eſprit en repos là-deſſus, & pour digerer tout ce qui allarme la conſcience d'un homme de bien. Ceux qui s'imaginent que l'Antechriſt s'y eſt mis ſur le Thrône, croyent y voir des abus ſi terribles, que les raiſons particulieres de diſcuſſion l'emportent de beaucoup dans leur eſprit ſur le prejugé de l'autorité des Superieurs. Ceux qui ſont frappez de ces idées affreuſes, n'ont garde de ſe pouvoir rendre à des raiſons generales de convenance. Je ne pouſſe pas les choſes ſi loin, cependant j'oſerois avancer qu'ils diſent quelquefois des choſes, qui ne meritent que trop d'eſtre écoutées. Pour les deſabuſer, il faut venir au fait, ſur tout il faudroit remedier effectivement à pluſieurs abus reconnus par des gens de pieté & de doctrine. Ce ſeroit le vray moyen de lever des obſtacles, autrement pluſieurs s'imaginent *qu'on ne cherche qu'à plaſtrer les choſes, qu'il y a plus de politique que de zele, & que ceux qui crient le plus, croyent le moins.* Il y a autant de maledictions contre ceux qui participent aux abominations, qu'il y en a contre ceux qui rompent l'union : on oppoſe préjugez à préjugez, nouveautez contre nouveautez, Peres contre

Pe-

Peres; mais la balance propre à les peser les uns contre les autres, n'est pas entre les mains de tous les hommes & n'est pas aisée à manier. J'avouë que je ne dis pas icy des choses fort nouvelles, mais je ne vois pas encore, qu'on ait levé ces difficultez. Mr. *de Meaux*, Mr. *Arnaud*, Mr. *Pellisson*, Mr. *Nicole*, & quelques peu d'autres ont dit des choses admirables; mais il semble qu'ils ne tournent point la medaille, ils approfondissent & cultivent quelque argument avantageux, ils luy donnent de l'éclat; quand on ne voit que cela, on est frappé. La mesme chose arrive souvent à des Juges, quand ils n'ont encore écoûté qu'un témoin mais comme il y a un conflit de raisons, il faut mettre tout en ligne de compte, la recepte & la dépense. Mr. *de Meaux* dans son *exposition*, fait voir que la doctrine *du Concile de Trente* peut avoir un sens tolerable. Voilà qui va bien, & il seroit à souhaiter que les autres Docteurs de son parti parlassent toûjours comme luy: mais tout ce qui est tolerable, n'est pas veritable; & tout ce qui est veritable, n'est pas toûjours necessaire. Il ne s'ensuit point pour cela, qu'on soit obligé de suivre des doctrines, qu'on peut excuser. Mr. *Arnaud* met dans un fort grand jour la croyance des Orientaux sur la presence réelle; il justifie les Catholiques d'Angleterre d'une conspiration imaginaire; il fait valoir les inconveniens des ex-

pressions des Reformez, qui soûtiennent l'inamissibilité de la grace. Mr. *Pellisson* montre excellement que les sentimens ou experiences interieures où l'on se doit fier, sont celles qui sont generales, & que c'est alors la voix de Dieu & de la nature, qui nous parle; il fait valoir l'autorité du grand nombre là-dessus; il releve fortement la necessité d'un pouvoir d'excommunier dans l'Eglise. Mr. *Nicole* prouve l'impraticabilité d'un examen particulier exact; & tous ces hommes illustres sçavent trouver merveilleusement le foible de leurs adversaires; mais ces victoires particulieres ne décident point. Il me semble, qu'on voit des braves défier quelqu'un des ennemis, & le défaire à la vûë des deux armées; mais ce n'est pas la bataille. *Il faut montrer exactement jusqu'où va l'autorité des Superieurs Ecclesiastiques, & la necessité de leur obeïr; car elle n'est pas illimitée.* Et il faut prouver que ce pouvoir s'étend sur tout ce qu'on exige des Protestans, ou bien il faut se resoudre à la discussion particuliere, & abandonner une bonne fois des argumens generaux non concluans.

Je viens au dernier point, sçavoir si un veritable amour de Dieu sur toutes choses suffit au salut; je n'ose pas le décider, & je n'ay garde de le dire dans les termes couchez par M. Pellisson, comme si celuy qui aime Dieu, puisse estre

estre sauvé sans se mettre en peine des Disputes ou Controverses. Je diray plûtost tout le contraire, & j'avouë que le plus seur est de ne rien negliger, & que l'amour veritable mesme le commande. Il faut chercher la ve-
„ ritable Eglise, & l'écouter, quand on la con-
„ noist, obeïr aux Superieurs tant qu'on le peut
„ sans blesser la conscience, & employer avec
„ soin tous les moyens de connoitre les volon-
„ tez revelées de Dieu. Mais quand aprés tout cela on ne reüssit point à rencontrer la verité sur certains points d'importance, la question est, si on pourra estre sauvé. Il est tres sûr que les Theologiens distinguent communément entre les Heretiques materiels & formels, & qu'ils condamnent les uns & non pas les autres. On peut dire, que les Jesuites generalement enseignent, qu'un *Heretique materiel* se peut sauver par la veritable contrition, quoy-qu'ils jugent qu'elle n'est pas aisée. Il sera difficile de produire de leurs Auteurs, qui soient d'un autre sentiment, & il y en a beaucoup qui ont étendu cette doctrine jusqu'aux Payens, comme j'ay fait voir, quoy que les Auteurs Protestans se soient recriez contre eux. Or la veritable contrition est une penitence fondée sur l'amour divin. *l'Heresie formelle* n'est damnable que par ce qu'alors la veritable droiture de la volonté manque, & par consequent l'amour de Dieu, qui

enferme cette obeïssance filiale. La Foy est morte sans la charité, qui supplée au defaut de la connoissance : ainsi suivant ces principes tout s'y reduit. Quoy M. Pellisson voudra-t-il renverser la distinction entre les Heretiques formels & materiels? Pourquoy excuse-t-on *des Peres des premiers siecles*, qui *ont eu des sentimens assez étranges*, mesme *sur la Trinité* (comme le Pere *Petau* a reconnu,) sans parler d'autres matieres? C'est parce qu'on dit, qu'avant la decision de l'Eglise les erreurs n'estoient pas des Heresies, puisqu'elles n'estoient pas accompagnées de desobeïssance. Le passage de *saint Salvien* fait voir aussi qu'il *excuse les Ariens* de bonne foy. Et on ne voit pas, qu'il les plaigne comme des gens qui doivent estre damnez. C'est donc l'obeïssance, (laquelle n'est parfaite que lorsqu'elle se fait par un motif desinteressé du divin amour,) qui est le point le plus fondamental. Pourquoy le schisme est il un si grand mal? n'est ce pas parce qu'il blesse si fort la charité? Ce ne sont pas là des sentimens particuliers de quelque Scholastique obscur; encore moins de certains écrivains modernes pleins de paradoxes dont je n'approuve gueres les opinions extraordinaires. C'est pourquoy je passe ce que M. Pellisson remarque fort bien sur les Scholastiques & sur ces autres Auteurs, je demeure aussi d'accord avec luy que cette do-

ctri-

ctrine ne doit pas eſtre un pretexte pour autoriſer les Sectes, & que le veritable amour fait tout ſon poſſible pour connoiſtre la volonté de Dieu touchant l'Egliſe ou autrement, & tâche d'y ſatisfaire & de cultiver l'union ; mais il ne s'enſuit pas, qu'il ne ſe trouve jamais hors de la communion viſible de l'Egliſe. I'ay déja remarqué, *qu'on peut eſtre dans l'Egliſe in voto*, comme c'eſt ainſi qu'on peut prendre part à l'effet des Sacremens, lorſqu'on ne ſçauroit les recevoir eux meſmes. Il me ſemble, que M. Pelliſſon paſſe ſur les diſtinctions, qu'il y a à faire ſur un point ſi important, peut-eſtre parce qu'il a voulu mediter davantage làdeſſus & conſulter (comme il dit en quelque endroit,) les Auteurs, que j'avois citez. Il ne faut pas s'étonner ſi les Conciles & les Livres Symboliques ne touchent gueres une queſtion ſi delicate, & qui n'eſt pas à la portée de tout le monde, d'autant qu'elle eſt ſujette aux abus ; c'eſt aſſez qu'on y parle des voyes ordinaires du ſalut, ſans faire mention de ceux que l'injuſtice des Superieurs ou autres raiſons en peuvent priver. On ſçait d'ailleurs que le *Concile de Trente* eſtoit fort reſervé ſur les points, qui n'eſtoient pas principalement en controverſe avec les Proteſtans. L'Egliſe n'ayant donc rien decidé là-deſſus, pourquoy mépriſera-t-on les ſentimens reçûs parmy les Docteurs celebres, ſur tout quand ils ſervent à léver

ver les grandes difficultez, qui naiſſent ſur la juſtice de Dieu, & qui peuvent diminuer cet amour, qu'on luy doit ſur toutes choſes. Il ne faut pas que le deſir de gagner noſtre cauſe, & de ramener les adverſaires, nous faſſe donner dans des ſentimens, qui nous y paroiſſent propres, mais qui font tort à l'eſſence de la pieté. M. Pelliſſon dit luy-meſme fort judicieuſement dans un endroit de ſon premier Tome, que nos lumieres ſont trop courtes pour percer la profondeur de la juſtice divine. Ne prononçons donc pas ſi hardiment des ſentences condamnatoires contre nos freres; *& contentons-nous de dire, qu'il eſt dangereux d'être privé des voyes ordinaires au ſalut:* cela ſuffit pour faire voir l'importance de l'Egliſe, & nous oblige à faire tous les efforts imaginables pour rétablir l'union. Il faut donc s'y prendre de la bonne ſorte de part & d'autre pour lever les obſtacles. Malheur à ceux qui entretiennent le ſchiſme par leur obſtination, à ne vouloir écouter raiſon, & à vouloir en avoir toûjours.

V. *Reflexions ſur le ſecond Memoire de Monſieur de Leibniz.*

JE ne vous ay promis, Madame, que des Notes fort courtes ſur le ſecond Memoire de Mon-

Monſieur de Leibniz, & qui ne pourront gueres eſtre entenduës que par luy.

I. Non ſeulement je continuë à le louër, mais je louë Dieu de tout mon cœur, de ce qu'un homme de ce merite me paroiſt quelquesfois fort proche des ſentimens que nous luy ſouhaittons. Il convient par-tout dans ce ſecond Memoire d'une Egliſe viſible, à laquelle il faut tâcher de ſe réünir, & y faire tout ce qu'on peut ; qu'elle doit avoir le pouvoir d'excommunier les Rebelles ; qu'on doit obeïſſance aux Superieurs, que Dieu y a établis ; qu'il faut conſerver un eſprit de docilité pour eux, & un eſprit de charité pour le grand Corps, dont on s'eſt ſeparé. Voilà en apparence & ſelon moy plus de la moitié de l'ouvrage ; mais voicy la difficulté. Il reſte à voir, ſi Monſieur de Leibniz ou quelqu'autre particulier, remarquant dans ce grand Corps de l'Egliſe certains Dogmes ou certaines pratiques, dont ſa conſcience eſt allarmée, il peut ſans rentrer dans cette Egliſe ſe tenir aſſuré de ſon ſalut.

II. A parler franchement, cette ſeconde partie detruit un peu la premiere : car il eſt bien vray que la conſcience allarmée n'eſt rien, ſi c'eſt une fauſſe allarme ; mais ſi l'on ſuppoſe, que cette allarme ait un veritable fondement, ce n'eſt plus une Egliſe qu'il y a, ce ſont au moins deux Egliſes, ſçavoir celle où l'on

l'on ſe trouve, & celle où l'on voudroit rentrer, ſi la conſcience allarmée le permettoit. Et il faut que la verité ſoit partagée entre ces deux Egliſes, comme qui diroit les trois quarts en l'une, un quart en l'autre, ou bien qu'il y ait encore un plus grand nombre d'Egliſes, dont chacune ait quelque partie de la verité, ſans que pas une ait la verité entiere.

III. J'ay combattu ce partage de la verité entre pluſieurs Egliſes, au premier Tome des Reflexions ſect. 4. 5. & 6. Icy je n'inſiſte que ſur l'excommunication, & le pouvoir des Clefs, dont toutes les Egliſes conviennent, & qui eſt le ſeul argument, que je traite avec Monſieur de Leibniz. Si la verité eſt partagée entre pluſieurs Egliſes, ce pouvoir des clefs eſt abſolument ôté du monde, & s'en eſt retourné au ciel comme l'Aſtrée des Payens. Nulle de ces Egliſes, qui ont partagé la verité, ne peut excommunier les autres avec raiſon, ny en eſtre excommuniée.

IV. La diſtinction de la clef qui erre ou qui n'erre point, *clave non errante*, eſt ſouvent employée par les Catholiques, mais elle ne peut icy avoir aucune aplication. Cette erreur de la Clef ne s'entend jamais que du particulier commis pour exercer le pouvoir des Clefs au nom de l'Egliſe. La Clef dans les mains de ce Particulier peut errer ; mais la Clef n'erre jamais entre les mains de l'Egliſe Univerſelle

dans

dans les articles de foy non conteſtez. La Clef n'erre jamais entre les mains des Conciles generaux, qui repreſentent toute l'Egliſe, lorſqu'ils prononcent ſur les matieres de foy. La Clef n'erre jamais enfin entre les mains de cette meſme Egliſe, qui acquieſce à leurs déciſions, les ratifie & les confirme tous les jours par un continuel & nouveau ſuffrage. Les Catholiques ne ſçauroient pas entendre autrement, *clave non errante*, ſans ſe contredire eux-meſmes, puiſqu'une Egliſe inſpirée & infaillible eſt leur premier principe.

V. Au fond cette promeſſe ſi magnifique faite à toute l'Egliſe en la perſonne des Apoſtres, ſe reduit à rien, & devient une illuſion, ſi on l'entend comme Monſieur de Leibniz. Quand vous jugerez bien, vous jugerez bien, & je jugeray comme vous dans le ciel; mais quand vous jugerez mal, vous jugerez mal, & je ne jugeray pas comme vous. Voilà un tres beau privilege, & où eſt le petit juge de Village, & le petit Particulier, qui ne puiſſe dire de meſme, ſi je juge bien, Dieu jugera comme moy. En un mot, ou la promeſſe n'eſt rien, ou elle enferme cecy, vous jugerez toûjours bien, parce que vous jugerez avec moy, que mon eſprit ne vous abandonnera point, & que je ſuis avec vous juſqu'à la fin du monde. Monſieur de Leibniz ſemble vouloir apporter là-deſſus une *diſtinction* toute *nouvelle*, au moins que

que je n'ay point vûë ailleurs. L'Eglise, dit-il, pourroit estre infaillible sur la foy, c'est-à-dire, que Dieu ne permettroit pas qu'elle tombast sur la foy en une erreur damnable; mais il ne s'ensuivroit pas qu'elle ne pust décider comme de foy ce qui ne seroit point de foy: car cette erreur, si on se trompoit là dessus dans l'Eglise, ne seroit pas damnable. Je le prie d'y faire un peu de reflexion, de se souvenir de la loy de Talion, œil pour œil, dent pour dent, de supposer ensuite le pouvoir de l'excommunication, tel que nous l'avons étably par l'autorité de nostre Seigneur luy-mesme, & de juger enfin, s'il y auroit une erreur plus damnable que celle qui par dogme & par principe damneroit les Chrétiens lorsqu'ils ne doivent pas estre damnez, & lanceroit sur des testes innocentes les foudres non pas chimeriques, mais réels & toûjours suivis de leur effet que Dieu a laissez entre les mains de son Eglise. Où nous trouvera-t-on d'ailleurs cette distinction dans la promesse de nostre Seigneur: vous ne pouvez vous tromper en ce qui est de la foy, mais vous pouvez vous tromper à juger de ce qui est de la foy. Qui n'entend naturellement que l'un enveloppe & renferme l'autre, que c'est d'un objet en faire deux, & voir double ce qui est simple.

VI. Mais, dit-on, il y a des Heretiques formels & des Heretiques materiels, ces derniers

peu-

peuvent se sauver, les Catholiques mesme en conviennent: pourquoy n'en sera-t-il pas de même de ceux qu'une conscience allarmée tient separez de l'Eglise; car cette distinction des Heretiques formels & materiels est si établie, qu'on n'oseroit la nier & la renverser. Je diray mon secret à M. de Leibniz comme à mon amy: car dans la verite, j'ay une estime tres-solide & tres-haute pour toutes les qualitez de son esprit & de son cœur, qu'il me découvre tous les jours davantage, & cela se joint avec un desir sincere & ardent de son salut, qui est quelque chose de plus que l'amitié mesme. Je luy diray donc mon secret, je ne dispute jamais contre les distinctions reçûës, qui sont presque toûjours bonnes au sens où on les prend. Mais en gardant toûjours le respect, qu'on doit au grand nombre & à l'usage commun; il y a de ces distinctions dont je ne me sers pas volontiers, parce que souvent elles me semblent embroüiller les matieres au lieu de les demesser, remplissant l'esprit de certaines idées confuses sur lesquelles on s'endort, & on se trompe. Nous disons fort souvent, par exemple, cela est vray à parler en Politique: mais n'est pas vray à parler en Chrestien. Est-ce qu'il y a depuis peu deux veritez au monde au lieu d'une? point du tout, & personne ne l'entend ainsi; mais cependant sur cette idee confuse le Politique peu-

Chrétien se persuade qu'en suivant sa fausse politique, il suit pourtant une verite. *A quoy distinguer les Heretiques materiels, & les Heretiques formels*? N'auroit on pas plûtost fait de dire, ce qui est tres-vray, qu'il n'y a point d'Heretique, que celuy qui sçachant la décision de l'Eglise, s'obstine à luy resister? Mais avec cette idée confuse d'Heretiques formels & materiels, on peut se flatter de cette conclusion: il y a donc des Heretiques qui se peuvent sauver, il faut chercher maintenant si je suis des materiels ou des formels, & sur cela on s'endort.

VII. Mais ne disputons pas sur des mots. Soit, donc, il y a des Heretiques materiels & des Heretiques formels. Les materiels se peuvent sauver, c'est-à-dire, ceux qui ont esté avant la décision de l'Eglise, & qui n'ont pû la sçavoir. Donc moy qui sçai la décision de l'Eglise, mais qui ne puis gagner sur ma conscience allarmée d'y acquiescer, je puis me sauver; & où est la consequence? Ne faut-il pas dire tout au contraire, je sçai la décision de l'Eglise & j'y resiste: donc je suis un de ces Heretiques formels, qui ne se peuvent sauver.

VIII. Mais, ajoûte-t-on, quelle est l'inhumanité de condamner un homme, qui fait ce qu'il peut; nul n'est tenu à l'impossible. J'ay refuté cette objection au premier Volume des

Re-

Reflexions, sect. 7. Icy j'ajoûte que cette objection montre évidemment la verité de nostre doctrine: car c'est l'objection que S. Paul fait à sa propre doctrine. *Ce n'est point,* dit-il, *ny du voulant ny du courant.* * Voilà l'homme, qui fait ce qu'il peut, il ne marche pas à petit pas, il court, & peut-estre à perte d'haleine: *c'est de Dieu qui fait misericorde.* Telle est la doctrine de saint Paul, voicy l'objection. *Mais,* ajoûte t-il, *vous me direz de quoy Dieu se plaint-il encore, qui est-ce qui peut resister à sa volonté.* Ecoutez la réponse: *O homme qui estes-vous pour contester avec Dieu: le vase d'argile dira t-il a celuy qui l'a formé, pourquoy m'avez-vous fait ainsi?*

IX. J'ay mis dans les Reflexions un endroit que Monsieur de Leibniz m'a fait un fort grand plaisir de remarquer, pour monstrer que nous ne connoissons point la nature de la Justice divine. Mais la conclusion, qu'on en doit tirer, est celle que j'en ay tirée; c'est qu'il faut croire de cette Justice non pas ce que nous en penserions par nos raisonnemens humains, & nostre Justice humaine; mais au contraire ce qu'elle nous en a dit & revelé elle-mesme, encore qu'il ne s'accommode pas à nostre Justice humaine & à nos raisonnemens humains.

X. Tâchons neanmoins à justifier Dieu

* Rom. 9.

d'une maniere plus humaine. Vous voulez entrer en compte avec luy comme Job, il vous confondra, & de mille articles de vostre compte bien debattus vous n'en gagnerez pas un seul. Vous avez fait ce que vous pouviez, dites-vous, il vous monstrera que vous n'en avez pas fait la centiéme partie. N'avez-vous rien preferé au desir de luy plaire; n'avez-vous point eu plus d'ardeur pour quelqu'autre chose que pour luy; & quelque autre affaire plus importante que celle de connoistre sa verité? Ne l'avez-vous point offensé, l'impenitence, la vanité, la dureté, l'insensibilité de vostre cœur n'ont-elles mis aucun obstacle aux lumieres qu'il vouloit répandre dans vostre esprit? Vous en direz ce qu'il vous plaira, pour moi à qui il a fait cette misericorde de me ramener à son Eglise, je sçay que je n'ay pas fait la milliéme partie de ce que je pouvois pour obtenir cette grande & infinie misericorde.

XI. Revenons donc à ce que Dieu nous apprend de sa propre Justice, sans nous l'imaginer nous-mesme telle que nous la voudrions. Il nous dit, *qui croira, sera sauvé*; & non pas, *qui fera ce qu'il pourra pour croire.* Il nous dit que la foy est un de ses dons. Il nous dit, qu'il endurcit qui il luy plaist. Il nous dit, je lieray ou délieray au ciel ce que mes Ministres auront lié ou delié en terre. Il nous parle de l'He-

l'Heretique à eviter & à abandonner, apres l'avoir averti plusieurs fois. Il veut que nous le regardions comme Payen & comme Infidele. Voilà de terribles Loix & de terribles Arrests, mais ce sont Loix & Arrest pour nous, il n'y a que luy qui puisse les revoquer.

XII. Mais pourquoy revoqueroit-il ses Loix éternelles, il luy sera plus facile de convertir Mr. de Leibniz, qui fait ce qu'il peut, ou tout autre nouveau Corneille, dont les prieres & les aumônes seront montées jusques à luy. Il le fera quand mesme il faudroit luy envoyer extraordinairement un Ange du ciel l'avertir de s'adresser à saint Pierre, c'est à dire, au Ministere établi pour le salut des hommes, & alors Corneille se trouvera éclairé par l'ésprit, échauffé par le cœur; Dieu ne separe point l'un de l'autre, en ceux à qui il fait grace entiere. De marquer les bornes de l'un & de l'autre, comme Mr. de Leibniz sembleroit le desirer, nous ne le pouvons: car c'est ce que Dieu ne nous a point revelé, je m'en suis expliqué ailleurs. On peut dire mesme que cela est d'un costé semblable, & de l'autre different en tous les Fideles, comme le sont dans la nature le visage, la voix, l'écriture, & toute l'action des particuliers, avec une infinité de varietez, qu'on ne sçauroit exprimer. Icy Dieu mettra plus de lumiere & moins de chaleur; là plus de chaleur & moins de lumiere; il y aura pourtant

lumiere & chaleur par tout en une infinité de degrez differens, par proportion à l'etat ou le Fidele se trouve. Mais enfin Corneille sentira en son cœur l'effet de la grace, il n'aura point besoin de preuve pour ce qu'il sent, & n'aura pas lieu de tenir ce sentiment pour suspect, parce que c'est le sentiment commun & general des Fideles, & que sa grace ne fait que suivre une autre grace bien prouvée & bien établie, qui est celle de l'Eglise. Au contraire l'Anabaptiste, qui croira sentir comme luy l'effet de la grace, ne pourra pas s'y confier de mesme: car sa grace pretenduë & non prouvée, s'oppose à la grace prouvée; & Dieu ne peut estre contraire à Dieu, ni la grace a la grace. Je reviens toûjours à mon systeme, non pas par amour propre, à moins que cet amour propre luy mesme ne me trompast beaucoup, mais parce que c'est de mon systeme, dont il s'agit, & de faire voir qu'il ne se dément pas. *

XIII. Je crains bien que Mr. de Leibniz n'ait pas assez employé toutes les belles & grandes lumieres de son esprit sur la distinction, dont il se flate, quand il nous parle d'estre baptizé *in voto*, & dans l'Eglise *in voto*, c'est à dire, recevoir l'effet du Baptesme, & l'effet de l'union avec l'Eglise par le desir qu'on en a; matiere qui nous meneroit bien loin, s'il faloit l'examiner à fond: mais voicy en tout cas à quoy

* Reflexions Tome. 3. seconde Partie, Sect. 4.

quoy cela ſe pourroit reduire. Eſtre baptizé *in voto*, ce n'eſt pas dire dans ſon cœur: „Dés „que ſeray perſuadé que le Bapteſme des Chré- „tiens eſt bon, & la Religion Chrétienne ve- „ritable, je me feray baptizer. C'eſt tout au „contraire dire en ſon cœur: Le Bapteſme „des Chreſtiens eſt bon, & la Religion Chreſti- „enne ſeule veritable, j'en ſuis convaincu; „je ne veux que finir ma campagne, ayant les „mains encore teintes de ſang, & aller rece- „voir ce Sacrement ſalutaire par les mains de „ſaint Ambroiſe, qui me donnera mieux qu' „aucun autre toutes les inſtructions, dont j'ay „encore beſoin. C'eſt peut-eſtre dire: J'ay „trop long-temps reſiſté au vray Dieu que „Clotilde adore, bien que j'en aye reçû par ſes „prieres des graces tres grandes. S'il me fait „encore celle de gagner cette battaille, je vais „ſoûmettre ma fierté naturelle à ſa Majeſté „divine aux pieds de ſaint Remy. C'eſt peut- „eſtre dire enfin par une conſcience allarmée „& errante, comme faiſoient quelques anci- „ens: Je differe mon Bapteſme, de peur que „retombant, non par deſſein, mais par foibleſ- „ſe dans les meſmes fautes, que le Bapteſme „aura effacées, elles ne puiſſent plus trouver „de pardon, ou ne l'obtiennent que par une „longue & affreuſe penitence. Voilà ce que c'eſt qu'eſtre baptizé *in voto*. A ce compte rentrer dans l'Egliſe *in voto*, ce ſeroit dire: Je

„ ſuis reſolu à quelque prix que ce ſoit de me
„ faire Catholique; mais j'aime mieux que ſe
„ ſoit à Paris qu'à Hambourg, & je ſouhaite
„ que ce ſoit entre les mains de Monſieur de
„ Meaux, & avec les ſecours de Monſieur Ni-
„ cole, puiſque les Ecrits de l'un & de l'autre
„ ont eſté les premiers, dont Dieu s'eſt ſervi
pour me toucher. Quelle joye ſi Monſieur de Leibniz eſtoit ainſi *in voto* dans l'Egliſe.

XIV. Voila, Madame, ce qui m'eſt principalement demeuré dans l'eſprit, aprés avoir relû deux fois avec attention ſon ſecond Memoire. Il y a quantité d'autres endroits ſur leſquels on pourroit s'arreſter, ſi l'on ne craignoit de faire un trop long Ecrit. Je luy ſçay le meilleur gré du monde de ne faire pas en ſon particulier un grand fondement ſur la controverſe de l'Antechriſt, cela eſt digne de ſon ſçavoir & de ſa bonne foy. J'ay eſté pris de cette chimere comme un autre, avant que j'euſſe etudié l'antiquité; mais *quel moyen de prendre le Pape pour l'Antechriſt*, quand on voit clair comme le jour, Madame, qu'il n'a pas plus de part que vous ni moy à toutes ces doctrines d'Antechriſt pretenduës, qui eſtoient dans l'Egliſe avant que le Pape fuſt Prince, & en des regions tres-eloignees, où l'on n'entendoit que rarement parler de luy. Ajoûtez-y, Madame, que les Auteurs Proteſtans eux-meſmes, ſans avoir trop bien penſé aux conſe-

quen-

quences, ont la simplicité d'un costé de faire naistre, croistre, & élever dans l'Orient ces abus imaginaires, avant que de les faire passer en Occident: & d'un autre costé de soûtenir que *le Pape* n'avoit rien à voir dans l'Eglise Orientale. Cela n'est pas vray au sens qu'ils l'entendent; car *il estoit regardé par tout comme le premier des Metropolitains en dignité, & qui avoit les plus grands Dioceses sous luy*; Comme le Chef, le President, & le Capitaine general dans l'Eglise assemblée, tel qu'Agamemnon entre les Rois au Siege de Troye, pour user de la noble & elegante comparaison, que le Cardinal du Perron a tirée d'Homere; Comme fondé enfin à recevoir au besoin les appellations de tous les autres Metropolitains: ce qui enferme la Jurisdiction universelle & la conduite generale de toute l'Eglise. Mais il est tres-vray que pour les Dioceses, qui dépendoient des autres Metropoles, on n'avoit recours au Siege de Rome, qu'en des occasions tout-à fait extraordinaires, dont l'histoire de plusieurs siecles ne fournit qu'un petit nombre d'exemples, & où il ne s'agissoit de rien moins que de ces points de doctrine, qu'on nous dispute aujourd'huy. Qu'a donc fait le Pape pour luy attribuer ces pretenduës corruptions de la doctrine & ce pretendu regne de l'Antechrist? Les souhaits d'un accomodement avec l'Eglise, & de quelque reforma-

 tion,

tion, ſont ordinaires à toutes les perſonnes d'un genie élevé, quand Dieu veut les convertir; mais il faut revenir à ce qui ſe peut pratiquer. La veritable Egliſe ne peut conſentir à aucune reformation de ſes dogmes dans la Foy, elle ne ſeroit plus veritable Egliſe, ſi cette reformation pouvoit avoir lieu. Quant à la *reformation des abus* dans la pratique, non pas generale, mais particuliere, l'Egliſe n'a jamais nié qu'elle n'en ait beſoin: & c'eſt pour cela meſme qu'elle s'eſt tres-ſouvent aſſemblée dans ſes Conciles generaux, & qu'elle a ordonné des Synodes & des Conciles particuliers, qui y travaillaſſent ſans ceſſe. Mais voulez-vous la reformer, tenez-vous y, ſi vous y eſtes, ou rentrez y ſi vous n'y eſtes pas. Ce n'eſt pas en ſe ſeparant, ou en demeurant ſeparé, qu'on en peut venir à bout, ſi ce n'eſt par accident, comme *Luther* nous a reformez en provoquant l'Egliſe à jalouſie ſelon le langage de l'Ecriture par une Egliſe, qui n'eſt pas Egliſe, auquel cas il eſt bon que ſcandale avienne; mais malheur à ceux par qui il ſera avenu. Le peuple fait un grand *abus des Images:* Montrez luy par voſtre exemple, quel eſt l'uſage legitime, qu'on en peut faire, ou par vos inſtructions ou par vos ordres, ſi Dieu vous a mis en autorité pour cela. Mais on a eu tort de défendre au peuple la *lecture des livres ſacrez:* Le Cardinal du Perron vous dira, que c'

eſt

est le pain, qu'on oste au malade, pour le luy rendre, quand sa fievre ardente & maligne sera passée. Donnez-vous un peu de patience, cette defense qui estoit de discipline, & non pas de doctrine, ne durera pas toûjours. Un tems viendra, & ce tems est déja venu, que les Livres sacrez seront entre les mains de tout le peuple. Mais il faudroit luy rendre l'ancienne liberté de *communier sous les deux especes*, au moins quatre au cinq fois l'année: car les Protestans pour la pluspart ne communient guere davantage: Et qui vous a dit que cela ne puisse estre accordé, quand il sera demandé avec la soûmission necessaire, ou plûtost qui peut douter que les Princes Protestans d'Allemagne ne l'obtinssent pour eux & pour leurs Etats en rentrant dans l'Eglise? Nous avons vû il n'y a pas dix ans, quand on n'employoit en France que la persuasion & les graces à ramener nos Freres, ce projet non seulement écouté à la Cour, & approuvé de plusieurs saints Prelats, mais en état d'estre reçû à Rome, si les differens sur la Regale & sur les Franchises ne fussent venus à la traverse. Voilà les reformations, si reformations y a, que les personnes puissantes ont droit d'attendre de leur intercession & de leurs offices. C'est à quoy il faudroit penser, non pas à demeurer dans cette funeste separation, parce qu'on y est; malheur qui ne sçauroit estre assez pleu-

pleuré de toutes nos larmes. Une bonne partie de l'*Allemagne* s'ennuye il y a long-tems d'estre appellée *Lutherienne* & *Protestante* plûtost que Catholique. On a honte en secret de s'estre separé pour des questions, qu'on a oubliées, & qui ne sont plus questions, aussitost qu'on n'est plus échauffé, & qu'on veut s'écouter & s'entendre: disputes qui firent un si grand bruit au commencement du schisme, & dont personne ne parle aujourd'huy, sur la justification par la Foy, ou par le merite des œuvres, sur l'efficace des Sacremens, *par l'œuvre œuvrée*, ou par *l'œuvre de l'œuvrant*, & autres choses semblables. Les Princes qui avoient crû trouver dans ces divisions je ne sçay quel *agrandissement temporel* pour leurs Maisons, ont reconnu par une longue experience, que rien n'estoit plus contraire à leur veritable grandeur. On ne sçait presque plus à quoy il tient que nous ne soyons un. L'œuvre de Dieu semble toute preste dans une Nation genereuse, franche & sincere. Quand il plaira à ce Maistre des cœurs, de toucher celuy d'une grande & incomparable Princesse, en qui il a déja mis toutes les lumieres de l'esprit, & qu'il a peut-estre laissée exprés jusqu'icy à la reste du parti, elle rentrera en triomphe dans l'Eglise de ses Peres, avec une suite de Peuples & de Nations, & pourra hardiment se promettre une couronne de gloire, non seu-

ſeulement dans le ciel, mais auſſi ſur la terre.

VI. *Extrait d'une Lettre de Mr. de Leibniz. Il parle d'un achemi-nement à la réünion des Pro-teſtants.*

LEs malheurs du tems s'y oppoſent, je l'a-voué, mais peut-eſtre reverrons-nous encore la ſerenité & le calme. Je ne deſeſpe-re pas entierement du ſoulagement des maux de l'Europe, quand je conſidere que Dieu peut nous le donner, en tournant comme il faut pour cela le cœur d'une ſeule perſonne, qui ſemble avoir le bonheur & le malheur des hommes entre ſes mains. On peut dire, que ce Monarque (car il eſt aiſe de juger de qui je parle,) fait luy ſeul le deſtin de ſon ſiecle, & que la felicité publique pourroit naiſtre de quelques heureux momens, quand il plaira à Dieu de luy donner une Reflexion convena-ble. Je croy que pour eſtre aſſez touché, il n' auroit beſoin que de connoiſtre ſa puiſſance: car il ne manquera jamais de vouloir le bien, qu'il jugera pouvoir faire. Que ſi cette pru-dence reſervée & ſcrupuleuſe, qu'il fait paro-iſtre au milieu des plus grands ſucces, dont un homme eſt capable, luy avoit permis de croi-re qu'il depend de luy ſeul de rendre le genre hu-

humain heureux, ſans que perſonne ſoit en état de l'empécher & de l'interrompre, je tiens qu'il n'auroit pas balancé un ſeul moment; & s'il conſideroit que c'eſt le comble de la grandeur humaine de pouvoir, comme luy, faire le bien general des hommes, il jugeroit bien auſſi que le ſuprême degré de felicité ſeroit de le faire en effet. Les éloges gaſtent les Princes foibles, mais ce grand Roy a beſoin de comprendre toute l'étenduë des ſiens pour connoiſtre ce qu'il peut, & pour le faire. Voilà un endroit où l'eloquence inimitable de * * * pourroit triompher, en perſuadant au Roy qu'il eſt plus grand qu'il ne penſe, & par conſequent qu'il eſt au deſſus de certaines craintes pour le bien de ſon Etat, qui le pourroient détourner des vûës plus grandes & plus heroïques, dont l'objet eſt le bien du monde. Quel panegyrique peut-on ſe figurer plus magnifique & plus glorieux, que celuy dont le ſuccés ſeroit ſuivi de la tranquilité de l'Europe, & meſme de la paix de l'Egliſe.

VII. *Lettre de Mr. Pelliſſon à Mr. de Leibniz. du 16. Juin 1691.*

J'Ay reçeu, Monſieur, la lettre, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par Mr. le Reſident d'Hanover. Je ne ſçaurois jamais vous

vous en rendre assez de graces tres-humbles, quand il n'y auroit que les seules marques de vostre bonté, dont elle est remplie. Que voulez-vous que je fasse lors que vous parlez encore au nom de vostre grande Princesse, comme si elle avoit daigné prendre quelque part à ce qu'on vous écrivoit de ma santé. En voilà, Monsieur, mille & mille fois plus qu'il n'en faut, je ne dis pas pour payer, mais pour recompenser avec une magnificence royale les souhaits, que j'ay faits, & que je ne cesseray jamais de faire pour sa gloire & pour son salut. Je ne vous dis rien davantage de son Altesse Electorale: quand on est deja prevenu comme je le suis de la plus haute veneration, que le rang & le merite puissent faire naistre dans les esprits, il est non-seulement fort aise, mais aussi fort agreable d'y ajoûter cette vive reconnoissance & ce zele ardent, dont je tascherois de luy donner des preuves s'il luy plaisoit quelque jour de m'honorer de ses commandemens. Mais la matiere est trop grande pour moy; Je reviens à ce qui vous regarde, Monsieur, je vous sçay le meilleur gré du monde d'avoir bien voulu me faire avec toute l'ouverture & toute la confiance d'une veritable amitié, *l'abregé de vostre vie, & un tableau racourci; mais tres-juste, de vos inclinations, de vos occupations, & de vos pensées.* Je ne trouve rien en tout cela qui ne redouble les senti-

mens

mens, que j'avois deja pour vous, & ne m'engage à vous les temoigner par toute sorte de devoirs & de tres-humbles services. Pardonnez-moy en premier lieu, Monsieur, si cette lettre un peu longue n'est pas *di proprio pugno:* mes mauvais yeux & mon mauvais caractere ont fait, que j'ai etabli avec tout le monde, sans exception, ma qualité *de Dictateur perpetuel;* c'est ainsi que j'ay revestu d'un nom honorable la necessité, où je suis de passer une partie de ma vie à dicter. On ne vous a point trompé en ce qu'on vous a dit de *l'histoire du Roy.* Mais il est vray qu'en cette sorte de travail je ne vais qu'autant qu'on me pousse, parce que j'en connois le peril & qu'on y marche toûjours

per ignes
Suppositos cineri doloso.

Cependant, comme l'histoire d'un Prince tel que le nostre doit estre selon moy, celle de toute l'Europe durant son siecle, & que mon ambition estoit de bastir de marbre, non pas de plastre ou de stuc; J'avoûë que j'ay employé, peut estre perdu, un tems infini à chercher, à tirer, & à tailler ce marbre, dont je puis dire que les meilleures carrieres m'ont esté ouvertes. Si cela vous estoit de quelque usage, Monsieur, vous en pourriez disposer, n'y ayant rien que je puisse refuser à un merite tel que le vostre

ſtre & à toutes les honneſtetez, dont vous m'avez prevenu. Si vous m'en voulez croire pourtant, Monſieur, que nos Annales ne nous faſſent point perdre de veûë les années eternelles * ni nos Cours, cette Cour ſuperieure, où eſt noſtre veritable patrie; je ne dis pas pour entrer dans ces diſputes qui n'ont point de fin, comme parle ſaint Paul **, mais pour nous avertir, nous aider & nous édifier l'un l'autre avec tous les mouvemens d'une charité vrayment chrétienne. J'en ſuis maintenant ſur la grande & importante matiere de *l'Eucharistie.* Vous me pardonnerez, à mon avis, la curioſité, que j'ay de ſçavoir dans quel parti vous eſtes parmi ceux qui ne ſont pas avec nous, & ſi j'oſois encore, ce que penſe là deſſus voſtre Heroïne, qui ſera celle de toute l'Europe chrétienne, quand il luy plaira d'exaucer nos voeux. Ne me défendez pas, Monſieur, de penſer en écrivant, je ne dis pas ſeulement à vous, mais à elle: un objet de cette élevation & de cet éclat ne pourra que m'élever l'eſprit, & me donner un nouveau courage & de nouvelles forces, dont je vous avoûë que j'ay grand beſoin. Pour vous témoigner en attendant, Monſieur, quelle opinion j'ay de voſtre ſincerité; de quelque parti que vous

X ſoyez,

* Annos æternos in mente habui.

** ἀπεράντοις, interminatis, ad Timoth. I. 4.

ſoyez, je vous demande voſtre avis ſur une de mes conjectures, dont je ne ferois pas grand état ſi j'en trouvois une moins mauvaiſe. Il s'agit d'un *paſſage de ſaint Auguſtin*, peu important à mon avis, mais que chacun veut mettre de ſon coſté, & qui ſelon moi n'a aucun ſens raiſonnable, ſi on n'y change quelque choſe. J'ay retrouvé cette obſervation ces jours paſſez dans une groſſe maſſe d'écrits ou extraits, que je fis ſur cette controverſe *durant les quatre années de ma Baſtille*. Je n'ay encore conſulté que vous là-deſſus, & Mr. Abbé Pirot depuis trois jours avec nos Peres de l'Abbaye ſaint Germain, qui ont fait l'édition de ſaint Auguſtin. J'attends leur ſentiment, vous m' obligerez de me dire le voſtre avec une entiere liberté, & beaucoup plus encore de m' apprendre quelque choſe de meilleur pour débroüiller ce paſſage. Je ſuis, Monſieur, autant que perſonne du monde, Voſtre, &c.

VIII. *Lettre de Mr. de Leïbniz à Mr. Pelliſſon, ſans datte.*

MONSIEUR,

Je ne ſçaurois exprimer aſſez combien je me trouve redevable à cette bonté genereuſe, qui paroiſt à mon egard dans toute voſtre lettre.

J'ay

J'ay aussi fait part à Madame la Duchesse, de ce qui la touche: elle se sent fort obligée à vos sentimens favorables, & je puis dire qu' elle prend grand plaisir à tout ce qui vient de vostre part où elle trouve un caractere particulier de force & de lumiere. Comme elle est à present aux Eaux, où nostre Cour se trouve à quelques lieuës d'icy, elle m'a fait la grace d'écrire que l'exercice qu'on y fait, n'est pas propre aux meditations sur des matieres éloignées des sens telle qu'on fait *l'Eucharistie*, que cependant elle a toûjours crû, qu'on pouvoit sauver les paroles de la sainte Ecriture sans avoir recours à un mystere, qui semble choquer les principes de la raison. *Quant à moi*, (puis que vous en demandez mon sentiment, Monsieur) *je me tiens à la confession d' Ausbourg*, qui met une presence réelle du Corps de Jesus Christ, & reconnoist quelque chose de mysterieux dans ce Sacrement. Cela paroist plus conforme au texte & aux sentimens de l'antiquité, & on doit sauver le sens naturel des paroles, s'il est possible. J'avoûë cependant, que si je tenois avec quelques-uns, que „l'essence de la matiere consiste dans l'étenduë, je serois obligé de recourir à la figure, „car les essences sont immuables; & d'attribuër aux choses ce qui répugne à leur essence, c'est une contradiction. Or c'est le principe des principes, (comme vous avez bien

remarqué, Monſieur, au commencement de voſtre ſeconde Section) qu'une veritable contradiction ne doit pas eſtre admiſe. Il eſt vray que ſans avoir aucun égard à la Theologie, j'ay toûjours jugé par des raiſons naturelles, que l'eſſence du corps conſiſte dans quelque autre choſe que l'etenduë. Mais comme je vois que cela importe encore beaucoup pour ſoûtenir ce que je tiens veritable en matiere de foy, j'ay eſté d'autant plus porté depuis long-tems à méditer là deſſus. Dernierement un habile homme qui avoit apris, que je n'eſtois pas en cecy du ſentiment des *Carteſiens*, deſira d'en ſçavoir les raiſons. Mais comme il auroit fallu un grand diſcours plein de meditations abſtraites pour expliquer tout ce que j'en penſe, j'ay choiſi de *mes raiſonnemens* celuy qui eſt plus familier & plus conforme à l'imagination, tiré *de la nature du mouvement* & *de la rencontre des corps*. Peut eſtre qu'il ſera maintenant dans voſtre *Journal des Sçavans*; car une perſonne de mes amis l'a porté pour cet effet à Mr. le Preſident Couſin, qui avoit dit de l'y vouloir mettre. Il eſt vray que je m'y ſuis borné à un certain point, qui n'eſt pas le plus important de tous ſur cette matiere du mouvement, afin d'éviter une longue diſcuſſion, & je me ſuis contenté de la negative pour exclurre l'hypotheſe de l'étenduë ſans expliquer aſſez ce qu'il faut ſubſtituër. Je remar-

marque que dans la nature des corps, outre la grandeur & le changement de la grandeur & de la ſituation, c'eſt-à-dire, outre les notions de la pure Geometrie, il faut mettre une notion ſuperieure, qui eſt celle de la force, par laquelle les corps peuvent agir & réſiſter. La notion de la force eſt auſſi claire que celle de l'action & de la paſſion, car c'eſt ce dont l'action s'enſuit lors que rien ne l'empeche; l'effort, *conatus:* & au lieu que le mouvement eſt une choſe ſucceſſive, laquelle par conſequent n'exiſte jamais, non plus que le tems, parce que toutes ſes parties n'exiſtent jamais enſemble: au lieu de cela, dis-je, la force ou l'effort, exiſte tout entier à chaque moment, & doit eſtre quelque choſe de veritable & de réel. Et comme la nature a plûtoſt égard au veritable, qu'à ce qui n'exiſte entierement que dans noſtre eſprit, il s'eſt trouvé (ſuivant ce que j'ay démontré) que c'eſt auſſi la meſme quantité de la force, & non pas la meſme quantité du mouvement, (comme Deſcartes avoit crû) qui ſe conſerve dans la nature. Et c'eſt de ce ſeul principe que je tire tout ce que l'experience a enſeigné ſur le mouvement, & ſur le choc des corps contre les regles de *Deſcartes*, & que j'établis une nouvelle ſcience, que j'appelle *La Dynamique*, dont j'ay projetté des Elemens. Cela me donne encore moyen d'expliquer les Anciens, & de réduire leurs penſées, (qu'on

a crû obſcures & inexplicables) à des notions claires & diſtinctes. Et peut-eſtre que cette fameuſe *ἐντελέχεια ἡ πρώτη* & cette nature, qu'on appelle *Principium motus & quietis*, n'eſt que ce que je viens de dire. Je ne me ſuis pas encore expliqué aſſez à fonds ſur cette matiere, & la petite *conteſtation*, que j'ai eûë *avec le R. P. Malebranche* dans les Nouvelles de la Republique des lettres, n'a eſté que ſur quelque choſe de particulier, qui dependoit pourtant de ces principes. Si Dieu me donne la ſanté & le loiſir, j'eſpere de donner un jour quelque ſatisfaction au public ſur une matiere ſi importante, qui a cela de curieux, que les penſées abſtraites ſe verifient merveilleuſement bien par les experiences, & qu'il y a là un beau mélange de Metaphyſique, de Geometrie & de Phyſique, outre le grand uſage qui en réſulte, pour ſoûtenir la poſſibilité du myſtere. Car les perſonnes, à qui une fauſſe Philoſophie fait croire que ce qu'on leur propoſe eſt impoſſible, ne ſe ſçauroient rendre aux textes ou autoritez, ſans eſtre deſabuſez ſur cette prétenduë impoſſibilité ; autrement ils ſe croiront toûjours en droit de chercher des *explications figurées*. Cependant la voye des autoritez ne laiſſe pas d'eſtre tres-bonne & tres neceſſaire. Je vous remercie fort, Monſieur, de ce que vous m'avez communiqué ſur un paſſage de ſaint Auguſtin. Je ſuis tres-content

de

de voſtre reſtitution, & j'en parle plus amplement dans le billet cyjoint. La bonté que vous avez de m'offrir des lumieres ſur l'hiſtoire du tems eſt grande, & j'en connois le prix. Peut-eſtre que j'auray un jour le bonheur d'en profiter. Au reſte, Monſieur, je ferois ſcrupule de vous détourner de vos occupations importantes, ſi je profitois ſeul de vos lumieres, mais encore, hors de noſtre Cour, Monſeigneur le Duc *Antoine Ulric* & Madame *La Ducheſſe de Zel*, (qui ont tous deux des ſentimens tres-équitables) ont eſté ravis de voir ce que j'avois reçeû de voſtre part. Monſeigneur le Duc Antoine Ulric eſt Prince regent à Volfenbuttel avec ſon frere aiſné Monſeigneur le Duc Rudolphe Auguſte; & comme l'aiſné n'a point de masles, & que ſa fille à épouſé le fils du cadet, il a trouvé bon d'aſſocier ſon frere à la regence. Monſeigneur le Duc Antoine Ulric & Madame la Ducheſſe de Zel eſtant icy l'hyver paſſé pour conſoler Madame la Ducheſſe de la perte d'un fils (qui luy a eſté tres-ſenſible, à cauſe du merite de ce Prince) voſtre dernier écrit eſtoit venu bien à propos, dautant qu'on jugea qu'eſtant écrit d'une maniere propre à s'emparer de l'eſprit, il ſervoit doublement; tant en chaſſant des penſées faſcheuſes, qu'en donnant des belles & importantes. Je ſuis avec ardeur, Monſieur, Voſtre, &c.

IX. *Conjecture de Mr. Pellisson sur un Passage de saint Augustin, (Edition de la Congregation de S. Maur, page 1375. Ser. 354. c'estoit le 53.* de Verbis Domini *dans les anciennes editions.) envoyée à Mr. de Leibniz.*

* Pene qvidem Sacramentum omnes corpus ejus dicunt, qvia omnes in pascuis ejus simul pascunt: sed venturus est, qvi dividat, &c.

*Nota.** Fossatensis vetus Codex, *Sacramentum qvidem pene omnes gentes dicunt corpus ejus.* Sic etiam Floriacensis, omisso tantum vocabulo *gentes.* Ceteri fere MSS. ab editis nil differunt nisi transpositione particulæ, hoc modo; *pene Sacramentum qvidem omnes, &c.*

IL paroist par la lecture du passage entier qui est fort brouïllé, qu'il y doit avoir quelque chose de corrompu au texte.

Les pretendus Reformez s'en servent pour mon-

montrer, que l'Euchariſtie n'eſt le corps du Seigneur que de nom ſeulement, mais la ſuite du diſcours & les paroles, qui viennent immediatement aprés le mot *dicunt*, n'ont aucun rapport à ce ſens-la.

Monſieur de la Milletiere, & autres, parmi les Catholiques, ont tenté des reſtitutions du texte, ſans beaucoup de ſuccés.

Je croirois qu'on en pourroit faire une autre, ſur laquelle je demande avis, & qui me ſembleroit plus heureuſe, au moins qui ſe rapporte beaucoup mieux à la ſuite du diſcours. Mais il faut le reprendre de plus haut.

Quicunque in corpore ejus eſſe voluerit, non miretur, quia odit eum mundus. Corporis autem ejus ſacramentum multi accipiunt, ſed non omnes, qui accipiunt ſacramentum; habituri ſunt apud eum etiam locum promiſſum membris ſuis. Pene qvidem Sacramentum omnes corpus ejus dicunt, *quia omnes in paſcuis ejus ſimul paſcunt, ſed venturus eſt, qui dividat & alios ponat ad dextram, alios ad ſiniſtram, &c.*

Ma reſtitution pretenduë eſt celle-cy, *Penes quidem ſacramentum omnes corpus ejus dicuntur.*

La corruption eſtoit aiſée de *pene* pour *penes* omettant une *s*. Et quant à *dicuntur* au lieu de *dicunt*, rien n'eſt plus facile; car la pluſpart des impreſſions anciennes meſme mettent *dicunt3* avec une maniere d'abreviation aprés

le *t*, pour dire *ur*; laquelle abreviation s'obmet tres-facilement.

Cette reſtitution ſuppoſée, le ſens ſembleroit bien net, & bien juſte pour la ſuite du diſcours.

Ceux qui ont étudié ſaint Auguſtin, ſur les paſſages qui regardent l'Euchariſtie, ſçavent bien que par tout il conſidere dans le ſaint Sacrement le corps veritable de Noſtre Seigneur & ſon corps myſtique, qui eſt l'Egliſe, parce que ſon corps veritable, uni à nos corps, fait de nous tous en quelque ſorte un ſeul corps qui eſt celuy qu'on nomme myſtique; & c'eſt une des clefs pour toutes les difficultez tres-conſiderables qu'on forme ſur ces paſſages. Le Cardinal du Perron a traité amplement la matiere, en ſon livre des lieux de ſaint Auguſtin.

Il parle icy dans ce meſme eſprit, *Penes quidem Sacramentum omnes corpus ejus dicuntur.*

Quant au Sacrament tous ceux qui y participent (bons ou mauvais) ſont appellez le corps du Seigneur.

Et la raiſon, qu'il en rend, eſt, *quia omnes in paſcuis ejus ſimul paſcunt*, *ou paſcuntur*, par la meſme obmiſſion de l'abreviation *t3*; parce que tous paiſſent en meſme lieu, mangent le meſme corps qui s'unit à nous & nous fait tous un ſeul corps.

Mais il ne s'enſuit pas que tous ceux qui reçoivent le Sacrement, dit-il, doivent avoir le

lieu

lieu promis aux membres de ſon corps: *venturus eſt, qui dividat, &c.* Les uns avec ce corps auront receu leur ſalut, les autres leur condamnation & leur jugement, comme parle l'Apoſtre.

Je me confirmerois fort en cette penſée, ſi je trouvois dans ſaint Auguſtin quelques exemples de cette expreſſion *penes Sacramentum*, c'eſt ce qu'il faut chercher. Je croy en avoir vû dans Tertullien, qui eſtoit Afriquain.

X. *Reponſe de Monſieur de Leibniz.*

APrés avoir conſideré attentivement le texte de ſaint Auguſtin dans le 53. Sermon *de verbis Domini*, je ſuis entierement ſatisfait de la correction de Mr. Pelliſſon, que je tiens fort juſte & fort heureuſe. Car ce Pere apres avoir dit, que parmi ceux qui reçoivent le Sacrement du corps de Jeſus Chriſt, il y en a qui n'auront pas le lieu & le droit des veritables membres, il ajoûte; que *quant au Sacrement, il eſt bien vray qu'ils ſont tous* (enſemble) *le corps de Jeſus Chriſt*, eſtant tous repus des paſturages (du corps) de ce divin Paſteur; mais qu'on ſera un jour la ſeparation des bons & des mauvais (des membres vifs & des membres pourris.) *Penes quidem ſacramentum* (id eſt *ſecundum ſacramentum*) omnes corpus ejus di-

[illegible] *quas omnes in pascuis ejus simul pascunt;* [illegible] *est quo* [illegible] *& illos ponat ad de-* [illegible] *ad fenestram;* car la leçon reçuë, [illegible] *omnes corpus ejus di-* [illegible] de sens raisonnable.

[illegible] au commencement un scrupule, c'est que la proposition *penes*, d'ordinaire ne gouverne que l'accusatif d'une personne, & non pas celuy d'une chose; & on dit *culpam, laudem, virtutem, arbitrium, penes aliquem esse : fides sit penes autorem.* Ainsi, *penes aliquem esse*, semble vouloir dire, estre dans le pouvoir, en droit, ou appartenance de quelqu'un, comme quelque chose qui luy est acquise & domestique: d'ou viennent peut-estre aussi, *penitus & penates*; car dans tous ces mots la premiere syllabe est breve. Et bien qu'Horace dise:

Si volet usus,
Quem penes arbitrium est, & vis & norma loquendi,

cela n'est pas contraire à la regle, car c'est une prosopopée, où il fait de l'usage, une personne. Neanmoins j'ay trouvé qu'il y a quelques exemples contraires, où *penes* est attribué non-seulement aux personnes, mais encore aux choses; tout comme, *juxta, secundum, apud*. L'auteur de la Rhetorique *ad Herennium* (qui est ancien, bien qu'il soit incomparablement inferieur a Ciceron) dit dans son quatrieme

trieme livre : *ita petulans es atqve acer, ut ne ad solarium idoneus, ut mibi videtur, sed penes scenam, & in ejusmodi locis exercitatus sis.* Il est vray que cecy n'est pas du bel usage, & l'auteur y dit exprés avoir voulu apporter un exemple d'un genre de parler bas & conforme à la façon de parler du petit peuple. Mais il est constant aussi que saint Augustin, (qui écrivoit assez bien, quand il vouloit,) s'abaissoit luy mesme dans ses Sermons, & s'accommodoit un peu au goust & à la portée de ces auditeurs Africains, dont le latin estoit sant doute bien dechû ; de sorte, qu'il ne me reste plus aucune difficulté sur cette restitution du texte.

XI. *Lettre de Mr. Pellisson à Mr. de Leibniz. A Paris ce 23. Octobre 1691.*

JE ne croy pas, Monsieur, vous devoir demander pardon si je répons un peu tard à la derniere lettre, que vous m'avez fait l'honneur d'ecrire. Je l'ay fait par discretion, pour ne vous pas engager à un commerce trop frequent. Cette lettre dont je vous parle se trouve sans datte, mais je vous la designeray mieux en vous disant que c'est celle où vous avez eû la bonté de me mander de quel sentiment vous estiez sur l'Eucharistie, & de quel sentiment estoit vostre grande Princesse. Mon

Mon inclination, ſi je ne l'euſſe retenuë, m'euſt porté à vous en rendre graces tres-humbles dés le lendemain. Je crus que je devois differer juſqu'à ce que je puſſe vous rendre compte du petit imprimé, où j'ay l'honneur d'eſtre avec vous, & que *Madame de Maubuſſon* doit vous avoir envoyé ces jours paſſez. Je commenceray par-là, Monſieur: ne ſoyez point en peine de ſuccés, car pour ce qui regarde le langage, où vous ſemblez vous defier de vous-meſme, nos meilleurs Ecrivains ſont étonnez de vous voir écrire ſi françois, & pour tout le reſte, hors le fonds de la doctrine, dont nous ſommes bien faſchez de n'eſtre pas d'accord avec vous, vous aurez vû comment en parle Mr. Pirot dans l'approbation, qu'il a bien voulu me donner. Mais j'ay crû vous devoir faire copier ce qu'il m'en ecrivit il y a deux mois,, pour moy-meſme plûtoſt que pour le public, où vous trouverez des louanges encore plus grandes & moins ſuſpectes. J'ajoûte pour finir, que ſi dans cet ouvrage nous né faiſons autre bien ni vous ni moy, Monſieur, au moins aurons nous donné un bon exemple, en faiſant voir qu'on peut n'eſtre pas de meſme avis ſur la Religion, & s'éclaircir les uns avec les autres ſans rompre les nœuds ſacrez de la charité & de l'honneſteté chrétienne.

Je paſſe, Monſieur, à ce que vous me faites l'hon-

l'honneur de m'écrire touchant l'Euchariſtie. *O factum bene*, que vous ſoyez de la confeſſion d'Ausbourg! Je ne compte preſque pour rien la difference entre vous & nous, ſur tout, puis que *Luther* meſme vous permet de croire comme nous. Auſſi je ne m'arreſte point du tout à le combattre dans ce que j'ay entrepris d'écrire ſur cette matiere. Je vous diray ſeulement, Monſieur, ce que je diſois au ſçavant *Mr. Obrecht* de Strasbourg, quand le Roy y fut pour la premiere fois, quelques années avant que cét excellent homme ſe fuſt converti, & nous euſt découvert l'étude, qu'il faiſoit en ſecret ſur la Religion. Je vous le diray donc comme à luy, Monſieur, je ſuis étonné qu'au tems où nous ſommes, la premiere chaleur des diſputes eſtant paſſée, on puiſſe eſtre auſſi éclairé que vous l'eſtes, & auſſi inſtruit de l' antiquité Eccleſiaſtique, & demeurer Lutherien. Car, à dire la verité, ce que vous nous reprochez dans tous nos autres differends, ne ſont qu'exagerations violentes, ou mauvaiſes explications du dogme Catholique, qui bien entendu n'a rien que de bon & de conforme à la pratique de tous les ſiecles. C'eſt autre choſe quand il faut ceſſer d'eſtre Calviniſte, & commencer par croire un tres-grand miracle, de tous les jours, qu'on n'avoit point crû, qu'on avoit meſme eſté exhorté depuis le berceau, à ne jamais croire. Voilà un terrible abiſme à combler

explique plus nettement qu'aucune autre cette merveille; & c'est pour cela qu'il s'en faut servir: car ne s'agissant, en cette partie de la dispute, que de possibilité, ou d'impossibilité, on seroit ridicule de traiter d'impossibile ce qui s'accorderoit avec les principes d'un Philosophie commune & reçûë par toute la terre, quand mesme elle ne seroit pas la plus veritable.

Mais, Monsieur, je vais trop loin avec vous, par l'envie que j'aurois de vous decouvrir tout mon cœur dans une seule lettre. Il faut cependant vous dire encore, que ma vie ayant esté toûjours fort occupée, hors quatre ans & quatre mois de Bastille, & de loisir forcé, j'ay donné peu de tems aux sciences purement speculatives. Je les regardois comme la premiere de nos curiositez, & les sciences, qu'on nomme *practiques*, comme la premiere de nos affaires. D'ailleurs, je n'ay jamais pu me tirer de l'esprit que tout le sçavoir des Physiciens est purement historique; c'est-à-dire, qu'ils sçavent ce que chacun à crû & par quelles raisons il l'a crû, mais non pas ce qu'il faut croire. Or si quelque chose est capable de relascher l'attention, & l'application en des matieres difficiles, c'est de s'imaginer qu'aprés beaucoup de travail, on attrapera tout au plus la vray semblance & non pas la verité. Adjoûtez-y, sans que pour tout cela, comme doit Aristote en quelque endroit, l'homme en devienne ni meilleur ni plus mauvais. Je ne le dis pas non plus

plus que luy, pour mépriser ces beaux & riches talens en ceux qui les ont, mais pour m'excuser, si connoissant ma foiblesse, je n'ay pas eû le courage d'y aspirer. J'ay esté elevé dans *la Philosophie Aristote* avec une grande veneration pour luy; mais cette veneration s'est bien augmentée, quand m'estant remis au Grec, dans ces années de solitude, je l'ay lû en luy-mesme, où je l'ay trouvé d'une elegance infinie & sans comparaison plus clair que tous ses commentateurs. Je ne connois point de genie plus etendu ni plus elevé que le sien. J'admire aussi celuy *de Descartes:* nos plus grands Geometres, les Fermats & les Robervals, mes maistres & mes amis, le tenoient pour l'un des premiers Geometres du monde. Ses pensées en Metaphysique sont sublimes, & s'accordent dignement aux plus hautes veritez de la Religion chretienne. *Sa methode* si bien écrite, dont j'ay esté amoureux en mon enfance, me semble encore aujourd'huy un chef-d'œuvre de jugement & de bon sens. Où trouveroit on plus d'esprit & plus d'invention, qu'en tout ce qu'il a imaginé sur ce beau, mais difficile probleme du monde, que Dieu a exposé à nos yeux & abandonné à nos disputes? J'adjoûte aux loûanges de ce grand Philosophe, comme j'ay fait ailleurs, qu'en vray honneste homme, tel qu'il l'estoit en effet, il nous a donné tout son systeme pour possible

ſeulement,& non pas pour neceſſaire, comme le veulent ſes plus paſſionnez ſectateurs. Mais il s'en faut beaucoup que je n'aille auſſi loin qu'eux & plus loin que luy. Au contraire, ſoit que je ne l'aye pas aſſez étudié ou autrement, j'avoûë, tout incapable que je me tiens de rien decider, qu'il y a quelques-unes de ces nouvelles penſées, pour leſquelles je me ſens une extréme repugnance, ſoit aveugle, ſoit bien fondée. Entre celles là eſt cette meſme & egale quantité de mouvement, dont vous parlez, qui ne s'accorde, ce me ſemble, en façon du monde à nos idées naturelles; au lieu que la meſme quantité de force ou de vertu, ou de puiſſance, que vous voulez mettre en la place, ſe perſuade preſque d'elle-meſme, & s'établit dans l'eſprit, ſans qu'on luy demande pourquoy. Noſtre imagination eſt accoûtumée à concevoir l'eſtre, dans les choſes meſme les plus inſenſibles, avec je ne ſçay quoy qui le ſoutient, qui le defend, & qui luy donne une puiſſante inclination à s'étendre; comme on voit clairement qu'une goute d'eau, ſi elle pouvoit, inonderoit toute la terre, & que la moindre étincelle de feu, ſi elle ne trouvoit point d'obſtacle, embraſeroit tout l'Univers. Ainſi, Monſieur, je ne puis que loüër voſtre penſée. Ce pourroit bien eſtre auſſi, commes vous le dites, la fameuſe ἐντελέχεια d'Ariſtote, mais je ne me ſouviens pas bien, s'il l'applique à autre

tre chose qu'aux corps organiques capables d'avoir la vie, & n'attendant plus que ce je ne sçay quoy, qui est tout ensemble leur derniere perfection & leur premier estre actuel ou leur premier acte. Je me persuade au contraire, que vostre force ou vertu s'étend à tous les corps generalement; de sorte que, si je vous entends bien, Monsieur, lors qu'une grosse pierre, nous paroist sans force, sans action, & comme toute morte sur le globe terrestre, qui est plus fort qu'elle, il ne faut pas croire que ce soit faute de bonne volonté. Car si vous l'elevez en l'air, & qu'incontinent aprés vous luy rendiez sa liberté naturelle, le feu luy-mesme n'auroit pas plus d'action, plus de force, & plus de vigueur, qu'elle en aura: la foudre ne briseroit pas avec plus de violence qu'elle le fera, les porcelaines, le verre, & tous les autres corps fragiles, qui s'opposeront à son passage.

Mais j'en parle comme un aveugle des couleurs, n'y ayant jamais fait de reflexion que dans la lecture de vostre lettre, & quelque tems auparavant dans la lecture du Journal des Sçavans, où je fus fort aise de vous trouver, & que nos gens fussent un peu instruits de vostre merite. Quoy qu'il en soit, Monsieur, ni l'une ni l'autre de ces lectures ne font que me faire souhaiter davantage *vostre Traité de la Dunamique, ou Dynamique,* & je vous exhorte

horte de tout mon cœur à n'en point abandonner le dessein, la matiere estant tres-belle, tres-nouvelle & tres-curieuse, capable de vous acquerir bien de l'honneur, & mesme de rendre un bon service tant à la Philosophie qu'à la Religion, suivant que vous le prenez.

J'ay encore, Monsieur, non obstant la longueur de cette lettre, à vous rendre mille & mille graces tres-humbles de vostre avis sur le *passage de saint Augustin*. Je compte vostre suffrage pour beaucoup en faveur de ma conjecture; & l'exemple, que vous me fournissez tiré de la Rhetorique *ad Herennium*, est une autorité considerable. Vous avez persuadé Mr. l'Abbé Pirot là-dessus, comme vous le verrez par sa lettre, & Monsieur de Meaux m'a écrit aussi qu'il entroit dans vostre sentiment.

Mais que vous dire enfin, Monsieur, sur les bons offices, que vous me rendez de tous costez. Personne n'ignore le grand merite de Madame la Duchesse de Zell, ni du Prince Antoine Ulric: c'est un honneur & un avantage au-dessus de moy que d'en estre connu: mais c'est à vous à voir, Monsieur, si vous ne leur avez point donné une trop bonne & trop favorable opinion de ces pauvres petits ouvrages. Vous les trouveriez, Monsieur, plus dignes, non pas de loüange mais d'excuse, si vous sçaviez quels bouts de tems j'y employe, & à combien d'autres choses je suis obligé de

me

me partager, qui ne me permettent pas d'eſtre mediocre en chacune. L'Euphrate luy-meſme s'il eſtoit diviſé en cent ruiſſeaux, comme on dit qu'il le fut autrefois, ſe laiſſeroit paſſer à pied ſec. Je ne laiſſeray pas de continuer, s'il plaiſt à Dieu, tant que je vivray, mes foibles efforts pour la Religion; afin que quand il plaira au maiſtre de m'appeller, il me trouve non-ſeulement éveillé, mais occupé à quelque choſe qui le regarde, & ne regarde que luy. Vous, Monſieur, à qui il a donné de plus grands talens, taſchez de luy en rendre compte, & ſoyez perſuadé, que perſonne ne vous fait plus de juſtice que moy, ni n'eſt davantage Voſtre, &c.

XII. *Extrait d'une Lettre de Mr. l'Abbé Pirot à Mr. Pelliſſon. Du 24. Aouſt 1691. dont il eſt parlé dans la Lettre précedente.*

MAis au lieu de m'en accuſer comme d'une faute telle qu'elle eſt, je m'en remercierois ſi je ſçavois qu'elle m'euſt attiré la communication de ce que vous me faites aujourd'huy l'honneur de m'envoyer. J'aime mieux preſumer de la bonté, que vous avez pour moy, & croire que quand vous n'auriez pas

eû occasion de me faire souvenir de mon devoir & d'exciter ma lenteur, vous auriez bien voulu me donner un des grands plaisirs, que j'aye eû il y a long-tems. De bonne foy, je suis charmé de nostre *Mr. de Leibniz*, je vis bien du brillant dans ses premieres notes, & il me parut ensuite bel esprit, esprit fort, & d'un raisonnement fin, profond, suivi, mais je ne le croyois pas si solide: la lettre, dont vous me faites l'honneur de m'envoyer copie & la critique de la restitution heureuse que vous avez imaginee du Sermon de saint Augustin, marquent un grand sens, une erudition exacte, & un goust exquis en toutes choses. J'ay esté ravi de voir tant de Religion dans des meditations de Physique; cela marque de bonnes intentions, des veuës pures, & un coeur droit. S'il m'est permis de dire mon sentiment de ses idées sur l'etenduë, elles me paroissent justes, & je suis tout de son avis; soit à prendre la nature dans son fonds, soit à y faire entrer nos mysteres, dont la foy doit nous guider pour y trouver la droite raison. Je crois que les choses sont ainsi, qu'il les conçoit, & je trouverois comme luy de l'impossibilite à concilier les principes de Mr. *Descartes* avec la presence reelle de Jesus Christ au saint Sacrement. Ce ne sera peut-estre pas là l'opinion de tout le monde, mais ç'auroit esté celle de saint Thomas, & c'est encore celle de l'école.

De-

Depuis peu le Roy a fait dire par Mr. l'Archevesque à trois Professeurs de Paris, qui paroissoient donner un peu dans le systeme de Descartes, de se conformer à la Philosophie d'Aristote, comme les censures de l'Université & les Arrests du Parlement les y obligeoient. J'aurois curiosité de voir ce qu'il a fait sur cette matiere. Mr. Cousin n'a pas encore, que je sçache, rien mis de cela dans le Journal François, & je n'ay pas vû ce que la Republique des lettres a marqué de sa contestation avec le P. Malebranche. Je souhaite passionnement, qu'il imprime bientost ce qu'il marque en projet: je voudrois voir le dechifrement de l'indechifrable ἐντελέχεια ἡ πρώτη de sa façon. Ses observations sur la correction de saint Augustin sont admirables; & à tout prendre, je le tiens un des hommes du monde les plus estimables & les plus aimables: je ne connois ni plus de merite ni plus d'honnesteté que ce qui m'en paroist dans ses ecrits. Vous avez donné lieu à tout cela: l'agreement qu'on trouve en ce que vous faites est si engageant qu'on ne s'en peut défendre; vos pensées sont si raisonnables, vos conjectures si bien fondées, qu'il faut entrer dans vostre sens & se rendre à vos lumieres. Vous pouvez presentement, quelque defiance que vostre modestie vous fasse avoir de vous-mesme, avancer seurement ce que vous avez remarqué

 du

du Sermon de ſaint Auguſtin. Ce que vous me fiſtes l'honneur de m'en dire d'abord me gagna, mais un ſuffrage auſſi foible n'eſt garend de rien; l'approbation de Mr. de Leibniz autoriſée comme il vous l'envoye, eſt au-„ deſſus de tout: il n'y auroit qu'à ſouhaiter „ qu'il fuſt d'entre-nous, *utinam ex noſtris eſſes*. „ Mais j'eſpere que cela ſera un jour. Je le regarde comme une de ces ouailles deſtinées à entrer dans la bergerie, quoy qu'elles n'y ſoient pas encore. Si ceux qui nous quittent n'eſtoient pas des noſtres, quoy qu'ils paruſſent entre nous, ceux qui n'en ſont pas, & qui en ſeront un jour, peuvent eſtre regardez comme en eſtant deja. Mais il n'y a que Dieu qui ſçache ce ſecret: comme il n'y a que luy qui touche les cœurs, il n'y a que luy qui les ſonde. Je le prieray qu'il agiſſe ſi puiſſamment ſur luy, qu'il le mette dans ſon Egliſe.

XIII. *Lettre de Mr. de Leibniz à Mr. Pelliſſon, A Hanover ce 19. Novembre 1691.*

MONSIEUR,

Quoy que je ne ſçache que trop, combien il eſt difficile qu'un Etranger ſe puiſſe explique comme il faut dans une langue qu'on a por-

portée à un auſſi haut point de perfection que la voſtre; je ne laiſſe pas de me repoſer ſur voſtre parole, parce que je ſçay que la bonte qu'on à en France pour les Etrangers & la protection, que vous avez donnée a mon écrit, le feront toûjours croire paſſable. C'eſt ſur ce fondement & ſur celuy de voſtre bonté déja reconnuë, que j'ay pris la liberté de vous écrire ſur les fautes d'impreſſion à corriger dans la ſeconde édition, que vous allez faire. J'ajoûte icy qu'il auroit eſté peut eſtre à ſouhaiter, qu'on y viſt encore certaines objections que j'avois faites par des lettres ſuivantes, qui n'ont pas eſté miſes au jour, ſans doute parce qu'elles contenoient quantité d'autres choſes hors du ſujet, quoy qu'il y en euſt qui paroiſſoient eſſentielles. Vous aviez dit, Monſieur, qu'on ne pouvoit tenir pour heretiques materiels, ou en apparence ſeulement, que ceux qui ignorent invinciblement la deciſion de l'Egliſe, & que l'autorité d'excommunier, que j'accordois à l'Egliſe, ſe reduiſoit à rien par la limitation de *clave non errante*, ce qui ſeroit dire, *vous jugerez bien quand vous jugerez bien.* A ces deux points j'avois repliqué pour ma juſtification & pour celle des Proteſtans, que ſuivant cette definition des heretiques veritables, on n'y ſçauroit comprendre les Proteſtans, qui ne croyent pas (aprés un éxamen convenable,) que les deciſions contraires à

leurs

leurs ſentimens ayent eſté faites par des Conciles Oecumeniques; que les ſuperieurs Eccleſiaſtiques ſont faillibles dans leur ſentences ou excommunications, mais que cela n'eſt pas contraire à l'infaillibilité de l'Egliſe, univerſelle à l'égard des dogmes; & que le pouvoir des ſuperieurs n'eſt point éludé par ma limitation, dont en effet perſonne ne ſçauroit diſconvenir. Car ils ont toûjours la preſomption pour eux, en ſorte qu'on eſt obligé d'obéïr en tout ce qui ne paroiſt pas contraire au commandement de Dieu, & c'eſt déja beaucoup ou plûtoſt c'eſt tout. Je ne dis pas cecy pour recommencer la diſpute, je n'ay garde; mais ſeulement pour vous laiſſer juger, Monſieur, ſi on en pourroit toucher quelque choſe dans la ſeconde édition, * afin qu'on ne laiſſe rien d'imparfait.

On prepare icy un Opera Italien; quand tout ſera preſt nous verrons icy les Cours de Zell & de Wolffenbuttel. Je ne doute point que Monſeigneur le Duc Antoine Ulric (car depuis qu'il eſt Regent, nous ne l'appellons plus Prince) auſſi bien que Madame la Ducheſſe de Zell, n'apprennent alors avec une ſatisfaction extraordinaire les expreſſions favorables, dont vous vous ſervez à leur égard.

Celles de Monſieur *l'Abbé Pirot* le ſont trop pour

* On a crû ſatisfaire à ce que Mr. de Leibniz deſiroit en publiant cette lettre.

pour moy ; mais c'eſt la bonté de vous autres Meſſieurs, d'eſtimer dans un Etranger ce qui ne paſſeroit que pour fort mediocre parmi vous. Aprés ce que vous me dites du merite extraordinaire de cét habile Docteur de Sorbonne, je tiens à bonheur d'en avoir acquis la connoiſſance. Il me ſemble que *Mr. Ludolphi*, un des plus ſçavans hommes que nous ayions en Allemagne, me l'a nommé autrefois aprés ſon retour de France, comme une perſonne qu'il eſtimoit beaucoup. Je ſuis bien-aiſe que vous ayez gouſté auſſi-bien que luy ce que j' avois dit de la matiere, de l'etenduë & de la force. J'ay eû là-deſſus un petit procés avec un ſçavant Carteſien, nommé Mr. l'*Abbé de Catelan* ; où le R. P. *Malebranche* eſtoit un peu meslé. Mais au bout du compte, il ſe trouva que Mr. l'Abbé n'avoit pas encore pris mon ſens, ou m'avoit donné le change pour ne pas repondre à ce qu'il y avoit d'eſſentiel. Je vous envoyeray la copie des pieces de ces procés qui eſt de conſequence. Car il s'enſuit que la meſme quantité de mouvement ne ſe conſerve pas, & qu'elle eſt differente de la quantité de la force, qui ſe doit conſerver. J'y avois meslé auſſi un petit échantillon, *comment la conſideration de la ſageſſe divine eſt utile pour des découvertes importantes, qu'on peut faire en Phyſique.* Et de plus, il s'enſuit qu'il y a dans les corps quelque autre choſe que l'etenduë, ou

que

que grandeur, figure & mouvement. C'eſt pourquoy je ſouhaiterois que ce procés fuſt examiné par quelques habiles Geometres; peut-eſtre l'entremiſe, de Mr. l'Abbé Pirot pourroit en donner l'occaſion. Il eſt ſeûr qu' *Ariſtote* eſtoit incomparablement plus habile que pluſieurs ne penſent. Je vois que beaucoup de jeunes gens courent aprés la matiere ſubtile, & le petits globes de *Deſcartes*, pour avoir de quoy parler & pour ſe donner le droit de mepriſer les anciens, & de negliger l'erudition, qu'il faudroit pourtant puiſer dans les ſources. Mr. l'*Eveſque d'Avranches* à dit agreablement de ces Meſſieurs *ignorantia inflat*. J'eſtime *Deſcartes* infiniment; il eſtoit tres-ſçavant, & avoit plus lû que ſes ſectateurs ne s'imaginent. On peut dire qu'il eſt un de ceux qui ont le plus ajoûté aux decouvertes de leurs predeceſſeurs. Mais ceux qui ſe contentent de luy ſe trompent fort. Cela eſt vray juſques dans la Geometrie meſme, où Mr. Deſcartes tout grand Geometre qu'il eſtoit, n'eſtoit pas allé ſi loin que pluſieurs ſe perſuadent: ſa Geometrie eſt bornée. J'ay donné quelques echantillons dans les *Acta eruditorum* de Leipſic, qui le font voir. Il a eû l'adreſſe de donner excluſion aux problemes & figures, qui ne peuvent point s'aſſujettir à ſon calcul: & cependant ce ſont ſouvent les plus importans & les plus utiles, & ſur tout

qui

qui ont le plus d'usage en Physique. Il faut une *nouvelle espece d'Analyse* pour cela dont j'ay donné des essais, qui ont esté applaudis en Angleterre & ailleurs. Un sçavant Professeur de Basle les ayant etudiez & compris, me pria de dire si je ne pourrois pas par cette voye resoudre un certain probleme proposé par Galilei, qui estoit demeuré sans solution. J'y reussis d'abord: & comme j'avois il y a cinq ou six mois quelque commerce de lettres avec Mr. de la Roque, fils d'un sçavant Ministre & tres-sçavant luy-mesme sur certains points d'histoire, je joignis cette solution à ma derniere, pour estre mise dans le Journal des Sçavans, si on le trouvoit à propos. Mais par un mal-entendu ma lettre avoit esté portée à un autre Mr. de la Roque. Je l'appris de Mr. de la Loubere, qui me l'a mandé dernierement. Mr. Thevenot l'a fait dire au veritable Mr. de la Roque, à ce que Mr. Brosseau me manda, mais comme l'autre est mort depuis, j'ay peur que la lettre avec ce qui estoit joint n'ait esté perduë. Mais pourquoy vous importuner de ces bagatelles? si ce n'est peut-estre pour dire que ce n'est pas legerement, ni sans quelque connoissance de cause, que je juge du Cartesianisme, comme je fais.

Jl y a quelques années que j'échangeay trois ou quatre *lettres* avec Mr. * * au sujet *de mes sentimens touchant la nature de la substance corporelle, differente de l'étenduë.* Ce fut par l'entre-

tremiſe de Mr. le Landgrave Erneſt, qui luy avoit communiqué quelque choſe de mes meditations. Elles luy avoient paru étranges d'abord; mais aprés avoir vû mes explications, il commença à en juger tout autrement. Je luy donnay des eclairciſſemens ſur quelques doutes. Il eſt vray qu'il ne voulut rien decider, ayant toûjours eſté pour Deſcartes depuis long-tems. Il ſemble que chez Ariſtote *l'Entelechie* en general eſt une realité poſitive, ou l'actualité oppoſée à la poſſibilité nuë ou à la capacité; c'eſt pourquoy il l'attribuë aux actions (comme ſont le mouvement & la contemplation) aux qualitez ou formes accidentelles (comme la ſcience, la vertu) aux formes des ſubſtances corporelles, & particulierement aux ames, qu'il conſidere comme les formes des ſubſtance vivantes. Mais il ne donne pas le moyen de rendre ces choſes aſſez intelligibles. Il l'avoûë luy-meſme, quand il parle de l'ame *un peu aprés ſa definition*, qu'il n'en donne qu'une deſcription legere, & qu'il y a des degrez dans les definitions; ce qu'il explique tres-bien par l'exemple du tetragoniſme d'un parellelogramme, qui pourra eſtre expliqué legerement, en diſant que ce n'eſt autre choſe que l'invention d'un quatre egal à un parellelogramme; mais il peut auſſi eſtre expliqué plus à fonds, en diſant que c'eſt l'invention d'une moyenne proportionnelle en-

tre

tre la base & la hauteur, qui est le costé de ce quarré. Or de toutes les notions differentes de l'étenduë & de ses modifications, je trouve celle *de la force*, la plus intelligible & la plus propre à expliquer la nature du corps. Il semble que la substance corporelle a deux forces, sçavoir la *force passive*, c'est-à-dire, la resistance à l'égard de sa matiere, qui est commune à tous (car l'impenetrabilité n'est autre chose que la resistance generale de la matiere) & puis *la force active* à l'egard de sa forme specifique, qui est variable selon les especes. Car il faut sçavoir que tout corps fait effort d'agir au dehors; & agiroit notablement, si les efforts contraires des ambians ne l'en empeschoient. C'est ce que nos Modernes n'ont pas assez conçu. Ils s'imaginent qu'un corps pourroit estre dans un parfait repos sans aucun effort, faute d'avoir entendu ce que c'est que la substance corporelle; car *à mon avis* (au moins naturellement) *la substance ne sçauroit estre sans action*, ce qui détruit encore l'inaction, que les *Sociniens* attribuënt aux ames separées. C'est par ce moyen qu'on connoist la distinction de la substance du corps d'avec son étenduë; & que rien n'empesche que la substance d'un mesme corps ne puisse estre appliquée à plusieurs lieux. Mais si la substance du corps n'estoit autre chose que l'étenduë avec ses modifications ou figures, il

sem-

ſemble qu'il y auroit autant de corps qu'il y a de lieux ou d'étenduës, qu'il occupe. Cependant, je n'ay garde d'accuſer Meſſieurs *les Carteſiens* d'eſtre contraires à ce qui eſt de foy, & je loûë les efforts, qu'ils font pour ſe ſauver de cette difficulté ; mais comme on y trouve beaucoup de peine, j'aime mieux me tenir à la voye la plus ſeure, d'autant que je la trouve la plus raiſonnable d'ailleurs. Je croy auſſi que pluſieurs habiles Modernes ont quitté les principes de leurs predeceſſeurs, parce que perſonne ne les a expliquez d'une maniere aſſez intelligible ſelon leur portée, & que ceux qui ont combattu pour la verité, ordinairement l'ont mal défenduë, en niant ce qu'ils ne devoient pas nier, ſçavoir que tout ſe fait mechaniquement, car par-là ils s'expoſent au mépris, comme s'ils vouloient rendre raiſon des particularitez de la nature par des notions generales & vagues, par des formes, qualitez, facultez, ſympathies, &c. Mais comme dans le corps humain la connoiſſance de l'ame ne nous diſpenſe pas d'entrer dans le détail des parties de noſtre corps propres à expliquer diſtinctement nos fonctions, il en eſt ainſi à proportion dans toute la nature ; & quoy que tout ſe faſſe mechaniquement, cela ne doit pas nous allarmer, parce que les principes meſmes de la *mechanique*, (c'eſt-à dire, les loix que la nature obſerve à l'egard du mouvement) ne

ſçau-

ſçauroient eſtre expliquées par les ſeuls principes de ſcience de l'etenduë (c'eſt à-dire, de la Geometrie,) & j'ay demontre, qu'il y faut recourir à une cauſe ſuperieure pour en rendre raiſon. Mais je m'enfonce trop icy dans des matieres, qui ne ſont pas du gouſt general, ni fort propres à des lettres. Cependant l'occaſion & le ſujet important que vous trait z, Monſieur, joint à la bonté que vous avez eû de donner voſtre approbation à ce que j'en avois écrit auparavant, m'y ont convié pour vous en donner une idée plus diſtincte auſſi bien qu'à Mr. l'Abbé Pirot. Auſſi m'arrive-t-il bien rarement de pouvoir me donner carriere ſur ces matieres. Les droits de la *Sereniſſime Maiſon de Bronſvic*, qui m'obligent à faire des recherches d'hiſtoire & à eplucher des vieux titres, eſtant une occupation, qui m'eſt ordinaire. Auſſi la Juriſprudence & l'hiſtoire m'ont occupé dès ma jeuneſſe, & *ce fut déja à l'âge de vingt-quatre ans, que je fus Aſſeſſeur ou Conſeiller d'une Cour Souveraine de Juſtice chez un Electeur Eccleſiaſtique*, car les Electeurs ont le privilege *de non appellando:* mais aprés la mort de ce Prince, la Cour ayant changé de face, je me mis à voyager, & le ſejour de France, qui fut de quelques années, me donna le loiſir d'approfondir davantage les matieres Mathematiques & Phyſiques. Et comme j' eûs le bonheur d'y rencontrer de nouvelles

ouvertures, cela m'invita d'y penser davantage, aussi-bien que les exhortations des amis curieux, car la societé Royale d'Angleterre me donna une place, & on m'en voulut donner dans vôtre Academie Royale des Sciences, si j'estois resté à Paris. Icy, si je pense à ces choses, c'est comme à la derobée. On n'en sçauroit quasi parler avec personne. Je ne sçay, Monsieur, si vous avez trouvé le livre *de Jure supprematus & legationis Principum Germaniæ*, dont je vous avois parlé. Il fut fait & imprimé en Hollande du tems des Traitez de Nîmegue, & reimprimé d'abord en Allemagne jusqu'à quatre fois: en tout cas, à la premiere occasion je vous en envoyeray un exemplaire. Je suis avec beaucoup de zele & de reconnoissance, Monsieur, Vostre, &c.

XIV. *Extrait d'une Lettre de Mr. Pellisson à Mr. Boisot, Abbé de St. Vincent de Besançon. Du 29 Décembre 1691.*

LE plus joly billet qu'on puisse écrire, Monsieur, je viens de le voir entre les mains d'une de nos Amies. Mais il est si flateur pour moy, qu'il en devient injurieux & presque satyrique. Si je voulois me venger je n'aurois qu'à le faire imprimer. On verroit bien que vous

vous ne devez rien envier a perſonne, & que c'eſt à nous bien plutoſt à quereller un Franc-Comtois, qui vient diſputer la politeſſe & la pureté à toute l'Academie Françoiſe.

Parlant plus ſerieuſement, Monſieur, je n'attendois pas de vous de nouvelles loûanges, mais des avis pour ma ſeconde edition, qui eſt commencée & avancée. N'oubliez pas au moins de fouiller dans voſtre treſor *de Granvelle* *, comme je vous en ay prié, pour mettre à part tout ce qui regardera la Religion prés ou loin, & dont vous croirez qu'on pourra faire quelque uſage.

Je doy vous remercier encore une fois de m'avoir fait penſer au *Bref de Pie IV*. Tout ce que je vous en ay mandé eſt veritable, c'eſt-à-dire qu'il en eſt parlé en pluſieurs hiſtoriens, & particulierement dans ** *Raynauld en ſa Continuation de Baronius*, *année 1564*. mais la teneur du Bref ne ſe trouve qu'en des livres, qu'on ne trouve preſque pas, comme en celuy de *Calixte Theologien Allemand*, qui eſt tres-rare, & que j'ay fait chercher inutilement tous ces jours paſſez. C'eſt pourquoy, Monſieur,

 ſi la

* Tous les papiers & memoires du Cardinal de Granvelle, qui ſont entre ſes mains, où il a y un grand nombre de pieces originales & curieuſes.

** Odoricus Raynaldus dernier volume poſthume imprimé à Rome 1677.

si la copie que vous m'offrez de ce Bref tirée des papiers du Cardinal de Granvelle arrive bien-tost, je pourray l'adjoûter à cette seconde edition; car c'est une preuve de ce que j'ay dit, *qu'il ne seroit pas difficile aux Princes Protestants d'Allemagne d'obtenir pour eux, & pour leurs Etats, la Communion sous les deux espéces, en la demandant avec les conditions necessaires.* Je pourray y adjouster un grand Extrait de ce mesme Raynauld, où il y a d'autres pieces originales sur cette matiere, encore que le Bref n'y soit pas: & par-là on pourra voir en un seul endroit toute l'histoire de cette permission. Il n'y manqueroit rien si vous pouviez trouver encore dans vos papiers les *deux Brefs de Pie V. & de Gregoire XIII. qui la revoquerent.* Le mesme Raynauld en parle, mais il ne les rapporte pas. J'attendray de vos nouvelles. Sur toutes choses aimez-moy toujours, Monsieur, comme si j'avois tout le merite, que vous voulez me donner, &c.

XV. *Extrait d'une Lettre de Mr. Boisot, Abbé de St. Vincent de Besançon, à Mr. Pellisson. Du 7. Janvier 1692.*

JE vous rends mille tres-humbles graces, Monsieur, de la lettre du Roy à Monsieur le

le Cardinal de Janson Forbin. Elle me fait tant d'honneur qu'il m'eſt preſque fâcheux de n'en avoir plus beſoin, mes Bulles ayant eſté à la fin accordées aux meſmes ſollicitations, où vous avez eü tant de part. Je n'oſe rien dire du Memoire, qui devoit accompagner la lettre du Roy, & qui a paſſé devant les yeux de Sa Majeſté: on n'y connoiſt que trop voſtre main également délicate & bienfaiſante. Je mérite auſſi peu les termes, où vous parlez de moy, qu'une querelle avec l'Academie Françoiſe, qui ſera ſans doute plus traitable que vous & ne vous en croira pas; mais je ſens juſqu'au fond du cœur toutes les obligations que je vous ay, & ne ſuis pas capable de les oublier de ma vie.

Je vous envoye la copie du *Bref du Pie IV. pour la communion ſous les deux eſpeces*. J'ay marqué le volume de mes Memoires, & la page d'où cette copie a eſté tirée. On ne ſçauroit apporter trop d'exactitude en matiere de faits. Je marqueray ſelon vos ordres, Monſieur, tout ce que je trouveray dans ces Memoires, qui aura quelque rapport à la Religion, de prés ou de loin, comme vous les dites. Il s'y trouvera peut-eſtre peu de choſe; mais je m'aſſure que ce qu'il y aura ſera rare & ſingulier. Je n'ay preſque fait juſqu'à preſent que ranger tant de lettres ſelon l'ordre des temps, & le travail n'a pas eſté moindre que

de débrouïlleur le chaos. Tout estoit en confusion. Les lettres, qui contenoient plusieurs feuïllets, pour ainsi dire démembrées, & les autres pesle mesle, il a falu les faire relier en ma presence pour les fixer une bonne fois. Je commence seulement à joüïr du fruit de mes peines, & je ne sçay encore qu'en gros, qu'il y a une *relation signée du voyage de Pierre Cordier en Danemark, & en Suede pour inviter les Rois du Septentrion d'envoyer leurs Prelats au pretendu Concile de Pise, sous Jule II.* Plusieurs remontrances, déliberations & declarations touchant l'acceptation du Concile de Trente en Flandres, & des lettres fort curieuses sur les propositions avancées par *Michel Baius*, & la maniere dont on s'y prit pour les luy faire retracter. Je ne doute point, qu'il ne s'y rencontre d'autres affaires de mesme nature. Je prendray soin des les remarquer, & j'auray l'honneur de vous en rendre compte, pour sçavoir ce qu'il vous plaira que je vous envoye, &c.

Copie du Bref du Pape Pie IV. pour la Communion sous les deux especes, tirée du 13. Vol. des Memoires de Granvelle, pag. 127.

VEnerabilis Frater, salutem & Apostolicam benedictionem. Cum Sacro-sancta Triden-

dentina Synodus in ſeſſione de ſacrificio Miſſæ habita, referendum ad nos eſſe decreverit negotium alias in eadem Synodo propoſitum, de uſu ſacri calicis alicujus nationis vel regni populis concedendo, ut id nos concilium caperemus, qvod animabus ipſum calicem petentium ſalutare futurum eſſe judicaremus, peracto Conſilio chariſſimus in Chriſto filius noſter *Ferdinandus Romanorum Imperator electus*, inſigni, & perpetuo pietatis zelo adductus, re prius, ſicut ad nos ſcripſit, communicata cum nonnullis præcipuis Sacri Romani Imperii Prælatis ac Principibus Eccleſiaſticis, & dilecto filio nobili viro *Alberto Bavariæ Duce, genero ſuo*, per litteras & per Oratorem ſuum diligentiſſime nobis expoſuit ingens evidensqve periculum, qvod in provinciis inclitæ nationis Germanicæ, & aliis regnis & dominiis ſuis, imminet Religioni Catholicæ, ne ibi penitus extingueretur, propterea qvod illæ Catholicorum reliqviæ tanto deſiderio communicandi ſub utraqve ſpecie teneantur, ut non pauci iam ad hæreticos ſeſe ob eam ipſam cauſam contulerint, a qvibus Catholicæ fidei veritatem abiurare coacti ſunt, & de cæteris, niſi calicis uſus ipſis concedatur, magnopere ne idem faciant, atqve ita omnes ab Eccleſia recedant, verendum ſit. Itaqve vehementer nos oravit, obſecravit, & inſtitit, ſuo, & ipſius Ducis Bavariæ nomine, ut tot Germa-

nicæ nationis, & regnorum ac provinciarum ſuarum populis opitulari, pro conceſſa nobis a Domino poteſtate vellemus: qva eadem de re, idem *Bavariæ Dux*, Princeps non genere magis, qvam pietate inſignis ac nobilis, per Oratorem ipſe qvoqve & per literas diligentiſſime nobiſcum egit; multiqve præterea doctrina, religione, prudentiaqve præſtantes viri nos hortati ſunt. Commota fuerunt perinde ac debuerunt viſcera noſtra dolore qvodam intimo, poſtqvam de tot animarum jactura, pro qvibus Chriſtus Dominus noſter precioſiſſimum ſuum ſangvinem in ara crucis effudit, & de tanto ac tam manifeſto diſcrimine, qvod Catholicorum reliquiis, in alia nobiliſſima natione, & dictis regnis ac dominiis impendet, & tam piorum principum & aliorum gravium virorum teſtimonio cognovimus. Huic igitur periculo, qvod proponitur, pro paſtorali officio cupientes obviam ire, & multorum infirmitati paternæ charitatis viſceribus ſubvenire; ne unqvam de nobis dici poſſit, tot pereuntes animas a nobis neglectas fuiſſe, non feciſſe nos qvidqvid potuerimus, ut nutantes confirmaremus, lapſos erigeremus, errantes in ſalutis viam reduceremus: de fraternitatis tuæ zelo, diligentia, & circumſpectione confiſi, ſi ita eſſe, & ſaluti animarum expedire cognoveris, in qvo conſcientiam tuam oneramus, tibi & iis, qvi maturo recto-

qve

qve iudicio ſubdelegabuntur a te, tenore præſentium, de poteſtatis Apoſtolicæ plenitudine facultatem damus atqve concedimus eligendi & deputandi catholicos Sacerdotes, qvi in provincia tua, exceptis illis partibus, in qvibus chariſſimus in Chriſto filius Philippus Hiſpaniarum Rex Catholicus temporale dominium, poſſeſſionem, aut aliqvod ius habeat, *utramqve ſpeciem, decenti ordine ſervato*, & omni offenſione vitata, qvæ oriri poſſet inter communicantes, ſub utraqve, & ſub una tantum ſpecie, *miniſtrare poſſint*, illam ex devotionis fervore petentibus; dummodo ii, qvi illam petierint, cum ſancta Romana Eccleſia communionem habeant, & cum cæteris in rebus, fidem eius doctrinamqve ſeqvantur, tum hoc qvoqve confiteantur, profiteantur & credant in ſanctiſſimo Euchariſtiæ Sacramento, tam ſub una, qvam utramqve ſpecie verum & integrum Chriſti corpus eſſe, *nec Romanam Eccleſiam erraſſe aut errare*, qvæ, exceptis duntaxat ſacerdotibus celebrantibus, cæteros tam Clericos qvam laicos, ſub ſpecie tantum panis communicat, & præterea contriti & confeſſi, munere Sacramenti abſolutionis accepto, ad ipſam ſub utraqve ſpecie communionem ſumendam accedant. Ut vero etiam lapſis, ſi ad gremium matris Eccleſiæ redire voluerint, remiſſo rigore Canonum conſulamus, permittimus, ut ſi vere & ex animo reſipiſcant, erro-

reſ-

resqve & hæreses, in qvibus fuerint, apud te, vel subdelegatos abs te detestentur, abjuratio eis secreta sufficiat; iniuncta tamen eis pœnitentia salutari, nisi magis eam abjurationem publice fieri expedire, tibi ipsi sive subdelegatis visum fuerit, qvod arbitrio vestro relinqvimus: atqve ita ab omnibus pœnis, censuris, & sententiis, in qvas propter hæresis crimen incurrerint, absoluti & fidelium unitati, ac Sacramentis Ecclesiæ restituti, ipsi qvoqve ad communionem sub utraqve specie admitti possint. Illud fraternitatem tuam monemus, & diligenter curare volumus, ac mandamus, ut Confessores & Sacerdotes abs te, illisve, qvibus tu hanc potestatem subdelegabis eligendi & deputandi, in communionibus & hortationibus suis sedulo populum sub utraqve specie communicatum doceant, adhortentur, & moneant, ut integrum Christum, sicut diximus, tam sub una, qvam sub utraqve specie contineri fideliter credat, confiteatur, ac teneat. Datum Romæ apud Sanctum Petrum, sub Annulo Piscatoris, die 16. Aprilis 1564. Pontificatus nostri anno qvinto.

XVI. *Extrait d'une Lettre de Mr. l'Abbé Boisot à Mr. Pellisson. Du 20 Janvier 1692.*

VOus avez eu raison de croire que le *Bref de Pie IV.* pour la communion sous les deux

deux especes, *estoit un Bref circulaire:* ce que j'en ay est une copie envoyée au Cardinal de Granvelle avec une lettre, que je joins icy. Il y est parlé du *mariage des Prestres* que l'Empereur, Ferdinand, quoy que tres-pieux demandoit pour ses Estats, & que son fils Maximilien, qui passoit pour n'estre pas si bon catholique, comme vous le verrez icy, sollicita depuis avec tant d'ardeur, qu'il l'eust obtenu, sans les oppositions de Philippes II. J'ay observé ponctuellement l'orthographe de *cette lettre Italienne* en la copiant, quoy que *defectueuse en quelques endroits*; mais en matiere de faits je croy, qu'il faut estre exact jusqu'au scrupule. Celuy qui l'a écrite estoit un de ces *Fugger* illustres & fameuz negocians *d'Ausbourg*, peu differens en credit & en splendeur, de ceux qu'un commerce universel qui n'avoit rien que de noble, & les grandes richesses qui en estoient la suite, ont quelquefois elevez à tout ce qu'il y a de plus haut dans les Republiques. Celuy-cy entretenoit une grande correspondance avec le Cardinal, & luy donnoit souvent de tres-bons avis.

Il-

Illustrissimo & Reverendissimo Monsignore mio osservandissimo.

* Sor Jo. Jacomo Fugger 21. di Julio 1564. Con il Breve della Communione sub utraque. *Cetté lettre est ainsi cottée en marge de la propre main du Cardinal de Granvelle.*

GIa doi ordinari non gli scrissi, per non haver cosa degna di lei, comme in molti giorni non hebbi le sue, se non hieri dua insieme, di Ornans delli 28. del mese passato, & d'Orchamps, à 2. del stante.

Et quant' al *Grumbach*, esso sta ancora col Sassone non atteso che l'Imperatore gli scrisse uno grand rebusso; ma esso se scusa con una diceria che non è ne calda, ne fredda, ni conclude cosa alcuna; & tutto resta nelli termini ch'era. Fa offerte da parte del Grumbach di venire supplice con li complici & di fa quanto Sua Maesta vorra & in questo l'Elettore Brandeburgo lo favorisce caldamante; ma Sua Maesta l'ha rimesso di cavarse del bando 2do le constitutioni del Imperio, che sono à satisfare alli offesi che sara may al fine. Molti Principi sariano desiderosi che Sua Maesta lo commandasse à mettere in effetto il bando; ma essa

ſa per l'infirmità & molti reſpetti & per non far moti in Allemagna procede aſſai lentamente. Se'l ſia bono non ſò; queſto ſò che ſerve per colloro che non hanno modo di mantenere garbuglio. Baſta. Io intendo che Grumbach ſta ſu la mira, attendendo la morte di Sua Maeſta, alla quale ſubito movera contra Franconici, & forte ancora contra l'Elettore Saſſone: in quello mezzo paſſa la ſtagione & luy perde lo tempo con ſperanza. Iddio caſtigi queſti turbatori della pace ſecundo il merito. Franconici & la liga, come ancora l'Elettor Saſſone, ſtanno proviſti fin hora con grand ſpeſa.

Eſſendo la Maeſta del Imperatore conſumpta & gia deſperata dalli medici ordinarii, fece chiamare quel Empyrico o per dir meglio incantatore ch'amazzò l'ultimo Veſcovo di Cologna, & ſta in corte del Re di Romani, detto Dottore Barto Zuinglio di medici, & con aiuto d'un'aqua che colluy gli fece, torna à risfarſi, non ſentendo piu febre la quale ſentiva ogni giorno 12. hore, eſſendo tornato l'appetito di mangiare, bere & dormire, di manera che ſi ſpera beniſſimo. Iddio l'augmenti & lo conſervi, perche temo che con Sua Maeſta la fede catholica non habbi à morire in Allemagna, volendo ogniuno vivere à modo ſuo.

„Circa *la communione ſub utraque*, io penſo Vo-
„ſtra Sereniſſima Illuſtriſſima & Reverendiſſi-

„ ma havera havuta d'altri hormai li Brevi,
„ però in confidenza gli ne mando copia d'uno,
„ dello quale vedera la concessione & excepti-
„ one delli paesi del Patrone *; ma non basta-
„ ra questo ad Austriaci che gia sono molto
„ piu innanzi. In Bavera il Duca è deliberato
„ in tre lochi nello paese ordinare Preti che
„ distribuiscano il Corpus Domini secondo lo
„ Breve. Del resto non vuole che in nissuno
„ luoco se immuti nulla. Ha fatto essaminare
„ tutti li subditi per lo Parochie, & quelli che
„ non vogliono contentarsi se mandano fuora
„ del paese, & gia ne furono mandati fuora da
„ 3000. & ogni giorno se ne fa informatione,
„ di maniera ch'il negotio è incaminato di
„ modo che tutti dicono contentarsi della vo-
„ lonta del Principe.

Della parte d'Austriaci si fa instanza del *matrimonio di Preti*, ma dubito che con quello & molte altre concessioni non se contentaranno, essendo soliti vivere senza regula ad ogni piacere loro. Iddio ne providi. A me pare che quello vorra il Re de Romani faranno li subditi, essendo Sua Maesta in grand predicamento tra loro di non essere catholico, & populus studet novitati.

Intendiamo ch'il Dano dette una stretta sul mare

* Il appelle ainsi le Roy d'Espagne peut-estre par une maniere d'honesteté pour le Cardinal son Ministre, à qui il écrit.

mare al Suedo ; ma pure li imbaſciatori di coſtui non erano ancora à Roſtock. Pare ch'il Suedo & Haſſo ſiano in differenza per conto del marittagio disfato col Suedo, perche ſuetici ſcrivono certe ſcuſe del Patrone di qua & la, dando certi punti al Haſſo.

Di ſpagna habbiamo ch'il Patrone ſtava con una febre. Iddio lo conſervi & ci facci gratia di vederlo preſto in qua. Baſcioli le mani per l'offitio & il favore fa nello mio particulare, ſupplicandola di continuarlo, perche mancandome Pietra ſecca di quella promiſſione delle tre ferie non vederia modo di mantenerme ſenza patire, vergogna che ſaria mai à risfare, perche l'invidia & odio delli mei non ceſſa, & io ſon deliberato di ſepararme da loro con bon modo.

Habbiamo aviſi che Don Garzia gia é di ritorno con le gallere di Napoli. Iddio li dia felice impreſa. L'horologio ho mandato conciare & trovandolo giuſto ſe rimandara à Veſtra Sereniſſima Illuſtriſſima & Reverendiſſima alla quale baſciando le mani con ogni divotione me raccommando & offeriſco. Da Tauſtkirch alli 21. di Luglio 1564.

Di Veſtra Sereniſſima Illuſtriſſima & Reverendiſſima affettionatiſſimo ſervitore,

FUCHARO.

La suscription est,

All Illustrisſimo & Reverendisſimo Monſignore mio Oſſervandisſimo il Cardinale di Granvela Arciveſcovo di Malines. Bruxelles.

Cette copie est tirée du *13. Volume des Memoires de Granvelle,* page 125.

XVII. *Traduction d'un Endroit du Pere Odoricus Raynaldus, en ſa Continuation de Baronius, année 1564. imprimée à Rome en 1677.*

Le ſtile de l'historien & celuy des pieces, qu'il rapporte, sont d'une nature à ne les pouvoir traduire avec beaucoup d'élegance & beaucoup de fidelité tout enſemble. On à choisi le dernier; ces ſortes de verſions devant eſtre preſque litterales pour faire foi comme les originaux meſmes.

IL y eut encore une autre *Ambaſſade ſecrete de l'Empereur Ferdinand & du Duc de Baviere*, qui demandoient l'uſage du calice pour les laïques d'Allemagne; & qu'aux lieux où les Preſtres non mariez ne ſuffiroient pas pour adminiſtrer les Sacremens, & pour toutes les autres fonctions Eccleſiaſtiques, on puſt recevoir aux Ordres des laïques mariez, en qui l'on re-

reconnoiſtroit une grande doctrine & une éminente pieté. Car comme le commun des laïques ſouhaittoient paſſionément la communion du calice, & qu'ils avoient là-deſſus beaucoup de jalouſie contre les Preſtres; il ſe trouvoit auſſi beaucoup de Preſtres impudiques, qui ne reſpiroient qu'aprés le mariage; & dont les heretiques attiſoient d'autant plus la concupiſcence, que falſifiant les decrets du Concile de Trente, ils faiſoient accroire que le Concile laiſſoit aux Preſtres cette liberté. Ce fut ſur ce faux prétexte, que les *Chanoines* de l'Egliſe Collegiale de ſainte Marie *de Hambourg contracterent des mariages* ſacrileges, & chaſſerent du Chapitre leur Doyen & un de leurs Confreres, tous deux grands hommes de bien qui s'oppoſoient à ce deſordre. Le 20. Juillet le Pape chargea l'Archeveſque de Breme d'en reprimer les ſuites, & de ramener ces miſerables à leur devoir, luy envoyant à cet effet les veritables actes du Concile, pour les rendre publics par l'impreſſion.

L'Empereur, quoy que tres-pieux, & le Duc de Baviere avec luy demandoient cet uſage du calice pour les laïques, & la liberté du mariage pour les Prêtres; parce qu'ils eſtoient pleinement perſuadez, que ſans cela le peu qui reſtoit de Catholiques en pluſieurs Provinces eſtoient preſts à renoncer à la Religion; & que par cette condeſcendance un grand nom-

bre de Lutheriens reviendroient bien-tost au giron de l'Eglise. Ces demandes ayant esté faites au Pape le XIV. Février, il fut extrémement touché de voir à quel point l'insolence des héretiques avoit porté le dereglement, jusqu'à vouloir confondre les fonctions des laïques & des prestres. Il inclinoit neanmoins à permettre l'usage du calice aux laïques sous certaines conditions, comme nous avons déja veu que cela avoit esté proposé au Concile de Trente; & il en fit aussi la proposition dans le Consistoire, comme il se trouve écrit dans „les Actes Consistoriaux, en ces termes. Le 1. „jour de Mars 1564. nostre saint Pere se plai- „gnant du malheureux état de l'Eglise, fit rap- „port aux Cardinaux de quelques demandes „de l'Empereur & du Duc de Baviere. On a „les deux lettres de l'un & de l'autre écrites „au Pape Pie au mois de Fevrier, tendantes „principalement à obtenir pour leurs sujets „la communion sous les deux especes, sur „quoy Sa Sainteté doit nommer des Commis- „saires.

Il ordonna cependant à toute l'Assemblée de se mettre en prieres, pour demander à Dieu le pere des lumieres, qu'il leur inspirast ce qu'il y avoit à faire; & qu'à cette intention les Cardinaux Prestres dissent chacun une Messe du saint Esprit, & que les Diacres en fissent dire aussi par d'autres Prestres, afin qu'il plust à

Dieu

Dieu d'envoyer du ciel la Sageſſe meſme, qui aſſiſte á ſes conſeils pour leur apprendre ſa ſainte volonté.

Ferdinand perſuadé que toute l'eſperance de ramener l'Allemagne à la Foy, conſiſtoit à permettre aux laïques la communion ſous les deux eſpeces, & ne pas refuſer aux Preſtres la liberte de ſe marier; faiſoit encore de nouvelles inſtances pour obtenir du Pape l'effet de ſes demandes; qu'il reïtera tres-fortement ſur tout par une lettre du 14. Fevrier, dont voicy la teneur.

Tres-ſaint Pere & Seigneur en Jeſus Chriſt, Seigneur Reverendisſime, aprés les aſſurances tres-humbles de noſtre reſpect filial, nous vous ſouhaitons un continuel accroiſſement de grandeur & de proſperité.

Il ſeroit inutile de nous étendre à faire connoiſtre, & prouver à Voſtre Sainteté la grande application & le deſir ardent, qui nous a toujours portez en tout tems & en tout lieu à procurer & augmenter les avantages, la paix, le repos & l'union de la ſainte Egliſe noſtre mere, puiſque Dieu meſme nous eſt témoin, comme noſtre conſcience, que nous n'avons jamais épargné là-deſſus ni ſoin, ni travail: & que nous ne doutons pas meſme, que Voſtre Sainteté ne ſoit pleinement informée & perſuadée de noſtre bonne intention. C'eſt par

cette droiture de nostre intention & par nostre zele pour la foy, que le saint Concile general se tenant nagueres à Trente, nous nous sommes employez avec empressement à demander la permission de l'usage du calice, sans autre veuë d'aucun avantage temporel, ou qui nous regardast en particulier, non plus que par aucun scrupule de nostre conscience sur ce que la sainte Eglise nostre mere a cru & observé jusqu'icy à cet égard, ni sur quelque autre article que ce soit; mais parce que nous avons toujours esté tres-persuadez, comme nous le sommes encore, qu'en general cette permission, utile en elle-mesme, sera tres-avantageuse en particulier pour ramener les hérétiques, & commencer a rétablir l'union & la paix de l'Eglise, qu'on attend & desire en vain depuis si long-tems. Mais comme il nous fut rapporté dans ce tems-là, que quelques-uns trouvoient beaucoup de difficulté à cette permission, & y faisoient naistre plusieurs obstacles, nous avons bien voulu differer cette affaire pour quelque tems, afin d'en pouvoir conferer cependant, pour la décharge de nostre conscience avec quelques-uns des principaux & plus considerables Prelats & Princes du saint Empire, ne doutant point qu'appuyez de leur conseil nous ne fussions en droit de presser ensuite plus librement & plus instamment l'effet de nostre dessein.

Aprés

Aprés avoir donc exactement & meurement deliberé sur cette proposition, s'il est à propos ou non d'insister à la demande de cette permission, tant avec ces Prelats & Princes Ecclesiastiques qu'avec nostre tres cher cousin & gendre l'illustre Prince *Albert Palatin du Rhin, Duc des deux Bavieres*; & leur avoir donné le tems d'en conferer aussi avec ceux de leurs Theologiens & Docteurs, qui auroient le plus d'erudition & de pieté, comme nous ne doutons pas qu'ils ne l'ayent fait; tous ces Prelats & Princes sçachant l'inclination que nous avions à demander cette permission, si necessaire non seulement à nos Royaumes & Domaines, mais encore a toute l'Allemagne, & que nous avions resolu d'en faire instance auprés de Vostre Sainteté, ont fort approuvé nostre dessein, & promis que de leur part ils n'oublieroient rien de leur devoir, mais qu'ils observeroient exactement tout ce qu'il plairoit à Vostre Sainteté de permettre, accorder & ordonner sur nostre tres-humble & filiale supplication; & qu'à la premiere occasion ils ne manqueroient pas de communiquer l'affaire avec les Evesques suffragans de leurs Provinces.

Ayant donc veu que le sentiment de ces Prelats & Princes Ecclesiastiques estoit conforme au nostre, & l'experience nous faisant voir tous les jours de plus en plus que le besoin

eſt trop preſſant pour ſouffrir de plus longues remiſes, rappellant d'ailleurs en noſtre memoire ce que les tres-Reverends Peres en Jeſus Chriſt Jean Moron Eveſque de la ſainte Egliſe Romaine, Cardinal de Paleſtrine, & le Prince Charles de Lorraine Preſtre Cardinal de la meſme ſainte Egliſe Romaine du titre de ſaint Apollinaire, nos tres-chers amis, nous ont mandé de la part de Voſtre Saintete, par l'Eveſque des cinq Egliſes, & alors Eveſque de Chanad, peu de mois avant la fin du Concile, & que le Reverendiſſime Eveſque de Faro Nonce Apoſtolique nous a certifié; nous avons cru, qu'il ne falloit pas differer davantage, mais que nous devions employer inceſſamment nos lettres & nos offices auprés de Voſtre Sainteté pour en obtenir l'effet que nous eſperons de ſa clemence & de ſa pieté, ſans qu'il ſoit beſoin de la fatiguer d'un long & ennuyeux détail, quoyque nous l'ayons en main de tant des raiſons importantes, qui doivent l'obliger par une condeſcendance paternelle à nous accorder noſtre tres-humble & filiale ſupplication pour le ſalut éternel d'un grand nombre d'ames; eſtimant qu'il ſuffiroit, & ſeroit meſme plus agreable à Voſtre Sainteté, accablée de tant d'autres & ſi grandes occupations, de luy marquer ſeulement noſtre deſir le plus ſuccinctement, qu'il ſeroit poſſible.

C'eſt

C'eſt pourquoy, tres-ſaint Pere, tant en noſtre nom qu'en celuy de noſtre tres-illuſtre gendre le Duc de Baviere, nous prions & ſupplions tres-inſtamment Voſtre Sainteté de vouloir bien, ſelon le pouvoir qu'elle en a receu de Dieu, ſubvenir charitablement à tant de peuples d'Allemagne, & autres Royaumes & Provinces, par la conceſſion de *l'uſage du Calice*, qui leur eſt ſi neceſſaire, ſuivant le ſentiment de pluſieurs perſonnes tres-catholiques & tres-judicieuſes. Et nous ne doutons point, que Voſtre Sainteté n'ait la bonté d'y conſentir volontiers, dans le tres-grand deſir qu'elle a de favoriſer le rétabliſſement de la Religion catholique; & qu'elle ne ſouffrira pas que nous ayons inutilement imploré ſon ſecours dans une choſe ſi importante & ſi neceſſaire au ſalut du peuple chrétien, & qui a déja eſté traitée & diſcutée exactement dans le Concile, eſtant ſur-tout d'une notorieté publique, qu'on ne peut attendre de cette conceſſion, qu'une tres grande utilité. De plus, aprés en avoir meurement deliberé avec des catholiques d'une doctrine & d'une pieté ſinguliere, & d'ailleurs fort inſtruits des affaires d'Allemagne, nous avons auſſi cru devoir, de leur avis, aſſurer Voſtre Sainteté de la meſme choſe; & qu'elle feroit de plus un coup fort important pour conſerver, du moins en Allemagne & en nos autres Royaumes & do-

maintenir le peu qu'il y reste de catholiques, & pour reprimer & extirper les heresies, leurs auteurs, emissaires & fauteurs; si elle vouloit trouver quelque moyen, non seulement *pour reconcilier à l'Eglise les Prestres, qui s'en sont separez en se mariant sans les obliger à quitter leurs femmes*; mais pour faire aussi que dans les lieux où il n'y a pas assez de prestres, les ordinaires puissent recevoir au ministere de l'Autel & aux autres fonctions Ecclesiastiques des laïques choisis d'un âge competent, d'une vie exemplaire, & d'une doctrine consommée. Sur quoy nous n'avons pû ni dû oublier dans une si malheureuse conjoncture, de vous supplier tres-humblement, & vous conjurer avec tout respect, tant pour nous que pour nostre tres-cher & illustre gendre, de vouloir sans aucun retardement employer aussi sur cela quelque remede salutaire; puisque Vostre Saintete ne peut douter, apres l'avis de tant de personnes d'une grande pieté, que l'Eglise catholique ne doive, avec l'aide de Dieu, recevoir un grand secours de ce remede, duquel depend encore le salut de plusieurs milliers d'ames; & qui merite bien que Vostre Saintete exerce son autorité Apostolique. Car voicy le tems qu'elle a moyen d'en venir à bout (ce qui soit dit avec le respect filial, qui vous est deû,) de meriter par là des louanges éternelles, & de rendre son nom si celebre à la po-

posterité, qu'elle dira avec justice: Qu'est-ce qu'a pû faire & que n'a point fait ce saint Pontife veritablement digne du nom de Pie, qu'il portoit, pour affermir ceux dont la foy estoit chancellante, pour relever de leur cheute ceux qui estoient tombez, & les ramener au giron de l'Eglise? C'est assurément en cela que Vôtre Sainteté fera une chose tres-digne de sa vocation & de son zele, & qu'en nostre particulier nous tascherons, comme tous les chrétiens du monde, de meriter par nos prieres continuelles envers Dieu pour la santé & prosperité de Vostre Sainteté; à laquelle au sur plus nous offrons avec respect tous les devoirs de nostre obeïssance filiale. A Vienne le 14. Février 1564. la trente quatriéme année de nostre Empire Romain, & de nos autres regnes la trente-huitiéme.

Nous esperons obtenir incessamment ce que nous demandons à Vostre Sainteté, tant en nostre nom qu'en celuy de nostre tres-illustre frere, & tres-cher fils le Duc de Baviere, par le seul motif de procurer la paix & l'union de l'Eglise catholique: & nous nous en tenons même fort assurez par les raisons, qu'elle apprendra du tres-illustre Cardinal Moron nostre Ambassadeur.

Pour obtenir plus facilement du Pape ces demandes, l'Empereur luy envoya le Cardinal Moron, qui avoit presidé au Concile de

Tren-

Trente en qualité de Legat Apostolique: & voicy la lettre, qu'il écrivit là-dessus à ce Cardinal.

Ferdinand par la clemence divine Empereur des Romains toûjours Auguste, &c. Au tres-Reverend Pere en Jesus Christ Jean Moron Evesque de la sainte Eglise Romaine, Cardinal de Palestrine, nostre tres-cher amy, salut & bien veillance.

Tres-Reverend Pere en Jesus Christ, & tres-cher amy. Aprés une longue & meure deliberation tenuë avec des personnes pieuses, catholiques, & doctes sur la concession que nous a charitablement accordé nostre saint Pere; enfin avec la grace de Dieu, la chose en est venue au point que nous tenons pour asseuré que tout se passera bien, tant pour la satisfaction de Sa Sainteté qu'au soulagement des consciences d'un grand nombre de personnes, comme Vostre Reverence le pourra connoistre; puisque nous avons tout concerté avec le Reverendissime Evesque de Faro Nonce Apostolique, qui ne manquera pas sans doute d'en faire rapport à Sa Sainteté. De sorte qu'en cette affaire du sacré Calice, il semble qu'il ne reste plus autre chose à faire, que d'étendre un peu d'avantage quelques Brefs que Sa Sainteté nous a envoyez, & en faire encore quelques nouveaux; ce que nous avons chargé nostre amé & feal le magnifique Seigneur *Prosper Comte d'Archi* nostre Conseiller & Ambas-

baſſadeur, de ſolliciter ſans ceſſe auprès de Sa Sainteté. Et nous ne croyons pas qu'il s'y trouve aucune difficulté; ſur tout, ſi voſtre Reverendiſſime Paternité y veut bien mettre la main, comme nous le ſouhaitons extrémement.

Mais il nous reſte auſſi à conſommer cette autre affaire du *mariage des Preſtres*, ſurquoy Sa Sainteté a remis à en deliberer plus amplement. Car elle n'eſt pas de moindre conſequence que celle du calice, & ne peut ni ne doit aucunement demeurer plus long-tems en arriere. C'eſt pourquoy nous avons de nouveau chargé noſtre Ambaſſadeur d'en refraiſchir la memoire à Sa Sainteté, & d'en preſſer reſpectueuſement la concluſion autant qu'il pourra. Et comme la mediation de Voſtre Reverendiſſime Paternité nous y pourra eſtre d'un fort grand ſecours; nous la prions & exhortons tres affectueuſement de conſiderer la juſtice & l'importance des raiſons, qui nous ont portez à faire cette demande, & de vouloir bien par la grande affection, qu'elle a pour nous, nous preſter ſon aſſiſtance en cette occaſion ſi pieuſe & ſi utile à la reunion & au repos de l'Egliſe, & nous y rendre à ſon ordinaire l'office de bon Protecteur, comme nous nous le promettons de la bonté & du zele de Voſtre Reverendiſſime Paternité. Elle fera aſſeurément en cela une œuvre ſainte, & non moins

agre-

agreable à Dieu que ſalutaire aux Egliſes d'Allemagne & de nos autres Royaumes & domaines, & que nous taſcherons auſſi de reconnoiſtre par toutes ſortes de marques d'une bienveillance reciproque, luy ſouhaittant au ſurplus une parfaite ſainte. A Vienne le 17. Juin 1564. l'an trente-quatriéme de noſtre Empire Romain, & de nos autres regnes le trente-huitiéme.

Pour ramener auſſi à l'Egliſe ce qui reſtoit de *Calixtins en Boheme*, le meſme Empereur pria le Pape de permettre à l'Archeveſque de Prague de les recevoir à l'Ordre de Preſtriſe, ſuivant les conditions exprimées dans une ſupplique, dont voicy la ſubſtance.

Ce que Sa Majeſté Imperiale demande au ſaint Pere ſont trois choſes.

La premiere eſt, qu'il ſoit permis à l'Archeveſque du Prague de reconcilier les Calixtins, qui aprés avoir abjuré toutes les héreſies, & les couſtumes contraires à celles de l'Egliſe Romaine (à la reſerve de l'uſage du calice,) promettront de garder de point en point toutes les choſes; dont on eſt convenu cy-devant.

La ſeconde, que le meſme Archeveſque de Prague puiſſe recevoir aux ordres ſacrez les Calixtins aprés leur reconciliation.

La troiſieme, qu'il ſoit pourveu aux lieux où n'y ayant qu'un ſeul Preſtre, il ſe pratique neanmoins diverſes manieres de communion.

Puis

Puis aprés avoir inseré plusieurs choses touchant l'obligation, qu'on doit imposer aux Calixtins de confesser que tout Jesus Christ est contenu sous chaque espece, & qu'il n'est point necessaire pour le salut de les recevoir toutes deux; on adjoûte ce qui suit.

Ce qui nous persuade qu'on peut accorder cela aux peuples de Boheme, est qu'il y a 125. ans qu'ils sont elevez dans cet usage; de sorte qu'il est difficile de les faire maintenant changer. Ce seroit autre chose s'ils demandoient de nouveau qu'on le leur accordast; car il y a grande difference entre tolerer quelqu'un qui demeure bonnement & sans mauvais dessein dans une ancienne coutume, & changer sans aucune bonne raison une bonne & ancienne coutume.

L'affaire ayant esté discutée par les Cardinaux & autres personnes intelligentes, il fut jugé à propos d'accorder la demande du calice; afin que cét obstacle levé n'empeschast plus la liaison de la nation Allemande avec la pierre angulaire de la verité catholique; encore que par cette singularité elle sortist en quelque maniere hors d'œuvre.

Le Pape donna donc pouvoir à quelques Evesques de permettre aux laïques l'usage du calice sous certaines conditions, comme le demandoit expressément Ferdinand par son Ambassadeur; parce, disoit-il, qu'il ne vouloit

pas

pas hasarder de donner atteinte aux droits de l'Eglise: & cela paroist clairement par *le Formulaire qui suit.*

Aprés que Sa Majesté Imperiale nostre tres-clement Seigneur, a sceu qu'on luy avoit accordé la demande, qu'il avoit faite avec instance, premierement par ses Ambassedeurs au Concile de Trente, & ensuite à nostre tres-saint Pere en Jesus Christ le Pape Pie nostre Seigneur, Souverain Pontife de la sainte Eglise Catholique & Romaine; & que doresnavant on ne refuseroit plus l'usage du calice à ceux qui le demanderoient dignement dans la communion de nostre sainte mere l'Eglise catholique; il a crû qu'il failloit presentement s'appliquer avec toute l'attention possible a empescher qu'on ne laisse passer en abus ce qui se trouve toleré par la souveraine & legitime autorité de l'Eglise; de peur mesme que personne ne tourne à mauvais sens cette tolerance; & que ce qui a esté procuré par la bonne intention de Sa Majeste Imperiale & accordé a son Eglise dans la veüe principalement d'y mettre la paix & l'union, qu'on attend depuis si long-tems, ne soit que l'occasion d'un plus grand schisme & de divisions plus pernicieuses. C'est pourquoy, bien que Sa Majeste ne pense a rien moins qu'à entreprendre sur les droits du saint Siege ni des autres Evesques, sçachant tres-bien & faisant ouvertement pro-

profeſſion de croire qu'il n'appartient pas aux Princes ſeculiers d'ordonner des choſes de la foy; & que par la diſpoſition de Dieu, les cauſes importantes de la foy & de la religion ſont reſervées au Siege Apoſtolique & aux ſaints Conciles; afin toutefois que Sa Majeſté Imperiale, comme fils aiſné de l'Egliſe & ſon ſuprême avocat & defenſeur, puiſſe contribuer à la prompte & legitime execution de ce qui a eſté accordé pour le ſacré calice, & que le tout puiſſe reuſſir pour le ſalut des ames: Elle a trouvé à propos de commettre quelques perſonnes pieuſes & ſçavantes & qui aiment la paix; pour, au nom de Dieu & du ſaint Eſprit, & aprés avoir imploré ſa grace, penſer, peſer & examiner exactement, autant que la prudence, le ſoin & la precaution humaine le peut permettre, tout ce qui, ſuivant le Formulaire de la conceſſion de l'uſage du calice, le peut rendre utile & avantageux; & pour donner avis à Sa Majeſté Imperiale de toutes les choſes, dont ils ſeront unanimement convenus à cet égard. Et ces Commiſſaires s'eſtant acquitez avec autant de diligence que d'exactitude des ordres de Sa Majeſté Imperiale, & conformement à ſon intention: Elle a voulu derechef communiquer leurs pieux ſentimens aux tres-Reverends Archeveſques & Eveſques, dont les Dioceſes & Provinces confinent aux Royaumes de Sa Majeſté & à

ses païs hereditaires de la basse Autriche, & deputez par la teneur des presentes pour la dispensation du sacré calice.

Et parce qu'en tout cecy l'unique but de Sa Majesté est l'établissement d'un juste & legitime usage du calice, & que la sainte intention de l'Eglise ait le succes, qu'on s'en est promis; avant que de declarer ce que ces personnes pieuses ont conseillé d'observer, elle a crû devoir expliquer icy certaines choses, sans lesquelles il semble que cet établissement ne peut estre utilement executé.

Il est constant, que le fruit de cette concession depend principalement du soin, & de la discretion des Confesseurs, & des Predicateurs; & quoy qu'il ne soit pas icy question de traitter à dessein de la coutume salutaire de confesser ses pechez, établie dés le commencement de l'Eglise, comme il paroist par le sentiment unanime des saints Peres, & qui est encore en usage presentement; estant sur tout à presupposer que les Prestres preposez de Dieu pour estre les juges & les directeurs des consciences, ne manquent jamais d'exiger des penitens la confession sacramentale, & ne voudroient pas abuser du pouvoir, que Dieu leur á donné de remettre & de retenir les pechez: il est pourtant bon de marquer icy diverses choses, qu'on doit principalement enseigner & etablir, & les faire observer soignen-

é se-

ſement par les Confeſſeurs meſmes en ce tems-cy, lors qu'on preſentera le calice aux laïques.

Premierement, il faut ſi bien inſtruire, exhorter & informer le peuple de Dieu, qu'il ſçache & comprenne que l'Egliſe Romaine, ſous laquelle comme mere & maïtreſſe de toutes les autres, elles ont receu chacune en particulier la foy catholique, ne doit jamais eſtre blaſmée, lors que ſans toucher à la ſubſtance des Sacremens, elle ordonne ou change en leur adminiſtration de certaines choſes, ſelon qu'elle le juge neceſſaire, ſoit pour le reſpect & la veneration, qu'on doit aux Sacremens meſmes, ſoit pour le profit ſpirituel de ceux qui les reçoivent, ſuivant les diverſes conjonctures des choſes, des tems, & des lieux; & qu'au contraire elle ne fait en ces rencontres, qu'uſer legitimement de ſon pouvoir avec une tres-grande prudence, & droiture.

Il ſemble auſſi qu'il faut tellement inſtruire, exhorter & enſeigner le peuple, qu'il croye unanimement, que dans le tres-ſaint Sacrement de l'Euchariſtie Jeſus Chriſt eſt contenu tout entier ſous chaque eſpece: & que quand au fruit où utilité du Sacrement, il ne manque aucune grace neceſſaire au ſalut de ceux qui le reçoivent ſous une ſeule eſpece; & qu'ainſi les fideles, qui ſe tiennent dans l'union de l'Egliſe, doivent rejetter tous ceux qui diſent,

qu'on ne reçoit pas Jeſus Chriſt entier ſous la ſeule eſpece du pain ; ou qui enſeignent que la communion de l'Euchariſtie eſt neceſſaire au ſalut des enfans, qui n'ont pas encore l'uſage de la raiſon. Les bons & ſages confeſſeurs doivent encore, de tout leur pouvoir, faire bien entendre, que quiconque s'approche de ce Sacrement ſans eſtre entier & ferme dans la foy qui nous a eſté enſeignée par le ſoleil de Juſtice noſtre Seigneur Jeſus Chriſt, que nous avons reçeuë par la tradition des Apôtres, de ſaint Pierre & de ſes legitimes ſucceſſeurs, & qui a toûjours eſté gardée dans l'Egliſe catholique par l'inſpiration du ſaint Eſprit; eſt coupable du corps & du ſang du Seigneur, & mange & boit ſa propre condamnation.

Et parce que Sa Majeſté Imperiale a appris avec douleur que pluſieurs de ſes ſujets, & principalement en Autriche, ſe plaignent que par je ne ſçay quelle negligence, il arrive en certains lieux, que les Preſtres reçoivent le plus ſouvent les *confeſſions en public, & comme en cercle;* & donnent enſuite auſſitoſt l'abſolution; & que par ce moyen chacun ne peut confeſſer en particulier les pechez mortels, qu'il decouvriroit en ſa conſcience, s'il avoit le tems de ſe bien examiner & de recevoir des conſeils ſalutaires ſur ſon état avant l'abſolution: Sa Majeſté Imperiale croit, qu'il eſt neceſſaire d'aider & favoriſer les bonnes intentions

tions des penitens, afin qu'elles puiſſent avoir leur effet.

C'eſt pourquoy, comme il eſt beſoin ſur cela d'une grande application des Preſtres, & ſur tout de celle des Ordinaires, qui doivent pourvoir de quelque remede à ce mal; il ſemble neceſſaire d'avertir ſerieuſement tous les Confeſſeurs ſujets de Sa Majeſté, de ſe comporter avec beaucoup de prudence dans les confeſſions ſecretes; qu'ils agiſſent ſelon les diverſes portées des penitens; qu'ils diſtribuent à chacun le lait, ou la nourriture ſolide, ſelon qu'ils le jugeront convenable à ſa foibleſſe ou à ſa force; & qu'ils prennent garde encore à n'embaraſſer point l'eſprit des penitens de difficultez Theologiques ou de myſteres profonds, qui paſſent leur intelligence. Car c'eſt, comme nous voyons avec un extréme déplaiſir, la premiere ſource de tant de *diſputes inutiles*, qui ont à la fin enfanté & nourri les ſchiſmes & hereſies: ces queſtions ne ſervant ordinairement qu'à troubler les conſciences, & détourner les penitens de la communion, remede toûjours ſalutaire à ceux qui la reçoivent dignement; mais les Confeſſeurs maniant & conduiſant toutes choſes avec ſageſſe & circonſpection, doivent faire connoiſtre qu'ils ne cherchent que le ſalut des ames, & la gloire de Dieu.

Aprés que l'Egliſe catholique a pourveu

par ſon autorité legitime, à ce qu'on relaſchaſt quelque choſe de la ſeverité des Canons en faveur de ceux qui ſont tombez, & qui touchez d'une ſincere penitence doivent eſtre receus à rentrer au giron de l'Egliſe & en ſa communion; il ſemble que, tant les Ordinaires que tous les autres Preſtres, doivent agir avec beaucoup de prudence & de diſcretion, non ſeulement en faiſant & exigeant, lors qu'il ſera queſtion de ceux dont la cheute a eſté notoire & ſcandaleuſe, les choſes ordonnées pour la conſervation de la diſcipline Eccleſiaſtique; mais en uſant auſſi avec beaucoup de condeſcendance & de charité à l'égard du menu peuple, que l'ignorance, ou l'education, ou les deux enſemble ont tenu dans les tenebres de l'erreur; en ſorte qu'eſtant deuëment informé de ſon peché par le Confeſſeur, & ayant receu l'abſolution Sacramentale, il ait la conſcience en repos, & que reconcilié à l'Egliſe, il ſoit auſſi receu à la communion. Que les bons Preſtres ſe gouvernent de telle maniere, qu'on ſe puiſſe aſſurer, qu'ils ont rempli tous les devoirs de la prudence, & de la charité en tout ce qu'ils ont cru neceſſaire à la gloire de Dieu & au ſalut des ames, ſelon l'etat des choſes, des lieux, des perſonnes & des tems; & qu'enfin ils ſe conduiſent ſi bien dans le confeſſionnal & dans la chaire, que par leur doctrine & leurs exhortations, ils perſuadent

avec efficace & douceur l'execution des conditions ordonnées dans la permiſſion que le ſaint Pere a bien voulu accorder pour le ſoulagement des conſciences.

Il reſte à parler des propoſitions faites à Sa Majeſté Imperiale par les perſonnes, qu'elle a conſultées, comme il a eſté dit touchant l'adminiſtration du ſacré calice.

Leur avis eſt qu'il ne faut pas adminiſtrer le ſang de Jeſus Chriſt autrement qu'avec un calice, en la forme de tout tems uſitée dans l'Egliſe; mais que l'on en preſente pluſieurs, ou de plus grands déja conſacrez en la maniere accoûtumée, à tous ceux qui le demanderont comme il faut.

Et de peur qu'il n'arrive quelque different entre les freres, & pour retirer au contraire, de cette grace & conceſſion du ſaint Concile & du Siege Apoſtolique, le fruit que les gens de bien en ont ſi long-tems attendu, c'eſt-à-dire, de voir par là rétablir le lien de la charité; & que non ſeulement les fideles ſoient unis en rendant gloire à Dieu d'une ſeule voix dans l'Egliſe, mais auſſi en tous les autres ſignes exterieurs autant qu'il ſera poſſible; ces meſmes perſonnes pieuſes & doctes *ont cru à propos & conſeillé d'abolir toute difference de Miniſtres, de temples, & d'autels, de tems, & de lieux, pour les deux communions ſous les deux eſpeces, ou ſous une ſeule;* & qu'ainſi tous ceux qui voudront

communier ſous une, ou ſous les deux eſpeces, ſe preſentent ſans diſtinction ; mais *avec cet ordre* neanmoins, que le Preſtre catholique, qui preſente le corps de noſtre Seigneur ſous l'eſpece du pain, ſe tenant au milieu de l'Autel; un Diacre, ou quelqu'autre Preſtre catholique donnera du coſté droit de l'Autel le ſacré calice, & au coſté gauche, ou au bas degrez un chapelain, portier, ou autre honneſte laïque preſentera ſeulement une ablution de vin non conſacré, ſuivant l'uſage obſervé juſqu'à preſent. Et ce ne ſera qu'à ce dernier que s'adreſſeront ceux qui voudront ſe contenter de communier ſous l'eſpece du pain; au lieu que ceux qui voudront recevoir les deux eſpeces, s'adreſſeront auſſi à celuy qui tiendra le ſacré calice.

Mais de crainte que les brebis de Jeſus Chriſt ne manquent de nourriture, & que les enfans demandant du pain il ne ſe trouve perſonne pour leur en donner ; ces meſmes perſonnes ont cru à propos qu'on fiſt faire *avant la communion*, ſur tout quand elle eſt generale & ſolemnelle, *quelque ſainte exhortation au peuple*, & conceuë de telle maniere, qu'il ſoit ſommairement inſtruit des choſes eſſentielles, qui regardent la doctrine de la foy du tres-ſaint Sacrement de l'Eucharistie, & du fruit, qu'on en doit attendre ; & qu'on y repete toûjours, qu'en y communiant ſous une ſeule eſpece, ou

ou ſous les deux, on reçoit egalement & entierement le corps & le ſang de noſtre Seigneur; que par conſequent, comme ſaint Paul dit, que celuy qui mange ne doit pas mepriſer celuy qui ne mange point; de meſme auſſi celuy qui boit ne doit point avoir de mepris pour celuy qui ne boit pas; & qu'enfin, comme par la difference de cette communion, la Religion ni la Foy ne reçoivent aucune alteration, ils ne doivent tous s'appliquer qu'à garder l'unité d'un meſme eſprit, & le lien de la paix.

Et parce que les gens ſimples & du peuple ont de la peine à degager leur eſprit de la penſée des choſes terreſtres pour l'élever à des actions de graces, & aux louanges de Dieu; on pourroit apres la communion chanter quelques Hymnes ou Pſeaumes en langue vulgaire, avec quelque Répons fait exprés pour le ſujet, le tout auparavant bien & meurement examiné, & approuvé par l'Eveſque.

Il eſt au reſte extrémement neceſſaire, *que les Ordinaires ayent ſoin dans leurs viſites deux fois l'année*, ou une pour le moins, de commettre par tous leurs Dioceſes des catholiques *prudens, habiles & zelez* pour la gloire de Dieu, qui tiennent la main à faire obſerver tout cecy; & *qu'ils n'y employent pas des gens ignorans, des avares ou des gens de petite foy*. Autrement ils doivent s'attendre aſſurement que Dieu

leur demandera compte des ames de leur troupeau; & ils sentiront que si leur conduite a deplu aux hommes, elle a encore plus offensé Dieu.

Ce sont-là les avis pieux & salutaires qui ont esté proposez à Sa Majesté Imperiale, & qu'elle a cru devoir communiquer aux Reverendissimes Prelats, dont elle parle; ne se fondant neanmoins que sur la concession du saint Siege & du Concile; & non, comme on a déja dit, pour entreprendre sur leur ministere, ni dans la pensée d'attenter en aucune maniere contre le devoir d'un bon Empereur & defenseur des privileges de l'Eglise; mais seulement afin de faire connoître aux Reverendissimes Evesques, que les soins, l'assistence, & la protection de Sa Majesté Imperiale ne feront que suivre les intentions du saint Siege & du Concile; & qu'ils ayent soin de mesme de bien peser & examiner de leur costé tout ce qu'ils y peuvent contribuer; s'assurant que pour l'execution ils trouveront toûjours prest le secours de Sa Majesté Imperiale.

Sa mesme Majesté a bien voulu communiquer aussi tout ce que dessus au Reverendissime Seigneur Zacharie Delfino Evesque de Faro Nonce de Sa Sainteté, & autres Archevesques & Prelats, dont elle a parlé.

Elle desire au reste que cette affaire si sainte & si salutaire, soit incessamment mise en exe-

cution

cution par les Reuerendiſſimes Seigneurs Archeveſques. A quoy il ſera beſoin au jugement de Sa Majeſte Imperiale que leurs Suffragans qu'ils auront ſubdeleguez, ſoient avertis de n'apporter de leur chef nul obſtacle, ni retardement, ni difficulte nouvelle; & que ne pouvant pas eux-mêmes ſe trouver par tout, & en tous les divers endroits de leurs Dioceſes, ils ſubdeleguent encore les Prelats leurs inferieurs, les Doyens Ruraux, les Prieurs, Gardiens, & autres prepoſez Superieurs des Monaſteres, leur donnant le meſme pouvoir, & les inſtruiſant à fonds de tout ce qu'ils auront à faire; afin qu'avec la grace de Dieu cet établiſſement ſoit enfin conſommé pour la gloire & pour le ſalut, le repos & l'union de l'Egliſe, auſſi bien que de l'Allemagne, & des autres Royaumes & Domaines de Sa Majeſté Imperiale; comme elle ſe promet volontiers, & ſe tient certaine par ſa bonté & bien-veillance Imperiale, qu'ils n'y manqueront pas. Donné par Sa Majeſté Imperiale le 11. Aouſt. 1564.

Or afin de pourvoir avec plus de dignité & d'utilite aux affaires de l'Egliſe d'Allemagne, le Pape avoit reſolu d'y envoyer Legat le Cardinal Moron, qui s'eſtoit tres-glorieuſement aquité de la meſme fonction peu auparavant dans le Concile, & de qui d'ailleurs la perſonne eſtoit fort agreable à l'Empereur.

Il l'avoit muni pour cela de tres-amples instructions & pouvoirs, & particulierement de la liberté de garder & lire tous les livres des heretiques, pour estre en estat de leur resister plus fortement, de découvrir toutes leurs ruses, & d'eluder leurs artifices. Le Legat avoit ordre aussi de ménager doucement & adroitement l'esprit de l'Empereur & du Duc de Baviere, *afin qu'ils se moderassent un peu dans leurs demandes;* de peur que par une fausse condescendance ils ne voulussent faire accorder au peuple des choses plutost nuisibles qu'utiles, *comme le mariage des Prestres,* & autres pareilles moins propres à relever ceux qui estoient tombez, qu'à les pousser à des cheutes encore plus dangereuses. Mais on eût tout sujet de craindre que les Protestans voyant arriver un Legat du Pape ne s'en allarmassent, ou ne prissent mesme ce pretexte pour exciter une nouvelle guerre civile. C'est pourquoy il fut trouvé à propos de remettre à un autre tems cette Legation. Et voicy ce qui en est porté *dans les Actes Consistoriaux.*

„Le 14. Avril le saint Pere parla du retar-
„dement du voyage du Reverendissime Seig-
„neur Moron Legat en Allemagne, prove-
„nant de ce que le Serenissime Empereur Fer-
„dinand avoit peur que s'il demandoit cela
„par ses lettres, les Protestants ne fissent quel-
„que tumulte. Il adjouta neanmoins qu'il
„espe-

,, esperoit qu'en peu de tems, non seulement
,, Sa Majesté Imperiale ne seroit pas faschée
,, de la Legation, mais qu'elle la demanderoit
,, mesme avec grande instance ; & dit plusieurs
,, choses sur le mesme sujet ; que pour luy,
,, s'il se pouvoit, il mourroit volontiers cent
,, fois le jour pour le salut du peuple Chrétien ;
,, & qu'il n'auroit jamais aucun egard à ses in-
,, terest particuliers, quand il s'agiroit de l'utili-
,, té publique.

Il travailla cependant, par ses lettres à tous les Electeurs Ecclesiastiques, & plusieurs autres Prelats d'Allemagne, à faire publier & recevoir par tout les decrets du Concile de Trente, qu'il avoit confirmez. Et parce qu'il couroit un facheux bruit de la sincerité de la foy de *Frederic* eleu *Evesque de Cologne* ; & que celuy-cy ayant eû avis du crime qu'on luy imputoit avoit tasché de se justifier auprés du Pape, Sa Sainteté l'exhorta par une lettre un peu forte à donner un témoignage public de la pureté de sa foy, en protegeant & defendant ouvertement la Religion Catholique, & chassant hardiment tous les Protestans de son Diocese.

On commençoit donc à se réjoüir déja de quelque esperance de voir rétablir de jour en jour la foy Catholique en Allemagne ; sur ce que depuis la concession de l'usage du calice on avoit veû dans Vienne beaucoup de gens

ab-

abjurer l'heresie, en ce reconciliant à l'Eglise Et ce fut par cette nouvelle si pleine de consolation, que le Pape voulut temperer un peu la tristesse d'une autre dont il alloit entretenir le Consistoire ; c'est-à-dire de celle de la maladie de Ferdinand ; car voicy ce qu'en disent les Actes.

„ Le Vendredy 14. Juillet il fut tenu Con-
„ sistoire à Rome. Le saint Pere y parla de
„ l'indisposition du Serenissime Empereur Fer-
„ dinand ; & aprés s'estre étendu sur ses Elo-
„ ges, & entr'autres sur son zele pour la Reli-
„ gion Chretienne, il adjouta que Sa Majesté
„ l'avoit tres-instamment prié d'accorder à
„ l'Allemagne & à ses Estats hereditaires la
„ communion sous les deux especes ; à faute
„ dequoy l'on verroit bientost les gens de ce
„ pais-là devenir non seulement heretiques,
„ mais mesme infidelles ; que cette concession
„ seroit le remede d'un si grand mal ; qu'il n'
„ avoit fait cette demande, qu'aprés en avoir
„ conferé avec les Princes catholiques d'Alle-
„ magne, les Evesques, & les Electeurs ; que
„ sur cela Sa Sainteté quoyque toûjours fort
„ éloignée des nouveautez, se trouvant forcée
„ par la necessité de remedier à des maux si
„ pressans, avoit contre son gré, (& aprés en
„ avoir toutefois pris l'avis de quelques Car-
„ dinaux par elle assemblez secrettement pour
„ cet effet, & de quelques Prelats, qui avoient

„ assi-

„ assisté au Concile de Trente,) donné pou-
„ voir à quelques Evesques de permettre l'usa-
„ ge du calice; qu'elle ne l'avoit pourtant pas
„ donné pur & simple, mais seulement en cas
„ que tout ce qui luy avoit esté exposé par
„ l'Empereur se trouvast veritable, & encore
„ avec certaines conditions expliquées par ses
„ Brefs; qu'il avoit voulu nous faire part, &
„ nous rendre compte de son procedé; qu'il
„ avoit apris par les depesches du Nonce Del-
„ phino la grande joye, qu'on avoit témoignée
„ à Vienne en recevant la permission de l'usa-
„ ge du calice; qu'ils en avoient rendu des
„ louanges & des actions de graces à l'Empe-
„ reur & à Sa Sainteté; que les deux tiers des
„ Lutheriens, & d'autres gens de cette ville,
„ dont la foy étoit suspecte estoient revenus à
„ eux aprés cette concession, & s'estoient de-
„ clarez Catholiques: & qu'enfin on esperoit
„ voir arriver la mesme chose dans les autres
„ villes.

Mais on perdit bien-tost aprés cette esperance du rétablissement de la foy. Et comme on ne vit dans la suite aucun nouveau succés de cette permission du calice; qu'au contraire les Protestans n'en devinrent que plus opiniâtres dans leurs erreurs; & que de jour en jour on en voyoit naistre de plus grands desordres, le bien-heureux *Pape Pie V.* successeur de Pie IV. *& Gregoire XIII.* ensuite *revo-*

que-

querent entierement cette concession; & retablirent l'usage observé depuis plusieurs siecles, de ne recevoir les laïques à la communion que sous une seule espece.

Remarque.

On peut voir sur cette matiere le Cardinal Palavicin en son histoire du Concile de Trente, livre 24. chapitre 12. nombre 8. Il a veû les Actes Consistoriaux comme le Pere Raynaud, & les cite; mais il n'entre pas dans le mesme detail des circonstances, & ne rapporte pas les pieces originales que ce Pere rapporte. Ce qu'il y a de remarquable & de different consiste en deux choses.

Premierement, au lieu de Pie V. que le Pere Raynaud marque avoir revoqué cette concession, le Cardinal met Sixte V. & cite en marge les Memoires de son Pontificat gardez au Vatican & tirez des papiers du dernier Cardinal Montalto.

Secondement, il semble dire ou laisser entendre, qu'il n'y a pas eû de revocation expresse de cette concession, au moins par Bref ni Bulles; mais que sous le Pontificat de Gregoire XIII. & depuis sous celuy de Sixte V. quelques-uns des Evesques, à qui Pie IV. avoit delegué cette faculté de faire communier sous les deux especes, quand ils le jugeroient à pro-

pos,

pos, eſtant venus à mourir, il fut douté ſi elle avoit eſté accordée à leur grade & dignité, & par conſequent à leurs ſucceſſeurs en la meſme place ; ou au coutraire à leur perſonne ſeule pour finir avec leur vie ; que ce dernier fut jugé veritable, & que la grace n'avoit lieu que pour les Preſtres, à qui ces premiers Eveſques avant leur fin l'avoient communiquée.

Mais ſuppoſé que ce ſoit un ſimple raiſonnement de ce tems-là, ſans aucune deciſion formelle du ſaint Siege, quelqu'un n'auroit-il pas pu dire au contraire que cette diſpenſe accordee non pas en faveur des Prelats ; mais en faveur des Peuples & à leur deſir, devoit durer autant que les Peuples & que leur deſir, avec les conditions juſtes & neceſſaires ?

XVIII. *Extrait d'une Lettre de Mr. l'Abbé Boiſot à Mr. Pelliſſon. Du 8. Fevrier 1692.*

JE n'ay point trouvé dans mes papiers la revocation du Bref de Pie IV. faite par ſes ſucceſſeurs. J'y ay trouvé ſeulement deux preuves inconteſtables, que ce Bref fut executé. L'une eſt l'article d'une réponſe de l'Empereur Maximilien à l'Ambaſſadeur de Philippe II. L'autre celuy d'une inſtruction donnée par Philippe II. à Don Pedro de Avila, qu'il

envoyoit au Pape. Je mettray icy ces deux articles.

L'Empereur faisoit de grandes instances au Pape, pour obtenir aux Prestres d'Allemagne la permission de se marier. Philippe qui en fut averti en ecrivit fortement & à Vienne & à Rome, & fit si bien qu'il détourna la chose. Ces deux Princes alleguent la permission de communier sous les deux especes, pour soûtenir leurs opinions contraires; l'un pretendant, qu'elle avoit esté fort utile; l'autre, qu'on n'en avoit tiré aucun fruit. Voicy ce qu'en dit l'Empereur dans sa réponse par écrit, donnée à l'Ambassadeur de Philippe, le 20. May 1565. Dans mes Memoires de l'Ambassade de Chantonay, vol. 1. page 90.

Sed si ex præteritis futura, atqve ex similibus similia æstimare licet, Majestas sua Cæsarea non potest Regiam suam serenitatem celare, qvod impetrato paulo ante calice, Majestas sua Cæsarea, habita, hoc tempore Paschali nuper elapso, diligentissima inqvisitione, repererit; ubi anno præterito, in hac Majestatis suæ civitate, numerus omnium communicantium ad bis mille non ascenderit; hoc tamen anno Dei gratia, fuisse qvatuor mille nongentos ac decem & octo homines, qvi sub una tantum, & mille qvingentos septuaginta septem, qvi sub utraqve specie communicaverint.

Le

Le Roy d'autre coste parle en ce termes dans l'instruction de son Envoyé à Rome. Ambassade de Chantonay, vol. 1. p. 145.

Direis assi mismo à Su Santitad que quando se tratò de la concession del Caliz yo hize con Su Santitad, como se acordara, gran instantia y officio para que aquello no se hiziesse; assi por entender que el mismo punto de suyo era muy grave y muy perjudicial, y trahia grandes inconvenientes; como principalmente por juzgar y entender que de aquella concession se disponia è introducia esta instancia y peticion del conjugio, como desta assi mismo se conseguiran otras que se deduzen y derivan de los mismos fundamentos. Y que despues que no embargante mi diligencia y officio y lo que de mi parte sele represento, Su Santitad lo concediò, yo tuve el sentimiento, dolor, y pena que de tal caso devia tener, mas con todo esso no se haviendo llegado ni venido à la principal parte del mal que de aquello se seguia, que era esto del conjugio, he callado y dissimulado, esperando juntamente que la experientia del poco fruto, que de aquello se sacava, y el danno que resultava desengannaria Su Santitad en lo hecho y para lo que agora se pretende, que es tan diferente y de tanto mayor, y mas universal perjuicio; y que agora que se ha venido y llegado à esto del conjugio, que se temia, y disponia con lo

primero, ſe me ha renovado y refreſcado el dolor y ſentimiento de lo hecho, y me ha crecido el cuidado y rezelo en lo que eſta pendiente. Lo qual ſi ſe vinieſſe à hazer, que ni eſpero, ni creo, ni ſe deve eſperar ni creer, no ſe podria, ni diſſimular, ni callar, y metiria Su Santitad en grandiſſima confuſion, ſiendo eſto coſa de calidad, que ſufre, y requiere qualquiera demoſtracion.

* * Vous direz auſſi à Sa Sainteté, que quand il fut traité de la conceſſion du calice, je fis auprés d'elle comme elle s'en ſouviendra, de grandes inſtances, & tout ce qui me fut poſſible pour empeſcher qu'elle ne l'accordaſt; non ſeulement parce que je comprenois l'importance de ce point par luy-meſme, d'où il pourroit naiſtre de grands inconveniens; mais auſſi, & principalement, parce que je jugeois bien que cette conceſſion du calice disposeroit à la demande du mariage des Preſtres, & celle-là à d'autres, fondées ſur les meſmes mauvais principes: Qu'aprés que Sa Sainteté l'eut accordée, non obſtant mes remonſtrances, mes prieres, & tout ce qu'on luy put dire de ma part, j'en fus touché d'une auſſi vive douleur, que la choſe meritoit. Cependant, comme on n'en étoit pas venu à la principale partie du mal, c'est-à-dire à la conceſſion du mariage des

Pre-

Prestres, je voulus bien dissimuler & me taire ; dans l'esperance que Sa Sainteté voyant le peu de fruit, qu'on tiroit de cette concessiion du calice, & les mauvaises suites qu'elle auroit, ne manqueroit pas de se desabuser sur ce fait, & sur celuy de cette demande nouvelle. Mais aujourd'huy qu'on est venu à ce qui estoit le plus à craindre, c'est-à-dire à cette seconde demande où la premiere nous conduisoit, j'ay senti renouveller ma douleur, & redoubler mon chagrin, & mon inquietude. Car si cette affaire avoit lieu, (ce que je ne puis ni croire ni craindre, & qui ne se doit ni croire ni craindre en effet) il seroit impossible de dissimuler & de se taire, quoy qu'à la grande confusion de Sa Sainteté ; la chose estant de telle qualité, qu'elle ne permettroit pas seulement, mais demanderoit toute sorte de démonstrations publiques.

J'ay copié ces articles tous entiers, mais je n'ay pas eû le tems de copier les pieces entieres qui sont fort longues, & ne parlent d'autre chose, que de ce prétendu mariage des Prestres en Allemagne. Je marque toûjours précisément le volume & la page de mes Memoires, d'où je tire ce que je vous envoye ; afin que si quelqu'un en doute, il puisse venir voir dans les originaux.

On m'a enfin envoyé le Teſtament d'Eraſme, en voicy une copie. J'envoye en échange un exemplaire de voſtre réponſe à Mr. de Leibniz, & paye ainſi mes debtes à vos dépens.

Les cinq ou ſix lignes, que j'ay écrites à propos de cette réponſe, & que vous avez trop loûées, me ſont échapées tres-heureuſement, puis que vous ne les trouvez pas mal tournées. Mais, Monſieur, un Franc-Comtois qui a l'honneur de lire ſouvent de vos lettres, ne peut-il pas les imiter au moins une fois par haſard? Je ſuis, &c.

Approbation de la Sorbonne.

LE nombre de Proteſtans, qui ſe ſont appliquez à chercher quelque ſecret pour eluder les Reflexions de Monſieur Pelliſſon ſur les differens de la Religion, eſt une marque qu'elles les incommodent. On a déja vû des objections, qui luy ont eſté faites d'Angleterre & de Hollande, en voicy d'Allemagne; mais elles ne ſervent toutes qu'à donner lieu à l'illuſtre Auteur qu'elles attaquent, d'approfondir plus les matieres, de mettre ſes maximes dans un plus beau jour, & d'expliquer ſes raiſons avec plus de force. Plus ces nouvelles difficultés, que luy fait *Mr. de Leibniz* d'un merite ſi diſtingue, ſont ſpecieuſes, &

plus

plus on verra de solidité dans les réponses, qu'il y donne. Il est toûjours luy-mesme en tous ses Ouvrages, dans les plus familiers comme dans les plus etudiez, accommodant les raisonnemens les plus abstraits à la naïveté du style epistolaire, & disant sur le champ ce qui paroistroit coûter une longue meditation. Mais si en lisant ce papier qui ne respire que douceur, on se remet en memoire l'idée d'un autre si vivement écrit qui l'a precedé, on pourra aisément dans la comparaison qui s'en fera reconnoistre quel est l'art de defendre diversement, mais toûjours avec un succés égal, la bonne cause selon les differens caracteres de ceux qui la combattent. On a vû il y a quelque tems, Monsieur Pellisson repousser justement avec vehemence un homme emporté, lever les nuages dont ce Ministre avoit affecté de couvrir la question pour l'embarasser, & dissiper toutes les visions, qu'il avoit imaginées pour gagner les foibles: On le voit icy resoudre des doutes avec autant d'honesteté, de bienseance, & de politesse, qu'ils luy avoient esté proposez *par une personne qui a tout ce qu'on peut souhaitter pour le monde, de finesse d'esprit, de discernement, de délicatesse & de sçavoir, & en qui il n'y a rien à desirer que la profession de la vraye Religion.* C'est ainsi que Monsieur Pellisson sçait faire triompher la verité par tout, sans jamais ni l'as-

l'affoiblir par trop de complaiſance ; ni l'outrer par un diſcours trop animé ; mais ſe tenant dans les bornes d'une défenſe convenable, qu'il proportionne aux ſujets qu'il traite, & qu'il meſure avec les perſonnes à qui il parle. C'eſt ce qui m'a ſemblé dans la lecture que j'ay fait de ce dernier écrit avec attention. En Sorbonne le treizieme Septembre. 1691.

PIROT.

MAN-

MANTISSA MISCELLANEORUM LEIBNITIANORUM.

I. SVaſit qvidam, ut *Biblia Hebraica* æri inciſa æneis formis exprimerentur, ſic correctiora & citius proditura eſſe. Vellem, tam breves notæ & tam ſolidæ in ſacras literas extarent, qvales *Gothofredus* in Corpus Juris elaboravit. *Grotii* notæ, ut omnia alia ſummi illius viri ſcripta, mihi perplacent. Lingvæ Hebraicæ non admodum peritus fuiſſe dicitur, ſed ſupplet hunc defectum ſumma ejus eruditio & iudicium. Eas *Calovius*, magni nominis inter Evangelicos Theologus, cui parem iam neminem novi, dignas iudicavit, qvas *Bibliis* ſuis *illuſtratis* integras inſereret.

II. Patres *de Trinitate* obſcure locuti ſunt & uſi verbis incommodis. Scholaſtici hoc dogma explicatius tradiderunt. Dignus lectu liber, ſed vix amplius obvius, cui titulus: *La methode, dont les Peres ſe ſont ſervis en traitant des myſteres, dediée au Roy par Mr. l'Abbé de Moiſſy, Conſeiller Predicateur du Roy & Aumonier de*

 la

la feuë Reine Mere de Sa Majesté. A Paris chez Jean Bapt. Coignard, 1683. 4. Patres esse viam ad Papatum, qvidam asserebat. Verum ego aliter sentio.

III. *Huthmannus*, Rector Scholæ Ilfeldensis, Theologiam repurgare ausus, sed ob pervicaciam moresqve incommodos munere suo exutus, misit ad me aliqvando schediasma, qvo defendere nititur, *peccatum originis* esse tantum in corpore, non vero in anima. Id postea a nonnemine Lipsiam transmissum confutavit D. Johannes Olearius, Theologiæ Professor, in peculiari Disputatione de peccato originis habita, (absqve mentione Autoris, qvem fortassis ignoravit,) eum passim sub novatoris & Creatiani nomine perstringens.

IV. Videbunt pii divinum Numen in vita æterna, sed dabuntur perfectiones & gradus in intuendo, perinde ut multi unam eandemqve imaginem contuentur, pars scilicet clarioribus, pars oculis paululum caligantibus, alii propius, alii longinqvius. Omnes cernunt eandem imaginem, sed aspectus cujuslibet ab altero distinctus est qvoad lumen & radios oculorum. Dum in hoc mundo versamur, non sumus in vero centro. Consideramus miranda Dei opera & creaturas non aliter ac si inter scenas Theatri cujusdam secundum regulas Optices pictas constituti essemus, ubi nil nisi rudera, figuras inconditas & male cohæ-

hærentes reperimus, & artem magiſtri admiramur qvidem, ſed pulcherrimo proſpectu univerſi frui non poſſumus. Si vero in ſole ſtaremus, aut ſi qvando ad τῦ beatorum perveniemus, totum univerſum tanqvam in vero centro nobis erit aſpectabile mira cum voluptate intuentium. Notum ex ſcriptura ſacra, nos Angelis ſimiles (εἰς ἀγγέλους) futuros, hoc eſt, mentes incorporatas. Deponemus qvidem corpus, ſed non totum, ac retinebimus ſubtiliſſimam ſubſtantiam (qvinteſſence,) ſicut Chymici exaltare poſſunt corpus vel maſſam, defecatiſſima parte remanente. Uſus eſt iampridem ſimilitudine qvadam chymica Æneas Gazæus, ut credibiliorem redderet corporum noſtrorum glorificationem futuram. Inducit enim ſtatuarium, qvi circa confractam & disiectam ſtatuam id præſtet, ut ejus arte æs in aurum vertatur redeatqve aureus Achilles, qvi prius fuerat æneus. Coniectura hinc capitur *artem tranſmutandi metalla*, qvam Chymiam hodie vocant, illis temporibus non fuiſſe incognitam; qvin ex aliis verbis, qvæ poſt intervallum aliqvod ſubjiciuntur, res eſt manifeſta: *Καί παρ ἡμῖν οἱ περὶ τὴν ὕλην σοφοί, ἄργυριον καὶ κασσίτερον παραλαβόντες καὶ τὸ εἶδος ἀφανίσαντες, ἐπὶ τὸ σεμνότερον μεταβάλλοντες τὴν ὕλην, χρυσὸν κάλλιστον ἐποίησαν.* Id eſt: Etiam apud nos, qvi materiæ peritiam habent, argentum & ſtannum

num capiunt ac priori specie abolita in augustius & pretiosius convertunt, aurumqve pulcherrimum conficiunt. Vid. Calixtus Lib. de Resurrectione cap. 8. num. 13.

V. Inter *Anselmi* Cantuariensis Opera extat Tractatus *contra Insipientem* sive contra Atheos, ubi profundas meditationes reperies.

VI. Videmur qvasi in primis viis scientiarum adhuc hærere, & fato qvodem impediri; ne Creatoris beneficia & naturæ thesauros solertius rimemur, ut utilitatem inde capiamus. Puto homines incredibilia fere præstituros, si majorem diligentiam adhiberent; sed oculi ipsorum qvasi fascia obducti, & tempus expectandum, donec omnia maturescant.

VII. Puisque *le Czar* aime tant la marine, il m'est venu une chose dans l'esprit, par laquelle il pourroit contribuer merveilleusement à la perfectionner, & au dela de ce qu'on sauroit croire. Ce seroit en faisant observer *la declinaison de l'aimant dans ses vastes Etats*, mais en beaucoup d'endroits, & sans qu'il y ait trop de tems entre l'observation d'un endroit, & celle d'un autre. C'est le vray moyen d'en decouvrir le secret, au moins autant qu'il faut pour la pratique, sur tout si ces observations etoient continuees. Mais dès les premieres annees on en tireroit quelque chose d'important. Il est sûr que si nous connoissions bien cette declinaison, en la joignant avec la hau-

teur

teur du Pole) qu'on peut ſavoir aſſez,) on jugeroit mieux que par toute autre choſe du lieu où l'on eſt en pleine mer. Les autres Potentats en Europe ne ſauroient nous fournir ces obſervations comme ce Monarque le pourroit faire.

VIII. Monſieur *Hartſoeker* eſtoit un Medecin de Rotterdam, où il n'avoit pas grande pratique, & n'y faiſoit pas autant de bruit, qu'il fait preſentement à Paris. On a fait des objections à Paris contres ſes *Principes Phyſiques*, où il pretend, que la matiere eſt composée de parties de deux ſortes, dont les unes ſont parfaitement dures, les autres tout a fait fluides. J'avouë de croire, qu'il n'y a point de partie de la matiere, qui n'ait un certain degré de fermeté en comparaiſon de plus fluides, & qui n'ait auſſi un degré de fluidité en comparaiſon de plus fermes. Mr. Hartſoeker ayant voulu rendre raiſon auſſi de l'hypotheſe de *Mr. Bond* ſur la *declinaiſon de l'aimant*, un autre à ce que je voy pretend d'en donner des raiſons meilleures. Mais j'apprehende que ce ne ſoit inutilement. Car on m'a écrit autresfois d'Angleterre, que la Societe Royale ne fût point contente de ce que Mr. Bond avoit propoſé. Il eſt vray que le ſoin qu'il avoit pris ſur cette matiere, merite des louanges. Il pretendoit, qu'il y a un certain Pole magnetique que toutes les equilles regardent, & que ce Pole a un

un mouvement periodique à l'entour de celuy de la terre. Mais les phenomenes n'y repondent point assez. J'ay son livre sous le titre de *Longitude found*, car il appliquoit ses principes à trouver les longitudes, & j'ay aussi un autre livre, qu'on y opposa sous le titre de *Longitude not found.*

IX. Qvomodo *Borysthenes* reddi possit navigabilis, docuit qvidam Cardinalem Commendonum, cum esset in Polonia, ut legere est in ejus vita. Fortassis hoc fieri posset infra Bialogrod, sed non facile paulo altius. Qvi *Canalem* per regionem qvandam ducere cupit, observet aqvæ cursum naturalem statim post magnas inundationes, imbres, aut qvando nives solutæ.

X. *Botanici* plerumqve acqviescunt in sola notitia herbarum & earum virtutum. Pauci amant culturam herbarum & rationem semina propagandi & conservandi. *Jurgius*, vir doctus, *Isagogen Phytoscopicam* edidit, ubi herbæ considerantur secundum folia. Possent etiam considerari secundum semina, usum, &c. & una species sub multas classes redigi.

XI. Cardiluccius narravit, se novisse Parisiis Adeptum asseverantem, *Tincturam* sive arcanum transmutandi metalla ex solo Antimonio confici. Notatu digna sunt verba Bernardi Trevisani: *Sunt qvædam sublimationes Mercurii a propriis corporibus, qvibus recon-*

jun-

junctus & rursus sublimatus sæpius, fit tandem purus & aptus ad opus philosophicum. Cum hoc consentit *Auctor introitus aperti*, qvi planius descripsit totum fere processum. Reliqvum habuit Cardiluccius. An forte, ut qvidam putant, Mercurius vulgi ab Antimonio sublimandus est?

XII. *Polemannus*, novi luminis Chymici auctor, obtulit societati Regiæ Anglicanæ *admirabile inventum curandi Ptisin*, idqve vendere voluit, sed illi spreverunt dicentes, confidere se ipsos hoc inventuros. Inepte profecto. Londinum laborat tabidis, ob sulphur corrosivum carbonum.

XIII. *Merret* notæ in *artem vitrariam* Phil. Nerii, liber curiosus. Putat Zapheram, esse qviddam artificiale, qvæ tamen tantum reperienda prope Schneebergam in Saxonia, eamqve non solvi ait in aqva forti; Id falsum esse experientia constat.

XIV. *Sendivogius* scripsit tractatum *von Wasserstein*, in qvem commentatus est Johannes Baptista *Grosschedel*. Hic misere obiit in Silesia. *Ludovicus de Comitibus*, insignis Chymicus, obiit Venetiis.

XV. *Tres* sunt *terræ*, una principium vitreitatis & fluxus, seu *Sal*; altera principium pingvedinis, resistentiæ fluxus, coloris, seu *Sulphur*; tertia principium formæ qvasi, id est, *Sal volatile* vel *Mercurius*, in qvo continentur re-

rum

rum Ideæ: ſæpe vidimus diſtillando Sal volatile cornu cervi, repræſentare figuram cornu cervi. Sal commune ſeu marinum conſtat ex terra arſenicali ſeu ſulphurea & Mercuriali ſeu ſale volatili, maior tamen illius qvantitas. Si in aqva forti illud ſolvas, generatur iterum nitrum pulcherrimum. *Qvi habet tres illas terras ſeparatas, omnia poteſt.* *Fuligo* multum habet de terra ſecundi vel tertii generis, ſulphure ſcilicet & ſale volatili, hinc admirabile, ſi unam drachmam fuliginis addas ſedecim drachmis plumbi in clauſo, (nam in aperto avolat fuligo,) *plumbum* nulla vi liqveſcere poterit, etſi plurimum ignis accedat. Hæc retulit *D. Beccherus*.

XVI. Triplex ignis, furvus, ruber, & candori lardi ſimilis, & hic eſt ſummus. Si in poſtremo candefacias *adamantem* & rurſus extingvas, nihil ei deperit, hæc ſumma eſt proba, qvod caret antiperiſtaſi. *Aurum* ſic poteſt fere dimidium *comburi*. Solvatur in aqva regis, imponatur charta maculatoria donec ea tota ſolutionem imbiberit, comburatur charta, apparebit flamma ab auri ſolutione rubinica, à ſolutione argenti coerulea, cupri viridis. Ex cineribus recipies auri dimidium tantum. Hæc *ex ore Beccheri*, qvi referebat, ſcripſiſſe ſe Tractatum *de fundamento caſuum conſcientiæ* ad locum Pilati; Qvid eſt veritas:

XVII. *Chymici* utuntur plurimis metaphoris,

ris, ſub his arcanum qvid & mirabile velantes, fere ut in poeſi fieri ſolet. Vidi notas arcanas MSto cuidam Bibliothecæ Guelfebytanæ additas, ſed ab alio detectas & hæc verba continentes; *Alchymia eſt lepus, qvem nemo apprehendere poteſt.* *Weitzius*, Medicus Gothanus, librorum chymicorum lectioni intentus, ſingulare qvid ſe aſſecutum perſvadere vult aliis. Credant qvi velint.

XVIII. In *hiſtoria* diligenter inveſtiganda, qvæ fabulis ſimilia, ut verum a falſo diſtingvatur. *Attilam* tam barbarum non fuiſſe, ut vulgo creditur, perlegenti *Excerpta Priſci* patebit. Deſcribuntur ibi ceremoniæ, qvibus legati ad eum miſſi excepti, & ritus infeudationibus noſtris ſimiles. *Juvenci* vitam Attilæ * citat Pigna in hiſtoria Eſtenſi. Autor ille mihi vi-

Dd de-

* Juvenci vitam Attilæ edere voluit Peireſcius. Adducit qvædam ex illa Bartholinus in de armillis p. 70. obſervante Hallervord. in Spicileg. de hiſtor. lat. & Goldaſtus in ſymbolis ſub Gerhardi, Erhardi, Franci, nomine, cum aliis obſervationibus in Petronium, in edit. Lugdunenſi 1618. editis, p, 833. eundem in teſtimonium vocat. Juvencus Cælius Calanus Dalmata in hiſtoria de Attila Hunnorum Rege; *Conſpexit ciconias aves, qvæ in altis urbis turribus nidificaverant ex more naturæ, exportantes pullos ſuos de nidis earum foris*

detur suppositicius. Historiæ de exitu *puerorum Hamelensium* ** aliqvid veri inesse potest: notum enim ex historia, juvenes & pueros catervatim in terram sanctam profectos. In turri illa prope Moguntiam, qvam *Mäusethurm* appellant, latrones olim commoratos crediderim, eamqve inde nomen accepisse (von mausen,) vel a nobilibus qvibusdam, *von Mensen*. Serrarius in libro de Rebus Moguntiacis oppugnavit sententiam eorum, qvi *Willegisum* Archiepiscopum pro filio carpentarii habuerunt,

civitatem ad loca campestria, & in arboribus nidos contra morem extruere. Et mox ibidem; *Aves, qvarum natura est summis in urbium mœnibus nidificare.* Philippus *Callimachus* Experiens, natione Thuscus Poeta, Orator, & historicus, cujus libri tres de rebus Uladislai III. Sarmatiæ atqve Pannoniæ Regis cum Cromero & aliis multis prodierunt Colon. Agripp. 1589. fol. Vitam Attilæ qvoqve descripsit, cum Bonfinio de rebus Hungaricis aliisqve 1543. editam & Volumini Rerum Hungar. Sambuci. 1581. in fol. apud Wechelos, insertam. Singularis dissertatio de Attila in Academia Jenensi ab erudito juvene præsidiis Bosianis adjuto qvondam conscripta fuit, Sagittario teste in Epistola de antiqvo statu Thuringiæ A. 1675. vulgata p. 14.

runt, & originem insignium Archiepiscopatus inde traxerunt. *Fridericum Barbarossam* ab Alexandro Papa conculcatum nemo scriptorum, qvi illo ævo vixerunt, prodidit; Baronius hoc commentum iam pridem confutavit, ut & Contelorius in narratione concordiæ inter Alexandrum III. & Frider. I. De ejusmodi erroribus epidemicis in historia, & eorum origine, peculiaris liber conscribi posset, ut *Secundus Lancellottus*, Abbas, pertractavit *Farfalloni degli antichi historici.* Venet. 1659. 8.

** Exodum puerorum *Hamelensium* pro vera habet, & variis autorum testimoniis confirmat Meibomius in not. ad Histor. Bardevici, Tom. 3. Rer. German. p. 60. confutando tamen eos, qui infelicem istum casum novam Hamelensibus epocham peperisse asseruerunt. Multa de historia Hamelensi habet Joannes *Bisselius* in libello Germanice scripto, cui titulus: *Incolarum alterius mundi phænomena historica.* Dillingæ 1682, 12. Expeditionis cujusdam puerorum & adolescentum in terram sanctam præstigiis duorum clericorum fictisqve eorum miraculis contractæ, meminit Schaten in Annal. Paderbornensibus ad Ann. 1212. ex variis autoribus. Illi similis forte fuit exodus Hamelensium.

XIX. *Baronii Annales* licet erroribus ſcateant, & ille multa in rem ſuam detorqveat, magno tamen uſui in hiſtoria medii ævi eſſe poſſunt. Scripſit omnia ſua manu vir ille magnus, anteqvam Cardinalis fieret. Falluntur qvi putant plurima monaſteria ipſum adiuviſſe. Ejus ad exemplum *Annales Rerum Germanicarum* ſcribendi eſſent, non una ſerie, ut Meurſius, Pontanus, aliiqve fecerunt, ſed teſtimonia veterum auctorum, documenta &c. adducenda & connectenda, dubia critice diſcutienda. *Vorburgius* Tomis ſuis multa loca ex recentioribus, Baronio, Cruſio, aliisqve inſeruit, qvibus in rebus antiqvis ſuperſedere poſſumus. Immortuus tandem eſt vaſto operi, qvod ſero nimis aggreſſus, & cuius initium non a temporibus remotis, ſed a Carolo M. ducendum fuiſſet.

XX. Pulcherrimæ ſunt qvatuor *Tabulæ Chronologicæ* æri inciſæ, ab Anglo qvodam, nomine *Tallents* A. 1680. in forma majori editæ, hiſtoriam univerſalem, viros eruditos, & multas res curioſas complexæ. Inprimis placet, qvod neceſſitudines magnorum Principum & coniunctiones duabus lineolis ═══ indigitaverit.

XXI. *Anonymi Ravennatis* Geographia facit ad illuſtrandum ſitum antiqvum locorum. Res magni laboris eſſet, ſed utiliſſima in hiſtoria medii ævi, ſi qvis ex ſcriptoribus coævis & di-

diplomatibus mappas Geographicas conficeret. Mappæ noſtræ Germanicæ multum errant in collocandis fluviis & limitibus territoriorum. Qvi *Geographo Nubienſi* uti cupit, delineet prius mappam univerſalem. Multa ibi habentur nobis plane incognita.

XXII. Optandum, ut *Henningeſii Genealogiæ* repurgarentur, additis probationibus: Hiſtoriographis Principum Germaniæ id curæ eſſe deberet. In Genealogia Principum hodiernorum Saxoniæ non poteſt aſcendi ultra Dedonem Comitem Wettinenſem, filium *Theodorici*, qvi in Chronico montis ſereni vocari ſolet *vir primariæ nobilitatis*.

XXIII. *Greiffencranzius*, Conſiliarius intimus Principis Oſtfriſiæ, in Genealogiis verſatiſſimus, multa communicavit *Imhofio*. Perreptaverat MScta *du Bouchet*, celebris Genealogi cum eſſet Pariſiis, qvæ poſt ejus mortem diſſipata, narrante Hozierio.

XXIV. De ſuis laboribus hiſtoricis *Jobus Ludolfus* hæc ad me ſcripſit: *Annales totius orbis, maxime vero Europæ & patriæ noſtræ per compendium tracto, adeoqve nullatenus Thuanum imitari, multo minus doctorum virorum vitas deſcribere poſſum. Feſtinare enim me oportet, ut biennio abſolvam, id enim ætatis meæ ratio ſvadet.*

XXV. *Salvius*, Legatus Svecicus Oſnabrugæ, ab Hiſpanis pelvim ex auro obryzo acce-

pit, & a Cæſareanis octoginta millia Vallenſium, a Bremenſibus viginti millia; Hinc ille permiſit inſeri paragraphum Bremenſem Inſtrumento Pacis. Idem permiſit regnum Bohemiæ hæreditarium fieri, & circa hæreditariorum Cæſaris ſubditorum religionem nihil aliud ſibi reſervare Svecos, qvam ius intercedendi, cum e contra altera pars ſibi reſervaverit ius denegandi. Hinc Salvius in Svecia poſtea fuit valde exoſus, felixqve ante abdicationem Chriſtinæ obiit, qvæ & ipſa faverat Hiſpanis, per Piementellium ſeducta.

XXVI. *Excerpenda* eſſent ex ſcriptoribus non ſolum qvæ *ſemel*, ſed etiam qvæ *primum* dicta ſunt a qvolibet auctore. Incipiendum vero ab antiqviſſimis, ſic perſpicere liceret, qvid a qvovis ſtatutum. Non tamen qvævis, ſed humano generi inſtruendo inſervientia delibanda forent. Si mundus adhuc mille annos durabit, & tot libri, ut hodie, conſcribentur, vereor, ne e Bibliothecis integræ civitates fiant; Sed iniuria temporum & caſus varii multas perdent. Opus itaqve eſſet, ut e ſcriptoribus ſingularibus & archetypis, qvi alios non exſcripſerunt, *Eclogæ Photianæ* conficerentur, res memorabiles ipſis autorum verbis exponentes; Qvænam autem res ſint alicujus momenti, non cuivis ob diverſitatem ingeniorum & diſciplinarum dijudicare licet.

XXVII. In colligendis *inſcriptionibus antiqvis*

qvis qvi deſudarunt, obliti ſunt notare & delineare figuras circumpoſitas, id qvod ſæpius multum lucis accendere potuiſſet. *Lud. Savoti*, Medici Gallici, liber de numiſmatibus & re nummaria, præſtat *Patini* & *Joberti* ſcriptis. Is qvoqve de *Coloribus* & de *Architectura* elegantiſſime ſcripſit, & magnæ eruditionis vir fuit. *Locault* liber de eadem re impreſſus apud Cramoiſy. Mr. *Vaillant* plus experientiæ habuit in re nummaria, ſed *Harduinus* plus eruditionis. *Patinus* iudicio deſtituitur, ut ſæpe Spanhemius monuit.

XXVIII. De cultu lapidum multa congeſſit Cuperus in notis ad Lactantium de mortibus perſecutorum ad cap. XI. verb. *deorum montium cultrix.* Addantur Irminſula Saxonica, & qvæ *Herwartus libello peculiari* ſcripſit, qvo tuetur lapidem nigrum cultum veteribus, fuiſſe *magnetem*. Circumgeſtatus fuit, ni fallor, ille lapis in ſacris Deæ Phrygiæ; Forte habuere hæc Ægyptii aut alii Orientales a Sinenſibus, qvorum, ut puto, propago ſunt, qvibus dudum cognitæ magnetis vires.

XXIX. Adamus Bremenſis, qvi vixit circa annum 1060. narrat Friſones qvosdam ad Poli uſqve Arctici Euripos veniſſe, & abſorptos rurſusqve redditos Adalberto Friſonum Epiſcopo omnia narraſſe, ex cujus ore habuit.

XXX. *Inveſtitura* vox pro poſſeſſionis traditione iam antiqvis uſurpata. Sic inter anti-

tiqvitatis monumenta, qvæ Georg. Fabricius, Chemnicensis, Argentorati 1549. in forma, qvam qvartam vocant, edidit, extat formula contractus ex membranis, ut titulus habet, miræ vetustatis descripta, ubi Pascutius vendit Segnitio Funestello domunculam in Sarnensi suburbio. Ibi post leges contractus subjicitur: Tu Pascuti fuste *illum investito*: Tu Segniti fustem ipsum manu capito. &c.

XXXI. In Ant. Dadini *Alteserræ*, Icti Tolosani, *Rerum Aqvitanicarum libris V.* Tolosæ 1648. in 4. vulgatis, præclara habentur *de progressu Juris Romani* & duratione inter Barbaros. vid. lib. 3. c. 5. seqv. Digesta non videntur in usu fuisse in Occidente post Justiniani tempora, sed *Codex* fere *Theodosianus*, post & *Novellæ Justiniani*, qvarum etiam numerum & caput citat Hincmarus Rhemensis in Opusculo contra Hincmarum Lugdunensem cap. 51. Posteriores tum qvidam legis Theodosianæ autoritate usi, ut Ivo Carnotensis Epist. 212. Hinc ego colligo Justinianeas non admodum Occidenti innotuisse. Carolus Magnus recognosci curavit Codicem Theodosianum, nam sub finem Commonitorii Alarici hæc leguntur: *Recognovimus dat. sub die IV. Non. Febr. anno XXII. Alarici Regis Tolosæ.* Et iterum: *Anno XX. regnante Carolo Rege Francorum & Longobardorum & Patricio Romanorum.* vid. Goldasti Præfat. der Reichssatzungen. Itaqve leges

Æthiop. lib. 9. qvi addit, ſic apud myſtas appellari. Servius in l. 8. Æneid. v. 696. paulo diſtinctius; *Iſis*, inqvit, *Ægyptiorum lingva eſt terra ſcilicet, qva Hebræis Ares.* Nam r, & s vulgo permutantur. *Hiron* vel *iron* Anglis & Saxonibus, qvod aliis Germanis *Eiſen.* *Erz*, flos terræ, æs; *Or*, aurum, argentum. Anglis, qvod nobis *Erz*, eſt *ore*; ità cognata nomina permiſcentur. Sic *vulpes*, *wolp*, lupus, catulus. Ita leo, *leu*, *lux*. *Adeler*, ἀετὸς, aigle ſeu aqvila, *eder*, *arend*. Urus, *aurochs*, *aurhan*, urſus. *Hirſ* (cervus,) *hors*, *ors*, *ros*, eqvus.

XXXIX. *Radices verborum in Imperativo magna ratione qværuntur.* Hinc Germanis verbum in Imperativo monoſyllabum, in aliis modis dilatativum. Nempe primus & maxime naturalis verbi uſus imperare, ſeu dicere, qvid velimus agi. Quin & apud latinos & græcos imperativum eſſe radicalem invenio. Nam ama, ſcribe, doce, audi, qvam ſimpliciſſime exhibent naturam verbi, cum litteris primariis addant non niſi unicam literam vocalem conjugationis indicatricem. Idem fit apud Græcos, τύπτε, βόαε, βὰα. In Orientalibus hæc non æqve animadvertuntur. Germanis merito monoſyllabus eſt imperativus, qvi opus non habent, ut diverſas conjugationes exprimant, qvibus carent.

XL. *A* gaudium & dolorem innuit, *E* idem. *I* admirationem. *U* mœrorem. Aſpiratio diffi-

difficultatem. *F* pro flatu. *L* pro exili & penetrante. *M* pro magnis. Addatur Scaliger de caufis latinæ lingvæ, & Ramus.

Sm, diffolutio, ut *fmelen, fmunck* contracte *fmuck*.

Sw, diffipare, dilatare, *fwinden, fwellen, fweben*.

Sl, dilabi, vel labi cum receffu, *sliet, slieffen, sleiffen, slaf, slump*.

Sr, motus cum duritie, *freien, frapen*.

Sc, excavatum, *fchinden, fchall, gefchir*, cavitas, *fchropfen, fcyphus*.

St, motus cum firmitate; *ftoffen, ftirn, ftarck, ftehn, ftare, ftellen, ftier*.

XLI. *Egra* fluvius in Rhætia, ad qvem oppidum Imperiale Bopfingem, refpondet Egræ Voitlandiæ. Sic etiam *Illera* Rhetiæ refpondet *Allera* Brunfvicenfi. Scilicet eadem lingva Celtica late diffufa erat; fic *Padus* vel Bodinius Italiæ & *Padera* Saxoniæ. *Rhenus* ipfe Germaniæ Italiæqve, nam & apud Bononiam five Felfinam Renus eft. Nec *Rhodanus*, qvi & Rone vulgo, abludit. Eft enim *ῥέειν* fluere, *rinnen*, currere; *ridan* (qvod hodie *reiten*,) curfum motumqve fignificat, neqve eqvo tantum, fed & curru eunt, hodieqve Belgis ufurpatur. Sic & Celtis olim, unde *rheda* vox Celtica pro curru, & *rota* ipfa latinorum Germanis rad. Nec dubium Eridanum, Rhodanumqve idem effe vocis origine, etfi de diver-

fis

ſis fluviis uſurparentur, qvando ſynglotti populi accolebant. Qvanqvam non abſurde fortaſſis dicas, aliqvando Eridanum Græcis intellectum, confuſis e longinqvo cognatis viciniſqve rebus; uti & *Danubium, Tanaim, Dunam, Danaſtrum, Danaprum,* non dubito ejusdem fontis cognatæqve ſignificationis eſſe vocabulum, qvemadmodum & ſimilibus rebus id eſt ingentibus fluviis deſignandis adhibebantur magno indicio, omnem inter Balthicum mare, Mæotidem Paludem, Alpes, & Illyrici tractum collingves populos obtinuiſſe, qvibus alio digreſſis Slavonicæ gentes ex interiore Scythia ſucceſſere.

XLII. *Wrangel* Anglis eſt homo turbulentus. Lingva Anglicana continuis lingvæ balbutientis alliſionibus (mit liſpeln) moleſta eſt. Nonnullarum vocum Germanicarum ex Anglico ſermone, id eſt, antiqvo Germanico, ratio reddi poteſt, ut *hembd* eſt ab *hemp* ut vocant Angli vel *hanf*, ut vocant noſtri, id eſt cannabis. Talia enim prima fuiſſe credibile eſt. *Skin* Anglis, ni fallor, pellis vel aliqvid ſimile notat, hinc *ſchinden*, pellem detrahere; *Schande*, nuditatis detectio, *geſchändet* qvaſi *geſchunden*, nudatus.

XLIII. *Proviant* derivatur haud dubie à Gallico, *viande*, id eſt, alimenta, cibus, *ſpeiſe*. *Boëtte*, pyxis, ciſta, haud dubie reſpondet Germanico; *butte*. *Muſterung* a monſtrando ſe ſuaqve

qve arma ac virtutem. Nic. Bellonus Cons. 49. n. 1. seqv. de facto consultus, respondit, homines Lugovienses posse cogi a Principe & Domino suo ad faciendas *monstras* & ostentationes armorum, citante Klockio Collect. c. 3. n. 268. *Payer* apacht, hoc a pangendo.

XLIV. Germanicum *Ahnen* convenit cum Gallico *aisné*, id est, senior, maior. *Dorte* Germanice, a Gallico *tort*, placenta. *Or mat*, aurum impolitum. Hinc *Spanische matten*, Italicum *matto*, pro rudi & inepto, Anglicum *madmann* pro stulto, omnia a Germanico *mat*, id est, iners, ignavum, langvidum.

XLV. *Jaune*, color flavus, solaris, aureus, *jeune*, *schön*, *juvenis*, omnia ex eodem fonte. Nam & *scheinen*, lucere, colorem aureum solis habere. Omnia ergo ex Germanico.

XLVI. *Bougre* Gallis nebulo turpis per synecdochen. Proprie significat Sodomitam, ab Italico Bugieria, unde ad Anglos translatum, notante Chamberlano. Ego puto esse a *bouc*, *bock* per synecdochen; nam geisbock est capra, his vero crebro utebantur.

XLVII. Ab Ebraico *Chakak*, effinxit, effigiavit, Germanicum *ein Geck*, id est simulacrum, idolum, phantasma. Klockius de Contributionibus c. 1. n. 19.

XLVIII. *Sac* a Sax, qvod olim securis. Credo gentem securibus armatam pugnasse. Nimirum a secando haud dubie oritur securis, unde

unde *secs* vel *sacs*. Nam & *säge*, ſerra & *sägen* ſerra diſcindere a ſecando. Et a *Sachs* amiſſo S. hodiernum *Ax* id eſt ſecuris. Huc & *backen*, *backs*, aper, *baſche* Gallicum.

XLIX. Magnitudo *Sylvæ Hercinia* a Romanis ſcriptoribus memorata, qvod protendatur a Gallica Belgica usqve in Scythiam, eſt ab errore & ignorantia lingvæ: nam Germani appellant omnes ſylvas *Hartz*, *Hart*, ut *Spesbart*, *Hartzwald* &c. *Neuſtadt an der Hart* &c. Romani igitur putarunt *Hartz* eſſe nomen unius certæ ſylvæ, cum ſit nomen ſylvæ in genere.

L. *Celtæ* dicti a *Zelten*, tentoriis, in qvibus militari ritu vivebant, haud dubie hinc corrupti a Græcis & Romanis *Galatæ* & *Galli*, minime ἀπὸ τȣ̃ γάλακτος.

LI. *Pomeren*, *po* lingva Slavonica denotat *ad*, id eſt provincia maritima. *Wis* ſignificat idem, hinc *Wismar*.

LII. Vellem, ut qvis *Ægyptiaca* vocabula, aliarumqve nationum, ex priſcis autoribus colligeret, uti Bochartus in diſſertatione, utrum Æneas venerit in Italiam *Phrygica* collegit, alii *Perſica*.

LIII. *Heideggerus* in libro de Vitis Patriarcharum multa debet Bocharti Phaleg, ut & Jobus *Ludolfus* in Commentariis ſuis. Etiam junior *Urſinus*, qvi de Taprobane ſcripſit, Bocharti vitula egregie aravit.

LIV. Antonius *Herrera* étoit pourvû de 'offi-

l'office de *grand Chroniqveur des Indes*. P. *Marchese* ſcripſit Italice eleganter vitam Petri de Alcantara. Solent Itali de rebus etiam exiguis ſtrepitum facere. *Ciampinus* erat officioſus, utinam Italico ſermone potius qvam latino, qvem parum callebat, ſcripta ſua vulgaſſet.

LV. Theodorus *Sprengerus*, Romanam religionem amplexus, tandem factus eſt Cancellarius Archiepiſcopi Salzburgenſis.

LVI. Sereniſſimus Princeps, *Rudolphus Augustus*, Dux Brunſvicenſis, memoriam *expugnatæ urbis Brunſvicenſis* eteoſticho notabili ex 1. Maccab. XV. v. 33. 34. deſumto, ad poſteros transmiſit:

VenDICata eſt a nobIs Vrbs non aLIena;
ſeD patrIbVs noſtrIs & nobIs Detenta.

LVII. *Excerptum ex epiſtola P. Kochanski ad Leibnitium A. 1697.*

IN urbe Senenſi vir erat qvadragenarius, aliqvot filiorum parens, qvorum poſtremus anno ſuperiore in lucem editus, eſt *Androgynus*. Pater illius poſt febrim & calculum, e veſica protruſum cœpit ita mutari, ut barba defluente ac voce in muliebrem mutata, in hunc tandem ſexum commigravit. Agebat uterqve

qve coniugum de novo coniugio ineundo, donec vir, qvi per anni decurſum fœminam egerat, terrore qvodam improviſo alteratus, ad priorem ſexum virilem rediiſſet. Res eſt in ea urbe decantata, nec dubito viri cuiuspiam eruditi publico ſcripto publicandam.

LVIII. *Dubia qvædam circa Genealogias Anglicanas enata.*

A. 1671. qvidam Gallus *Kaerdaniel* nomine, in Genealogicis verſatus, & qvi parabat *Genealogie de la Maiſon d'Angleterre*, ſeqventium dubiorum explicationem a nonnemine expetivit.

1. Sçavoir les aſcendans d'*Eliſabeth de Linſay* femme de *Jean Stuard*, Prince d'Ecoſſe, Comte d'Evreux tant du coſté paternel que maternel.

2. Le nom & les aſcendans paternels & maternels de la femme de *Dunkan Stuard*, Comte de Lesnox, Pere & mere d'*Elias Stuard*, femme Dallaing Stuard, Prince d'Ecoſſe, Seigneur Darnlay.

3. Les aſcendans paternels & maternels d'*Eliſabeth de Montgommery Eglinthon*, femme de Jean Stuard, Prince d'Ecoſſe, Comte de Lesnox.

4. Les degres de la branche de Stuard, Comte d'Athol.

5. Les ascendans paternels & maternels de *Margerite Holland*, fille de Thomas Holland, Comte de Kent, femme de *Jean Bethfort*, Comte de Sommerset.

6. Les ascendans paternels & maternels de *Wintider* Prince de Galles, Marie Catharine de France veufe de Henry V. Roy d'Angleterre.

7. Les ascendans paternels & maternels de *Cecille* de *Westmerland*, femme de *Richard Plantagenet*, Comte d'Evreux.

8. Les ascendans paternels & maternels de *Richard de Wodvville*, Comte de Riviers, mari de Jaquette de Luxembourg, veufe de Jean Duc de Bethford.

9. Les ascendans paternels & maternels d'*Agne belle de Tromon*, femme de *Robert troisiéme* Roy d'Ecosse.

10. Les ascendans paternels & maternels de Guillaume ou Richard, & selon d'autres *Michael de la Paulle Suffolck*, Comte de Camballe, mari d'Isabeau de *Montbray*, pere & mere de Jean ou Isabelle, & par autres Margarite de la Paulle, Comtesse de Candalle, femme de Jean Gaston de Foix.

11. Les ascendans paternels & maternels d'Isabeau de Montbray, femme dudit Comte de Candalle.

LIX. *Let-*

LIX. *Lettre de Mr. Leibniz à Mr. Pfeffinger, Professeur des Histoires à Lunebourg, sur l'origine de l'Empereur Conrad le Salique, & du Pape Gregoire V. 1697.*

JE ſuis bien aiſe d'apprendre que vous faites imprimer des *Notes ſur le droit public de Vitriarius.* Je n'ay pas encore lû le livre de cet Auteur, & je ne ſay point, par où il ſe diſtingve. Je m'imagine cependant, qu'il contiendra de bonnes choſes, puisque vous voulez bien l'éclaircir.

Guillimanus, qui a fait un livre exprés ſur l'origine de l'Empereur Conrad le Salique, croit, qu'il deſcendoit d'Otton le grand par ſon fils Ludolphe. *Blondel* fameux Genealogiſte & aſſez exact, eſt du même * ſentiment. Cependant

* Guillimanus & Blondellus erraverunt, autorem Genealogiæ S. Arnulfi ſecuti, penes qvem hæc leguntur: *Otto Imperator, frater Brunonis Archiepiſcopi & Henrici Ducis, genuit Lidolphum & Ottonem ſecundum Imperatorem, fratres. Horum Lidolphus genuit Ottonem Ducem. Otto* (* hic confunditur Ludolfi filius cum Ottone

dant aprés avoir tout examiné, j'ay été obligé de suivre celuy d'*Arentin* * & de quelques autres, approuvé par Mr. Eiben, qui le font descendre d'Otton I. par sa fille, qu'il *fit épouser Conrad Duc de Franconie. Il est vray* que Ludolfe fils de l'Empereur a eu aussi un fils Otton, ** mais cet Otton, doit estre distingué de celuy, dont descend l'Empereur Conrad. Il semble qu'on n'en peut guere douter en lisant le passage d'Otton Evéque de Frisingue, qui fait connoitre clairement, que Conrad le Salique vient de Conrad de Franconie, de la famille de Weibelinguen, & que *les Ducs de Suvabe Empereurs* n'ont été *Guibelins*, que parce qu'ils descendoient des anciens Gibellins par la fille de l'Empereur Henri IV. (*Agnes*) qui epousa Frideric Duc de Swabe. Aussi d' au-

tone Francorum Duce. Conradi filio) *Henricum & Chononem fratres. Horum Henricus genuit Conradum Imperatorem* &c. (J.F.F.)

* Editioni Germanicæ *Aventini*, curante Cisnero publicatæ anno 1580. adiectæ sunt variæ tabulæ Genealogicæ, ubi confer Tab. 12. Conradi Salici stemma repræsentantem, qvam Leibnitius heic innuit.

** De hoc Ottone, Ludolfi filio, nato anno 954.. & denato A. 982. Duce Suevorum & Bajouriorum, vide sis *monumenta nostra varia* p. 75.

autres anciens appellent l'Empereur de question *Conrad de Weibelingen* *. L'Evéque Otton de Frisingue devoit le savoir, puisqu'il touchoit si prés les Empereurs de Swabe. ** Pour repondre maintenant aux argumens que vous alleguez pour la descendance Saxonne

 ma-

* Ita appellatur in *Chron. Laurisham.* T. 1. Freheri p. 73. In *Cunradum* Regem, qvem dicunt *de Weibelingen*, convenit regni universalis electio &c. & in *Fragmento Alberto Argentinensi præmisso:* Anno Domini M. XXIV. Henricus Imperator absqve filiis obiens, qvia conjunx sua Kunegundis virgo permansit, apud Babenberg episcopatum ambo sepeliuntur, & *Cunradus de Guebelingen* in Regem unctus est, & anno Domini M. XXVII. a Joanne Papa decimo octavo Romæ in Imperatorem coronatur.

** Verba *Ottonis Frising. e L. 6. Chron. c. 28.* merentur apponi: Anno ab incarnatione Domini M.XXV. defuncto sine filiis Henrico, *Conradus natione Francus*, consilio antecessoris sui, cujus tamen, dum adhuc viveret, gratia carebat, ab omnibus electus, 88. ab Augusto regnum sortitur. Hic ex *parte patris* a *Conrado* Varmatiensium Duce, qvi in prælio cum Ungaris sub Ottone habito occubuerat, prosapiam ducens, ex

par-

masculine de Conrad le Salique, je vous diray, Monsieur, quant au Pape Brunon, dit depuis Gregoire V. qui ne descendoit pas non plus d' Otton I. Empereur autrement que par sa fille, quand Ditmar l'appelle neveu d'Otton III. cela veut dire proche parent (Neve) comme

parte matris, ex probatissimorum Galliarum Principum, qvi ex antiqva Trojanorum stirpe descenderant, & a B. Remigio baptizati fuerant, originem trahens, uxorem Gisilam nomine, de antiqvo & glorioso Carolorum sangvine oriundam habuit &c. *Wippo* in vita Conradi Salici p. 425. Erant duo Chunones; qvorum unus, qvod majoris ætatis esset *major Chuno* (postea Imperator,) alter autem *junior Chuno* dicebatur, ambo in *Francia Teutonica* nobilissimi ex duobus fratribus nati &c. Prædicti duo Chunones, cum essent, ut dictum est, *ex parte genitorum* nobilissimi, haud secus *ex materno genere* claruerunt &c. Chronicon *Engelhusii*, Chronographi paulo remotioris ab ætate Conradi Salici: Conradus secundus *Salicus & Spirensis*, qvia Spiram valde dilexit, imperavit annis XV. prius dictus est *Cuno de Webelingen* in Suevia *de genere Ottonum* (nempe per Liutgardam, Ottonis I. Imp. filiam ex Edgide, uxorem Conradi sapientis.)

me il etoit en effet, & même un peu inferieur dans la ligne, en sorte qu'il pourroit étre appellé *non qvidem nepos ex fratre*, sed tamen nepos ex consobrino:

Otto. I. Imperator

Otto. II. Imp. — Luitgardis = Conradus Sapiens.

Otto. III. Imp. — Otto Dux Francorum

Bruno vel Gregorius V. Papa.

Je me souviens même, qu'il y a des auteurs non modernes qui disent en termes exprés, que le Pape Gregoire V. descendoit * du dit Conrad le sage, Aprés cela vous voyez bien,

* Leibnitius alibi, nimirum in Introd. in scriptor. Brunsvic. Tom. I. num. 38. recte putavit, *Papam Gregorium V. non alio jure Saxonem dici posse, qvam qvod natus sit Ottone Duce Francorum, cujus mater fuit Luitgardis, filia Ottonis Magni, Conrado Duci nupta.* Brunonem autem Ottonis filium fuisse confirmant *Ditmarus Lib. 4. Chron.*

Monsieur, que les passages de Glaber & de Rolevinck ne disent point le contraire. Il ne paroît pas que le passage de Roswita soit suffisant pour prouver, que Ludolphe fils d'Otton I. a été Duc de Franconie aussi bien que de

Chron. p. m. 79. Dehinc Romam veniens (Otto III.) gloriose nepotem suum *Brunonem*, *Ottonis filium Ducis* (Francorum scilicet,) in loco Joannnis Papæ nuper defuncti, cum omnium laude præsentium constituit. Item *Hermannus Contractus Canisii* ad A. 997. Gregorius V. qvi & Bruno, *filius Ottonis Ducis*, Papa 142. ordinatus, & Otto ab eo Imperator coronatus. Qvi venerabilis Papa canonicam ibi disciplinam reparare satagens, sedit annis tribus, mensibus novem. *Glaber Rodulphus*, Lib. 1. c. 4. p. 7 a. Tom. 4. Duchesne scriptor Francic: Contigit igitur Imperii illius initio, ut sedes Apostolica urbis Romæ præposito viduaretur Pontifice. Ipse vero ilico Imperiali usus præcepto, *qvendam suî consanguineum cujusdam Ducis filium* illo delegit, atqve ex more in sede Apostolica sublimari mandavit. Deniqve Ottonem Francorum Ducem, fuisse Conradi sapientis filium, qvem prole caruisse crediderat Blaudellus, constat ex *Chronico Anonymi* Conradi Salici *συγχρόνυ Tom. II. Bibliothecæ*

de Svvabe,puis qu'on ſçait que Conrad a été Duc de Franconie. Mais quand il l'auroit été, l'on ſçait encore qu'il y a eu alors bien des changemens à l'egard des Duchés.

otheca Vindob. Lambecii p. 394. ubi hæc leguntur: Conradus Dux, qvi fuit ex progenie Conradi Regis prædicti, accepit *filiam Ottonis* I. Imperatoris, *ex qva natus fuit Otto Dux.* Otto Dux habuit filios duos, unus nomine Cono, & alter Hezil. Ex iſto Hezil natus fuit Cono, qvi modo Rex eſt. Item ex *Alberici Chronico*, ad Ann. 1024. Hic inſerendum eſt, qvod filia primi Imperatoris Ottonis, ſoror vero ſecundi nomine Juditha (lege, Luitgarda) *Duci Wormatiæ Conrado*, qvi etiam fuit Dux Bullonii, ſicut habetur in ſuperioribus (ſed nihil hac de re Albericus habet in præcedentibus excerptis) *peperit Ducem Ottonem*, de qvo Ottone nati ſunt Cono Dux memoratus & Henricus Pater hujus Conradi (Salici) &c.

Index clarorum Virorum, quorum mentio fit in Miſcellaneis Leibnitianis, ut & rerum memorabilium, ex omni fere ſcientiarum genere depromptarum.

A.

Ana-

Ari-

Baro-

Bos-

In

Eccle-

Fres-

 Huge-

Mo-

Pœna

Adg

Tra-

FINIS.

Sphalmata typothetarum corrigenda.

Pag. 3. lin. 21. pro *jucundas* lege *jungendas*. pag. 10. lin. 27. sans *toute* leg. *doute*. pag. 16. lin. 21. *heretiere* leg. *heritiere*. pag. 18. lin. 12. eum super amare leg. super *omnia* amare. p. 21 lin. 8. *quum* leg. *quam*. pag. 25. lin. penult. *doctor* leg. *ductor*. pag. 33. lin. 17. *Nomina* barberica, leg. Nomima, (νόμιμα) Ibid. des *Toix*. leg. *Loix*. pag. 49. lin. 7. *le livres* leg. *les*. pag. 90. lin. q. *ajouti* leg. *ajoute*. pag. 95. n. 46. lin. 8. *ses* paroles leg. *les*. pag. 155. lin. 9. *in* eam artem leg. *ob*. pag. 162 lin. 10. *paria* leg. *imparia* pag. 163. lin. 7. *in* quod leg. *id* pag. 171. lin. 14. *effectus* leg. *affectus*. pag. 216. lin. 5. *pratiqves* leg. *pratique* pag. 220. lin. 8. leg *Il est vray*. lin. 10. *un* leg. une. pag. 338. lin. antepen. *dois* leg. *dit*. pag. 414. *Jurgius* leg. Jungius.